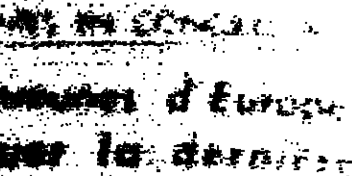


★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9402 | 40 PAGES | — MARDI 8 AVRIL 1975

DEPUIS UN AN

Vingt-six préfets ont été écartés de leurs fonctions

indique M. Poniatowski

LIRE PAGES 12 ET 40

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir; Tunisie, 100 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr.; Iran, 45 rls.; Italie, 250 l.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris no 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La mort de Tchiang Kaï-chek

Depuis vingt-cinq ans, le président Tchiang Kaï-chek incarnait un régime dont chacun — la quasi-totalité des grands pays du monde en tout cas — savait qu'il était une fiction, une sorte d'anachronisme. Qu'un régime théoriquement indépendant et prétendant à la souveraineté sur la Chine entière ait subsisté à Taipeh, cela résultait d'une sorte de tolérance internationale, elle-même fruit des intérêts complexes des grandes puissances. En bonne logique, la mort du généralissime ne devrait pas fondamentalement changer une situation dont la prolongation dépendait moins de son obstination personnelle que de la volonté de Washington, de la patience de Pékin et de l'attentisme plus ou moins embarrassé de quelques autres capitales, Moscou et Tokyo entre autres.

Et pourtant... Fût-elle survenue il y a seulement cinq ans, la mort du vieux maréchal n'aurait sans doute, effectivement, provoqué aucun changement déterminant dans le sort d'une République formosane que, année après année, les Nations unies maintenaient dans ses droits exclusifs au Conseil de sécurité. Il n'en est plus de même aujourd'hui, et le 24 novembre dernier, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire du Kouomintang, Tchiang Kaï-chek lui-même manifestait une lucidité dont il n'avait pas toujours été coutumier lorsqu'il invitait ses « camarades » à « ne pas compter sur l'extérieur », à « ne pas nourrir le moindre fallacieux espoir d'un changement possible dans les relations internationales ».

C'était reconnaître qu'un courant irréversible s'était créé, qui conduisait le régime formosan à ne guère s'appuyer que sur lui-même pour assurer sa survie. Dans l'ensemble, il n'a pas subi de contrecoups trop graves après la rupture des relations diplomatiques par les pays qui ont reconnu Pékin. Les courants d'échanges ont été maintenus. Le taux d'inflation est demeuré peu élevé. La crise générale n'en a pas moins touché l'économie taïwanaise et le commerce extérieur a accusé en 1974 un déficit de plus de 1 milliard et demi de dollars.

Tout ce que l'on sait des héritiers du pouvoir à Taipeh laisse supposer qu'ils ne le cèdent en rien en intransigeance au président défunt. Ni Mme Tchiang Kaï-chek — à qui l'on prête de longue date une influence déterminante à Taïwan — ni le premier ministre, M. Tchiang Ching-kuo, fils du généralissime, n'ont à aucun moment, dans le passé, donné l'impression qu'ils pourraient avoir en politique extérieure des idées différentes de celles du vieux chef nationaliste.

A Pékin, différents signes montrent que l'on n'est pas nécessairement disposé à faire preuve d'une patience sans limite à l'égard de l'irritant problème de la réunification. Sur ce point, les ambiguïtés du communiqué signé à Changhaï en 1972 par M. Nixon, ont été récemment soulignées dans la capitale chinoise. La mort de Tchiang Kaï-chek ne modifie pas le point de vue de la Chine populaire, ni son souci de ménager les États-Unis, mais Pékin en a néanmoins pris prétexte pour réaffirmer aussitôt que le peuple chinois « libérera certainement Taïwan », et pour inviter militaires et fonctionnaires formosans à avoir désormais « une vue plus claire de la situation ».

A Washington, il appartient au président Ford — qui est attendu en Chine cette année — de préciser ce qu'il entend par le « règlement pacifique de la question de Taïwan », évoqué par son prédécesseur. Sans doute, à Washington eût-on préféré ne pas être confronté à un tel réexamen au moment même où d'autres « alliés fidèles » de l'Amérique perdent pied à Saigon et à Phnom-Penh. Il n'en demeure pas moins que des choix s'imposeront tôt ou tard dans ce qui est essentiellement, aujourd'hui, un problème sino-américain.

(Lire nos informations pages 2 et 3.)

LA POUSSÉE DES RÉVOLUTIONNAIRES EN INDOCHINE

« Si la majorité du peuple le voulait, nul ne pourrait empêcher notre reddition conditionnelle »

nous déclare le remplaçant du maréchal Lon Nol

Saigon met fin à l'évacuation des orphelins

La situation demeure très critique pour les régimes indochinois alliés des Américains.

● AU VIETNAM DU SUD, *les troupes de M. Thieu enregistrent de nouveaux échecs. Chon-Thanh, chef-lieu de district, à 70 kilomètres au nord de la capitale, a été évacué. Si la situation paraît confuse à Nha-Trang, le G.R.P. affirme en revanche, avoir totalement « libéré » la base de Cam-Ranh et la province de Tuyen-Duc, dont la principale ville est Dalat. Les accrochages sont nombreux dans le Delta, et l'artillerie communiste a tiré lundi matin contre les faubourgs de Saigon.*

En attendant la constitution du nouveau gouvernement, M. Thieu est vivement critiqué par les diverses oppositions; quant à son intention d'ouvrir une enquête sur les raisons des récentes défaites, elle ne semble pas être du goût de tous les militaires. Il a cependant cédé sur un point : Saigon décidé de mettre fin à l'évacuation — très critiquée au Vietnam même — des oprhelins, opération qui avait reçu l'appui de l'ambassadeur des Etats-Unis à Saigon.

M. Ford dire jeudi au Congrès ce qu'il décide de faire. Il a entendu le rapport du général Weyand, de retour de Saigon; à l'issue de cette conférence de travail, MM. Kissinger et Schlesinger n'ont pas caché leur pessimisme quant à l'avenir des régimes « amis » d'Indochine.

● A PARIS, *le porte-parole de l'Elysée a indiqué qu'à la réunion de Rambouillet avait été évoqué* « le contenu des initiatives politiques que la France pourrait prendre concernant l'application des accords de Paris ».

Après avoir fait ainsi connaître ses dispositions, le gouvernement attendrait que les parties en cause — gouvernements de Saigon, de Hanoï et G.R.P. — se déclarent ou non intéressés. En cas de réactions positives seulement, il préciserait son offre de bons offices.

● AU CAMBODGE, *les Khmers rouges se rapprochent sur tous les fronts de Phnom-Penh, et le gouvernement envisagerait, selon les agences A.P. et Reuter, une reddition conditionnelle. Dans une interview au* Monde, *le général Saukham Khoy, qui assure l'intérim de la présidence de la République khmère (le régime de Phnom-Penh), déclare que* « nul ne pourrait empêcher une telle reddition si le peuple le voulait ».

De notre envoyé spécial

Phnom-Penh. — Président par intérim de la République khmère depuis le départ du maréchal Lon Nol, le 1er avril dernier, le général Saukham Khoy n'a pas renoncé à ses habitudes simples. Il habite toujours dans une modeste villa du quartier sud de la ville, gardée par quelques soldats. A l'intérieur, guère d'objets de valeur et aucun signe de cette cour ou clientèle qui entoure généralement les hommes politiques. Les traits fins, les cheveux clairsemés, très alerte en dépit de son âge, il a répondu avec une grande franchise à nos questions.

« Comment voyez-vous la situation depuis que vous avez quitté la présidence du Sénat pour assurer l'intérim de la présidence ?

— Sur le plan militaire, nous ne sommes pas forts, il faut être francs. Nous avons le soutien des pays amis, c'est-à-dire des pays de l'A.S.E.A.N., du Japon et naturellement des Etats-Unis. En ce qui concerne les Etats-Unis, il faut distinguer entre l'exécutif, qui est entièrement pour nous, et le législatif, qui voudrait faire terminer la guerre en ne nous fournissant plus d'aide militaire, de sorte qu'il n'y aurait plus de combats. Si les Khmers rouges reçoivent toujours du matériel militaire en abondance, et que, de notre côté, le monde libre ne nous accorde plus d'aide militaire, immanquablement le Vietnam du Sud et le Cambodge tomberont entre les mains des communistes. »

Le général Sauklam Khoy, qui insiste beaucoup sur son désir de paix, nous déclare encore qu'il ne pense pas que les membres de son gouvernement puissent entrer en contact avec les Khmers rouges. Il souhaite toutefois l'instauration d'un cessez-le-feu qui permettrait à la vie normale de reprendre dans le pays, mais il trouve logique que, *« quand on est les plus forts, on pose des conditions plus dures »*. C'est dans cette perspective que se place, selon lui, le vote du Congrès sur une nouvelle aide américaine à la République : elle devrait permettre de *« stabiliser la situation pour amener une négociation »*. Cette négociation aurait pour but de *« partager le pouvoir dans l'ordre, pour protéger le peuple »*. Le général Saukham Khoy reconnaît toutefois que de telles négociations sont difficiles, car l'autre côté s'y refuse absolument.

« Après votre nomination, vous avez été traité par le prince Sihanouk de « traître, grand criminel de guerre et exécuteur des patriotes camobdgiens ». Que pensez-vous de ces accusations ?

Je n'ai pas pu exécuter des patriotes, répond le président, j'étais président du Sénat, non pas commandant de division ou membre de l'exécutif. Mais je succède à Lon Nol. J'ai l'impression de venir d'hériter d'une mauvaise affaire. D'une affaire que je dois redresser dans l'intérêt national pour la survie de la nation khmère. Mettez-vous à ma place. Il fallait bien quelqu'un pour assurer la continuité de l'Etat dans la légalité. Pour le moment, l'Etat, c'est la République », ajoute-t-il.

« Avant 1970, j'avais la confiance du prince. J'ai toujours admiré ceux qui demeuraient fidèles à leur roi comme le chevalier Bayard. Malheureusement je n'ai jamais eu depuis 1970 de relations avec le prince car c'était interdit et, sans doute, le prince ne savait pas mes sentiments personnels. Je demande à votre journal de transmettre mes sentiments au prince.

» Je suis obligé de vivre à Phnom-Penh depuis 1970, et pour cela il faut s'accomoder, s'adapter à la nouvelle situation. Je suis sans fortune, ma maison est petite. Je n'ai pas les moyens de m'exiler et de vivre à l'étranger. D'ailleurs, le prince m'appréciait, car il savait que je n'étais riche,

P. de B.

(Lire la suite page 6.)

Le gouvernement à Rambouillet

UNE CONFIRMATION DES THÈMES RÉFORMATEURS

(Lire page 10 l'article d'ANDRÉ LAURENS)

PÉTROLE ET MATIÈRES PREMIÈRES

Les pays du tiers-monde voudraient présenter une attitude commune à la réunion préparatoire des Dix

La réunion préparatoire à la Conférence internationale proposée par M. Giscard d'Estaing a débuté ce lundi 7 avril, à 11 heures, 30, avenue Kléber à Paris, par une déclaration de M. Louis de Guiringaud, représentant permanent de la France aux Nations unies, qui assume la « présidence technique ». « Cette entreprise, a-t-il notamment déclaré, ne peut réussir si elle s'attarde dans de veines controverses sur les origines du désordre actuel. » Des représentants de l'ONU et de l'O.C.D.E. participent à titre d'observateurs à cette réunion. Le délégué de l'OPEP, invité au même titre, ne s'est en revanche pas présenté à l'ouverture de la réunion : on ignorait en fin de matinée les raisons de cette absence.

Lundi matin, les pays membres de l'Agence internationale de l'énergie s'étaient concertés au château de La Muette, tandis que les délégués des Etats membres de l'OPEP : l'Algérie, l'Arabie Saoudite, l'Iran, le Venezuela, et ceux des autres pays en voie de développement : l'Irak, le Brésil, le Zaïre se rencontraient une dernière fois pour harmoniser leurs positions. En sortant de la réunion de l'Agence, M. Enders, délégué américain, a déclaré : « Je pense que la formule française est la bonne, à savoir qu'il s'agit d'une conférence internationale sur l'énergie et les problèmes s'y rattachant. »

Il s'agit pour les « sept » d'une occasion « historique » de modifier l'ordre économique international existant. Sans doute les questions de fond ne seront-elles pas abordées à la réunion préparatoire de Paris, puisqu'il y sera surtout discuté de procédure. Mais il est bien évident ici que la forme et le fond sont intimement liés, et que par conséquent les débats de procédure vont très vite aboutir à la question centrale : les pays qui détiennent les pouvoirs militaires, technologiques, financiers sur cette planète vont-ils accepter une révision des règles du jeu économique international ?

Les « sept » s'étaient réunis pendant le week-end. Comme nous l'annoncions samedi, M. Yamani, confirmé dans ses fonctions de ministre saoudien du pétrole, a participé à ces rencontres. Il est parti dimanche mais il ne serait pas étonnant qu'il reste « à portée de téléphone ». Depuis Alger, M. Abdesselam, ministre algérien de l'industrie, suit lui aussi, heure par heure, le déroulement de la réunion de Paris.

Pendant le week-end les « sept » s'étaient trouvés d'accord pour utiliser le pétrole comme « levier » pour faire bouger l'ordre international. Les pays de l'OPEP y ont évidemment intérêt, puisqu'ils veulent éviter que l'on discute uniquement du prix du pétrole. Quant aux pays pauvres, déçus par toutes les promesses qui n'ont pas été tenues par les pays riches, ils nourrissent l'espoir d'obtenir par ce biais un peu plus de justice. Reste à savoir si les « sept » maintiendront leur consensus tout au long de la réunion de Paris qui doit durer au moins jusqu'à jeudi; car les pays pauvres ont été durement touchés par le quadruplement du prix du pétrole.

De leur côté, les pays industrialisés vont, en principe, essayer de réduire au minimum la portée réelle de la conférence : mais il n'est pas impossible que, du point de vue tactique, ils aient eux aussi intérêt à « élargir » les débats pour mieux les « diluer ». Etant données les incertitudes qui règnent actuellement sur le marché pétrolier, n'ont-ils pas avantage — comme d'ailleurs les pays de l'OPEP — à gagner du temps, avec, bien sûr, des arrière-pensées différentes, chaque camp espérant que les prix réels du pétrole évolueront dans un sens qui lui est favorable ? — Ph. S.

(Lire nos autres informations page 20 et pages 36 à 38.)

AU JOUR LE JOUR

Question de langage

Ce qu'on reproche au préfet de la Sarthe, c'est moins d'avoir employé le mâle langage de la pègre que de l'avoir fait devant les micros de la radiodiffusion.

Ambassadeur de l'ordre civil, le préfet se doit d'employer le langage distant et poli d'un diplomate. En l'occurrence, il aurait dû informer les truands qu'il considérerait une attitude négative de leur part comme un acte inamical d'une extrême gravité.

Mais, général du combat contre le désordre, il lui faut aussi avoir le verbe percutant qui, depuis les héros d'Homère, désarme l'ennemi et galvanise la troupe. Le tout est qu'il réserve ce langage au champ de bataille.

Hélas ! l'oreille omniprésente de la radio lui interdit pareille discrétion, et rien ne peut empêcher Cambronne de percer sous Talleyrand.

ROBERT ESCARPIT.

L'énergie du désespoir ?

Les habitants de deux communes de France ont été consultés dimanche par référendum sur l'installation d'une centrale nucléaire. Ceux de Flamanville (Manche) ont répondu « oui », et ceux de Port-la-Nouvelle (Aude) « non ». Ce match nul relance un débat qui n'est pas près de s'éteindre. L'Assemblée nationale devrait inscrire en effet la discussion sur le programme électro-nucléaire français au menu des travaux de ces prochaines semaines.

Dans une série de cinq articles, Philippe Simonnot, Dominique Verguèse, Marc Ambroise-Rendu et Pierre Drouin présentent les différents aspects du dossier.

I. — DEUX INCONNUES DE TAILLE

par PHILIPPE SIMONNOT

Peut-on se passer du nucléaire? Pour beaucoup, la question ne vaut même plus la peine d'être posée. Dans la plupart des grands pays industrialisés, des centrales atomiques sont aujourd'hui en service. En France, elles représentent une puissance installée de 2 600 mégawatts. Ce que certains appellent le « pacte avec le diable » a déjà été conclu.

Le nombre de centrales existant n'a pas cependant dépassé le quantum *au-delà* duquel la planète, aux dires des « antinucléaires » deviendrait invivable ; il est donc temps encore de retenir son souffle avant de s'engager plus loin.

Refuser de répondre, ce serait admettre implicitement que nous sommes prisonniers de la technique que nous avons nous-mêmes inventée. Le règne des robots serait déjà de ce monde — des robots aux apparences terrifiantes et qui encombreront la planète de leurs déchets pendant des siècles et des siècles ! Il ne devrait y avoir d'autre fatalité — faut-il le dire ? — que celle que nous créons nous-mêmes. Que se passerait-il donc si nous abandonnions les différents programmes nucléaires en cours ?

(Lire la suite page 37.)

LIOUBIMOV A LA SCALA

L'amour de l'humanité

La Scala de Milan présente au Teatro Lirico une création de Luigi Nono : « Au grand soleil d'amour chargé », direction musicale de Claudio Abbado, mise en scène de Youri Lioubimov.

Lioubimov est considéré en U.R.S.S. comme un novateur important (« le Monde » daté 9-10 mars). Il dit lui-même avoir été amené à la mise en scène — après avoir débuté comme acteur — par le refus de ce qui se faisait au théâtre, et il ajoute : « L'irritation me paraît un sentiment sain. » En Europe de l'Ouest, il est devenu une sorte de personnage mythique. Il y a près de dix ans, sa réalisation des « Dix jours qui ébranlèrent le monde » a bouleversé le théâtre international, mais il faut aller à Moscou pour voir ses spectacles, et Paolo Grassi — intendant de la Scala — est le premier directeur occidental avec qui il ait accepté de travailler.

Sa personnalité, celle de Luigi Nono — dont l'engagement politique n'est ignoré de personne — le thème du spectacle — les luttes ouvrières — avaient provoqué à Milan des remous. On peut voir encore aux murs, des lambeaux d'affiches sur lesquels s'étalent les protestations des démocrates-chrétiens, dont une délégation assistait à la première publique, représentation donnée pour la presse et les abonnés « spéciaux » de la Scala, syndicats, comités d'entreprise, étudiants, qui ont fait un triomphe au spectacle — vingt minutes de rappels — tandis que, dans leurs loges, les « DC » applaudissaient poliment les chanteurs.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 25.)

LA MORT DE

Une haute commission s'est réunie lundi matin à Taipeh pour préparer les funérailles du président Tchiang Kaï-chek, décédé peu avant minuit, heure locale, le samedi 5 avril, victime d'une crise cardiaque consécutive à une maladie pulmonaire.

Le nouveau président de la République de Chine, M. Yen Chia-kan, a prêté serment dimanche matin et a aussitôt pris ses fonctions. Ancien vice-président de la République, M. Yen Chia-kan était désigné par la Constitution pour prendre automatiquement la succession du président. De son côté, le premier ministre, M. Tchiang Ching-kuo, fils du maréchal Tchiang Kaï-chek, a présenté sa démission au comité central du Kouomintang, qui l'a refusée et a maintenu à son poste le chef du gouvernement.

Les lieux de plaisir, les bowlings, les bars et les piscines ont été fermés en signe de deuil à Taiwan, et les drapeaux resteront en berne dans l'île pendant un mois.

. Le gouvernement nationaliste a d'autre part décrété l'état d'alerte pour les garnisons des îles Quemoy et Matsu, qui sont situées à quelques kilomètres des côtes de la Chine continentale et sur lesquelles sont basés au total environ quatre-vingt mille hommes.

● A WASHINGTON, le président Ford a déclaré qu'il avait été « très affecté » par la nouvelle de la mort du maréchal. « Le président Tchiang Kaï-chek, a-t-il dit, était un homme d'une grande intégrité, courageux et ayant un grand sens politique. Il était le dernier survivant des grands

Un homme d'une autre époque et un militant

« Aussi longtemps que je vivrai et que je serais en bonne santé, la nation aura un avenir. » Cet *« Après moi le déluge »* du vieux maréchal exilé depuis 1949 prend aujourd'hui l'aspect d'une prophétie. Chassé des Nations unies, ayant perdu son mandat de représentant légitime de la Chine aux yeux de la grande majorité du monde, il a subi avant de mourir l'humiliation de voir son protecteur de toujours, les Etats-Unis, engager le dialogue avec l'ennemi juré : Pékin. Plus récemment, le Japon a rompu avec son régime pour rétablir ses relations avec la Chine populaire. Tchiang-Kaï-chek a disparu avant que ses propres alliés ne mettent un terme à son rêve, la « reconquête » du continent.

Pour beaucoup, ce vieillard au visage lisse et digne, sanglé dans un uniforme impeccable ou portant avec élégance la longue robe chinoise, restera celui qui, sans se lasser, a répété pendant vingt-quatre ans que la victoire sur les « bandits communistes » était pour bientôt. Mais le passé de Tchiang Kaï-chek s'enfonce beaucoup plus loin dans le temps. Né sous l'empire mandchou, à l'époque de l'impératrice Tseu Hi, il a tenu pendant vingt ans le destin de la Chine entre ses mains, avant d'être chassé du continent pour n'avoir pas su s'adapter aux mutations du monde contemporain. Profondément enraciné dans une tradition confucéenne, qui s'était sclérosée au cours des derniers siècles, la pensée constamment tournée vers le passé, il n'a su, comme son rival de toujours et son vainqueur, Mao Tse-toung, ni faire que *« le passé serve l'actuel »,* ni tirer des immenses richesses du fonds culturel chinois les expériences, les idées les plus profitables. Ses liens avec les milieux occidentalisés, sa conversion tardive au méthodisme, son admiration pour Hitler ou son goût de l'uniforme, ses efforts récents pour faire de Taiwan une vitrine de la société de consommation, n'ont pas empêché Tchiang Kaï-chek de demeurer profondément traditionaliste jusqu'à la fin.

Napoléon octogénaire qui serait mort sur son île, Tchiang Kaï-chek est né le 31 octobre 1887 à Chikow, près du port de Ningpo, dans la province du Chekiang, au sud de la métropole de Changhaï, où sa famille possédait des terres. Son père, commerçant, meurt alors que le jeune garçon a à peine huit ans. Il est ensuite élevé par sa mère, bouddhiste pieuse envers laquelle il conservera une profonde admiration. Très jeune, il veut déjà être soldat, à la grande honte de sa famille, qui, comme tous les Chinois de l'époque, connaît bien ce dicton :

« On ne fait pas des clous avec du bon acier, on ne fait pas des soldats avec des honnêtes hommes. »

Après une fugue à quatorze ans, pour rejoindre un régiment provincial, on le marie à quinze ans à une demoiselle Mao — qui n'a aucun lien de parenté avec Mao Tse-toung. Elle lui donnera, en 1910, un fils, l'actuel premier ministre de Taiwan, Tchiang Ching-kuo. En 1905, il entre premier à la nouvelle académie militaire de Paoting, près de Pékin. Un an plus tard, il s'embarque pour le Japon et passe quatre ans à se perfectionner au collège militaire impérial de Tokyo.

Comme la plupart des jeunes officiers chinois ou des étudiants de l'époque, il fréquente les cercles nationalistes ou républicains qui soutiennent l'action du Dr Sun Yat-sen. Et quand la révolution de 1911 contre la dynastie mandchoue le surprend, alors qu'il vient de s'engager dans une unité nippone, il n'hésite pas à regagner son pays pour offrir ses services. A son retour à Changhaï, il rencontre Sun Yat-sen et participe à plusieurs campagnes militaires avant de s'installer comme agent de change.

Agent de change

Comme Mao, Tchiang n'a pu manquer d'être frappé par l'extraordinaire courant d'idées nouvelles, voire révolutionnaires, qui balaie la Chine, pourtant aux mains des seigneurs de la guerre les plus rétrogrades, et par l'afflux d'idées occidentales, à un moment où ce même Occident se bouscule pour arracher des « concessions » territoriales à l' « homme malade ». C'est l'époque à laquelle des milliers de jeunes se bousculent pour écouter les philosophes Russell et Dewey, lisent à perdre haleine, sous l'influence de la revue *Nouvelle Jeunesse,* rejettent le confucianisme, la soumission et le conformisme social qu'il prêche. Il faut « *déchirer le filet de l'histoire passée, détruire la prison des idées anciennes* », écrit un des maîtres à penser, Li Ta-chao, un des fondateurs du P.C. chinois.

C'est aussi l'époque de la révolution d'Octobre, considérée comme une défaite de l'Occident. « *Le bruit des canons de la révolution d'Octobre nous a apporté le marxisme-léninisme* », a écrit Mao. Tchiang, après la dénonciation des « traités inégaux » par les nouveaux dirigeants soviétiques, déclarera que ces décisions « *frappèrent immédiatement l'imagination et gagnèrent la nouvelle sympathie du peuple chinois* ».

Mais, dans la Chine des années 1920, le métier d'agent de change comporte bien des difficultés. Tchiang Kaï-chek contracte de lourdes dettes. Heureusement, il s'est fait de bonnes relations dans les milieux d'affaires, et dans le « *milieu* » tout court. Son officine est renflouée par le banquier Chang Ching-chiang, qui deviendra plus tard l'un de ses principaux conseillers. Après trois ans, il est repris par le démon des armes. Son ambition le pousse aux côtés de Sun Yat-sen, qui se trouve dans une position difficile à Canton.

Le 26 janvier 1923, Sun Yat-sen, qui, en désespoir de cause, s'est tourné vers Moscou pour obtenir le soutien que les Occidentaux lui refusaient, conclut un accord avec le représentant du Komintern, Joffé ; ce texte prévoit l'abandon des traités inégaux et une aide politique, militaire et économique soviétique, en même temps qu'il constate que le communisme n'a « aucune chance » en Chine. Les membres du jeune P.C. sont invités à adhérer au Kuomintang, transformé en organisation politique moderne et efficace avec l'aide de conseillers soviétiques, comme Borodine et le général Blücher, alias Galen. La même année, Tchiang est envoyé en U.R.S.S., où il passera quatre mois. Il est alors l'enfant chéri des Soviétiques, qui voient en lui le prototype du dirigeant chinois de demain.

Dans la petite République de Sun Yat-sen, dont l'autorité, au début, ne dépasse pas les limites de la région de Canton, et dont le pouvoir est contesté par de nombreux seigneurs de la guerre, Tchiang Kaï-chek se voit confier la direction des forces militaires. En 1924, il devient directeur de l'école militaire de Whampoa, assisté de Chou En-lai pour les questions politiques. C'est là qu'il présidera, avec l'aide de Galen, à la *formation* de toute une génération de militaires. Plus tard, ces officiers encadreront l'armée nationaliste de Tchiang, se regrouperont au sein de la « clique de Whompoa », tandis que d'autres, tel Lin Piao, passeront du côté des communistes. Le pouvoir de Tchiang Kaï-chek s'étend au fur et à mesure du développement de l'armée et des campagnes victorieuses qui se succèdent. Mais, en pleine période révolutionnaire — c'est le temps des grandes grèves, comme celle de Hongkong qui durera seize mois, des manifestations et des fusillades, — tandis que les grandes puissances menacent la survie du jeune pouvoir, Tchiang ne se coupe pas les ponts avec ses amis de Changhaï.

Sun Yat-sen meurt le 25 février 1925 à Pékin, confiant le pouvoir à deux hommes qui représentent la gauche du Kouomintang, Liao Chung-kai et Wang Ching-wei. Le premier est assassiné peu après, le second est trop faible pour s'opposer à l'ambition de Tchiang. Quatre jours après la mort de Liao, le général envoie ses cadets de Whampoa perquisitionner chez de nombreuses personnalités, et arrêter une centaine de fonctionnaires, s'assurant le contrôle de Canton. La gauche, décapitée, ne réagit pas. La droite se regroupe sous le slogan *« Soutenir Tchiang pour abattre Wang. »* Le P.C. s'inquiète, mais les ordres du Komintern sont formels : les communistes doivent continuer à soutenir à fond le Kouomintang.

Les massacres de Changhaï

Le 20 mars 1926, par un coup d'Etat classique, invoquant une menace communiste, Tchiang se saisit du pouvoir et chasse tous les membres du P.C. des postes importants du Kouomintang, de l'administration et de l'armée. Wang Ching-wei part se soigner en Europe. Moscou dément jusqu'à l'existence de ce qui est évident pour tout le monde, alors qu'une partie des conseillers soviétiques sont expulsés. La droite rallie sans tarder le nouveau régime. Pour donner le change, Tchiang chasse quelques conservateurs. Après avoir consolidé son pouvoir, il prépare l' « expédition du Nord », qui doit lui permettre d'écraser les seigneurs de la guerre et de réunifier le pays sous la bannière du Kouomintang.

L'armée révolutionnaire s'ébranle en juillet. Elle vole de succès en succès devant des forces sans discipline et sans moral ; la population lui apporte un soutien total, soulevée par une campagne massive de propagande. Le 10 novembre, la presque totalité de la Chine au sud du Yang-tsé est conquise, et le gouvernement s'installe à Wuhan. Les relations entre ce dernier, plus à gauche, et Tchiang s'altèrent. Le général engage des contacts avec les milieux d'affaires et les *compradores* de Changhaï et fait la chasse à la gauche, aux syndicalistes, aux « communistes ». Il envoie en même temps sa photo dédicacée aux dirigeants du Komintern, plus intéressés par la lutte entre Trotski et Staline que par la révolution chinoise.

La répression connaîtra, le 12 avril, son point culminant à Changhaï, qui s'était soulevée trois semaines auparavant et avait ouvert ses portes aux troupes nationalistes. Tchiang Kaï-chek reçoit les doléances de ses amis, inquiets de la poussée révolutionnaire, engage des contacts avec les représentants des pays occidentaux, renoue avec la pègre. Il peut désormais rompre avec les Soviétiques, dont il n'a plus besoin. Sous le nom de *« travailleurs armés du Kouomintang »* et de syndicats jaunes, dix mille membres des célèbres Bandes rouge et vert se joignent à des milliers de soldats et de policiers et massacrent cinq mille personnes en deux jours. Dans *la Condition humaine,* Malraux évoque le calvaire de ces blessés enterrés vivants, de ces militants jetés vifs dans des chaudières de locomotives.

La répression anticommuniste s'étendra après la rupture, en juillet, entre le Kouomintang de gauche de Wuhan et le P.C. Tchiang Kaï-chek est vainqueur ; il a réunifié et épuré le Kouomintang et gouverne la moitié de la Chine. C'est à ce moment qu'il choisit d'abandonner le pouvoir. Il voyage au Japon et épouse Mlle Song Mei-ling, la fille d'un grand banquier, très liée aux milieux d'affaires chinois et anglo-saxons. Il n'aura aucun enfant de cette union ; son second fils, Wei-kuo, serait l'enfant d'un de ses conseillers, qu'il aurait adopté. Ce mariage apporte à Tchiang, qui s'est converti au méthodisme sous l'influence de sa femme, le soutien matériel dont il avait besoin et redonne confiance aux milieux étrangers, américains en particulier. En janvier 1928, il est rappelé à Nankin par ses collègues, incapables de faire face à la situation.

La réorganisation du pays

De retour à Nankin, Tchiang organise la seconde partie de son « expédition du nord », qui lui permettra d'entrer à Pékin et de réunifier la Chine sous son pouvoir. Mais, au cours de cette opération, il a son premier accrochage avec les Japonais, qui entendent bien conserver leur contrôle sur la Mandchourie par l'intermédiaire du « jeune maréchal » Tchang Hsue-liang, le fils de Tchang Tso-lin. Mais celui-ci, par nationalisme, se ralliera à Nankin.

Pour asseoir son autorité, Tchiang va réorganiser le pouvoir, le Kouomintang et l'armée, et effectuer quelques réformes économiques. Suivant la voie tracée par Sun Yat-sen, la période de tutelle succède à celle de dictature militaire et les nouvelles lois prévoient une union organique entre le parti et le gouvernement. Les « cinq pouvoirs » préconisés par le fondateur du Kouomintang — exécutif, législatif, judiciaire, de contrôle et d'examen — sont mis en place ; ils subsistent encore à Taiwan. Mais, derrière toute cette organisation, un seul homme commande, Tchiang Kaï-chek, qui cumule tous les pouvoirs, entouré de ses alliés des familles Sung, Kong et Chen, et de la clique de Whampoa.

Dans le domaine économique, la paix retrouvée, ainsi que l'ouverture du gouvernement vers l'étranger vont donner à l'industrie un coup de fouet, dont les effets se feront sentir jusqu'à la guerre. Les relations avec Londres et Washington sont bonnes, elles vont s'améliorer avec l'Italie de Mussolini et l'Allemagne de Hitler. Les rapports avec le Japon sont ambigus. Tokyo ambitionne de dominer la Chine et son gigantesque marché et étend son contrôle sur le nord du pays. Le 18 septembre 1931, les Japonais accusent les Chinois d'avoir saboté un train près de Moukden ; il s'agit en réalité d'une provocation délibérée. L'incident de Moukden permet au Japon d'occuper la Mandchourie, qui devient l'Etat-fantoche du Mandchoukouo. La Société des Nations proteste mollement, mais laisse faire. En janvier 1932, une attaque nipponne contre Changhaï fait vingt-cinq mille morts. Puis, tour à tour, jusqu'en 1937, les provinces du nord vont passer sous la tutelle de Tokyo. La population s'indigne, de nombreuses unités rongent leur frein. Tchiang Kaï-chek recule pas à pas devant les ambitions japonaises. Pour lui, l'ennemi principal est ailleurs, dans les montagnes de la Chine du centre.

« Le Japon est la vermine de la Chine, les communistes en sont le cancer », déclare Tchiang. Ces communistes, massacrés en 1927, débusqués dans les villes par une répression impitoyable, ne représentaient d'abord que quelques points rouges minuscules sur l'immense carte de la Chine. Obéissant aux injonctions du Komintern, ils ont lancé leurs maigres forces à l'assaut des villes et se sont fait décimer. Mais, en 1931, à l'initiative du *« bandit Chu-Mao »* (on croit en effet à l'époque que Mao Tse-toung et Chu-Teh ne sont qu'une seule et même personne), naît la République soviétique du Kiangsi, à mi-chemin entre Changhaï et Canton. Il faudra cinq campagnes d'encerclement pour les en déloger, en octobre 1934, au prix d'un million de morts. Tchiang commande en personne l'attaque. Il a à ses côtés von Falkhenhausen, un général prêté par l'Allemagne nazie. Les rapports avec cette dernière sont excellents. L'un des fils de Tchiang a étudié à l'académie aérienne de Munich. Les conseillers de la Wehrmacht vont réorganiser l'état-major et former le fer de lance de l'armée.

L'incident de Sian

Pourchassés pendant un an au cours de la Longue Marche, les communistes, qui ont placé à leur tête Mao Tse-toung, font leur réapparition au nord de la Chine, dans la province du Chensi. Ils utilisent de main de maître l'exacerbation du sentiment nationaliste de la population en face du lent grignotage du pays par le Japon et de la passivité manifestée par Tchiang Kaï-chek. En décembre 1936, le maréchal, inquiet de la situation au Chensi, s'envole pour Sian afin de prendre les mesures nécessaires pour en finir avec les « rouges ». Il est arrêté par le maréchal Tchang Hsue-liang et son adjoint, le général Yang Hu-cheng. Moscou voit là un coup des Japonais. Le « jeune maréchal », qui est en contact depuis plusieurs mois avec les communistes, voisins, les avertit de la prise. Chou En-lai arrive aussitôt et convainc ses amis de laisser la vie sauve à Tchiang, à condition qu'il dirige la coalition contre le Japon. Ce dernier accepte, tout en se refusant à toute promesse écrite. Il sait par ailleurs que son fidèle ministre de la guerre, Ho Ying-chin, qui assure l'intérim à Nankin, projette de faire bombarder Sian, sous prétexte de le sauver. Tchiang sera libéré à Noël. Il a décrit sa captivité dans *les Origines du drame chinois* ; il y compare son lumbago à la crucifixion du Christ, et cherche des présages de son élargissement dans la Bible. Tchiang ne pardonnera pas à ses subordonnés indisciplinés : Yang sera emprisonné avant d'être exécuté en 1949 ; Tchang est resté jusqu'à présent le prisonnier personnel du généralissime.

Néanmoins, tout en jurant qu'il n'a rien conclu, Tchiang tient sa promesse et, en septembre 1937, un accord est réalisé entre le P.C. et le Kouomintang. Les communistes conservent leurs bases et leurs troupes au sein de la République de Chine. Entre-temps, le 7 juillet 1937, l'incident du pont Marco-Polo, près de Pékin, au cours duquel un militaire japonais trouve la mort dans des circonstances obscures, a déclenché la guerre sino-japonaise, prélude à la seconde guerre mondiale.

C'est au cours de ce conflit de huit années que va se jouer le sort du régime nationaliste de Tchiang Kaï-chek. En 1936, Chou En-lai avait déclaré : *« La révolution chinoise arrivera probablement au pouvoir grâce au mouvement antijaponais ».* En effet, de quelques milliers d'hommes en 1937, les troupes communistes seront passées à plus d'un million en 1945.

Face aux armées japonaises lancées dans le *Blitzkrieg,* Tchiang Kaï-chek oppose des forces beaucoup plus nombreuses mais disparates, mal équipées et mal commandées et quelques divisions d'élite, auxquelles il faut ajouter environ soixante mille soldats communistes. Ces centaines de milliers d'hommes seront incapables d'endiguer le flot nippon, arrêté temporairement par Lin Piao en septembre 1937 et par le général Li Tsung-jen en avril 1938. Malgré une résistance acharnée, mais toujours mal coordonnée, les Chinois évacuent Changhaï, puis Nankin. Le gouvernement, réfugié à Wuhan, se transporte à Chungking, au cœur du pays. Entre-temps, pour retarder l'avance japonaise, Tchiang Kaï-chek a donné l'ordre de bombarder pulsieurs digues du fleuve Jaune ; plusieurs millions de paysans y perdront la vie.

Misère et corruption

Tandis que les Japonais contrôlent les côtes et toute la Chine « utile », que Wang Ching-wei dirige un gouvernement fantoche à Nankin, Tchiang Kaï-chek s'installe dans un attentisme défensif, engluant ses troupes dans une guerre de positions. Dès 1940, ses meilleures unités sont affectées au blocus des zones rouges, tandis que dans certaines régions proches du front, des officiers nationalistes ne dédaignent pas de donner un coup de main aux Japonais contre les communistes. Le repli de l'administration des régions occupées par les Nippons laisse la place libre aux guérillas de Mao Tse-toung.

La moitié du pays est à feu et à sang, la famine menace, les épidémies frappent çà et là, l'inflation est vertigineuse. Les soldats ont faim, les médicaments et les armes sont revendus par des officiers, qui gonflent leurs effectifs pour en empocher la solde. Lui-même honnête, Tchiang laisse son entourage pratiquer une corruption effrénée, placer les dollars de l'aide américaine dans des comptes privés aux Etats-Unis, utiliser le pont aérien pour importer du beurre, des meubles, ou le trousseau de la fille du premier ministre. Au même moment, Mme Tchiang continue à inciter la population à pratiquer les vertus traditionnelles d'honnêteté, de piété filiale dans le Mouvement de vie nouvelle. Ceux qui crachent dans les rues sont emprisonnés, mais ceux qui détournent les fonds publics ne sont pas inquiétés.

La police secrète, les « chemises bleues », font disparaître les mécontents, les « communistes ». Des intrigues se font et se défont, des généraux compétents perdent leur commandement parce qu'ils ont cessé de plaire. Le généralissime, qui a écrit dans *Les origines du drame chinois* : *« Si un*

PORTRAITS

M. YEN CHIA-KAN

Le spécialiste des transports

M. Yen Chia-kan, qui a prêté serment dimanche 6 avril comme président de la République de Chine (Taiwan), pour un mandat de huit ans, est âgé de soixante-neuf ans.

Le président Yen est né le 23 octobre 1905 dans la province de Kiangsu. A l'avènement de la République chinoise en 1911, il a été envoyé à l'école primaire, puis a obtenu un diplôme de chimie. Il a terminé ses études à l'université Saint-John de Changhaï, où ont été formés de nombreux responsables politiques chinois.

Après ses études supérieures, M. Yen a été nommé directeur des achats dans une compagnie ferroviaire puis, en 1938, un an après le début de la guerre sino-japonaise, responsable de la reconstruction de la province du Fukien. Un an plus tard, il est responsable financier de la province.

Après la guerre, M. Yen est envoyé à Taiwan, île redevenue chinoise après cinquante ans d'occupation japonaise, pour prendre la direction des communications dans l'île, et ensuite celle du département financier et de la Banque de Taiwan.

Lorsque les autorités du Kouomintang se replièrent sur Taiwan, il est nommé responsable des affaires financières de l'administration nationaliste. Ministre des affaires économiques en 1950, M. Yen est devenu ministre des finances, puis gouverneur de Taiwan en 1954. Premier ministre en 1963, il a été enfin élu vice-président en 1966 à la mort de M. Chen Cheng. Il a été réélu en 1972.

M. TCHIANG CHING-KUO

Un anticommuniste virulent

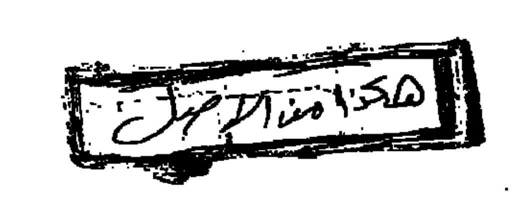
« Héritier politique » du maréchal, M. Tchiang Ching-kuo, actuel premier ministre de Taiwan, est le fils aîné de Tchiang Kaï-chek. Il est né le 18 mars 1910. On sait peu de chose de sa jeunesse. A dix-neuf ans, il était parti en Sibérie où il a travaillé comme mineur. Mais il est rapidement tombé malade en pelletant le charbon. Soigné sur place, il épouse son infirmière soviétique, qui prend alors le nom chinois de Tchiang Fang-liang.

Avant de rentrer dans son pays, il étudie à l'université Sun Yatsen de Moscou puis à l'Institut d'études militaires et politiques d'Union soviétique.

Son père lui confiera ensuite des postes de plus en plus importants, assuré qu'il est des sentiments anticommunistes du fils. Il fonde un mouvement de jeunesse avant d'occuper, à partir de 1939, de hautes fonctions administratives dans le Kiangsi. Il déclare aussi vouloir lutter contre la corruption et fait exécuter, en 1947 à Changhaï, des personnes coupables de se livrer au marché noir. Il est alors chef adjoint du contrôle économique.

Après la défaite des nationalistes sur le continent, M. Tchiang Ching-kuo devient, en 1950, responsable du département politique de l'armée avec le titre de général de corps d'armée. Il entre, en 1952, au comité central du Kouomintang est nommé ministre sans portefeuille en 1963, vice-ministre de la défense en 1964, vice-premier ministre en 1969 et premier ministre en mai 1972. Il est, dès lors, le vrai chef de Taiwan.

Il n'a apparemment pas que des amis dans l'île. Le 24 avril 1970, un groupe d'autonomistes taiwanais avait tenté de le tuer lors d'un de ses voyages à New-York. Mais son anticommunisme demeure sans partage. Il déclarait la semaine dernière : « La situation au Vietnam démontre une fois de plus qu'on ne peut faire confiance aux communistes. Pour le bloc communiste, des négociations de paix sont simplement un autre moyen de faire la guerre. »



TCHIANG KAI-CHEK

dirigeants alliés de la seconde guerre mondiale, et les peuples de toutes les races se souviendront de lui pour sa dignité et son attachement aux principes en lesquels il croyait. Sa disparition marque la fin d'une ère de l'histoire de la Chine. » L'ancien président Nixon, qui a fait parvenir ses condoléances à la veuve et au fils du maréchal, a déclaré qu'il avait été un « grand allié des Etats-Unis » à qui son rôle, pendant un demi-siècle sur la scène mondiale, donnait « une place parmi les géants de l'histoire de notre époque ».

Les spécialistes américains se montrent très prudents sur les conséquences de la disparition du généralissime. Celle-ci, estiment-ils, devrait faciliter le dialogue entre Pékin et Taipeh, mais d'importants problèmes restent encore à régler pour Washington : retrait des forces américaines encore basées à Taiwan, rupture sous une forme ou une autre du traité de défense mutuelle entre Formose et les Etats-Unis.

● A MOSCOU, l'agence Tass a annoncé sans commentaire la mort du président Tchiang Kaï-chek. En l'absence de réaction officielle, les milieux diplomatiques estiment que la disparition du maréchal, dans la mesure où elle peut contribuer à une amélioration des rapports entre Pékin et Washington, n'est pas de nature à être accueillie avec satisfaction dans la capitale soviétique.

● A HANOI, le premier ministre nord-vietnamien, M. Pham Van Dong, a déclaré en apprenant la nouvelle : « Il aurait dû mourir plus tôt », ajoutant : « Paix à son âme, bien que cette âme... »

de l'anticommunisme

homme a confiance en son chef, il doit lui obéir sans conditions, ne pas laisser le doute entrer en lui et ne pas prendre une attitude indifférente », se montrer à la fois indécis et buté ; il croit qu'il suffit de prendre une décision pour qu'elle se trouve immédiatement appliquée. Il déclare au général Stilwell, le principal conseiller militaire américain : « *Je dois rester éveillé la nuit pour penser aux bêtises que mes généraux peuvent faire. Puis je leur écris de ne pas faire ces choses-là. Mais ils sont si bêtes, qu'ils feront des tas de sottises si vous n'anticipez pas. Voilà le moyen de les commander.* » Et Stilwell d'ajouter : « *Il ne sait pas ce qui se passe. Il écrit des ordres par milliers (...) comme des flocons de neige.* »

Stilwell, décrit bien l'atmosphère de Chungking : « *Dîner avec Tchiang (...). Nourriture très simple, mais, oh ! quelle atmosphère. En présence du « très-haut », personne n'ose faire une remarque ou une suggestion.* »

Han Suyin, dont le premier mari était un officier de l'entourage de Tchiang, décrit, elle aussi, ce milieu : « *Tous étaient terrifiés par Tchiang, tous briguaient un avancement, tous faisaient parade d'un culte fétichiste et verbal à des préceptes vertueux, tout a fait étrangers à la pratique. Ils racontaient tous allègrement des histoires de corruption, de pots de vin, de népotisme et de chaos, puis faisaient exactement ce qu'ils déploraient chez les autres.* »

Quand le Japon capitule en août 1945, il n'a guère été battu en Chine. Mais, dans tout le Nord du pays, son pouvoir est miné par des guérillas, dont l'allégeance va au P.C.

Du triomphe à l'exil

En 1945, Tchiang Kaï-chek, avec Truman, Staline, Churchill et de Gaulle apparaît au monde, et à son pays, comme un des cinq grands vainqueurs de la seconde guerre mondiale. Son prestige n'a jamais été si grand ni sa puissance si forte. Il dispose du soutien des Etats-Unis, qui lui ont fourni des centaines de millions de dollars, ont équipé et entraîné ses armées. Rares sont ceux qui imaginent que le généralissime triomphant ne sera plus, quatre ans plus tard, qu'un exilé réfugié dans l'île de Taiwan. Pourtant, un diplomate américain, John S. Service avait écrit le 9 octobre 1944 : « *Si le gouvernement nationaliste déclenche une guerre civile, une victoire communiste sera inévitable.* » En effet, de profondes lézardes sont apparues dans l'édifice nationaliste, tandis que Mao se prépare, discrètement et efficacement, à un affrontement qu'il sait inéluctable.

Grâce aux Américains, Tchiang prend le contrôle des villes et des régions-clés du pays que tentaient de lui ravir les communistes ; ceux-ci devront se contenter des campagnes. L'aviation américaine a été mise à la disposition des troupes nationalistes, une cinquantaine de milliers de « marines » sont temporairement débarqués sur les côtes, des soldats japonais vaincus sont utilisés contre les « rouges ». Et le généralissime pense qu'il peut se permettre d'engager des négociations avec Mao. Elles auront lieu à Chungking d'août à octobre 1945. Les exigences de Tchiang, qui demande en fait à son « allié » depuis 1937 de se soumettre à son autorité, feront échouer ces conversations, et les tentatives de médiation américaines. Le général Marshall, envoyé spécial du président Truman, obtiendra bien par deux fois, en 1946, une trêve, mais sans lendemain.

Au début de 1947, Tchiang Kaï-chek, fort de l'appui militaire américain, lance une offensive généralisée contre les bastions communistes. Il a rejeté les suggestions plus prudentes de conseillers américains qui le pressaient à consolider ses positions au sud et au centre de la Chine avant de s'attaquer au nord, où les « rouges » sont les plus forts.

Mais tandis qu'il s'empare de Yenan, la capitale communiste, et que Mao joue au chat et à la souris au Chansi avec les nationalistes, ces derniers doivent déjà immobiliser plus de la moitié de leurs effectifs pour garder les villes et voies de communications. La situation se stabilise au bout de quelques mois. Et 1948 est l'année des grands désastres : Lin Piao conquiert la Mandchourie, Liu Po-cheng et ses troupes sont sur la rive nord du Yang-Tsé et Pékin capitule. L'équilibre des forces est rompu, les meilleures unités de Tchiang se sont débandées. En même temps, une situation économique catastrophique, une corruption sans précédent (toute l'aide américaine est réexportée ou revendue au marché noir et les dépôts chinois à l'étranger dépassent deux milliards de dollars), et une recrudescence de la répression, qui frappe même les représentants de la « troisième force », achèvent de ruiner le prestige de Tchiang.

Au début de 1949, Tchiang Kaï-chek quitte la présidence de la République, laissant la responsabilité des affaires au vice-président, le général Li Tsung-jen, qu'il déteste. Il prépare son repli sur Taiwan, tandis que sa femme tente une dernière fois d'obtenir un soutien massif des Américains. Les troupes d'élite, la marine, l'aviation et l'argent de la Banque de Chine sont transférés dans l'île. Tchiang y a préparé le terrain en 1947, par une répression sanglante qui fit plus de dix mille morts, élimina l'élite de l'île, et mit fin au rêve de démocratie des Taiwanais. Li Tsung-jen, désarmé, tente de négocier avec les communistes. Mais les temps ont changé et ces derniers, maintenant les plus forts, posent des conditions sévères. Devant le refus de Li Tsung-jen, la guerre reprend en avril. Neuf mois plus tard, les nationalistes sont totalement chassés du continent. Tchiang Kaï-chek a tout perdu.

Sur une petite île

Alors que les forces de Chine populaire se préparent à rattacher au territoire national la seule province qui leur échappe, le déclenchement de la guerre de Corée vient à point pour mettre entre les communistes et Tchiang Kaï-chek l'écran sauveur de la VIIe flotte. Elle restera près de vingt ans dans le détroit de Formose, assurant par là même la survie du généralissime et de son régime.

Tant que dure la guerre froide, Tchiang Kaï-chek, comme son ami Syngman Rhee en Corée du Sud, est assuré du soutien américain. Washington investit plusieurs milliards de dollars d'aide militaire et économique dans l'île, et l'économie de Taiwan va en profiter. La réforme agraire, que Tchiang avait toujours refusé d'envisager sur le continent, est enfin appliquée. L'industrie prospère, tournée essentiellement vers l'exportation. Les Etats-Unis et le Japon, puissance coloniale à Taiwan jusqu'en 1945, sont les deux principaux partenaires commerciaux de l'île. Avant-poste du « monde libre », Taiwan apparaît comme le modèle du succès capitaliste.

Mais Tchiang Kaï-chek n'a guère changé de méthodes de gouvernement. Avec l'appui de son fils Ching-kuo, qui a fait ses études en U.R.S.S., il modernise une armée qui comptera jusqu'à un million d'hommes, étend les ramifications d'une police omniprésente. La corruption est plus discrète, mais aussi répandue. Aucun budget n'est publié. Quant aux Taiwanais, à quoi bon leur demander leur avis ?

Malgré la reconnaissance de la Chine populaire par un certain nombre de pays au début des années 50, Tchiang est resté pendant quinze à vingt ans le représentant théorique de la Chine. L'établissement de relations diplomatiques entre Paris et Pékin a ouvert une brèche où se sont engouffrés, après la révolution culturelle, des dizaines de pays. En 1971, l'ONU a rétabli l'ordre des choses en donnant le siège de membre permanent du Conseil de sécurité à la Chine populaire. Muré dans son orgueil, Tchiang Kaï-chek, qui avait déjà refusé les propositions de M. Chou En-lai de rejoindre avec les honneurs la mère patrie, a préféré alors se retirer de l'Organisation internationale avant le vote. Le « coup de grâce » lui a été porté lorsque M. Kissinger s'est rendu à Pékin, préparant le « voyage historique » de M. Nixon en Chine en février 1972. Aujourd'hui, à l'exception des Etats-Unis (mais pour combien de temps, car Washington et Pékin ont échangé des ambassadeurs, même s'ils n'en ont pas encore le titre), Taiwan ne maintient plus de représentations que dans des pays de moindre importance.

L'espoir de reconquérir le continent, raison de vivre du régime et de son chef, n'était qu'un rêve irréalisable, et Tchiang avait dû accepter de ne plus lancer d'offensive en territoire « ennemi » sans l'accord de Washington. Celui qui déclarait sans rire que le but du communisme est « *l'élimination de la nature humaine et le développement de la nature animale* », qui, au plus fort du conflit sino-soviétique, continuait d'affirmer que les dirigeants de Pékin n'étaient que des pantins manipulés par le Kremlin, qui voulait restaurer un néo-confucianisme, est mort sans avoir compris que le monde dans lequel il vivait n'était plus celui de sa jeunesse.

PATRICE DE BEER.

PÉKIN : un événement attendu et souhaité

Pékin. – Annoncée dimanche soir par l'agence Chine nouvelle, la mort de Tchiang Kaï-chek fait, lundi matin 7 avril, l'objet d'une information en bas de la quatrième page du « Quotidien du peuple ».

Le texte en est aussi âpre que bref : « Le chef de file des réactionnaires du Kouomintang, ennemi commun du peuple chinois, est mort de maladie à Taiwan (...). Ses deux mains sont pleines du sang du peuple révolutionnaire de Chine. Mais son régime sanguinaire n'a pu empêcher en définitive la roue de l'histoire de tourner... »

Le journal conclut en affirmant que le peuple de Taiwan, « qui a une glorieuse tradition patriotique, doit mener plus avant le combat pour la libération de Taiwan et l'unification de la patrie. Ceux qui gardent la patrie au cœur dans les rangs de l'armée et de l'administration de la clique de Tchiang doivent avoir une vue plus claire de la situation et apporter eux aussi activement leur contribution à cette tâche. Le peuple chinois libérera certainement Taiwan. »

De notre correspondant

« *Savez-vous que Tchiang Kaï-chek est mort ?* » A la question plusieurs fois posée dimanche matin, une réaction toujours semblable : le visage s'éclaire d'un large sourire surpris. « *C'est vrai ? Ah bon ! Et quand ça ?* » Satisfaction évidente, affichée et goguenarde... L'événement était attendu et souhaité. Ce n'est pas ici qu'on pleurera le chef de la « dynastie Tchiang » et si les drapeaux sont en berne sur Tien An Men, c'est pour honorer la mémoire du maréchal Tong Pi-wu, fondateur du parti, mort le 2 avril. Le chef du Kouomintang n'a droit, lui, selon l'expression brutale et consacrée, qu'aux « *poubelles de l'histoire* ».

Le décès, si l'on ose dire, tombe à point pour Pékin, à un moment où l'on s'attaque au règlement du problème de Taiwan, à quelques mois avant la venue du président Ford. Il ne peut en effet que faciliter la réunification en rendant la situation plus fluide chez les nationalistes, en semant chez eux l'incertitude et en retirant à l'alliance du Kouomintang et de l'Amérique son personnage symbolique, qui rappelait les temps de Truman et de Roosevelt. Tchiang Kaï-chek ne pouvait être remplacé par Washington comme Synghman Rhee à Séoul, tué comme Ngo Dinh Diem à Saigon, écarté comme Lon Nol à Phnom-Penh. Ses successeurs, pense-t-on, seront beaucoup plus maniables.

Le « bandit Tchiang »

Le régime de Taiwan, jusqu'à présent, s'est figé dans la fiction : il était le pouvoir légitime, il avait tous les droit sur le continent. Sa force, il la tirait de cet immobilisme absolu et suspicieux et de l'adhésion à cette fiction des gouvernements américains successifs. La mort de Tchiang ruine ce fragile édifice. Aucun dirigeant de Taipeh ne pourra désormais défendre la thèse de la légitimité sans attirer des rires qu'on refrénait naguère devant le vieux Tchiang. Celui-ci, du moins, avait comme les bolcheviks de l'époque héroïque, il avait assumé l'héritage spirituel de Sun Yat-sen et il avait unifié le pays en 1928. Aucun de ses successeurs à Taiwan ne peut prétendre à ces mérites. La personnalité la plus proche de Sun Yatsen, nul ne peut maintenant le contester, c'est son épouse Song Ching-ling, et elle vit en République populaire.

L'attitude des dirigeants communistes a quelque peu évolué à l'égard de Tchiang au cours des dernières années. Pour des raisons tactiques assez claires, le gouvernement pratiqua en 1971 une politique de la main tendue. Pékin espérait que l'annonce de la venue du président Nixon pousserait le Kuomintang à prendre contact et à négocier ce qui était encore négociable. M. Chou En-lai loua même le généralissime pour son obstination patriotique et son rejet de la thèse des deux Chines. Il évoqua les temps lointains du front uni. En février 1973 encore, MM. Liao Cheng-chih, fils d'un collaborateur de Sun Yat-sen, et Fu Tso-yi, ancien commandant de la garnison de Pékin sous le commandement de Tchiang, lancèrent des appels aux Taiwanais pour l'ouverture de pourparlers ; apparemment, Tchiang aurait pu faire figure d'interlocuteur.

Le mutisme de Taipeh provoqua un retournement d'attitude peu après. La campagne pi Lin pi Kong (critique de Lin Piao et de Confucius) de 1974 rompit tous les ponts : Confucius, révéré comme le sage des sages à Taiwan, était traité ici de réactionnaire, d'incapable et d'assassin ; la dynastie des Tchiang — Tchiang Kaï-chek et Tchiang Ching-kuo était comparée à la dynastie des Lin — Lin Piao et son fils Lin Li-guo, le comploteur. Depuis, les choses n'ont fait qu'empirer : le « *bandit Tchiang* » fut pris à partie maintes fois dans la presse. En même temps, Pékin faisait savoir qu'il n'attendait plus rien des deux Tchiang et qu'il fallait envisager l'hypothèse d'une « *réunification non pacifique* » de la patrie.

La radio de Taiwan, qui, dimanche, semblait un peu prise au dépourvu par l'événement et n'avait su improviser ni commentaire ni nouveau programme, a longuement relaté lundi les circonstances et les principes de la succession. On chercherait vainement dans l'allocution prononcée par le nouveau président, M. Yen Chia-kan, un élément nouveau. « *Le peuple du continent attend impatiemment sa libération...* » Et il faut mener à bien « *cette tâche sacrée qu'est l'extermination du communisme* ».

A Taipeh, les diplomates ont commencé à présenter leurs condoléances. L'ambassadeur américain, M. Unger, a réaffirmé que son pays maintiendrait des relations étroites avec le régime, respecterait les traités et les engagements contractés envers un vieil allié. La courte liste des autres diplomates en poste à Taiwan illustre la faiblesse du régime sur le plan international : y figuraient lundi matin Costa-Rica, la Corée du Sud, la République Dominicaine, Panama, la République Centrafricaine, le Vietnam du Sud, les Philippines, le Guatemala, la Jordanie, l'Arabie Saoudite, la Thaïlande, la Colombie, le Cambodge et l'Afrique du Sud. Il y a quatre ans, Taiwan avait des relations diplomatiques avec une cinquantaine de pays...

ALAIN BOUC.

TOKYO : le « lobby taiwanais » affaibli.

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Les milieux officiels japonais estiment que la mort de Tchiang Kaï-chek ne provoquera dans l'immédiat aucun changement dans la politique intérieure ou extérieure de Taiwan.

La longue maladie du vieux président a préparé l'opinion et amorti le choc causé par son décès. Elle a permis en même temps à son fils, M. Tchiang Ching-kuo, de s'établir solidement comme son successeur. Il n'y aura, prévoit-on, aucune lutte pour le pouvoir.

A plus long terme, cependant, les Japonais pensent que la position de Taiwan va se trouver peu à peu modifiée. Il sera plus facile aux Etats-Unis, notamment, de faire avancer la normalisation de leurs relations avec la Chine populaire. L'agence Kyodo, dans une dépêche de Washington, spécule sur la possibilité d'un compromis entre le fils de Tchiang Kaï-chek et la Chine populaire, compromis que beaucoup d'experts américains croient possible.

Au Japon, les partisans de Taiwan — le « lobby taiwanais » — jusqu'ici assez puissants pour gêner fortement la politique officielle de rapprochement avec la Chine populaire, voient leur position affaiblie. En effet, les ménagements que Tokyo avait encore pour Taiwan procédaient pour une bonne part de considérations sentimentales, qui s'adressaient à Tchiang Kaï-chek personnellement.

Les Japonais estiment qu'ils avaient envers celui-ci une obligation de reconnaissance : ils n'ont jamais oublié que ce vieil ennemi, au lendemain même de leur défaite, leur avait pardonné tous leurs crimes, avait libéré tous les prisonniers japonais et renoncé à toutes réparations ou indemnités de guerre. Une fois Tchiang parti, le gouvernement aura les coudées plus franches pour continuer sa politique de bonnes relations avec Pékin.

M. Eisaku Sato, ancien premier ministre, assistera aux obsèques à Taipeh. Il y sera le représentant — le fait est significatif — du parti libéral-démocrate, parti gouvernemental, mais non pas du gouvernement japonais, qui ne reconnaît plus Taiwan.

ROBERT GUILLAIN.

LE « TESTAMENT » DU MARÉCHAL

« La tâche de reconquête du continent progresse chaque jour »

Le gouvernement de Taipeh a rendu public, dimanche, le texte du « testament » de Tchiang Kaï-chek, qui a été dicté le 29 mars. Voici ce document :

« *Depuis que je suis entré à l'école, j'ai suivi l'idéal révolutionnaire du docteur Sun Yat-sen. Pas un seul instant je ne me suis écarté de la foi chrétienne et de l'idéal du docteur Sun. Il ne s'est pas écoulé un seul jour sans que je me dévoue au combat pour éliminer les obstacles pour la réalisation des trois principes du peuple (1) dans le but de construire une nation démocratique et constitutionnelle.*

» *Au cours des deux dernières décennies, ce bastion de liberté n'a cessé de devenir plus puissant et a continuellement mené une guerre politique contre les forces communistes perverses sur le continent.*

» *Alors que la tâche sacrée d'extermination du communisme et de reconquête du continent progresse actuellement chaque jour, le moral et la foi de mon peuple et de mes camarades ne devraient en aucune circonstance être ébranlés même si ma vie arrivait à son terme.*

» *Je souhaite que vous restiez unis comme un seul homme, que vous souteniez la direction du parti et le gouvernement et que vous suiviez les trois Principes du peuple comme nous avons suivi le docteur Sun et que vous fasiez de la reconquête du continent notre idéal commun.*

» *Alors mon esprit sera toujours présent parmi vous. Toute ma vie a été consacrée à la réalisation des trois Principes du peuple, à la reconquête du continent, à la renaissance de notre héritage culturel et à la démocratie.*

» *Cela aussi devrait être dans son essence le devoir et la détermination partagés par tout le peuple chinois et les forces armées chinoises, chez nous et chez les Chinois de l'étranger, dans leur marche vers la réalisation des objectifs révolutionnaires.*

» *J'espère que vous persévérerez face à l'adversité et redoublerez d'efforts pour assumer sans faiblesse les responsabilités de la révolution nationale.*

» *Soyez appliqués, soyez courageux, ne relâchez pas votre vigilance et soyez prêts à toute éventualité.* » — (A.P., Reuter.)

(1) Les trois Principes du peuple — la démocratie, le nationalisme, le bonheur — sont les fondements de la doctrine du Kouomintang définie par Sun.

LES FORCES ARMÉES DE TAIWAN

Pour une population de seize millions d'habitants, la République de Chine (Taiwan) dispose de forces armées actives, dont les effectifs atteignent un peu moins d'un demi-million d'hommes ainsi répartis :

ARMEE DE TERRE : 375 000 hommes, dont douze divisions d'infanterie, deux divisions blindées, deux brigades aéroportées, deux divisions de « marines » et trois unités de missiles antiaériens ; 60 000 hommes sont basés dans l'île de Quemoy et 20 000 dans celle de Matsu.

AVIATION : 80 000 hommes, plus de deux cents appareils de combat.

MARINE : 35 000 hommes, une centaine de bâtiments, dont une cinquantaine d'engins de débarquement.

Les réserves des forces armées sont évaluées à environ un million d'hommes. S'y ajoute une milice de 175 000 hommes.

★ Source : « The Military Balance, 1974-1975 », Institut international d'études stratégiques, Londres.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● HUIT PERSONNES ONT ETE ASSASSINEES pour des raisons politiques durant le week-end. Six cadavres criblés de balles ont été retrouvés à proximité de l'aérodrome de Buenos-Aires le dimanche 6 avril. Il s'agit, vraisemblablement, de victimes de l'Alliance anti-communiste argentine (A.A.A.). D'autre part, un caporal de police et un dirigeant syndical de l'Union des ouvriers de la métallurgie ont été tués, apparemment par des guérilleros d'extrême gauche, près de la capitale argentine. — (A.F.P., Reuter.)

Cameroun

● LE PRESIDENT AHMADOU AHIDJO, qui préside aux destinées du Cameroun depuis dix-sept ans, a été réélu à une majorité massive, le samedi 5 avril, pour un quatrième mandat.

Irlande du Nord

● DIX MORTS ET QUATRE-VINGTS BLESSES, tel est le bilan des attentats commis à Belfast en cette fin de semaine.

Pérou

● L'ETAT D'URGENCE A ETE PROLONGE, pour la deuxième fois depuis les émeutes du 5 février pour une durée d'un mois. — (A.F.P.)

Portugal

● LE FRERE ET LE NEVEU DU GENERAL SPINOLA ont quitté le fort de Caxias, près de Lisbonne, où ils étaient détenus depuis le coup d'Etat manqué du 11 mars. On ignore toutefois s'il s'agit d'une libération définitive. — (A.F.P.)

Tchad

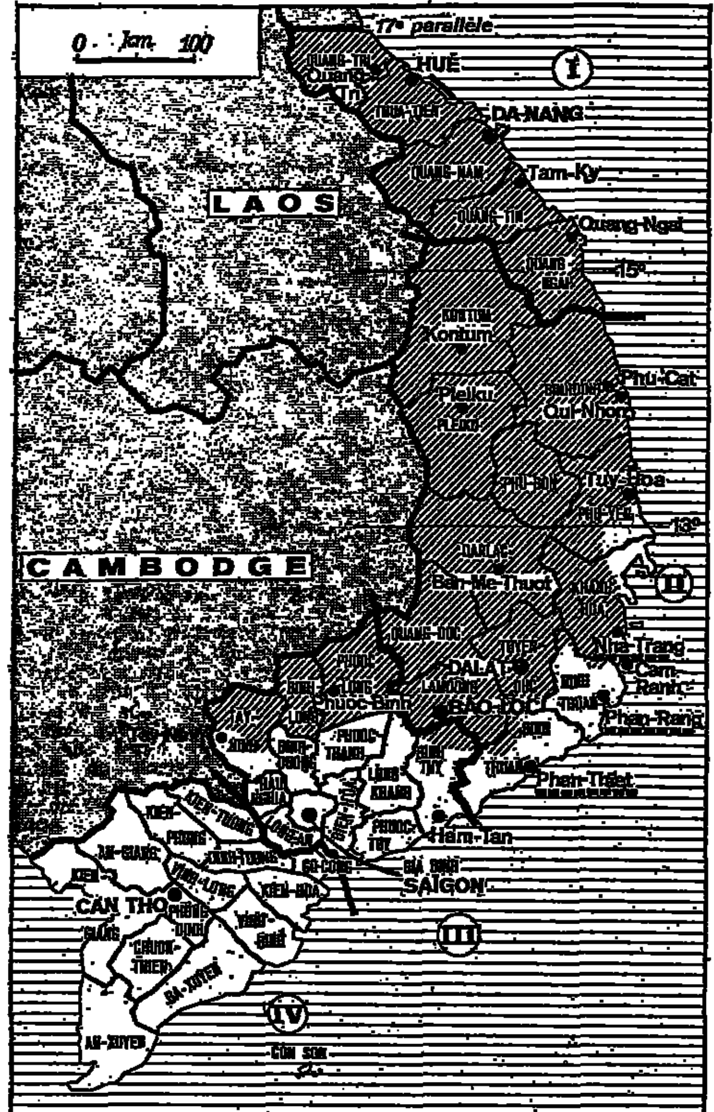
● M. TOMBALBAYE, chef de l'Etat tchadien, a accusé, samedi 5 avril, à la radio, l'armée tchadienne d'être « *un Etat dans l'Etat* » et de se comporter fréquemment comme une armée d'occupation. « *Nos populations*, a-t-il dit, *se plaignent amèrement des brimades, des vols, des exactions dont elles sont victimes du fait dont elles sont victimes du fait de notre armée* ». Stigmatisant ce « *désolant spectacle d'inefficacité et de mauvais esprit* », le président tchadien a déclaré qu'un « *changement radical* » allait s'engager « *par le haut* ».

La situation au Vietnam du Sud

LA GUERRE

Les révolutionnaires attaquent au canon des objectifs proches de la capitale

Pour la première fois depuis le début de l'année, l'artillerie du G.R.P. a bombardé, lundi 7 avril, à l'aube, les faubourgs de Saigon. Les artilleurs vietcongs ont tiré, depuis des villages au sud de la capitale, une soixantaine d'obus de 75 millimètres, ainsi que des roquettes et des obus de mortier, atteignant la raffinerie de la ville de Nha-Bé, sur la rivière du même nom, à 15 kilomètres au sud de Saigon. Deux oléoducs ont



été détruits et six personnes blessées, a indiqué le porte-parole du haut-commandement. Tôt dans la matinée, l'aviation a bombardé les batteries et les troupes qui se sont infiltrées dans la zone.

Dimanche, des accrochages se sont produits à 5 kilomètres au nord-ouest de Saigon, dans les faubourgs de Tan-Binh : deux soldats ont été tués et sept autres portés disparus, a annoncé le haut-commandement, qui n'a pas précisé les pertes de l'adversaire. Dans la nuit de dimanche à lundi, le Vietcong a attaqué un convoi militaire sur la route n° 1, à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de la capitale.

Le porte-parole n'a, en revanche, pas confirmé les informations selon lesquelles les troupes gouvernementales avaient repris la ville de Nha-Trang, à 330 kilomètres de la capitale, tombée la semaine dernière. Il a déclaré qu'il n'avait reçu aucune confirmation d'une quelconque activité militaire dans cette ville côtière.

Le port de Cam-Ranh, situé plus au sud sur la côte, à 300 kilomètres de Saigon, ne se trouve pas sous l'entier contrôle du gouvernement de Saigon, mais l'évacuation des civils par bateaux se poursuit, a ajouté le porte-parole, qui a précisé que des navires de la marine sud-vietnamienne et des bâtiments civils étrangers étaient encore à quai.

Les forces gouvernementales, a, d'autre part, déclaré le porte-parole, contrôlent toujours les villes de Phan-Rang et Phan-Thiet, seules villes de la deuxième région militaire encore aux mains des forces saigonnaises. Depuis trois jours, des renforts y sont envoyés, afin de repousser une éventuelle attaque vietcong, a ajouté le porte-parole.

L'agence du G.R.P. indique de son côté que les révolutionnaires contrôlent totalement Cam-Ranh, qui a été enlevé le 4 avril à 17 heures. Le G.R.P. déclare aussi administrer toute la province de Tuyen-Duc, dont la capitale est Dalat : la province a été « *libérée* » vendredi.

De nombreux incidents sont, en outre, signalés dans le Delta. Le G.R.P., semble-t-il, immobilise les forces adverses par une série de harcèlements, qui ont notamment touché l'aéroport de Can-Tho. Dans cette dernière ville, le tribunal militaire vient de condamner, à des peines de travaux forcés, MM. Le Trung Tuan et Tran Hun Bau, deux dirigeants de la secte Hoa-Hao, arrêtés en janvier, à la suite d'affrontements entre des éléments des milices de leur secte et des forces de l'ordre saigonnaises.

Un certain nombre d'étrangers quittent le Vietnam. Un avion transporte, lundi vers Hongkong, ceux des Britanniques qui désirent partir. Le gouvernement français n'envisage, quant à lui, aucune nouvelle évacuation de ses ressortissants. On apprend, aussi, que le Père (français) Joseph Currien, dont on était sans nouvelles, est sain et sauf, sur les Hauts-Plateaux : il a célébré la messe de Pâques dans une paroisse contrôlée par le G.R.P. — *(A.F.P., Reuter.)*

Nul ne croit plus, à Saigon, que M. Thieu puisse être l'interlocuteur capable de négocier avec l'adversaire

De notre envoyé spécial

Saigon. — « *Colonel de l'armée américaine désire rencontrer jeune femme séduisante et raffinée en vue mariage et vie à Paris. La candidate devra avoir quelques notions de français et d'anglais.* » « *Quelles femmes désirent correspondre avec des Européens jeunes et sérieux en vue mariage ?* » Ces annonces, suivies, l'une d'une adresse aux Etats-Unis, l'autre d'un numéro de boîte postale en Suisse, et parues dans le *Saigon Post* de lundi 5 avril, ne resteront pas sans réponse. Epouser un étranger et adopter sa nationalité est le moyen le plus sûr de quitter le Vietnam du Sud, puisque le gouvernement refuse de délivrer des passeports à ses ressortissants. Des célibataires européens vivant à Saigon sont l'objet de propositions d'un montant astronomique pour se prêter à un mariage blanc. Toujours dans le *Saigon Post*, une miss Kim fait de la publicité pour son officine, spécialisée dans les démarches administratives pour l'obtention des passeports et visas.

Dans une ville qui offre encore l'apparence d'un calme relatif, on n'en finit pas de découvrir avec effarement toutes les combines de la classe possédante pour éviter d'avoir à rendre des comptes. Certains paniquent, tels ces officiers qui ont pris la fuite, avec leur famille et des passagers fortunés, à bord d'un avion militaire qui s'est posé à Singapour, où ses occupants ont été refoulés.

Quelques militaires et hauts fonctionnaires, auxquels il faut reconnaître une grande qualité d'âme, essaient de maintenir un semblant d'administration dans un pays en débandade. Chacun s'interroge sur ce que va faire l'adversaire, sans douter que la suite des événements dépende exclusivement de son choix. Les communistes sont aux portes de la capitale, d'où l'on entend, la nuit, les explosions des roquettes qui tombent sur la base aérienne de Bien-Hoa, à quelques kilomètres de là. Plus maniables que les pièces d'artillerie des divisions nord-vietnamiennes installées à l'arrière, les lance-roquettes sont utilisés par les hommes du G.R.P. qui encerclent Saigon dans la clandestinité.

Avec leur court champ d'action et leur faible « tonnage », les bombardiers sud-vietnamiens n'ont pas le terrible pouvoir destructeur des B-52 américains, mais ils assurent encore la maîtrise du ciel au-dessus de la capitale. Si les communistes veulent prendre Saigon, ils devront les détruire ou rendre inutilisables leurs terrains d'envol.

Les départs d'étrangers

Mais il suffit aux révolutionnaires d'asphyxier le réduit saigonnais en prenant le contrôle des routes qui y conduisent. Le seul espoir de ceux qui gardent la tête froide est que l'adversaire se contentera d'utiliser ce moyen de pression pour obtenir la formation d'un gouvernement avec lequel il pourrait discuter. Personne ne croit plus que le président Thieu puisse se poser encore en interlocuteur valable. Le nouveau premier ministre désigné par le chef de l'Etat cherche en vain des candidats pour entrer dans son cabinet.

Le Vietnam du Sud n'est plus viable dans les proportions auxquelles il a été réduit. Parmi les réfugiés, il y a des paysans qui, selon leurs propres déclarations, ont fui par crainte de nouveaux bombardements sur les zones passées sous contrôle communiste ; mais il y a surtout des fonctionnaires et leurs familles. Ce n'est pas sur les rizières du Delta qu'ils trouveront du travail. Saigon ne vivra-t-il plus que de riz ? Les régions qui ravitaillaient la capitale en primeurs sont, en effet, toutes perdues.

« *Les Américains ne feront pas pour Saigon le pont aérien qu'ils ont fait pour Berlin*, nous dit un avocat. *Passé l'engouement, finalement d'assez mauvais goût, pour l'adoption des orphelins, ils nous laisseront avec nos problèmes. Comment peut-on affirmer sa confiance en l'avenir comme l'a fait le général Weyand et conseiller en même temps aux familles des diplomates de faire leurs valises ?* »

L'inquiétude des Vietnamiens est attisée par le départ des étrangers. Les directeurs des journaux, qui publient des placards d'Air France et d'U.T.A. annonçant des vols supplémentaires sur Paris, se rendent-ils compte de l'effet provoqué sur le lecteur ?

Environ douze mille personnes ont encore la nationalité française au Vietnam du Sud : une majorité de métis, des émigrés venus de Pondichéry, et quelque mille cinq cents métropolitains. Dimanche, au restaurant Valinco, dont le propriétaire est Corse, on buvait paisiblement l'anisette sous un portrait de Bonaparte, sans rien changer aux habitudes, mais chacun sent que « *la fin du monde* » est proche. Certains Français, qui affirment leur intention de rester sur place, même au risque de tout perdre, ont une ultime consolation : ils assistent à la faillite de la politique américaine. Les griefs contre ceux qui installèrent Diem au pouvoir ne révèlent pas toujours une vision planétaire des événements, mais dans l'émotion des instants qui précèdent la tombée du rideau ils ont tout le poids du vécu.

Signe de la fin des temps, le patron de l'Hôtel Continental où les journalistes se sont succédé pendant trente années de guerre, a quitté définitivement Saigon dimanche. Mais au restaurant du célèbre établissement on sert encore des bouteilles qui portent cette étiquette : « *Domaine de la Trappe. Henri Borgeaud, propriétaire à Staouéli, près Alger...* »

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

AVANT LE PROCHAIN DISCOURS DE M. FORD AU CONGRÈS

MM. Kissinger et Schlesinger ne cachent pas leur pessimisme sur l'avenir du régime de Saigon

Les responsables américains, MM. Kissinger et Schlesinger en tête, sont pessimistes quant au sort du régime de Saigon, ainsi que le rapporte ci-dessous Henri Pierre. M. Ford précisera ses vues jeudi devant le Congrès. Une intervention directe américaine paraît en tout cas difficile à envisager. Certes, le général Brown, chef d'état-major adjoint américain, en visite à Djakarta, a déclaré lundi qu'une intervention « est envisagée », mais il a ajouté : « Il y a aux Etats-Unis un grand nombre de personnes qui ne seraient pas d'accord avec une intervention. (...) Nous avons une loi interdisant l'emploi de la force militaire sans une approbation du Congrès, et tout particulièrement en ce qui concerne une reprise de l'action au Vietnam et au Cambodge. »

A Saigon, le discours prononcé vendredi par M. Thieu n'a entraîné que des réactions négatives ou déçues. Au Vietnam du Nord — où ont eu lieu dimanche les élections législatives, — le journal « Nhan Dan » parle du « charlatanisme » de M. Thieu. Quant au G.R.P., il va bientôt établir des relations diplomatiques avec le Zaïre. Mme Binh, ministre des affaires étrangères du gouvernement révolutionnaire, vient de séjourner à Kinshasa puis à Brazzaville, avant de partir pour Dar-Es-Salaam.

De notre correspondant

Washington. — Rentrés de vacances, le président Ford et le Congrès vont tenter au cours des prochains jours d'arrêter en commun la position définitive des Etats-Unis à l'égard du Vietnam. Semaine décisive puisque, après une série de « réunions à trois » à Palm-Springs (Californie) entre le président Ford, M. Kissinger et le général Weyand, chef d'état-major de l'armée et envoyé spécial du président, le chef de l'exécutif communiquera ses décisions jeudi 10 avril dans le discours qu'il doit adresser aux deux Chambres réunies. Auparavant, les options envisagées seront étudiées plus en détail par les services et soumis au conseil national de sécurité. Il est vraisemblable que le Congrès attendra maintenant le discours présidentiel avant de conclure ses débats sur le programme d'assistance militaire au Cambodge et au Vietnam, actuellement bloqué au Capitole.

Pour le Cambodge, la commission sénatoriale des affaires étrangères a simplement approuvé de justesse un compromis réduisant de 222 millions à 82 500 000 dollars les crédits d'assistance, mais en fixant, malgré l'opposition présidentielle, le terme définitif de ce programme au 30 juin. Mais, tant au sujet du Vietnam que du Cambodge, le Congrès, mécontent des attaques à peine voilées du président le rendant responsables des échecs militaires, n'est pas d'humeur à accéder aux demandes de la Maison Blanche. La déroute des forces de Saigon et la perte de près de 1 milliard de dollars d'arment et d'équipement américains ne peuvent qu'avoir renforcé l'opposition du Congrès à la prolongation de toute aide militaire. En revanche, sur le terrain de l'assistance « humanitaire », le Congrès paraît disposé à approuver tous les crédits nécessaires à l'évacuation et au transfert des réfugiés.

En fait, la Maison Blanche, comme le Capitole, semble vouloir mettre fin aux accusations et aux récriminations réciproques. Le sénateur Mansfield, chef de la majorité démocrate, a déclaré que le moment d'une révision « *bipartite* » de la politique étrangère américaine était venu et qu'il était temps d'arriver à une « *compréhension mutuelle* ».

« *Nous entrons dans une nouvelle ère*, a-t-il dit, *et la politique que nous avons suivie depuis la fin de la guerre n'est pas nécessairement la meilleure aujourd'hui...* » Tout en rejetant le retour à l'isolationnisme et à la conception de la « forteresse américaine », il a ajouté : « *Nous n'avons ni les ressources ni les effectifs pour mener la même politique qu'autrefois.* »

Le rapport du général Weyand

A dire vrai, le rapprochement du Congrès et de la Maison Blanche est précipité par l'évolution de la situation militaire. Des dirigeants, à commencer par M. Kissinger et le secrétaire à la défense, M. Schlesinger, qui, la semaine passé, affichait encore un optimisme relatif, sont maintenant franchement pessimistes. Leurs propos révèlent la résignation devant la défaite complète et l'élimination, à plus ou moins brève échéance, du régime de Saigon, rendues inévitables par le refus du Congrès, soutenu par l'opinion publique, d'autoriser une action militaire américaine. Aussi bien, une nouvelle intervention militaire au Vietnam ne figure pas sur la liste des options discutées par le président Ford et ses collaborateurs. Malgré certains propos tenue à Djakarta par le général Brown, il n'est pas question d'envoyer des troupes ni même de reprendre les raids des B 52 comme, à en croire les déclarations de M. Schlesinger, les dirigeants de Saigon l'auraient suggéré.

Dans ce contexte, on conçoit que le rapport Weyand soit pessimiste, « *réaliste* », selon l'expression de M. Schlesinger. Certes, le secrétaire de la défense a dit que si le gouvernement de Saigon arrivait à redresser le moral, à mobiliser la volonté des troupes sud-vietnamiennes, le gouvernement américain devrait lui envoyer les armes nécessaires. Il y va, selon lui, de l'honneur national, de la crédibilité des Etats-Unis (un peu plus tard il déclara que la défaite au Vietnam n'affecterait pas nécessairement cette crédibilité), qui auront ainsi fait la preuve qu'ils avaient accordé une « *chance raisonnable* » de survie au Vietnam du Sud.

M. Schlesinger a évoqué l'engagement que les Etats-Unis auraient pris envers le Vietnam au moment des accords de Paris. Il resta vague et prudent sur ce terrain, avouant son ignorance sur les circonstances et le contenu de cet engagement et soulignant qu'il était essentiellement d'ordre moral. En vas de violation des accords, les Etats-Unis auraient indiqué aux Sud-Vietnamiens qu'ils ne resteraient pas passifs, tout au moins sur le terrain de l'aide militaire et économique.

L'affaire n'est pas claire et déjà le sénateur Jackson veut demander des explications à M. Kissinger, suspect d'avoir pris des engagements importants à l'insu du Congrès. En tout état de cause, M. Schlesinger a ajouté qu'il doutait de la capacité des Sud-Vietnamiens de résister à long terme sans une aide militaire américaine massive.

Priorité à l'action humanitaire

Dans sa conférence de presse tenue samedi en Californie, M. Kissinger avait été encore plus pessimiste. Parlant au passé, évoquant la « *désintégration* », la « *panique* » des troupes de Saigon, il a donné clairement l'impression de considérer la guerre comme définitivement perdue, quelles que soient les décisions du président Ford. La situation peut être stabilisée, a-t-il dit, mais pour combien de temps ? Beaucoup dépendra du niveau de l'attaque. Pour M. Kissinger, la controverse entre l'exécutif et le législatif n'a maintenant plus de raison d'être. « *La chose importante*, a-t-il dit, *étant données les difficiles décisions que nous avons à prendre, est de faire preuve de dignité sans ajouter à l'amertume et à la violence des débats antérieurs.* »

Sur le plan diplomatique, le secrétaire d'Etat a indiqué que le gouvernement américain avait demandé aux signataires des accords de Paris de faire pression sur les Nord-Vietnamiens pur qu'ils cessent leurs « *scandaleuses violations* » de ces accords. Quant à la déclaration d'intention du gouvernement français, le secrétaire d'Etat a déclaré qu'il n'avait pas eu le temps de l'étudier de près, mais qu'il envisageait favorablement une telle initiative.

Sur la question des responsabilités du gouvernement de Saigon, M. Kissinger, auquel M. Schlesinger a fait écho, a jugé préférable d'adoucir publiquement les critiques amères dont le chef du gouvernement vietnamien est l'objet, au sein de l'administration. Sa décision stratégique de retrait était correcte, a dit en substance le secrétaire d'Etat, mais l'exécution a souffert d'un manque de préparation et de connaissance du système logistique.

Apparemment, pour M. Kissinger, l'effort essentiel doit maintenant se concentrer en priorité sur l'assistance humanitaire afin d'atténuer les souffrances des réfugiés et de sauver ceux dont la vie est menacée. Ainsi les préoccupations essentielles, tant à la Maison Blanche qu'au Congrès, ne concernent plus tellement le présent que l'avenir. Plutôt que de revenir sur le passé on cherche surtout à limiter les pertes, à sauver l'honneur par une action de sauvetage des vies humaines et tendant à éviter du mieux possible un bain de sang... Les options ainsi offertes à l'examen « *attentif et inspiré par la prière* », selon la formule de M. Kissinger, se réduisent ainsi de jour en jour...

HENRI PIERRE.

L'ÉVACUATION DES Ire ET IIe RÉGIONS MILITAIRES

Les ordres et les contrordres présidentiels ont accéléré la débandade des troupes

Souffrant de troubles nerveux à la suite de la chute des zones qu'ils commandaient, les généraux Pham Van Phu, ancien chef de la IIe région militaire, et Ngo Quang Truong, ancien chef de la Ire région, sont hospitalisés à Saigon. Leur état aurait empiré après l'annonce, vendredi, par le président Thieu, que les officiers « défaitistes » seraient punis.

Une enquête est en cours au sujet des récentes défaites. Elle ne contribuera sans doute pas à effacer le malaise de l'armée. Samedi soir, la police militaire a dû décrocher une banderole qui venait de faire son apparition au quartier général des parachutistes, tout proche de Saigon, et qui demandait que le président Thieu donne sa démission et que soit mis en liberté le général Du Duoc Dong, un ancien commandant des parachutistes nommé en novembre chef de la IIIe région militaire et limogé en février. La rumeur de l'arrestation de l'officier avait circulé samedi.

Un certain nombre d'informations commencent à filtrer sur la manière dont a pris naissance la débandade de l'armée saigonnaise. *Time*, citant des experts du Pentagone, écrit que l'opération de dégagement des Hauts-Plateaux s'est faite sans aucune préparation. « *Thieu a donné à ses officiers six heures de préavis avant la retraite et même pas le temps d'alimenter en carburant les véhicules* », écrit l'hebdomadaire américain. Deux seulement des adjoints du président étaient au courant. L'évacuation de Hué s'est faite dans des conditions encore plus invraisemblables : « *Thieu a d'abord donné l'ordre de la retraite et a ordonné de défendre Da-Nang. Puis il a donné un contrordre. Il fallait tenir Hué. Puis il a changé de nouveau d'avis et a dit aux troupes de se retirer.* »

C'est le 14 mars que M. Thieu s'était rendu à Cam-Ranh pour donner ses instructions concernant les Hauts-Plateaux au général Phu. Il lui dit que l'armée ne maintiendrait ses positions que dans les secteurs où elle pouvait être ravitaillée en toute sécurité par voie terrestre et maritime ; partout ailleurs, elle devait se regrouper et se replier. Les services américains eurent connaissance du plan, qu'ils jugeaient cohérent. La décision présidentielle, déjà envisagée l'été dernier, fut précipitée par la perte de Ban-Me-Thuot, le 10 mars. Il apparut alors que l'aviation présentait un état de délabrement certain : un seul des hélicoptères géants qui devaient partir de Pleiku pour dépêcher des troupes à Ban-Me-Thuot pouvait s'envoler. Le 13, M. Thieu convoquait les commandants des régions militaires, qui firent des rapports pessimistes. M. Thieu en conclut qu'il fallait « décrocher » des Hauts-Plateaux, d'où sa décision du 14.

Le 15, le général Phu donnait à Pleiku l'ordre de repli. Ce fut aussitôt la débandade générale de l'armée et, par voie de conséquence, le départ de nombreux civils. Cette retraite entraîna aussitôt la débâcle du front septentrional. C'est ainsi que des divisions entières ont totalement disparu. — *(A.F.P.)*

A Paris

LES COMPOSANTES DE LA TROISIÈME FORCE CONSTITUENT UN COMITÉ COMMUN

Plusieurs personnalités et dirigeants de mouvements sud-vietnamiens se réclamant de la troisième force ont formé, samedi 5 avril à Paris, un Comité à l'étranger des forces politiques de la troisième composante du Vietnam du Sud.

Le comité exécutif de ce Mouvement est notamment formé par MM. Nguyen Van Cong, président du Mouvement des catholiques au service de la nation, Tran Hai Hac, vice-président de l'Association des Vietnamiens bouddhistes d'outre-mer, Ho Thong Minh, ancien ministre, président du Comité de liaison des forces cen-

Le comité exécutif de ce moutristes du Vietnam du Sud, Cao Huy Thuan, représentant pour l'Europe des forces de réconciliation nationale, le colonel Tran Dinh Lan, président des Forces libres du Vietnam et Co, président du Front populaire vietnamien de lutte pour la paix (dont le secrétare général est Mme Ngo Ba Thanh), M. Nguyen Long, président du Mouvement national d'autodétermination et Nguyen Huu Chau, ancien ministre. Le Comité élira ultérieurement son président.

EN INDOCHINE

Le sort des réfugiés et des enfants

DES PRÉCISIONS OFFICIELLES SUR LES CONDITIONS D'ADOPTION EN FRANCE

Le ministère des affaires étrangères a donné, lundi 7 avril, les indications suivantes sur les possibilités et les conditions d'adoption d'orphelins vietnamiens :

« 1) Les enfants pour lesquels la procédure d'adoption régulière a été conduite à son terme, aussi bien en France que sur place, devraient arriver en France par des vols réguliers. Aucun vol spécial n'apparaît nécessaire. Les parents adoptifs seront prévenus par les associations concernées ;

» 2) Aucune dérogation n'est accordée par les autorités vietnamiennes à la procédure régulière d'adoption. Il n'est pas, actuellement, envisagé d'acheminer en France des enfants qui n'auraient pas été régulièrement adoptés ;

» 3) Les personnes qui souhaitent participer à l'élan de générosité en faveur des enfants du Vietnam peuvent utilement prendre part à l'effort entrepris en faveur de ces enfants en envoyant leur contribution en espèces ou en nature aux associations bénévoles qui se sont déjà engagées dans cette voie, et dont le gouvernement français soutient l'action en organisant l'acheminement des secours sur place ;

» 4) En ce qui concerne certaines informations parues dans la presse, le ministère des affaires étrangères fait savoir qu'il ne peut recevoir aucune demande d'adoption d'enfant vietnamien. Ces demandes doivent être adressées aux associations compétentes. »

Refusant d'être envoyés dans une île

DES RÉFUGIÉS ONT DÉROUTÉ UN BATEAU AMÉRICAIN

Saigon (*A.F.P.*). — Des réfugiés se sont mutinés à bord d'un cargo américain et ont forcé le capitaine à changer de route pour les débarquer à Vung-Tau, l'ancien cap Saint-Jacques (à une centaine de kilomètres au sud-est de Saigon), apprend-on de source américaine.

L'incident a éclaté quand le bruit s'est répandu, parmi les quelque trois mille personnes — parmi lesquelles des soldats armés — qui étaient à bord du *Pioneer*, que le bâtiment faisait route vers l'île de Phu-Quoc, au large des côtes cambodgiennes, dans le golfe de Thaïlande, et non vers la région saigonnaise.

Au début de la semaine dernière, les autorités saigonnaises avaient décidé de dérouter les bateaux de réfugiés vers Phu-Quoc et vers l'île de Con-Son (l'ancien Poulo-Condor) pour éviter que l'arrivée de réfugiés et de soldats non encadrés ne soit l'occasion de désordres, de pillages et de début de panique dans la région de Saigon.

Sous la menace des armes, les réfugiés ont forcé le capitaine qui les avait pris en charge à Cam-Ranh (400 kilomètres au nord-est de Saigon) à mettre le cap sur Vung-Tau où ils ont été débarqués et ont gagné le rivage à l'aide de petites embarcations.

Une demi-douzaine de cargos américains effectuent depuis une semaine des navettes le long des côtes du centre et du sud du Vietnam pour y convoyer des réfugiés civils et militaires. Les autorités américaines ont fait placer au cours des dernières quarante-huit heures, à bord de chacun de ces bâtiments, une compagnie de « marines » chargée d'y faire régner l'ordre. Mais le *Pioneer*, dérouté, n'avait pas encore reçu son contingent de « marines » lorsqu'il quitta Cam-Ranh.

[Selon l'agence U.P.I., les autorités de Phu-Quoc filtrent les réfugiés, et les personnes soupçonnées d'être favorables au G.R.P. sont fusillées. L'île a reçu 11 000 réfugiés; 30 000 autres sont attendus. L'agence A.P. indique qu'un autre bâtiment, le *Greenville-Victory*, a été détourné.]

Paris estime que le problème doit être réglé par les autorités en place au Sud

Un avion français va transporter des secours au G.R.P.

Un Boeing-707 d'Air France quittera Paris mercredi 9 avril pour Vientiane avec 15 tonnes de secours destinés à la population administrée par le G.R.P., a indiqué samedi soir une source autorisée à Paris, selon laquelle l'aide doit parvenir aux deux camps. La cargaison sera débarquée dans la capitale laotienne et, ensuite, acheminée vraisemblablement vers Da-Nang ou Hué, par des DC-3 de la mission militaire française au Laos. Le G.R.P. est prêt à accueillir tout appareil français porteur de secours. L'opération est organisée en coordination avec l'opération Fraternité-Vietnam S.O.S. lancée par la communauté vitenamienne de Paris. Les dons relativement importants et constituant des paquets volumineux doivent être adressés entre lundi et mardi jusqu'à 18 h. 30 au 49, rue de la Fédération, Paris-15e. Les dons de moindre importance peuvent être adressés aux organisations s'occupant des secours au Sud.

La même source autorisée indique que la France est très sensible à la tragédie qui frappe les enfants vietnamiens mais précise qu'il n'y a pas eu et n'y aura vraisemblablement pas d'arrivée massive d'enfants en France. On estime à Paris, en accord avec les autorités locales au Sud, que ce problème doit être réglé de la façon la plus satisfaisante possible par les autorités au Sud avec l'assistance internationale et que, en accord avec ces mêmes autorités, rien ne doit être fait qui puisse priver le Sud de ses enfants à l'insu des responsables locaux ou sans leur accord explicite (1).

Paris veut visiblement éviter au maximum l'exploitation politique qui est faite de la question des orphelins et des réfugiés en général aux Etats-Unis et dans certains milieux. A ce sujet, des opposants au président Thieu ont publié dimanche la photocopie d'un document émanant des autorités de Saigon et qui établit clairement que l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Martin, a joué à fond la carte de l'évacuation des réfugiés à des fins de propagande. Il s'agit d'une lettre envoyée le 2 avril par M. Phang Quang Dan, vice-premier ministre, à M. Khiem, qui était alors premier ministre.

L'exploitation politique

Dans la lettre rendue publique dimanche, le vice-premier ministre écrivait notamment : « *Le départ d'un très grand nombre d'orphelins va provoquer une profonde émotion dans le monde et particulièrement aux Etats-Unis, et sera favorable au Vietnam du Sud. L'ambassadeur des Etats-Unis m'apportera son aide pour être sûr qu'ils quitteront le pays en très grand nombre. L'ambassadeur insiste sur le fait que, ajouté à l'évacuation de centaine de milliers de victimes de guerre, le départ des orphelins nous aidera à nous concilier favorablement l'opinion publique américaine. Quand ces enfants arriveront aux Etats-Unis, la presse, la télévision et la radio en rendront compte, ce qui aura une grande influence.* »

D'autre part, l'opposition rejette sur les Américains la responsabilité de la catastrophe du Galaxy, qui a coûté la vie à de nombreux enfants. Le manifeste de l'opposition est notamment signé par M. Tran Ngoc Lieng, avocat, représentant l'Organisation populaire pour l'application de l'accord de Paris, le dirigeant bouddhiste Hien Phap et Mme Ngo Ba Thanh, du Mouvement des femmes pour le droit de vivre. D'autre part, les responsables des orphelinats de Phan-Rang, Lam-Dong et Bien-Hoa reprochent aux Américains d'utiliser les enfants comme un moyen de pression sur le Congrès et demandent à l'ONU et aux organisations charitables de mettre un terme à l'évacuation des victimes de la guerre. Lundi, le gouvernement de Saigon a finalement décidé de ne plus donner de visas de sortie pour les orphelins.

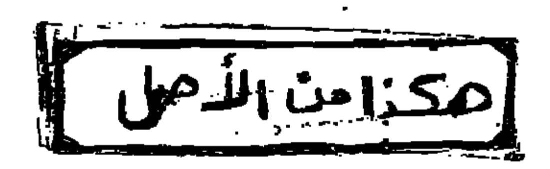
La question des réfugiés provoque d'autres réactions à l'étranger. Paul VI a demandé, dimanche, aux croyants de soutenir « *les institutions et les initiatives d'assistance opérant là où la souffrance implore l'aide de la charité et de la solidarité* ». A Washington, le sénateur Williams va proposer au Congrès l'ouverture de 25 millions de dollars de crédit pour venir en aide aux enfants déplacés, ce crédit devant être inscrit au budget de l'année fiscale commençant en juillet.

Le président Ford a annoncé, samedi, qu'un navire de transport américain, le *Durham*, avait pénétré dans les eaux territoriales vietnamiennes le 3 avril, pour évacuer des réfugiés de Nhat-Rang. Il a le même jour assisté personnellement, à San-Francisco, à l'arrivée d'un avion transportant des enfants. Une véritable frénésie d'adoption de petits Vietnamiens se développe d'ailleurs aux Etats-Unis. En revanche, le gouvernement canadien indique qu'Ottawa ne se permettra plus d'enlever leur nationalité à des enfants sans l'accord du gouvernement actuel ou futur de Saigon, a indiqué le ministre de l'immigration. A Stockholm, d'autre part, une manifestation a eu lieu dimanche devant l'ambassade des Etats-Unis, pour protester contre le « rapt » d'enfants par les Américains.

Le G.R.P. et Hanoï protestent vigoureusement contre l'évacuation de citoyens vietnamiens. Il s'agit d'« *évacuations forcées* », écit le *Nhan Dan* de Hanoï, évacuations ordonnées par le président Thieu, avec l'aide de M. Ford, qui tente d'« *engager l'ONU et beaucoup d'autres nations dans le monde dans cette tâche* ». Le G.R.P. parle d'un « *crime horrible* » destiné à « *semer la division et la haine au sein du peuple vietnamien* ».

● A LONDRES, un avion affrété par le *Daily Mail* a débarqué dimanche 6 avril une centaine d'enfants vietnamiens. Cette affaire a déclenché une polémique, le journal conservateur étant accusé de songer avant tout à sa propre publicité. Un député travailliste, M. Litterick, a parlé d'une « *opération de propagande* ». — *(Corresp.)*

(1) Cependant, selon le corresnombreux enfants qui se trouvaient pondant de l'A.F.P. à Saigon, de à bord du Galaxy accidenté avaient été adoptés par des familles française.



LA GUERRE

LA SITUATION

L'étau se resserre autour de Phnom-Penh

L'étau se resserre autour de Phnom-Penh. La population a été appelée à se replier dans le périmètre de défense de la capitale. Selon des observateurs militaires à Phnom-Penh, cités par l'agence Reuter, les Khmers rouges pourraient lancer une attaque d'envergure contre la ville. Les troupes républicaines se sont repliées, dimanche 6 avril, de 5 kilomètres sur la route nationale 4, à l'ouest de Phnom-Penh. Elles ont résisté, d'autre part, à de très vives attaques des révolutionnaires, à 6 kilomètres seulement, au nord-ouest des pistes d'atterrissage de l'aéroport de Pochentong, où se poursuivait cependant, lundi matin, le pont aérien américain. Les révolutionnaires installeraient des pièces d'artillerie de 105 mm, prises aux forces gouvernementales, dans les emplacements stratégiques autour de l'aéroport. Samedi, les Khmers rouges avaient lancé la première offensive de grande ampleur sur le front sud, à 14 kilomètres de la capitale, faisant peser une menace directe sur la ville.

Le gouvernement républicain a ordonné aux commandants en chef de toutes les provinces de prélever leurs meilleures troupes d'intervention, pour qu'elles viennent renforcer la défense de Phnom-Penh. Les dernières missions diplomatiques encore en poste réduisent leur personnel. L'ambassade du Japon a fermé ses portes, l'ambassade des Etats-Unis va évacuer, dans les prochains jours, les trois quarts de ses membres. Toutes les organisations américaines de charité ont renvoyé leurs employés contractuels, et la Croix-Rouge internationale a « replié » sur Bangkok le personnel européen qui n'est pas indispensable.

Aux diverses mesures prises pour renforcer les défenses de Phnom-Penh s'ajoute la nomination d'un secrétaire d'Etat à la défense, le général de brigade Thay Sichim, qui est sénateur. La création de ce secrétariat entre dans le cadre de l'élargissement des pouvoirs du premier vice-premier ministre et ministre de la défense nationale, le général Sak Sutsakhan.

● A BANGKOK, où il faisait escale dimanche avant de gagner Phnom-Penh lundi, le premier ministre républicain, M. Long Boret, qui avait accompagné le maréchal Lon Nol en Indonésie, a déclaré : « *L'autre côté ne remportera pas de victoire militaire. J'en suis convaincu, et le seul moyen de mettre fin à la souffrance du peuple khmer est un moyen politique.* » « *Nous sommes prêts à tous les sacrifices pour restaurer la paix* », a-t-il ajouté. « *Si l'autre côté continue de refuser la négociation, il sera responsable de la prolongation de la guerre ; nous résisterons ; nous ne céderons pas* », a dit encore M. Boret, qui juge l'aide américaine « *vitale pour la survie* » du régime de Phnom-Penh.

Le maréchal Lon Nol, qui se rendrait le 10 avril aux Etats-Unis, a eu, samedi, un entretien d'une heure avec le président Suharto. Celui-ci se serait engagé à rechercher une solution pacifique au conflit cambodgien par l'intermédiaire de l'association des nations du Sud-Est asiatique (A.S.E.A.N.).

● A PEKIN, toutefois, le prince Sihanouk a vivement critiqué, dimanche, l'Indonésie. « *Je déclare solennellement*, a-t-il affirmé, *que nous n'accordons ni à Suharto, ni à l'Indonésie, ni à l'A.S.E.A.N., ni à quelque étranger que ce soit, le droit de s'occuper du problème cambodgien, lequel relève de notre seule compétence et souveraineté.* » Le prince a accusé M. Malik, ministre des affaires étrangères indonésien, d'avoir « *menti et calomnié* » en déclarant que les Khmers rouges avaient entrepris des démarches en vue d'arriver à une solution pacifique.

LES DÉCLARATIONS DU REMPLAÇANT DU MARÉCHAL LON NOL

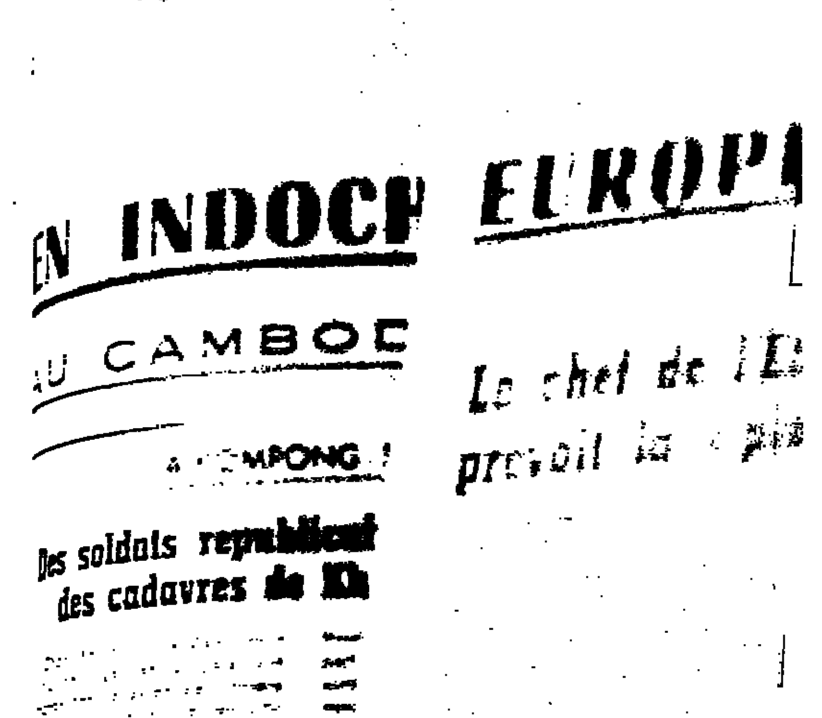
(Suite de la première page.)

On ne peut me reprocher de vivre comme je vis. Je suis humain. Je ne suis pas un criminel de guerre.»

Interrogé sur la « *réddition conditionnelle* » à laquelle ont fait le mois dernier allusion des milieux américains, le général Saukham Khoy dit :

« *Je ne suis qu'un chef de l'Etat intérimaire, ce n'est pas à moi de décider seul. Mais, si la majorité du peuple le voulait, on ne pourrait pas l'empêcher.* » Il semble approuver, d'autre part, l'idée qui circule ici d'un « *18 mars à l'envers* » (allusion au coup d'Etat qui chassa le prince Sihanouk en 1970) qui verrait le Parlement rétablir la monarchie et rappeler le prince Sihanouk au pouvoir. Enfin, il souhaite être l'homme de paix. « *Je suis prêt à me retirer quand reviendra la paix. Je n'ai aucune ambition politique. Je me retirerai très simplement à Sisophon. C'est mon pays. J'ai ma rizière et une petite maison en bois. Mes parents étaient paysans.* »

P. de B.





EN INDOCHINE

AU CAMBODGE

A KOMPONG-SEILA

Des soldats républicains mangeaient des cadavres de Khmers rouges

Chbar-Ampou. — « *Dans mon bataillon tous les soldats ont mangé des cadavres de Khmers rouges : moi, la troupe, les officiers, toutes les familles, hommes, femmes et enfants, nous avons mangé des Khmers rouges* », nous dit le capitaine, dont l'unité est installée dans une petite pagode à 1 kilomètre au sud-est de Phnom-Penh. Il ajoute : « *Aujourd'hui, il n'y a plus de cadavres de Khmers rouges. Je mange du riz.* »

Une femme de militaire intervient dans la conversation pour préciser : « *Nous avions faim. Nous avons mangé tout ce que nous pouvions trouver : herbe, bananiers, souris, lézards, oiseaux, insectes. Il ne restait même plus un rat. Quand nous avons capturé des cadavres de Khmers rouges, nous les avons mangés. C'était par faim, mais aussi par colère car nous avions beaucoup de pertes.* » Un autre soldat reprend : « *Un jour, nous avons tué un oiseau, mais il est tombé chez les rouges. Nous avons lancé une petite opération pour le reprendre. Quand nous l'avons trouvé, il avait déjà été plumé. Au retour, les rouges nous avaient coupé la route et il a fallu se frayer un chemin à la grenade.* »

Les soldats qui parlent ainsi sont ceux de la garnison de Kompong-Seila, qui a subi un siège de huit mois et qui, aujourd'hui, a évacué la bourgade pour venir renforcer les troupes défendant la capitale.

Mal ravitaillés, peu ou pas payés pendant le siège, ils ont subi de lourdes pertes. Selon le capitaine, sur les quatre cent quatre-vingt-huit hommes de son bataillon, cent vingt ont été tués et seuls trois soldats n'ont pas été blessés.

Les pertes ont été remplacées par tout ce que l'on pouvait trouver : c'est ainsi que la plupart des soldats de cette unité sont des gamins, parfois d'une douzaine d'années. Certains ont des cheveux longs et un visage poupin qui les font ressembler à des filles. Rien ne semble indiquer qu'ils ont goûté à la chair humaine. Et pourtant, en dépit des affirmations du capitaine selon lesquelles ils avaient repris des habitudes alimentaires normales, samedi ces soldats, mal encadrés, mal payés, éméchés, se sont livrés, à l'heure du déjeuner, à un macabre festin : ils ont fait frire et ont dévoré le cœur, le foie les poumons, les biceps et les mollets du comptable chargé de leur distribuer leur solde. Celui-ci avait refusé de les payer avant qu'ils partent pour le front. Puis, au cours d'une discussion animée il avait tué à coups de revolver un lieutenant et blessé quatre soldats. Les militaires, furieux, l'ont abattu et l'ont mangé, par colère. Le lendemain, ils recevaient leurs soldes en beaux billets tous neufs. Le cadavre mutilé a traîné quelques heures au bord du chemin la figure recouverte du krama, foulard khmer, avant de disparaître.

De tels incidents se sont déjà produits au cours de cette guerre, mais c'est la première fois que l'on en signale aux portes mêmes de Phnom-Penh, où l'état-major devrait être à même de surveiller les soldats et d'assurer la discipline. Il est évident que toutes les unités républicaines ne se trouvent pas dans le même état de délabrement physique et moral que les anciens de Kompong-Seila. Mais il suffirait qu'un groupe de militaires devienne incontrôlable, pour semer panique et désordre dans la capitale, comme cela s'est produit récemment au Vietnam du Sud. Et alors tout pourrait arriver. — P. de B.

AFRIQUE

Maroc

M. Sauvagnargues prépare à Rabat la visite de M. Giscard d'Estaing

De notre correspondant

Rabat. — Après une escale touristique à Marrakech, M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, est reçu à Rabat, ce lundi 7 avril, par le roi Hassan II, et doit s'entretenir avec le docteur Hamed Laraki, son collègue marocain, dont il est l'invité. Il regagnera Paris mardi. Les conversations portent, principalement, sur la préparation de la visite du président Giscard d'Estaing, prévue pour le mois prochain.

La situation de la région, bouleversée par l'échec de M. Kissinger, l'assassinat du roi Fayçal et les initiatives du président Sadate, est également le thème de ces échanges de vues. Le roi Hassan II a joué, l'année dernière, un rôle essentiel en présidant le « *sommet* » arabe et entretient des liens actifs avec Damas, Le Caire, Ryad et Amman, comme avec l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) Le roi est également l'un des chefs d'Etat les plus attentifs au dialogue euro-arabe.

Les Marocains sont soucieux de conclure le nouvel accord d'association avec la Communauté économique européenne, qui aurait dû entrer en vigueur, voilà plus d'un an, et, qui vient de buter sur la question des agrumes.

Comme l'a dit, d'autre part, M. Sauvagnargues, lors d'une visite à Rabat l'année dernière, Paris est en mesure de « *faire passer un message à Madrid* ».

Les dirigeants français connaissent particulièrement bien le dossier du Sahara espagnol, territoire dont le souverain chérifien revendique la souveraineté. On sait gré ici à la France d'avoir, selon les vœux des Marocains, demandé à l'ONU que le litige soit soumis à la Cour de justice de La Haye.

Sur le plan bilatéral, la charge d'indemniser les anciens colons, dont les terres ont été reprises en 1973, a été transférée à la France. Les prêts français aux projets de développement ont atteint, en 1974, un niveau privilégié par rapport aux autres pays du tiers-monde. Il y a une dizaine de jours, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, apportait à Rabat des apaisements au sujet de la main-d'œuvre marocaine en France et prenait des engagements qui doivent être concrétisés. Seul, reste pendant le contentieux domanial, concernant quelque deux mille logements édifiés avant l'indépendance, dont les deux parties souhaitent que le règlement soit accéléré avant le voyage officiel de M. Giscard d'Estaing.

Seront enfin discutés la question du renouvellement des contrats de travail des Français résidant au Maroc, celle du transfert de leurs biens au moment de leur départ définitif et le problème du régime fiscal et social dont ils bénéficient.

LOUIS GRAVIER.

PROCHE-ORIENT

DÈS L'OUVERTURE DU CANAL DE SUEZ

Le président Sadate se déclare prêt à autoriser le transit de marchandises « non stratégiques » destinées à Israël

Dans une interview publiée dimanche 6 avril par l'hebdomadaire américain *Time*, le président Sadate déclare qu'il est prêt à autoriser le transit par le canal de Suez de marchandises « *non stratégiques* » à destination d'Israël, lorsque la voie d'eau internationale sera ouverte à la navigation en juin prochain. Le chef de l'Etat égyptien a toutefois précisé que cette autorisation dépendrait de l'« *attitude d'Israël* ». Il a ajouté que les navires battant pavillon israélien ne seront pas autorisés à transiter par le canal, en vertu des stipulations du traité de Constantinople de 1888, selon lequel un pays en état de guerre avec l'Egypte n'a pas le droit d'utiliser la voie d'eau.

Le président égyptien a déclaré également qu'il envisageait une éventuelle prolongation du mandat des forces des Nations unies dans le Sinaï au-delà des trois mois déjà proposés « *si on fait avancer le processus de paix à la vitesse requise* ». Evoquant la conférence de Genève, le président Sadate a souligné qu'en invitant d'autres pays à y participer, notamment la France et la Grande-Bretagne, il cherchait à mettre fin à une situation « *dans laquelle on ne peut pas progresser, les Soviétiques paraissant appuyer les Arabes, et les Américains Israël* ».

« *La conférence de Genève*, a-t-il dit, *devrait surtout se préoccuper des questions de sécurité mutuelle. J'ai plus besoin de garanties qu'Israël et je suis prêt à les accepter de toute instance qui pourrait nous les fournir, que ce soit les deux super-puissances, les Quatre Grands ou bien les cinq membres permanents du Conseil de sécurité* (y compris la Chine communiste). *Nous pourrions discuter du stationnement d'un contingent des Nations unies des deux côtés de la frontière, et je suis prêt à accepter certaines zones démilitarisées à condition qu'il y ait réciprocité.* »

En conclusion, le président égyptien a déclaré : « *Nous ne demandons pas à l'Amérique d'abandonner Israël. Mais une question doit être clarifiée : les Américains protègent-ils Israël à l'intérieur de ses frontières de juin 1967 ou bien veulent-ils étendre également cette protection aux territoires arabes conquis à l'issue de la guerre de six jours ?* »

Les milieux politiques israéliens s'efforcent, pour leur part, de minimiser les informations au sujet d'une « *très vive pression* » exercée par Washington sur Israël. On précise notamment dans ces milieux qu'il est faux que M. Shimon Pérès ait demandé à se rendre aux Etats-Unis pour discuter de la fourniture d'armes « *à la suite de l'échec de la mission Kissinger* ».

Selon *Haaretz*, M. Max Fisher, président du conseil d'administration de l'Agence juive, seule personnalité juive qui ait rencontré le président Ford et M. Kissinger après l'échec de la mission de ce dernier, a informé les dirigeants israéliens que le secrétaire d'Etat s'attendait à « *une initiative israélienne qui permettrait la reprise des négociations avec l'Egypte avant la réunion de la conférence de Genève* ».

M. Kissinger aurait soutenu devant un petit groupe de personnalités juives, dont l'écrivain Elie Wiesel et le professeur Hans Morgenthau, que « *le moins favorable des accords* » qu'il a proposés « *aurait été meilleur pour Israël que Genève* ». — *(A.F.P., A.P.)*



EUROPE

Portugal

Le chef de l'État sera élu au suffrage indirect prévoit la « plate-forme d'entente » du M.F.A.

L'assemblée plénière du Mouvement des forces armées (M.F.A.) se réunit ce lundi 7 avril pour examiner, entre autres questions, les réponses écrites données par les partis politiques au projet constitutionnel des militaires, qualifié de « *plate-forme d'entente* » entre les partis et le M.F.A. Ce projet codifie, en fait, les rapports qui devraient s'instaurer entre le gouvernement et le Conseil de la révolution pendant une période transitoire de trois à cinq ans. Il ne laisse aucun doute sur la volonté des hommes du M.F.A. de contrôler étroitement et de superviser le « *processus révolutionnaire* » afin de construire un « *socialisme à la portugaise* ».

Si le texte soumis la semaine dernière est adopté tel quel, le chef de l'Etat sera élu par un collège électoral composé des membres de l'Assemblée législative (dont l'élection est prévue en octobre prochain), et des deux cent quarante officiers, sous-officiers et soldats de la nouvelle assemblée plénière du M.F.A. (cent vingt pour l'armée de terre, soixante pour la marine et soixante pour l'aviation). Ces délégués siégeant à l'assemblée du M.F.A., seront dorénavant choisis par les commissions de coordination des conseils des trois armes.

Le candidat à la présidence de la République devra avoir la

De notre envoyé spécial

« *confiance du M.F.A.* ». C'est le chef de l'Etat qui nommera le premier ministre, « *après consultation du Conseil de la révolution* », et les portefeuilles de la défense, de l'intérieur et des affaires économiques, seront confiés à des militaires. Les autres membres du gouvernement seront choisis en fonction « *de l'importance relative des différents partis politiques* ». Le Conseil de la révolution définira les « *grandes lignes* » de la politique étrangère et intérieure, et il aura également la possibilité de ratifier les lois adoptées par l'Assemblée législative. Si les députés présentent, au cours du même mois, deux motions de défiance, le gouvernement sera remanié, mais le premier ministre, dépendant directement du chef de l'Etat, pourra conserver ses fonctions. Dans l'hypothèse, qualifiée dans le projet d' « *impasse politique* », le Conseil de la révolution aura la latitude de dissoudre l'Assemblée législative.

Le projet constitutionnel soumis aux partis précise également les rapports entre le Conseil de la révolution et l'assemblée plénière du M.F.A. Le Conseil a manifestement le souci de ne pas être débordé par la base militaire. L'effervescence, en effet, n'est pas négligeable dans certaines casernes. L'opération de « *démocratisation des forces armées* », lancée et appliquée par le M.F.A. lui-même, devait fatalement provoquer des perturbations. Les manifestations d'indiscipline, sans être encore inquiétantes, sont suivies avec beaucoup d'attention par le Conseil de la révolution. Avant d'être suspendu, puis dissous, le M.R.P.P. (Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat, maoïste) avait inscrit treize soldats sur ses listes de candidats aux élections du 25 avril. Plusieurs militaires ont été arrêtés la semaine dernière à Porto, au cours de manifestations organisées par des partis marxistes-léninistes.

Dans leurs contre-propositions, le Centre démocratique et social (C.D.S.), le parti populaire démocratique (P.P.D.), le parti socialiste (P.S.) et même le parti communiste (P.C.P.) ont exprimé des réserves plus ou moins sérieuses au plan du M.F.A. Le fait que le P.C.P., favorable à une « *alliance sans réserves du peuple et du M.F.A.* », ait également éprouvé la nécessité de présenter des observations, montre assez que tous les partis politiques apprécient et jugent à leur vraie valeur les avantages et les risques du nouveau rapport de forces établi depuis le 11 mars.

Mais c'est le P.S. qui paraît le plus résolu à obtenir des modifications substantielles du projet du M.F.A. Le parti socialiste de M. Mario Soares, qui vient de remporter des succès spectaculaires au cours d'élections syndicales dans des secteurs (métallurgie, presse, employés de banque) où le P.C. s'était solidement implanté depuis le 25 avril, ne pense pas seulement au prochain scrutin : il joue aussi sa cohésion interne.

MARCEL NIEDERGANG.

Turquie

AVANT LE DÉBAT D'INVESTITURE

M. Demirel reprend plusieurs réformes proposées par M. Ecevit

De notre correspondant

Ankara. — M. Demirel a promis dimanche 6 avril « *une nouvelle ère* » de stabilité et de progrès au pays, et affirmé sa volonté de « *lutter contre le communisme et toutes les menées subversives menaçant l'unité nationale et l'ordre républicain* ». Le premier ministre turc présentait au Parlement le programme du gouvernement quadripartite qu'il a formé le 31 mars dernier.

En politique étrangère, c'est la continuité : Etat fédéral bi-régional à Chypre ; partage du plateau continental égéen à délimiter entre Ankara et Athènes « *équitablement par voie de négociation* » ; opposition énergique à l'extension à 12 milles des eaux territoriales grecques en mer Egée ainsi qu'à la remilitarisation des îles proches des côtes turques telles que Rhodes, Kos, Chios et Lesbos ; refus de la prétention d'Athènes de contrôler tout l'espace aérien égéen.

Tout en demeurant convaincue de la nécessité de l'alliance atlantique, la Turquie, affirme le programme gouvernemental, développera et diversifiera ses relations aussi bien avec l'Occident qu'avec les pays arabes et ceux du tiers-monde. Quant à l'avenir de ses relations avec les Etats-Unis, la Turquie serait amenée à réexaminer ses accords de défense avec Washington si l'embargo sur les fournitures militaires frappant Ankara n'était pas levé « *dans un délai raisonnable* ». De toute façon, le pays va faire tout son possible pour créer une puissante industrie nationale d'armement.

Estimant que les récents accords des Neuf avec les pays tiers ont sensiblement réduit les avantages que la Turquie avait retirés de son association avec le Marché commun, Ankara s'efforcera d'obtenir un meilleur traitement, tout en défendant les droits de ses ressortissants travaillant à l'étranger.

Sur le plan intérieur, M. Demirel reprend, en bon tacticien, plusieurs réformes qui figuraient déjà dans le programme de son grand rival, M. Ecevit : droit de vote pour les travailleurs à l'étranger, vote à dix-huit ans, développement des régions de l'Est, généralisation de l'assurance-maladie, instauration de l'assurance-chômage. A l'adresse des masses paysannes, il promet la diminution du prix des engrais chimiques, capital pour les agriculteurs, même au risque de provoquer un déficit de l'industrie des fabrications d'engrais. La culture du pavot restera autorisée sous contrôle gouvernemental.

En outre, M. Demirel, soucieux de rendre confiance aux milieux d'affaires, s'engage à assurer la stabilité de la livre turque et à mener en même temps une politique active du crédit.

La présentation du programme du Front nationaliste n'a guère suscité d'intérêt dans l'opinion. L'attention se porte depuis quelques jours sur le « *marché aux députés* », ouvert au Parlement après le départ du parti démocratique de neuf élus. Un de ces transfuges ainsi qu'un représentant du Parti du salut national (P.S.N.) — tous deux originaires des régions de l'Est — ont opté pour le parti républicain du peuple, tandis que le parti de M. Ecevit perdait à son tour un de ses mandats au profit du Parti de la justice de M. Demirel. Au total, le P.R.P. a désormais 188 élus, alors que le P.J. compte 150 sièges à l'Assemblée nationale, le Parti du salut national 49, le Parti de l'action nationale (PAN) 3, le parti démocratique 31, le Parti de l'union de la Turquie 1.

Le parti républicain de la confiance (P.R.C.), qui avait douze élus n'en a plus que onze, car M. Sançar, ancien ministre de la défense, l'a abandonné et s'est joint aux députés « sans étiquette », dont le nombre s'élève à quatorze pour l'instant.

Les quatre partis de la coalition (P.J., P.S.N., P.R.C., P.A.N.) demeurent minoritaires, n'ayant que 213 voix à l'Assemblée sur 450. Tout dépendra donc du comportement des indépendants.

Les débats sur le programme de M. Demirel commenceront mercredi. Le vote de confiance aura vraisemblablement lieu vendredi ou samedi au plus tard. Entre temps la composition des groupes risque encore de changer, et le parti républicain de la confiance pourrait perdre des mandats. La lutte s'annonce très serrée entre le Front nationaliste et le parti républicain du peuple, indirectement soutenu par le parti démocratique. M. Ecevit, qui a retrouvé sa verve d'autrefois, paraît décidé à « tuer le gouvernement de M. Demirel dans l'œuf », tandis qu'une partie de l'opinion réprouve visiblement les passages de députés d'un parti à l'autre.

ARTUN UNSAL.

Chypre

Les prochains entretiens entre les deux communautés se tiendraient à Vienne confirme M. Waldheim

M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a passé l'après-midi de samedi 5 avril et la matinée du dimanche 6 avril à Alger, où il a remis au président Boumediène la médaille d'or pour la paix des Nations unies, « en hommage à son action personnelle pour la paix ». *Puis il a repris l'avion pour Vienne.*

Avant sa visite à Alger, le secrétaire général a lancé, à Rome, où il a présidé pendant deux jours, la réunion du comité administratif de coordination des Nations unies, un appel aux gouvernements pour qu'ils apportent « leur appui et leur compréhension à la recherche d'une solution au Vietnam ».

Vienne. — A son arrivée à Vienne, dimanche après-midi, M. Waldheim a confirmé que la capitale autrichienne avait été choisie comme siège des prochaines conversations sur Chypre. Un accord à ce sujet, a-t-il indiqué, est intervenu entre les deux communautés de l'île. Le secrétaire général de l'ONU a exprimé l'espoir que les négociations, dont la première phase doit durer une semaine, pourront débuter à la fin du mois d'avril. Il a cependant ajouté qu'aucune date n'avait été encore définitivement fixée. Celle du 28 avril est le plus souvent avancée. Auprès des représentants des deux minorités chypriotes et de ceux de l'ONU, des délégués des gouvernements d'Ankara et d'Athènes doivent être conviés à cette conférence.

M. Waldheim s'est refusé à préciser le caractère qu'il entendait donner à sa participation aux discussions. Toutefois, il a affirmé qu'il ne fallait pas s'attendre à ce qu'une solution soit trouvée durant la première phase des entretiens.



DIPLOMATIE

PARIS SERAIT PEU FAVORABLE AU « SOMMET » ATLANTIQUE SUGGÉRÉ PAR LONDRES.

Le gouvernement français semble peu favorable à la suggestion de M. Callaghan, secrétaire au Foreign Office, de tenir « au sommet » la prochaine session ordinaire, à Bruxelles en mai, du conseil atlantique.

D'après le *New York Times* du dimanche 6 avril et l'hebdomadaire américain *Time*, M. Callaghan a fait cette suggestion dans une lettre à M. Kissinger.

Bien qu'on se refuse à commenter à Paris une idée qui n'a pas fait l'objet d'une proposition formelle, on sait que, l'an dernier, la France s'était montrée très réticente à l'égard d'un « sommet » atlantique où finalement elle avait été représentée par M. Chirac et non par le président Giscard d'Estaing. Dans les milieux diplomatiques on observe qu'une concertation occidentale n'irait pas dans le sens de la C.S.C.E., qui tend à assouplir la division de l'Europe en blocs. Le *New York Times*, tout en faisant état des réticences françaises, indique également que la Grèce et la Turquie, en conflit à propos de Chypre, seraient peu favorables à un « sommet » atlantique.

EUROPE

Jeu politique et vulnérabilité

Les insécurités allemandes

par ALFRED GROSSER

Pourquoi tant d'inquiétude ? L'économie est ralentie, mais on est en situation privilégiée avec un taux d'inflation modéré et une balance des paiements excédentaire. En 1974, la République fédérale a fourni 12 % des exportations mondiales, tout près des Etats-Unis (13 %), loin devant le Japon (7 %), la France (6 %) et la Grande-Bretagne (5 %). La République fédérale est en bons termes avec tout le monde, avec Paris et avec Londres, avec Washington et avec Moscou, avec les Israéliens et avec les Arabes. A l'intérieur, le taux des électeurs votant pour les trois partis qui se réclament des mêmes principes pluralistes et libéraux avoisine les 100 %.

Pourtant, ces mêmes partis s'affrontent avec une violence verbale qui, par comparaison, réduit à un combat peu musclé les échanges entre M. Chirac et M. Marchais. La crainte d'être accusé de complicité avec la subversion se répand si vite que même le syndicat le plus à gauche, la G.E.W. (Syndicat de l'éducation et de la science), s'est cru obligé de modifier ses statuts et de prévoir que désormais « l'activité dans ou le soutien de partis, groupements ou associations d'extrême gauche est incompatible avec l'appartenance à un syndicat appartenant à la Confédération (D.G.B.) ». (En France, la candidate révolutionnaire à la présidence de la République était militante à Force ouvrière — qui appartient à la même internationale que le D.G.B...)

Pourquoi cette évolution ? Une première raison tient à une sorte d'erreur technique du jeu politique allemand. Comme les élections régionales ont pris de plus en plus une signification nationale et comme elles se trouvent étalées dans le temps entre deux élections législatives, on se trouve pratiquement en permanence en situation de campagne électorale, avec toutes les outrances verbales que cela comporte de la part de l'opposition et avec toutes les réactions de défense de la part d'une majorité fort menacée.

En second lieu, la République fédérale est située à la frontière entre les deux camps. Un peu comme les pays de l'Est, elle ne déduit pas de la détente une sorte de relâchement interne, mais tout au contraire un nouveau besoin de défense contre l'infiltration ou la contamination. Elle est le seul pays occidental où la détente entraîne une espèce de crispation.

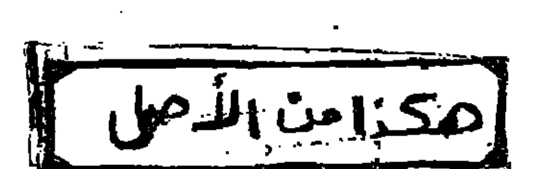
Un doute

Cette crispation serait fort atténuée si, un quart de siècle après sa naissance, la République fédérale ne continuait pas à douter de sa propre consistance, de sa solidité, de sa santé. Elle est probablement beaucoup moins vulnérable qu'elle ne le croit dans son système institutionnel et dans ses pratiques démocratiques, mais cette croyance même crée la vulnérabilité opposée à celle qui est supposée : malgré leur recours à la violence, les groupuscules d'extrême gauche ne sont guère menaçants, tandis que la façon de se défendre contre eux fait peser une véritable menace sur l'esprit du pluralisme. D'autant plus que bien des dirigeants sociaux-démocrates se sentent obligés de donner tous les jours des preuves de « non-gauchisme », au point que la venue au pouvoir des chrétiens-démocrates conduits par M. Kohl apparaît comme le meilleur moyen de stopper cette évolution : lui, il aurait besoin de conserver son électorat de centre gauche !

A en juger par ses discours raisonnables et pondérés, le chancelier Schmidt est conscient du danger. Mais il lui faudrait pouvoir mieux combattre la source principale de l'insécurité actuelle : le chômage croissant, la récession, la crise financière menaçante. Or il a beaucoup de mal à expliquer à ses compatriotes les limites de l'action possible d'un gouvernement national. La puissance allemande a créé pour la République fédérale un surcroît de vulnérabilité. Il suffit que la France investisse moins et consomme moins pour que les exportations allemandes vers le principal client déclinent, ce qui accentue la crise en Allemagne.

La maîtrise de la crise suppose une action politique vers le dehors, un jeu compliqué d'influence et de coordination. C'est ici que se trouve peut-être un dernier élément de la nouvelle insécurité allemande : contrairement à tant de craintes étrangères, notamment françaises, les citoyens et les dirigeants de la République fédérale se sont habitués à jouir de l'agrément d'être une puissance sans grandes responsabilités politiques au niveau mondial. Le désir français d'occuper un rang et d'exercer une influence n'était ni partagé ni compris. Aujourd'hui, on découvre qu'il n'est plus possible d'être absent et que tout, depuis les affres du système monétaire jusqu'aux affrontements sur les prix des matières premières, en passant par la paix à Chypre et au Proche-Orient, exige une présence active de la grande puissance industrielle qu'est la République fédérale. Comment assumer cette présence qu'on ne désirait pas, à laquelle on ne s'était guère préparé ? La situation de commerçant s'en remettant sur les affaires politiques aux Etats-Unis était autrement plus confortable !

Les insécurités allemandes ne se dissiperont pas de sitôt, mais elles peuvent être atténuées. Il suffirait qu'il y ait une véritable prise en charge collective des inquiétudes au niveau européen. Il n'est malheureusement pas évident que l'évolution se fasse dans cette direction.



POLITIQUE

Les états généraux des communes d'Europe ont souligné les limites de la coopération entre collectivités locales

De notre envoyé spécial

Vienne. — Les résolutions adoptées par les représentants des communes d'Europe à l'issue de leurs onzièmes états généraux, samedi 5 avril, ont à la fois confirmé la volonté unitaire du congrès et les limites que des pratiques administratives et politiques différentes tracent entre les pays membres du C.C.E.

La tonalité générale, très favorable à l'Europe unie, s'est ainsi traduite par la rédaction et l'adoption de textes d'ensemble qui abordent des sujets aussi vastes que *« l'adaptation de l'organisation des pouvoirs publics européens au besoin d'une société moderne »* ou *« le combat pour l'unité européenne »*. Elle a aussi inspiré les délégués dans leur recherche d'une définition commune de la région type.

Cependant, c'est précisément en abordant le détail des structures ou des procédures dont elles entendaient préconiser l'adoption que les communes d'Europe ont pu apprécier les difficultés auxquelles leurs recommandations pouvaient se heurter sur le terrain.

Au niveau régional : certes, il a été entendu que les Länder allemands ou autrichiens, les cantons suisses, les établissements publics régionaux français ou les régions italiennes représentaient des versions nationales fort voisines d'une même institution. Les différences d'attributions politiques et de dimensions géographiques, cependant, continueront de rendre malaisée cette coopération inter-régionale européenne qui est un des vieux rêves des élus locaux du continent.

Au niveau communal, de même : si de nombreux délégués français et étrangers ont pris acte avec satisfaction de la création d'un poste de maire à Paris, à l'image de ce qui existe depuis fort longtemps dans d'autres capitales européennes, ils ont pu aussi constater que les problèmes des communes étaient, d'une nation à l'autre, fort différents. Il y a encore loin, par exemple, de ce futur premier magistrat de Paris aux véritables petits parlements de quartier qui sont actuellement mis en place à Vienne, ou de la bataille des maires contre la croissance de leurs charges financières aux vœux exprimés par le conseil des communes d'Europe.

En dépit de ces différences et, parfois, de ces oppositions, les élus locaux européens réunis à Vienne ont insisté sur l'originalité et sur l'efficacité de leur apport à la construction de l'Europe. Ils l'ont particulièrement montré en adoptant une résolution sur le prochain « référendum européen » britannique, résolution qui demande aux maires de Grande-Bretagne de *« mettre tout en œuvre pour que son résultat soit positif »*.

M. Henry Cravatte, président du C.C.E., a traduit ce sentiment des élus locaux européens — pouvoir construire l'Europe mieux et plus vite que les gouvernements — en citant une phrase d'Edouard Herriot : *« Si tout oppose les Etats, tout unit les communes. »* La présence au congrès de représentants de l'union des villes yougoslaves a même montré que ces liens pouvaient franchir certaines barrières jusque-là hermétiques.

En fait, de nombreux participants ont souligné que, dans une situation internationale qui ne semble guère favorable à la construction européenne, les états généraux du C.C.E., à défaut d'élaborer un catalogue — et un calendrier — de mesures à prendre, ont eu du moins le mérite de rappeler une présence et de créer un certain brassage des *« cellules de base de la démocratie »* du Vieux Continent.

BERNARD BRIGOULEIX.

LE « SÉMINAIRE » DE RAMBOUILLET

Le président de la République définit sept thèmes d'action

Le « séminaire de réflexion », qui a réuni au château de Rambouillet, du vendredi soir 4 avril au dimanche matin 6 avril, les membres du gouvernement (les secrétaires d'Etat non « autonomes » ne participant qu'à la séance du dimanche matin), s'est déroulé, selon M. Valéry Giscard d'Estaing, *« dans une atmosphère à la fois très détendue et très studieuse »*. M. Xavier Gouyou-Beauchamps, porte-parole de l'Elysée, qui rapportait les propos du chef de l'Etat, a ajouté que celui-ci avait jugé *« l'exercice très positif »*. *« Il est très probable*, a-t-il dit, *que la tentative sera renouvelée »*.

Samedi matin, le gouvernement s'est penché sur ses méthodes de travail et, en particulier, sur ses rapports avec l'administration. Plusieurs conclusions ont été dégagées :

— Il y a lieu de bien distinguer, dans l'œuvre de réforme, entre *« les grandes réformes »*, touchant aux problèmes fondamentaux et pour lesquelles il faut *« une procédure solennelle »*, fondée sur *« la réflexion et la prise de conscience collectives »*, comme pour l'avortement ou la réforme de l'entreprise, et *« l'action réformatrice quotidienne »*, qui a besoin *« de mécanismes plus rapides et de rouages plus immédiats »*.

— Il faut s'efforcer de limiter le pullulement des textes, qui sont trop nombreux.

— Il faut veiller à l'application des décisions. Un certain nombre de cas ont été recensés, a précisé M. Gouyou-Beauchamps, où cette règle n'a pas été observée.

— Il faut faire en sortes que toutes les réformes soient précédées, avant même les premières études, d'une réunion de conception à laquelle participent seulement les ministres intéressés, sans experts, pour uen discussion très ouverte où puissent être envisagées toutes les solutions possibles.

— Enfin, le gouvernement a discuté du rôle des cabinets ministériels.

Samedi après-midi, le débat a porté sur le contenu de l'action gouvernementale. M. Giscard d'Estaing a souligné que l'objectif du gouvernement, qu'il faut *« constamment répéter, retenir et faire connaître »*, est *« l'organisation en France d'une société libérale de type avancé »*. Trois principes ont été affirmés :

— Il faut *« faire tout ce qu'on a dit qu'on ferait »* ;

— *« Face à l'incertitude du monde moderne et pour la sécurité des citoyens »*, il faut *« un Etat solide »* ;

— Il faut agir *« pour réduire les privilèges »*.

En conclusion, le président de la République a retenu pour la période à venir sept thèmes d'action :

1) La participation des citoyens, par la décentralisation au profit des collectivités locales et par la réforme de l'entreprise ;

2) La réduction des inégalités, par la taxation des plus-values, la réforme foncière et la lutte contre la fraude fiscale ;

3 et 4) Des actions de caractère social portant les unes sur la condition des travailleurs manuels, les autres sur la situation des personnes âgées ;

5 et 6) Des actions en faveur des équipements collectifs, pour développer la politique de la santé, d'une part, la politique des transports en commun, d'autre part ;

7) Le développement de la politique culturelle.

Samedi soir, les ministres et secrétaires d'Etat « autonomes » ont eu un débat sur *« l'analyse de la situation politique »*.

Pas d'élections anticipées

Dimanche matin, trois sujets ont été abordés :

— La méthode de préparation du budget pour 1976. La méthode retenue, a dit M. Gouyou-Beauchamps, est celle du *« redéploiement budgétaire avec fixation de certains plafonds »*. Une grande liberté sera donnée aux ministres pour l'aménagement des dotations à l'intérieur des limites fixées. M. Giscard d'Estaing a indiqué que la préocupation prioritaire devait être *« l'impact des décisions budgétaires sur l'emploi »*.

— Les rapports avec le Parlement et les problèmes d'information. M. Giscard d'Estaing a déclaré : *« Je n'envisage pas actuellement l'anticipation des élections législatives. »*

En matière d'information, le gouvernement s'est prononcé pour *« le maintien et l'affirmation du libéralisme »*.

— La politique étrangère :

● L'Europe. Le président de la République a estimé qu'*« on se rapprochait de la grande explication sur la nécessité de l'organisation politique d'une Europe indépendante »*.

● Les problèmes mondiaux. Le gouvernement a commenté la réunion préparatoire à la conférence sur l'énergie.

Une confirmation des thèmes réformateurs

Le séminaire du gouvernement a été, selon M. Giscard d'Estaing, « un exercice positif » et qui mérite d'être recommencé ultérieurement. Dans l'immédiat, il faudra se contenter, sous toute réserve, de cette appréciation invérifiable car les participants ont été invités à la discrétion par le président de la République. En marge des détails plus ou moins pittoresques et souvent sans intérêt révélés par les uns et les autres, c'est le porte-parole de l'Elysée qui a fourni un compte rendu officiel de la réunion. Ce que l'on a appris à cette occasion ne répond pas à l'attente que pouvait susciter le caractère novateur du séminaire. Deux informations négatives retiendront l'attention de la classe politique : M. Giscard d'Estaing a indiqué qu'il n'envisageait pas de provoquer des élections anticipées avant l'échéance normale de la législature, en 1978, et a laissé entendre qu'il ne procéderait pas prochainement à un remaniement important du gouvernement. Rien, en effet — et certainement pas les indications données par diverses enquêtes d'opinion — ne justifie un renouvellement avant l'heure de l'Assemblée nationale et la réunion même du séminaire laisse penser que l'équipe gouvernementale n'a pas été invitée à mieux se connaître et à réfléchir à ses méthodes de travail pour être ensuite changée.

Les résultats de cet exercice de réflexion collective, tels qu'ils ont été rapportés, complètent sans vraiment les renouveler de nombreuses déclarations déjà faites sur la « société de type libéral avancé ». Les principes retenus — maintenir un Etat solide, tenir ses engagements, appliquer les décisions — et les thèmes d'action réaffirmés n'innovent pas vraiment. La réforme de l'entreprise, la réforme foncière sont en cours d'élaboration. Quant à la décentralisation ou la lutte contre la fraude fiscale, elles sont d'une actualité permanente.

Plus intéressante est l'annonce d'une nouvelle procédure budgétaire qui laisserait davantage de liberté aux ministres dépensiers dans l'affectation de leurs crédits et qui limiterait la toute-puissance du ministère des finances.

Le séminaire a fait, enfin, une part à la politique extérieure, mais ce fut surtout l'occasion pour le président de la République de donner son sentiment sur l'Europe et de s'interroger sur ce que la France pourrait faire en faveur du Vietnam.

L'idée de réunir à huis clos pendant un week-end les membres du gouvernement était et reste intéressante. Si le caractère positif de cette première expérience n'apparaît pas dans toute son évidence c'est peut-être parce qu'il faudra attendre d'en apprécier les retombées, à l'usage, dans « l'action réformatrice quotidienne ».

ANDRÉ LAURENS.

DANS LES JOURNAUX PARISIENS

L'AURORE : appréhensions.

« Installé sur les hauteurs de la pensée politique, le gouvernement a décidé de doter la France d'une « société libérale avancée ». Tout en saluant un si noble propos, on s'ébaudira in petto *de voir le langage de nos officiels confluer avec le verbiage des communistes, lesquels nous proposent sans rire une « démocratie avancée ». (...)*

» Des « sept thèmes d'actions » retenus par M. Giscard d'Estaing, certains ne suscitent que l'approbation, telle l'aide sociale à tous les défavorisés.

» D'autres éveillent l'appréhension, telle la « taxation des plus-values », qui risque bien de pénaliser l'épargne quand elle a prospéré au lieu de se ruiner ; ou encore la « réforme foncière » où l'on devine, pour ce qu'on en sait, l'embryon d'une municipalisation des sols urbains, ou enfin la « réforme de l'entreprise », qui peut conduire, si l'on n'y prend garde, au découragement de l'initiative privée. »

(J. VAN DEN ESCH.)

L'HUMANITE : la lutte.

« A l'heure où le gouvernement a tenu séminaire pour permettre à Giscard d'Estaing de resserrer les liens de son équipe, de renforcer sa propre autorité et sa mainmise sur tous les rouages de l'Etat, la lutte est indispensable. Hier comme aujourd'hui, le déploiement de toutes les forces du parti communiste est la condition nécessaire à l'action populaire contre la politique dont l'équipe gouvernementale a évidemment étudié, à Rambouillet, un renforcement de la mise en œuvre. (...)

» L'« exercice » de Rambouillet, pâle diversion orchestrée avec diligence par la propagande du régime, prouve encore — avec la médiocrité des sempiternelles promesses toujours démenties par la vie — que le vrai changement n'est pas de ce côté.

» Le vrai changement se gagne. Par la lutte. »

(MICHEL CARDOZE.)

LA LETTRE DE LA NATION : et la réforme Haby ?

« Pour ce qu'on a pu en savoir, ce séminaire a été surtout une discussion sur les méthodes. Il aurait été plus ambitieux, mais sans doute finalement plus fructueux, de chercher pourquoi les problèmes se posent à notre société et pourquoi ils se posent dans leurs termes actuels.

» Dans les sept thèmes d'action retenus par le président de la République, il n'y a pas grande novation par rapport au programme établi au conseil des ministres du 2 janvier. On voit toutefois apparaître le développement des équipements collectifs pour la santé et les transports en commun. Mais la vraie nouveauté est une absence : la réforme du système éducatif, qui était en tête du programme de janvier, ne figure plus dans celui de Rambouillet. On peut l'expliquer par le caractère plus directement économique et social des thèmes d'action retenus. A moins que le président de la République, ayant insisté sur la nécessité de faire tout ce qu'on a dit, n'ait pensé qu'en matière de réforme de l'enseignement ce sain principe ne saurait être respecté. »

(PIERRE CHARPY.)

LE FIGARO : une continuité rénovée.

» Ce sont donc, au total, des perspectives de cette réunion rambolitaine qui aboutit, en somme, à ce que l'on pourrait appeler une « continuité rénovée ».

» C'est fort bien. Mais cette projection sur l'avenir ne doit pas, sous peine de devenir rêve creux et d'aboutir à des réveils brutaux, faire oublier les contingences immédiates qui ont nom ralentissement économique et chômage. »

(PIERRE THIBON.)

Polémique entre républicains indépendants et U.D.R.

M. Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants ayant estimé (*le Monde* du 6-7 avril) que l'U.D.R. était *« une page du passé... qui ne peut prétendre imaginer l'avenir »*. M. Lucien Neuwirth, secrétaire général adjoint de la formation gaulliste, lui a répondu, samedi 5 avril, sur France-Inter, que c'était là *« formules de batteurs d'estrades et d'illusionnistes dont les Français ne veulent plus »*.

M. Jacques Dominati, à son tour, est revenu sur cette polémique, samedi au micro de R.T.L., en disant :

« Je ne crois pas du tout que Jacques Chirac soit un homme du passé. Nous sommes dans un nouveau régime politique et une ère politique nouvelle a commencé, mais il y a au sein de l'U.D.R. des gens un peu réticents. Ils doivent comprendre que ceux qui ne travaillent pas avec nous sont des passéistes.

La *Lettre de la Nation* du lundi 7 avril commente ainsi cette mise au point :

« En voulant réparer sa gaffe, Jacques Dominati n'a pas arrangé son cas. La distinction qu'il a faite entre Jacques Chirac et les U.D.R. « un peu réticents » est une grosse astuce cousue de fil blanc. Elle révèle un vieux dessein bien connu : diviser l'U.D.R. pour mieux l'absorber. Il semblait pourtant qu'un prédécesseur de Dominati — Michel Poniatowski pour ne pas le nommer — après avoir longtemps rêvé de cette tactique, s'était aperçu qu'il avait eu les yeux plus gros que le ventre.

Les élections cantonales

VAUCLUSE : canton de Bollène (1er tour).

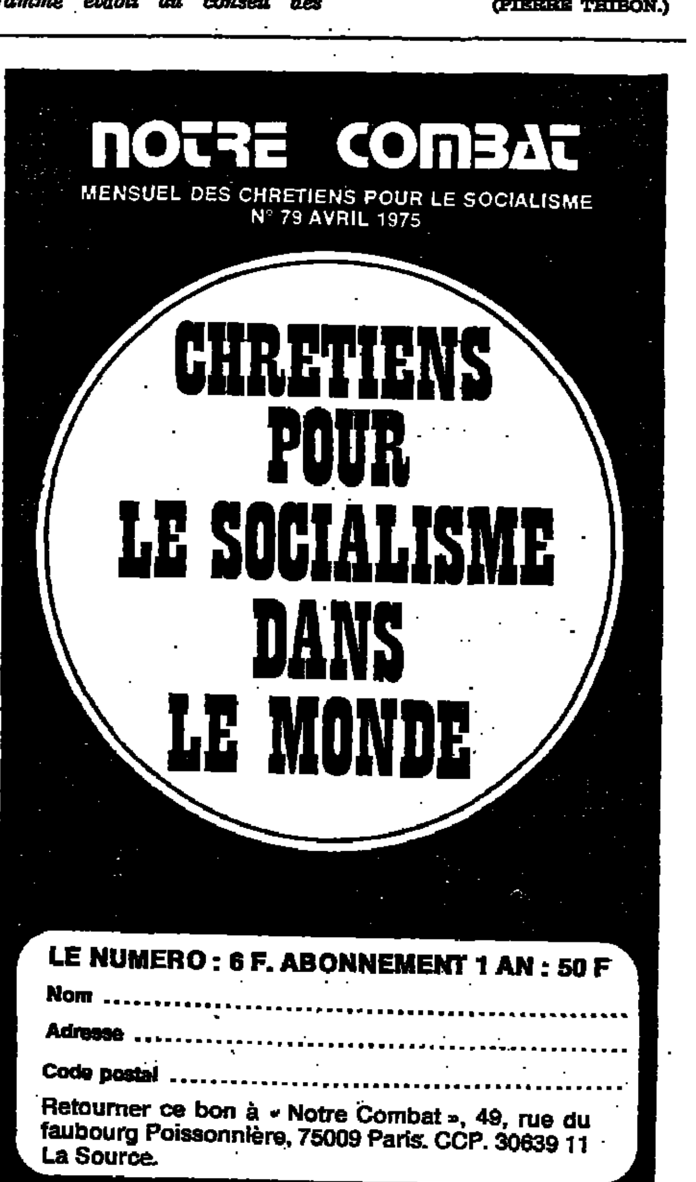
Inscr., 12 163 ; vot., 8 209 ; suffr. expr., 8 029.

MM. Georges Sabatier, P.C., 2 435 voix ; Guy Penne, P.S., adj. au maire de Sainte-Cécile-les-Vignes, 2 353 ; Georges Auband, sans étiq., maire de Bollène, 2 191 ; Jean Tromel, maj. prés., 683 ; Jacques-Michel Cotte, rad. ind., 367. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Ellen Robert, indépendant, condamné pour malversations, ingérence, abus de confiance et abus de biens sociaux, condamnation confirmée le vendredi 14 mars 1975 par la cour d'appel de Nîmes. M. Ellen Robert avait été réélu conseiller général dès le premier tour des élections cantonales de mars 1970 en obtenant 3 991 voix contre 2 049 à M. Sabatier, P.C. ; 1 199 à M. Setruk, Convention des institutions républicaines, et 371 à M. Laurent, Alliance républicaine, sur 7 610 suffrages exprimés, 7 939 votants et 10 222 inscrits.

L'année suivante, lors des élections municipales, la liste de M. Robert, qui était maire depuis 1945, avait été devancée au premier tour par celle de M. Georges Auband et ne s'était pas maintenue au second.

M. Georges Sabatier est président départemental du MODEF. M. Guy Penne est doyen de la faculté dentaire de Paris et président de la commission des conflit au parti socialiste.]



M. Poniato

la naissanc

Réactions ... chez les ...



HISTOIRE

IL Y A CINQUANTE ANS

La naissance du parti démocrate populaire

par GEORGES HOURDIN

Le parti démocrate populaire, né il y a un peu plus de cinquante ans, les 15 et 16 novembre 1924, a vécu vingt et un ans. Qui donc, parmi les jeunes hommes que la politique attire, séduit et dévore aujourd'hui, se souvient encore de ce petit parti du centre ? La création du parti démocrate populaire marqua pourtant une étape importante dans l'histoire des dernières Républiques françaises. C'était l'entrée dans l'action politique des catholiques sociaux, des chrétiens démocrates, des syndicalistes chrétiens, des anciens dirigeants de la Jeunesse catholique. C'était un événement lourd de conséquences, qui vient d'être commémoré au Sénat (« le Monde » du 15 mars).

La poignée d'hommes qui s'étaient groupés pour fonder un parti nouveau n'étaient sans doute pas tous des hommes de gauche. Ils avaient la volonté de rompre avec la vieille droite stérile et nostalgique pour faire reconnaître les catholiques français comme citoyens à part entière dans l'État. Ils parvinrent à leur but au cours de vingt années de batailles qu'ils conduisirent avec acharnement mais qui étaient difficiles à mener. Ils étaient combattus par une partie de leurs frères dans la foi. Ils étaient suspectés à gauche. Le scrutin d'arrondissement à deux tours rendait leur entreprise presque utopique. Comment constituer un parti du centre avec des électeurs dont la majorité étaient à droite ?

Les démocrates populaires réussirent pourtant à s'implanter peu à peu. Ils firent la preuve, au cours des années, que l'amour de la démocratie n'était pas le monopole des partis laïcs. Ils affirmèrent les valeurs de partage et d'universalisme, de justice sociale et de paix internationale qui ont leur source dans l'Évangile et dans l'enseignement de l'Église.

Les événements auxquels ils étaient mêlés (l'approche de la seconde guerre mondiale et l'encerclement de la France par les régimes fascistes, entre 1924 et 1936) les aidèrent. Ils eurent maintes occasions d'affirmer leur attachement à la République. Au début de la seconde guerre mondiale, les Allemands envahirent la France. Plusieurs députés démocrates populaires : Simon, Trémintin, Champetier de Ribes, refusèrent de voter les pleins pouvoirs à Pétain. Alors vinrent les combats obscurs de la Résistance où beaucoup d'entre eux s'illustrèrent. Georges Bidault, notamment, qui devait devenir le président du Conseil national de la Résistance.

La volonté démocratique des « populaires » (1) s'affirmait encore par la façon dont était organisé leur parti. Celui-ci avait été conçu à l'instar des partis de gauche. Il groupait des militants appartenant à toutes les classes de la société, et qui étaient très nombreux par rapport aux électeurs qu'il atteignait. Ses militants étaient groupés en sections et en fédérations. Le parti était dirigé par des congrès, un conseil national, une commission exécutive, un groupe parlementaire et un secrétariat général, qu'animait Raymond-Laurent, un moment président du Conseil municipal de Paris. Il ne s'agissait pas d'un parti de cadres, comme cela était alors la règle pour les organisations modérées. Il s'agissait d'un parti de militants. J'y ai milité moi-même pendant presque vingt ans. Je sais ce dont je parle.

Des publications et un groupe parlementaire

Le parti démocrate populaire publiait un hebdomadaire, *le Petit Démocrate*, dont Robert Cornilleau était le directeur. Il avait un bureau d'études dirigé par Bastianelli. Il avait une revue mensuelle de doctrine et d'action qui s'appelait *Politique*. Elle était dirigée, elle, par Charles Flory, ancien président de la Jeunesse catholique. On y rencontrait Charles Blondel, Boissard, Marcel Prélot, Hubert Beuve-Méry, François de Menthon, tant d'autres !

Le parti démocrate populaire n'avait pas de quotidien. *L'Aube*, qui parut entre 1932 et 1955, était la création de Francisque Gay. Celui-ci n'était pas démocrate populaire. Il était resté démocrate chrétien et refusait les servitudes de la politique parlementaire. Il voulait grouper tous les chrétiens de France, mais *l'Aube* fut accueillante aux jeunes démocrates populaires. N'est-ce pas Georges Bidault ? N'est-ce pas Jean Letourneau ? N'est-ce pas Louis Terrenoire ? Et Gaston Tessier, qui était l'un des fondateurs du parti et secrétaire général de la C.F.T.C., en était co-directeur. Nous fûmes autorisés à livrer, dans ce quotidien modeste mais important qui vivait seulement du dévouement fidèle de quinze mille lecteurs militants et de la pugnacité de Francisque Gay, des batailles redoutables. Cela allait du bombardement de Guernica jusqu'aux accords de Munich en passant par l'élection à l'Académie française de Claude Farrère contre Paul Claudel.

On trouvait également, dans la constellation du parti, les *Cahiers trimestriels de la Nouvelles Journées*. Francisque Gay les éditait. Paul Archambault les dirigeait. On y rencontrait Pierre-Henri Simon, Etienne Borne, Hauriou (celui de la théorie de l'institution), Maurice Blondel, Maritain, Marrou. Tous les problèmes qui sont aujourd'hui au cœur de l'actualité furent, alors, traités et pressentis. J'ai le souvenir d'un cahier sur « La science des machines » qui était étonnant.

Le parti démocrate populaire avait un groupe parlementaire qui réunissait de quinze à dix-huit députés. J'en fus, pendant dix ans, le secrétaire non parlementaire. J'ai appris alors, dans un petit bureau qui donnait sur la cour du Palais-Bourbon à l'époque où les Chambres détenaient encore la réalité du pouvoir, ce qu'était le travail parlementaire et le jeu subtil mais efficace des grandes commissions. Robert Schuman, Reille Soult, Henri Meck, Saudubray, Jean Lerolle, Berger et d'autres déjà nommés y étaient inscrits.

Le groupe du parti joua un rôle important dans l'établissement des grandes lois sociales. Il participait à leur préparation. Il les votait pour la plupart.

Une action originale

Au plan international, les démocrates populaires menèrent une action originale. Ils avaient fondé un secrétariat international des partis démocratiques d'inspiration chrétienne. Au cours de réunions qui eurent lieu à Luxembourg, en Belgique, en Hollande, l'Europe d'après guerre était pressentie. Nous étions favorables à la Société des nations et je me souviens d'être alors venu manifester en faveur d'Aristide Briand. C'est là que j'ai rencontré, pour la première fois je crois, Alain Poher et découvert que Robert Schuman possédait la culture germanique aussi bien que la culture française.

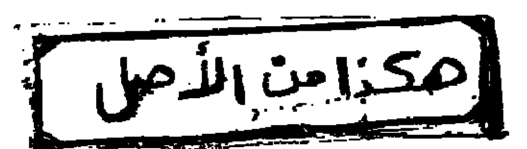
Il y avait, au parti démocrate populaire, une fédération féminine. N'est-ce pas madame Poinsot-Chapuis ? Il y avait une fédération de jeunes. Louis Bour, Robert Lecourt, Pierre-Henri Teitgen y découvraient la politique. Pierre-Henri Teitgen chassait de race sur ce terrain-là, en compagnie de son père et de ses frères.

Les élections du Front populaire, les approches grandissantes de la deuxième guerre mondiale, aggravèrent les tensions qui existaient à l'intérieur du parti. Robert Cornilleau était médecin, journaliste et écrivain. Il publia un livre sur la collaboration avec les socialistes, sous le titre *Pourquoi pas ?*, des romans qui appelaient l'expérience des prêtres-ouvriers, et un essai sur *la Russie des soviets* paru en 1938, dans lequel il annonçait prophétiquement que, grâce à son armée régénérée, celle-ci pourrait être une alliée efficace.

Cependant, Hitler multipliait les opérations de force. Il faisait sauter, l'un après l'autre, tous les verrous qui enfermaient l'Allemagne de 1918 dans les limites du traité de Versailles. La guerre était là, inéluctable. Nous étions quelques-uns à désirer qu'elle eût lieu le plus vite possible. Le chantage exercé par Hitler devait être démasqué avant que l'Allemagne ait retrouvé les frontières du pangermanisme et constitué une force armée irrésistible.

J'ai le souvenir d'avoir participé avec Bidault, Bastianelli, Letourneau, Max André, à une démarche auprès de Champetier de Ribes, qui était, alors, ministre des anciens combattants, pour essayer d'empêcher les négociations de Munich. D'où la démarche qu'il tenta à son tour, avec Mandel, auprès de Daladier. Hélas ! les dés de l'Histoire étaient déjà jetés.

(1) Cet adjectif avait été adopté en liaison avec les « populaires » italiens. La démocratie populaire n'est pas la démocratie individualiste des radicaux. Elle est la démocratie du peuple organisée dans ses différents groupes : famille, syndicat, région, etc.



FAITS DIVERS

LA SUSPENSION DE M. GANDOUIN APRÈS LA PRISE D'OTAGES DE LA SARTHE

M. Poniatowski estime que le préfet a manqué de sang-froid

Du « Parisien libéré » à « Libération », l'ensemble de la presse parisienne déplore que le seul usage — dans des moments difficiles — de mots triviaux ait pu motiver la suspension de M. Jacques Gandouin, préfet de la Sarthe. En effet, samedi 5 avril, en début de soirée, le porte-parole du ministère de l'intérieur avait indiqué : « M. Jacques Gandouin n'a pas eu une attitude conforme à celle que l'on attend d'un haut fonctionnaire en de telles circonstances. »

Mais il était aussi précisé : « Tant que l'opération de police engagée pour libérer les otages et reprendre les deux bandits de la Sarthe ne sera pas terminée, aucun commentaire ne sera fait sur la décision de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre le l'intérieur, de suspendre de ses fonctions M. Jacques Gandouin, préfet de la Sarthe. »

Ce dernier, à qui la décision n'aurait pas été personnellement signifiée, a simplement observé : « Je suis préfet. J'avais quatre personnes à sauver. J'en ai sauvé *trois*. J'ai pris la voie qui me paraissait la meilleure. »

C'est ce lundi 7 avril, dans la matinée, qu'a été officiellement indiqué par M. Michel Poniatowski ce qui est reproché à M. Gandouin. Le ministre de l'intérieur considère que le préfet de la Sarthe a manqué de sang-froid dans la conduite des négociations en présence des journalistes.

Rappelant les deux objectifs essentiels dans une affaire de ce genre — sauver les otages, neutraliser et faire prisonniers les bandits, — le ministre a estimé que M. Gandouin n'avait pas satisfait à ces impératifs puisque, durant plusieurs heures, les malfaiteurs ont pu sillonner une partie de la France avec un otage sans être repérés.

M. Poniatowski a également précisé que depuis son arrivée place Beauvau il avait décidé vingt-six mises en disponibilité ou en situation « hors cadre » de préfets, notamment « pour travail insuffisant ». M. Gandouin est donc le vingt-septième préfet écarté de ses fonctions. Cette précision chiffrée appelle un complément si l'on ne veut jeter le discrédit sur les hauts fonctionnaires visés : publier la liste des préfets « limogés » pour « travail insuffisant ».

Réactions de mécontentement chez les maires de la Sarthe

De notre correspondant

Le Mans. — Mise à part la révocation de M. Lucien Porte, le 8 août 1944, jour de la libération du Mans, aucune sanction n'avait jusqu'alors, dans la Sarthe, frappé l'un des soixante et onze préfets qui se succédèrent à la tête du département depuis l'installation du baron Auvray, le 11 ventôse de l'An VIII.

C'est pourquoi la suspension qui frappe M. Jacques Gandouin après le hold-up de Sillé-le-Guillaume et l'affaire des otages de Coulans-sur-Gée suscite d'assez vives réactions de mécontentement dans la Sarthe, notamment chez les maires auprès desquels M. Gandouin s'était acquis de nombreuses sympathies.

Aussi bien, personne ne croit vraiment que ce sont les « écarts de langage » de M. Gandouin, par ailleurs auteur d'un *Guide du protocole et des usages* aux éditions Stock, et créateur, dans la Sarthe, d'un Comité sarthois du bon usage de la langue française, qui lui ont valu la suspension qui le frappe. Pour tous les amis du préfet, il y a derrière cette affaire « *un contentieux* ».

* * *

L'une des premières réactions à la suite de cette suspension a été celle du comité sarthois du Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert, qui dénonce « *cette injuste mesure* ». Le Mouvement des démocrates souligne à ce propos que, « *une fois de plus, la République n'est plus la République, c'est-à-dire la justice et l'égalité* ».

« *En effet, quand un avocat algérien est gravement blessé par la police, le préfet de police de Paris n'est pas suspendu. Quand des préfets tolèrent des milices dont toute la presse reconnaît le caractère dangereux pour la paix publique, le ministre de l'intérieur ne sanctionne pas ces illégalités par des suspensions. Quand un jeune homme est abattu et qu'il s'appelle Portal, le préfet, là non plus, n'est pas suspendu. Mais quand un préfet sauve trois vies humaines menacées et parce qu'il a osé parler la langue du peuple de France et non le beau langage des salons et des châteaux dont sont issus nos gouvernants, alors, malheur à lui.* »

[Né le 8 mai 1930, à Paris, M. Jacques Gandouin est nommé sous-préfet hors cadre en 1947 et devient chef du cabinet du haut commissaire de France en Indochine. Sous-préfet de Bethel (Ardennes) jusqu'en 1950, puis directeur adjoint du cabinet du préfet de police de 1956 à 1958, il est nommé sous-préfet de Rambouillet en 1958. Il est ensuite directeur des écoles et des techniques de la police de 1968 à 1970, puis préfet de la Nièvre jusqu'en mars 1974, date à laquelle il est nommé préfet de la Sarthe.

Docteur en droit, ancien maître de conférences à l'Ecole nationale d'administration, M. Jacques Grandouin est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *la Rédaction et la Correspondance dans l'administration* et un *Guide du protocole et des usages*.]

DIALOGUE ENTRE LE PRÉFET ET L'UN DES RAVISSEURS

Voici quelques extraits de la conversation entre M. Gandouin, préfet de la Sarthe et l'un des malfaiteurs, au moment où ces derniers se faisant remettre la rançon, étaient sur le point de quitter Coulans-sur-Gée, le 5 avril au matin.

LE PREFET. — *Les sous, tiens, les v'là. Y a qu'à ouvrir les paquets, bon Dieu ! Tu peux les compter, compte-les : il en manque peut-être. (...) Je te donne la voiture ; la voiture, c'est ta perte, je te préviens.*

UN DES RAVISSEURS. — Pourquoi ?

LE PREFET. — *Parce que tu te feras piquer, eh ! con. Tu te feras piquer, mon vieux ; tu te feras piquer en Belgique, tu te feras piquer en Suisse. Tu serais pas le premier, non ? Et où est-ce que t'iras ? Tu penses que je m'inquiète pas. Je m'inquiète pour Morin.*

UN DES RAVISSEURS. — On s'en fout.

LE PREFET. — *On va te donner le passeport... On t'a donné le fric, tu vas aller sur la Côte d'Azur, mais tu te feras piquer, je te le dis, moi. Tandis que, si tu sortais maintenant et que tu dises :* « Les gars, c'est terminé », *eh ben, mon vieux, je t'aurais des circonstances atténuantes.*

● *L'accident de car de Laffrey.* — Après l'accident de car de Laffrey, qui a causé la mort de vingt-neuf personnes, M. Trincard, secrétaire de la Fédération nationale C.G.T. des transports, a déclaré le samedi 5 avril au cours d'une réunion à la Bourse du travail d'Orléans : « *Le système de ralentisseur automatique obligatoire dans quarante-trois départements seulement devra être généralisé et surtout vérifié ; son absence ou son mauvais fonctionnement sanctionné. Les pouvoirs publics sont les grands responsables.* »

LE FILM DES ÉVÉNEMENTS

Soixante heures de courses et dix prises d'otages

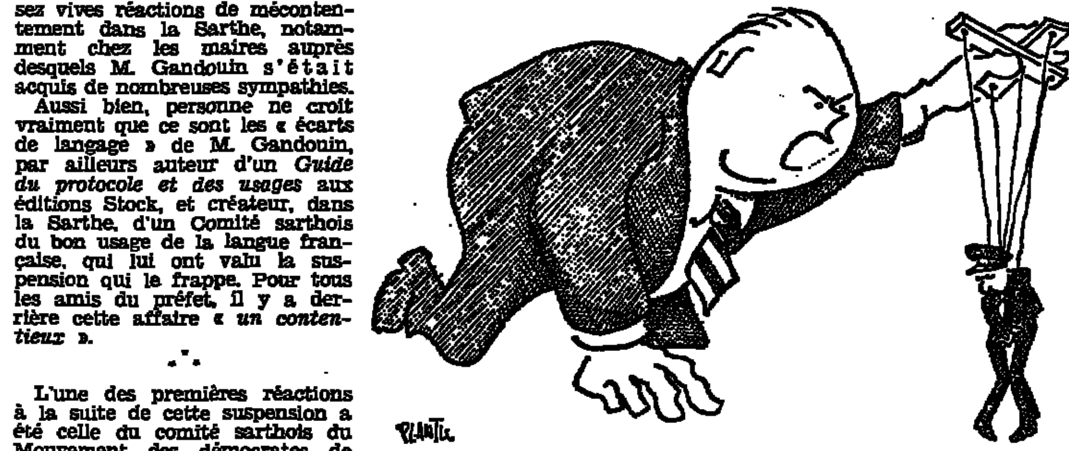
La « *cavale* » de Guy Coulon et Bernard Baudry — ces deux bandits qui, après s'être évadés de la prison de Chaumont (Haute-Marne), avaient commis plusieurs hold-up et protégé leur fuite en s'emparant de dix otages (*le Monde*, daté 6-7 avril) — a pris fin, samedi 5 avril vers 22 heures, dans une impasse du quartier de la Chapelle, à Paris. Les deux hommes se sont rendus, sans résister, à des inspecteurs du service régional de police judiciaire de Versailles. Interrogés tout au long de la nuit de samedi à dimanche dans les locaux de l'Office central pour la répression du banditisme, les deux hommes, âgés de vingt-sept ans devaient être conduits, ce lundi 7 avril, devant le parquet d'Angers.

Leur course aura duré quelque soixante heures. C'est, en effet, au matin du jeudi 3 avril que Guy Coulon — condamné le 17 mars dernier par la cour d'assises de la Haute-Marne pour diverses attaques de bureaux de postes — et Bernard Baudry, — en détention provisoire, inculpé de cambriolages, menaces de mort et port d'arme prohibée — se sont évadés de la maison d'arrêt de Chaumont. Ils volent aussitôt une première voiture et attaquent une recette postale à Neuilly-l'Evêque (Haute-Marne). Ils parviennent à échapper aux policiers jusqu'au lendemain, mais sont de nouveau repérés, vendredi soir, après un second hold-up commis contre la recette postale de Sillé-le-Guillaume (Sarthe). Les deux bandits s'enfuient avec un butin de 24 000 francs mais, autour d'eux, le filet se resserre.

Ils vont alors entamer une longue série de prises d'otages : à Saint-Germain-de-Coulamer (Mayenne), ils s'emparent d'une 404 et contraignent son propriétaire ainsi que le maire de la localité à les suivre. Un peu plus tard, pourchassés par la police, Guy Coulon et Bernard Baudry abandonnent les deux hommes et et se réfugient dans une ferme de Coulans-sur-Gée, à 15 kilomètres du Mans. Les propriétaires — M. et Mme Morin — et leurs deux enfants sont leurs nouveaux otages.

Après de longues négociations avec M. Jacques Gandouin, préfet de la Sarthe, les deux bandits voient leurs exigences satisfaites : ils repartent samedi matin à bord d'une Mercedes, avec deux passeports, 200 000 francs et M. Morin, qu'ils ont gardé comme « *protection* ». Pendant toute la journée, sur les petites routes départementales du Loiret, du Loir-et-Cher et de la Seine-et-Marne, la course avec les policiers continue. A deux reprises, les bandits changent de voiture, tentent de semer leurs poursuivants.

A 18 h. 30, samedi, profitant d'une halte à Montargis (Loiret), M. Morin parvient à s'échapper. Mais les deux fuyards s'emparent de quatre nouveaux otages dans une station-service et se barricadent dans une auberge, « le Relais du miel », située à Mormant-sur-Vernisson, sur la nationale 7. De nouvelles négociations s'engagent. Les malfaiteurs demandent une autre voiture qu'ils promettent d'échanger contre trois de leurs otages. Coulon et Baudry repartent vers 21 heures à bord d'une DS 23, emmenant avec eux un dernier otage, le dixième. Ils foncent sur l'autoroute du Sud, suivis par douze voitures de policiers qui se relaient dans la filature. Une heure plus tard, pensant avoir « *gagné* », les bandits libèrent leur dernier otage dans le quartier de la porte de la Chapelle à Paris (18e). Mais à peine cinq minutes après cette libération, l'équipée se termine dans une impasse, où Coulon et Baudry se sont engagés par erreur. Faisant demi-tour, ils trouvent devant eux, bloquant l'issue, les policiers du S.R.P.J. de Versailles.



(*Dessin de PLANTU.*)

Dans la presse parisienne

LE PARISIEN LIBERE : ils volent : c'est le préfet qui trinque.

« (...) *Quand des vies humaines sont en danger, seul le résultat compte. Valait-il mieux sauver les formes que les otages ?*

» *Le mot de trois lettres lancé par le préfet Gandouin à ces furieux a, semble-t-il, jeté un froid dans le salon des princes du château de Rambouillet où le président de la République se plaît à retrouver le souvenir de Louis XV... Les ministres y siégeaient à ses côtés pendant que les détenus évadés promenaient sur les routes de France dix otages successifs. En ces temps de « changement » de la condition pénitentiaire, sans doute convient-il de parler poliment aux détenus évadés. Les pensionnaires de Mme Dorlhac ont droit à plus d'égards, qu'ils soient « en perm » ou « en cavale ». La République doit être polie avec ces messieurs les gangsters — sinon policée... (...)* »

LE FIGARO : pouvoir et impuissance.

« (...) *Elle* [*l'opinion publique*] *est plus traumatisée qu'on ne le croit par la répétition des prises d'otages. Elle comprend mal que tout soit négociable lorsqu'il s'agit d'un ambassadeur et que rien ne le soit, lorsqu'il s'agit d'un fermier et de sa famille. Les nouvelles formes de la criminalité lui donnent l'impression que ceux qui ont en charge la sécurité des concitoyens sont dépassés, incertains quant à la doctrine de répression, dominés par l'événement, et comme impuissants.*

» *L'affaire du Mans, en cela, va beaucoup plus loin que la suspension d'un préfet au franc-parler.* »

(XAVIER MARCHETTI.)

FRANCE-SOIR : d'autres « erreurs » ?

« (...) *L'opinion publique, d'une façon générale, celle de la Sarthe, plus particulièrement, et les témoins directs de cette nuit singulière ne paraissent pas très bien comprendre, aujourd'hui, pourquoi le préfet Gandouin a été l'objet de la vindicte ministérielle.*

» *On avait cru que, dans ce genre d'affaire, les consignes du pouvoir étaient de sauvegarder d'abord la vie des victimes innocentes — qu'il s'agisse d'une famille de fermiers, des clients d'une banque ou d'un ambassadeur de France.*

» *On se refuse à penser que le préfet Gandouin paie aujourd'hui d'autres erreurs de savoir-vivre, lui qui se trouvait être jusqu'à samedi le préfet des O.S. du Mans, lui qui fut, dans le passé et dans la Nièvre, le préfet de M. François Mitterrand...*

» *Dans cette sombre histoire, tous les otages ont été, en définitive, sauvés, à l'exception, toutefois, d'un seul : M. Jacques Gandouin, préfet de la Sarthe.* »

(PIERRE SAINDERICHIN.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : ton juste et bon ton.

« (...) *En quoi le préfet Gandouin a-t-il démérité ? N'a-t-il pas fait le maximum pour éviter la dramatisation de l'affaire et l'effusion de sang ? Son attitude n'a-t-elle pas été absolument conforme à la doctrine du gouvernement en la matière, du moins à la doctrine avouée et récemment réaffirmée à l'occasion du rapt de l'ambassadeur de France en Somalie ?*

» *Il ne reste qu'une hypothèse : c'est la verdeur de son langage qu'on reproche à M. Gandouin. Il est vrai que son dialogue avec les truands est digne d'une anthologie de la série noire. Et alors ? C'est peut-être cette familiarité qui a ébranlé les deux malfaiteurs. Le préfet a eu le ton juste. C'est souvent préférable au bon ton.* »

(PHILIPPE TESSON.)

L'HUMANITE : censure.

« *Il a dû se prendre, un instant, pour Cambronne : M. le préfet de la Sarthe a osé, en négociant avec des gangsters, la libération de trois otages, user de termes d'une incivilité peu coutumière et peu appréciée parmi les hauts fonctionnaires.*

» *Son patron, le prince-ministre de la police Poniatowski, s'en est, assez curieusement, trouvé offusqué et l'a censuré. Pardon : il l'a relevé de ses fonctions. Mais lui-même ne manie-t-il pas avec volubilité l'insulte contre ses adversaires politiques ?*

» *Il est vrai qu'il ne le fait qu'après consultation, sans aucun doute, du manuel du « beau parler ». Sans quoi... Mais n'est-il pas vrai aussi que le ministre n'a que les préfets qu'il mérite ?* »

(RENE PICHELIN.)

LIBERATION : il ne faut pas mélanger les genres.

« (...) *M. Gandouin c'est le genre Bigeard : la gueulante du baroudeur « à qui on n'en remontre pas », allié au paternalisme de celui « qui a vécu... » (...).*

» *Et oui... Le sieur Gandouin ne s'exprimait pas avec la finesse de Giscard d'Estaing. Pour Ponia, il n'en faut pas mélanger les genres : un préfet, c'est un grand monsieur très bien et très sérieux qui doit s'occuper avec hauteur et tact de ce qui crée problème (en tout cas lorsque c'est public). Un Bigeard, c'est pour la télé, les braves gens et les militaires chahuteurs. M. Gandouin représentait mal la sérénité de la justice : ça ne pardonne pas...* »

... ET A LA RADIO

EUROPE 1 : l'imparfait du subjonctif.

« *Face à deux malfaiteurs qui détenaient quatre otages, dont deux enfants, le préfet s'est dit que le principal était de sauver les otages, dont les deux enfants... Et, pour ce faire, il a tenu auxdits malfrats un langage qui n'était pas très exactement un langage de préfet mais plutôt un langage de malfrat.*

» *Le résultat c'est qu'il a été compris... Qu'importe : il vaut peut-être mieux pour un préfet échouer à l'imparfait du subjonctif que réussir en ratant ses liaisons !* »

(J.-F. KAHN.)

FAITS DIVERS

AVALANCHES ET GLISSEMENTS DE TERRAIN DANS LES ALPES

Le mauvais temps et d'abondantes chûtes de neige ont provoqué une série d'avalanches et de glissements de terrain dans les Alpes pendant le week-end. En Autriche, en Suisse et en Italie, dix-neuf personnes ont été tuée au cours des journées du 5 et 6 avril, et l'on compte au moins seize disparus.

A Ramingstein, aux confins des provinces autrichiennes de Salzbourg et de Styrie, un glissement de terrain a emporté un chalet dimanche après-midi. Huit corps ont été retirés des décombres. Les recherches devaient continuer lundi matin, car cinq personnes — dont quatre enfants — sont encore portées disparues. Six maisons voisines, abritant une cinquantaine de personnes, ont dû être évacuées.

Dans le canton du Tessin, en Suisse, dans la région du Val Blenio, une avalanche a détruit dimanche un chalet. Cinq personnes ont éété tuées et deux autres grièvement blessées. Quelques heures plus tard dans les Grisons, à Accla-Medel, une autre avalanche a emporté sept chalets. Huit personnes étaient portées disparues lorsque les recherches ont été interrompues dans la nuit du 6 au 7 avril. Egalement dans le canton des Grisons, treize skieurs ont été ensevelis le 6 avril par une coulée de neige ; neuf d'entre eux ont pu se dégager, mais un corps devait être découvert peu après, et trois autres personnes portées disparues.

En Italie, dans le Haut-Adige, trois touristes allemands sont morts dimanche dans une avalanche qui s'est abattue sur la route conduisant au col du mont Stelvio, à la frontière italo-autrichienne. Depuis samedi, la circulation est pratiquement paralysée dans le nord de l'Italie. Le col du Brenner est fermé. Le trafic routier et ferroviaire avec l'Autriche a été interrompu. En Suisse également, de nombreuses routes ont été coupées et plusieurs stations de sports d'hiver sont isolées.

En Italie

Vingt-huit tableaux volés en février sont retrouvés

De notre correspondant

Rome. — La police lombarde a remporté un beau succès, dimanche 6 avril, en récupérant les vingt-huit toiles de maîtres qui avaient été volées dans la nuit du 16 au 17 février dernier à la Galerie d'art moderne de Milan (*le Monde* des 18 et 19 février). Les tableaux sont intacts. Ils étaient cachés dans un appartement de la ville, loué depuis six mois — sous un nom fictif — par un homme que les enquêteurs n'ont pas encore identifié. Le vol aurait été fait sur commande avec la complicité d'un ou de plusieurs employés du musée. Pour trouver la cachette, les policiers ont dû effectuer trente-trois perquisitions à domicile au cours du week-end.

Les vingt-huit toiles estimées à une quinzaine de millions de francs devaient regagner, ce lundi, leur emplacement habituel à l'ex-villa Reale. On compte parmi elles deux Corot (*le Coup de vent* et *la Femme à la fleur*), un Renoir (*la Promenade au bord de l'eau*), un Cézanne (*les Voleurs de l'âme*), un Bonnard (*Intérieur à la lampe*), un Millet (*Retour à la ferme*), un Van Gogh (*Bretonnes*) et un *Paysage de Bretagne*, de Paul Gauguin.

C'est une heureuse surprise pour les défenseurs de l'art en Italie. Peu s'attendaient, en effet, à une récupération de ces toiles qui, malgré une certaine célébrité, pouvaient se vendre assez facilement. Le problème est différent pour les trois tableaux d'une valeur inestimable dérobés le 5 février au palais ducal d'Urbino et dont on reste sans nouvelles : *la Muette* de Raphaël, la *Madone* de Senigellia et la *Flagellation du Christ* de Piero Della Francesca.

Ces deux cambriolages spectaculaires auront au moins attiré l'attention des Italiens sur le saccage de leur patrimoine et sur la garde défectueuse de leurs musées. Le ministre des biens culturels, M. Giovanni Spadolini, n'a guère eu de mal à faire débloquer quelques crédits pour remédier à cet état de choses. Mais il en faudrait beaucoup plus pour arrêter le pillage de l'Italie. Musées, églises et sites archéologiques ne sont pas les seuls touchés par des vols quasiquotidiens : le jour même où les toiles de Milan étaient récupérées, on apprenait la disparition d'une trentaine de volumes de la bibliothèque municipale de Gubbio, dans la province de Pérouse. Ils appartiennent à l'*Armonia Macoscromina* du Cellarius éditée en 1661 à Amsterdam. — R. S.

RAPATRIÉS

Avant le voyage de M. Giscard d'Estaing en Algérie

Trois mille personnes se réunissent à Avignon pour soutenir leurs revendications

De notre correspondant

Avignon. — L'annonce du prochain voyage à Alger du président de la République a été interprétée par un million et demi de Français rapatriés comme l'ultime prétexte à replacer sur la sellette de l'actualité l'essentiel de leurs revendications : l'amnistie, l'indemnisation des biens spoliés, les frais d'installation, et le sort des Français de confession islamique.

Avignon, ville d'accueil, avait été choisie pour rassembler samedi, au Palais des expositions, trois mille « pieds-noirs » autour de M. Viard, ancien doyen de la faculté de droit d'Alger (Association nationale des Français d'Afrique du Nord) ; M. Kaouah, ancien député d'Alger (Français musulmans rapatriés) ; Mᵉ Vaysse-Tempé (Rassemblement national des Français d'Afrique du Nord) ; Mᵉ Hadjez (Groupement national pour l'indemnisation) ; M. Forzi (Union des comités de défense des agriculteurs rapatriés). M. Duffaut, député socialiste d'Avignon, s'était associé à cette manifestation. Actuellement, la population avignonnaise compte cent mille personnes, dont plus de dix mille Français d'Afrique du Nord.

M. Saintpierre, de la Maison des agriculteurs Français d'Algérie, a présidé la manifestation qui fut parfois houleuse. L'absence du général Jouhaud et du Front national des rapatriés souleva le premier incident. La présence d'un député communiste de l'Hérault à la tribune fut contestée, et l'évocation du prochain voyage à Alger de M. Valéry Giscard d'Estaing, avant d'avoir réglé le contentieux des spoliés, déclencha de vives protestations. Les orateurs ont fait remarquer que depuis le référendum du 8 avril 1962 les gouvernements successifs se sont ingéniés à attiser l'amertume des rapatriés. En treize ans, 30 % seulement des demandeurs ont pu bénéficier de prêts de réinstallation ; au cours des cinq dernières années, trente-trois mille dossiers d'indemnisation ont été liquidés, mais cent cinquante mille restent encore en suspens.

Les rapatriés se sentent « *les mal-aimés de la nation* ». Certains n'ont pas manqué de rappeler la contribution des troupes formées en Afrique du Nord pour la défense de la France.

Les deux cent quarante mille harkis n'ont pas été oubliés. Ils avaient en la personne de M. Kaouah un avocat convaincant : « *Notre président*, dit-il, *visite les prisons et se penche sur le sort des immigrés. C'est bien ! Mais pourquoi ne visite-t-il pas les ghettos des villages de harkis de Saint-Laurent-des-Arbres et de Vias ? Il se rendrait compte dans quelles conditions peu enviables vivent ces anciens compagnons de la 1ʳᵉ Armée française dont il se réclame si souvent ?* »

Préjudices matériels, préjudices moraux : les rapatriés n'attendaient qu'un mot pour passer à l'action. Président de l'UCDAR, M. Guy Forzi a alors donné des mots d'ordre : suspension des remboursements de prêts jusqu'au règlement des indemnisations, subrogation d'impôts (déjà appliquée par de nombreux agriculteurs), et appel à la mobilisation générale de tous les « pieds-noirs » : « *Soyez prêts* dit-il, *à agir à tout moment. La bataille est imminente. Elle sera dure. Désormais, nous nous considérons comme des hors-la-loi !* »

Le préfet du Vaucluse, M. Henri Gevrey, a reçu le soir même une délégation porteuse d'une motion. La présidence de la République et M. Poniatowski devaient être informés, le soir même, de leur démarche. Devant l'hôtel de la préfecture, des centaines de rapatriés attendaient sous la pluie l'issue de l'entretien. Mais il paraît évident que, à l'avenir, le gouvernement ne pourra plus apaiser les rapatriés avec de vagues promesses.

JEAN FAURE.

● *A Evian*, cinq anciens harkis continuent, à la cathédrale, leur grève de la faim. Leurs représentants tiendront une conférence de presse, lundi après-midi, à Genève.

JUSTICE

RÉUNI A ALGER

Le congrès de l'Association internationale des juristes démocrates est marqué par l'entrée en force des pays du tiers-monde

De notre correspondant

Alger. — « *Souveraineté sur nos ressources naturelles* », « *Pour un nouvel ordre juridique international* », « *Le droit au service du nouvel ordre économique international* », « *Le droit au service du développement* », « *Le droit au service des peuples opprimés* ». Ces slogans, proclamés par les banderoles tendues au-dessus de la grande allée conduisant au Palais des nations, donne le ton du Xᵉ congrès de l'A.I.J.D. (Association internationale des juristes démocrates) qui s'est réuni au club des Pins, près d'Alger, du 2 au 6 avril.

« *Entre le IXᵉ congrès, qui a eu lieu à Helsinki il y a cinq ans, et celui-ci, l'Association a subi une profonde mutation* », nous a dit M. Pierre Cot, ancien ministre français, qui a été réélu président de l'A.I.J.D.

Mutation quantitative d'abord : le nombre des délégués est passé de trois cent cinquante à sept cents et celui des pays représentés — soixante-quatre — a doublé. L'Afrique noire était présente pour la première fois à travers le Sénégal, la Mauritanie, la Haute-Volta, tandis que l'adhésion de l'Algérie a fait boule de neige dans le monde arabe dont quatre ou cinq branches seulement étaient membres jusqu'à présent.

L'entrée en force du tiers-monde a entraîné une mutation qualitative de l'association. Celle-ci s'était jusqu'ici principalement intéressé aux affaires du barreau. Le congrès a opéré en quelque sorte une révolution en élargissant ses préoccupations aux problèmes du droit international, en tenant compte des questions économiques et sociales et des évolutions en cours dans le monde. « *Les congressistes ont prix conscience des problèmes du tiers-monde et de l'inadéquation du droit international classique. Ainsi, il n'y a pas de droit concernant les sociétés multinationales. Ils ont également découvert la qualité et la richesse de la réflexion qui s'élabore dans le tiers-monde et l'importance que ce dernier attache à l'ONU, dont les résolutions ne sont pas suffisamment exploitées* », nous a précisé M. Cot.

Autre élément qui est apparu nettement au cours des débats, le déphasage de la délégation soviétique, qui hésitait à admettre que le tiers-monde puisse constituer une nouvelle force ayant ses dynamiques propres. De même, une vive discussion a éclaté à propos du droit de la mer, les Soviétiques ayant adopté une position semblable à celle du gouvernement américain.

A l'inverse, les délégations européennes, qui se situent, il est vrai, à gauche, se sont montrées plus ouvertes aux thèses non alignées et « tiers-mondistes » qui ont dans l'ensemble prévalu.

De nombreuses résolutions ont été adoptées. Elles invitent les Etats à ratifier les deux pactes internationaux sur les droits de l'homme et à appliquer « *concrètement une législation susceptible d'assurer la protection juridique des droits de la femme dans tous les domaines* ». Le congrès a également lancé un appel à l'Assemblée générale de l'ONU pour qu'elle déclare que « *la torture est un crime contre l'humanité* » et il en a dénoncé la pratique systématique dans certains pays comme le Chili, l'Iran, la Palestine occupée, le Brésil et la Corée du Sud.

Parmi les résolution portant sur des problèmes politiques, plusieurs concernant naturellement l'apartheid, le Vietnam, le Cambodge, le Laos, etc. Deux d'entre elles méritent d'être notées. L'une concerne les Antilles françaises, la Guyane et la Réunion. Pour la première fois dans son histoire, l'A.I.J.D. demande au Comité de décolonisation de l'ONU de prendre en considération le droit des peuples de ces territoires à l'autodétermination.

L'autre résolution, remarquée parce qu'elle tranche avec la position prudente ou « équilibrée », adoptée dans le passé par les représentants de plusieurs pays, concerne la Palestine. Elle déclare entre autres : « *Le congrès souhaite que puisse un jour se créer sur le territoire de la Palestine un Etat indépendant démocratique et laïque, sans discrimination de race et de religion, ayant l'assentiment de toutes les populations concernées.* »

PAUL BALTA.

● *Le nouveau bureau de l'A.I.J.D.* : président, M. Pierre Cot ; président délégué, M. Joë Nordmann ; secrétaire général, M. Robert Dachet. L'un des postes de vice-président a été confié au ministre de la justice du G.R.P vietnamien.

Pour protéger « la santé morale du peuple algérien »

LA PEINE DE MORT POURRA ÊTRE PRONONCÉE CONTRE CERTAINS TRAFIQUANTS

(De notre correspondant.)

Alger. — L'ordonnance n° 75-9 du 17 février dernier « *relative à la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses et des stupéfiants* » vient d'être publié au *Journal officiel* algérien. Elle distingue deux catégories de délinquants. Elle prévoit en particulier la possibilité de condamner à la peine de mort ceux dont « *l'action porte atteinte à la santé morale du peuple algérien* ». Pour les autres (exportateurs, importateurs, transitaires, etc.), elle prévoit des peines d'emprisonnement allant de dix à vingt ans.

Cette ordonnance remplace l'ancienne législation héritée de la France, qui était surtout préventive et ne prévoyait que des peines légères allant de trois mois à cinq ans de prison et des amendes de 3 600 à 36 000 dinars (1 dinar égale 1,20 F environ).

A la suite du « coup de filet » réalisé récemment par la police algérienne qui a arrêté une centaine de trafiquants étrangers (*le Monde* du 18 février), les autorités ont éprouvé la nécessité de renforcer la législation dans un sens plus répressif à l'instar de ce qui s'est fait dans des pays comme la France et la Suisse. De même, les autorités algériennes ont souligné que la peine de mort prévue en Irak, en Iran et en Egypte pour le trafic de la drogue a eu un effet de dissuasion puisque le nombre des revendeurs a diminué dans ces pays de 95 %. — P. B.

SOCIÉTÉ

POUR UNE RÉFORME DE L'ADOPTION

II. — Les enfants dont personne ne veut

par PIERRE VERDIER

Dans un premier article (« le Monde » daté 6-7 avril), Pierre Verdier a décrit l'ambiguïté de la démarche adoptive. Il propose ci-dessous un certain nombre de mesures propres à améliorer le fonctionnement du processus d'adoption.

Pourquoi si peu d'adoptions alors qu'il y a tant d'enfants élevés par l'aide sociale à l'enfance ? Tout simplement parce que, parmi ces enfants, seuls les pupilles de l'Etat peuvent être adoptés, c'est-à-dire les enfants dont la filiation n'est pas établie, expressément abandonnés par leurs parents, déclarés abandonnés par le tribunal, les orphelins qui n'ont personne à qui recourir et les enfants dont les parents sont déchus de l'autorité parentale. Fort peu au total (surtout parmi les nouvelles admissions). Les autres sont des enfants *« en garde »* ou *« recueillis temporairement »* ; c'est-à-dire que leurs parents ont des droits, que ce placement est provisoire et que le but poursuivi est le retour dans la famille.

Sans doute, cette situation d'enfant élevé hors de chez ses parents est anormale. Faudrait-il donc couper avec les parents radicalement et faire adopter les enfants ? Un tel propos est à courte vue. Quel qu'il soit, l'enfant a droit à son passé, à son origine, à son identité.

La seule norme est le désir de sa mère. L'enfant existe parce qu'il est dit désiré, *« investi »* disent les psychologues. En quelque sorte, *« habité »*, *« animé »*. Il a besoin pour vivre que quelqu'un lui apprenne à aimer la vie.

On sait maintenant qu'une mère n'aime pas automatiquement son enfant. Elle l'aime parce qu'il est revêtu de signification pour elle. Parfois, l'enfant ne signifie rien, ne représente rien. Il est alors plus honnête qu'elle consente lucidement à son adoption, par un abandon express de ses droits.

Cela suppose une meilleure *information* sur la procédure à suivre (qui *la* connaît, même parmi le personnel médical ou para-médical ?). Cela suppose qu'elle soit *déculpabilisée* et ramenée à sa juste valeur : n'est-elle pas parfois la meilleure solution pour l'enfant, et par conséquent la seule morale ? Cela suppose aussi de supprimer ce mot d'*abandon* qui ne correspond pas à la réalité de la démarche faite par la mère. Abandonner, c'est se désintéresser du devenir de l'enfant. Confier en adoption, c'est penser, prévoir, l'avenir de l'enfant.

Encore faudra-t-il trouver un mot compréhensible, du genre *« consentement à l'adoption »*, *« remise définitive de l'enfant »*, *« cession des droits »*, et éviter ces mots barbares qui ne passeront jamais dans l'usage, du genre *« procès-verbal d'adoptabilité »* que des technocrates ont proposé très sérieusement !

Sans doute faudra-t-il aussi réduire le délai de rétractation (dit parfois significativement *« de repentir »*), qui est actuellement de trois mois. On pourrait même le supprimer si la mère prend avant la naissance une décision mûre et réfléchie. Ces délais et les séjours en pouponnière qu'ils entraînent ne font que *« fragiliser »* dangereusement les enfants. Quant aux garanties qu'ils semblent donner aux adoptants, on peut s'interroger sur la grande ambivalence vis-à-vis de l'adoption que ce besoin révèle. Les couples qui acceptent le recueil direct, qui acceptent de courir des risques comme n'importe quel couple, qui ont confiance en la vie, font preuve, en fin de compte, de moins de calculs et de plus de maturité. En tout cas un délai maximum d'un mois serait suffisant et préférable pour l'enfant et pour son adaptation future.

Mais peu de parents abandonnent ainsi, clairement, leur enfant. Souvent, l'abandon n'est pas un acte mais un état. La loi a prévu que le tribunal de grande instance pouvait déclarer abandonnés les enfants dont les parents se sont manifestement désintéressés depuis plus d'un an. C'est l'article 350 du code civil. En fait, cette disposition est appliquée de façons très diverses selon les tribunaux. Les réformes doivent tendre :

1) A mieux suivre les enfants et leurs familles pour éviter que ce désintérêt ne se produise *(a fortiori* qu'il ne soit pas provoqué par les services de l'aide sociale à l'enfance !) :

2) A réduire les délais de procédure. Les textes actuels le permettent. C'est une question de priorité et de meilleure collaboration entre directions départementales de l'action sanitaire et sociale et parquets.

3) A mieux définir la notion de *« désintérêt manifeste »*. La question posée au tribunal, c'est : le silence des parents a-t-il rompu tous liens entre l'enfant et eux ? C'est-à-dire que l'abandon est prononcé après examen des possibilités des parents (pourront-ils, un jour, reprendre l'enfant ?), du projet des nourriciers (l'adoption est-elle possible ?), et surtout du désir de l'enfant (ses parents représentent-ils encore quelque chose pour lui ?).

Nous proposerions, à ce sujet, d'inverser la procédure, c'est-à-dire de permettre à l'autorité administrative d'immatriculer l'enfant comme pupille de l'Etat après un an de désintérêt et de signifier cette décision aux parents, qui auraient un mois pour s'y opposer devant le tribunal de grande instance. Cela réduirait énormément le nombre d'affaires à juger et permettrait de confier les enfants plus tôt en vue d'adoption.

Les enfants juridiquement adoptables sont donc peu nombreux et souvent, en raison des conditions d'application de l'article 350, relativement âgés.

A ces restrictions quelque peu inéluctables — encore que l'on puisse améliorer les conditions d'application de l'article 350, — on reproche aux directions de l'action sanitaire et sociale d'en ajouter d'autres et de ne vouloir confier que des *« enfants plus beaux et plus sains que les enfants légitimes »*. Qu'en est-il ?

Des contre-indications

Selon une enquête récente du ministère de la santé, il y avait, au 31 décembre 1972, 6 700 pupilles (c'est-à-dire des enfants juridiquement adoptables) de moins de six ans. Sur ce nombre, 2 234 étaient écartés de l'adoption pour diverses contre-indications :

Santé mentale (29 %)	648
Santé physique (17,1 %)	383
Crainte de rupture des liens avec une famille nourricière (18,2 %)	406
Derniers nés de famille nombreuse (qu'on ne désire pas séparer des frères et sœurs) (7,7 %)	171
Age (9,8 %)	218
Origine ethnique (7,5 %)	168
Autres raisons (10,7 %)	240

Ces contre-indications sont de deux ordres : certaines renvoient à l'intérêt des enfants, d'autres aux exigences des adoptants

La crainte de rompre des liens avec une famille nourricière dans laquelle l'enfant est intégré, le fait de ne pas vouloir rompre avec des frères et sœurs, voilà qui nous renvoie aux « droits » de l'enfant à son passé et à son identité. Quand l'enfant est en famille nourricière, il faut toujours chercher, en effet, l'adoption par cette famille, au besoin avec maintien de la pension nourricière, sous la forme d'allocation mensuelle.

Au contraire, les contre-indications à l'adoption pour raison de santé physique ou mentale, d'origine ethnique ou d'âge — il s'agit d'enfants de moins de six ans — nous renvoient aux exigences des adoptants. On parle quelquefois d'enfant qui *n'est pas médicalement adoptable*. Certains médecins eux-mêmes prononcent cet étrange diagnostic (cette condamnation). Il faut bien le dire : il s'agit là d'une mystification et d'un abus de langage — sinon de pouvoir. Tout enfant juridiquement adoptable est adoptable dès lors qu'il se trouve quelqu'un pour l'accepter. Bien sûr, tous les enfants proposés ont subi le maximum d'examens médicaux et psychologiques. Bien sûr, les futurs adoptants sont informés des résultats Pour le reste, ils doivent faire confiance — comme tout parent. L'amour n'est-il pas toujours acceptation de l'autre comme sujet et non comme objet de mon désir ?

C'est pourquoi, paradoxe et scandale de l'adoption, en face de tous ces couples qui se réclament d'un *« trop-plein d'amour »* et désirent adopter, qu'ils soient dix mille, trente mille ou cent mille, il y a des enfants dont personne ne veut. Parce qu'ils ont huit ou dix ans. Parce qu'ils sont noirs ou nord-africains. Parce qu'ils sont débiles ou caractériels. Parce qu'ils subissent de vieux préjugés sur les *« gosses de l'assistance »*. Parce que survit le mythe de l'hérédité. Parce qu'existe la peur de s'engager, la crainte de donner son nom, le refus de diviser son avoir. Ce ne sont pas les directions de l'action sanitaire et sociale qui sont timides et ne veulent proposer que des *« enfants plus beaux et plus sains que les enfants légitimes »*. Ce n'est pas la loi qui est mal faite. Ce sont les exigences, les refus, les préjugés et les égoïsmes des couples — avec ou sans enfants — qui empêchent qu'existe ce lien d'amour.

Plus que de réformer la loi, il s'agit de sensibiliser parents ou services *sur les besoins réels de l'enfant*. Cela entraînera déjà une augmentation du nombre des adoptions : dans le département où nous avons travaillé, nous l'avons fait passer de vingt-cinq en 1970 à quatre-vingt-trois en 1973.

Si l'adoption veut être au service des enfants et non plus la *« consolation des ménages stériles »* (Napoléon), trois points doivent être immédiatement modifiés : la nécessité d'absence de descendants légitimes, l'âge, et la durée du mariage nécessaire.

L'absence de descendants légitimes renvoie bien aux motifs de l'introduction de l'adoption dans notre droit : assurer une succession aux couples sans enfant. Or, est-ce nécessairement l'intérêt des enfants ? Après plusieurs années, les couples sans enfant — et qui en désirent — sont souvent des personnes blessées personnellement et socialement. Ils ne peuvent plus prendre le risque d'un échec. Aussi, pour les enfants difficiles, âgés, handicapés, d'un type racial prononcé, on ne trouve souvent que des familles avec enfants. Parce qu'ils sont moins anxieux. Parce qu'ils ont moins de besoins.

Bien sûr, la simple humanité veut qu'on donne d'abord des enfants aux couples qui n'en ont pas et qui en désirent. Mais c'est une injustice envers les enfants que de faire des difficultés à l'adoption par les autres. Les législations récentes : Etats-Unis, U.R.S.S., Grande-Bretagne, Yougoslavie, Suède, Canada, ne retiennent pas cette condition.

L'âge : actuellement, l'adoption ne peut être prononcée que si l'un au moins des époux est âgé de plus de trente ans (au moment de la requête, c'est-à-dire six mois après le placement). Il faut bien reconnaître que, au moment où la majorité est à dix-huit ans, trente ans de différence entre parents et enfants, c'est beaucoup. C'est pourquoi il serait sage, à l'instar d'autres législations (Canada, Colombie, Hongrie, Japon, New-York, Panama, Pologne, Tchécoslovaquie), de donner comme seule limite la majorité, en laissant au juge le soin d'apprécier si l'adoption est de l'intérêt de l'enfant, ou bien, comme en Israël ou au Guatemala, de n'imposer aucune condition d'âge, laissant le juge décider de l'opportunité de l'adoption.

Durée de mariage : les époux qui adoptent ensemble doivent être mariés depuis cinq ans. Il y a deux raisons à cette condition : vérifier la stérilité du couple et la solidité de son union.

La première raison tombe dès lors que l'adoption devient une institution au service de l'enfant et non plus l'antique *« consolation des ménages stériles »*.

La deuxième raison est un défi lancé aux sciences humaines : n'y a-t-il donc pas de moyen moins grossier de mesurer la maturité d'un couple que le temps qu'il dure ? Il y a tant de raisons pour lesquelles un couple légitime demeure. Qu'est-ce que ça signifie en fait ?

Non, ces deux raisons ne conduisent qu'à augmenter l'âge des adoptants, et cela se fait au détriment de leur disponibilité.

Quant aux réformes relatives à l'organisation, une première nécessité s'impose, c'est de ne pas confier le service des adoptions à n'importe qui. L'adoption, c'est d'abord un problème humain, et non pas (seulement) un problème médical et non pas (seulement) un problème juridique.

Problème humain global, il ne peut être confié qu'à une *équipe*. Il est scandaleux que, dans certains départements, tout dépende d'une seule personne, inspecteur, assistante sociale ou employée de bureau. Etonnons-nous aussi que ce service soit souvent sous la responsabilité d'une femme célibataire et elle-même adoptante. Etonnons-nous encore que, parfois, la décision de rejet des candidatures ou de placement soit prise par un conseil qui ne connaît ni les enfants ni les adoptants !

Il faut aussi dénoncer certaines pratiques aberrantes comme la constitution, ici ou là, de listes de couples *« agréés »* qui seront satisfaits au fur et à mesure qu'arrive leur tour. Il n'y a pas de couple standard, pas plus que d'enfant standard. Classer les gens en *« bons »* et en *« mauvais »* est une mystification, idéologiquement inacceptable.

Actuellement, le couple désireux d'adopter est vu par une série de gens — responsable administratif, assistante sociale, psychiatre — qui souvent ne se connaissent pas et font chacun un rapport ou un certificat. Au lieu de diminuer les défauts de la subjectivité, cette pratique les augmente, puisque le couple dépend d'une multitude de subjectivités.

Bien sûr, ici où là, des équipes sont formées. Mais cela doit être institutionnalisé. Ces personnes doivent avoir un minimum de formation spécialisée. L'Ecole nationale de la santé publique s'occupe heureusement de mettre sur pied une formation complémentaire et spécialisée pour les travailleurs sociaux œuvrant dans le domaine de l'enfance.

Enfin, il faut créer cette structure nationale dont M. Michel Poniatowski a lancé l'idée lorsqu'il était ministre de la santé publique et de la Sécurité sociale sous le nom d'*« Office de l'adoption »*, projet que Mme Simone Veil, ministre de la santé, a repris le 29 novembre 1974 aux Journées de la santé sous le nom de *« Conseil national de l'adoption »*.

L'action de ce conseil serait importante :

— Tenue d'un fichier des enfants de moins de dix ans juridiquement adoptables, mais qui n'ont pu être adoptés.

— Etudes et recherches concernant l'adoption ; on ignore beaucoup encore du devenir des enfants, adoptés, de la véritable influence de l'hérédité.

Ces études (faites, coordonnées ou recensées par ce conseil) devraient servir :

— A des propositions de réformes législatives ou réglementaires pour une amélioration au niveau national et une harmonisation au niveau international des législations concernant l'adoption ;

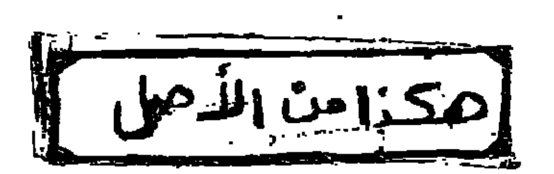
— A l'information de l'opinion publique, des adoptants et des services spécialisés sur les vrais besoins de l'enfance sans soutien familial ;

— A la formation des responsables administratifs, magistrats et travailleurs sociaux.

Bien évidemment, un tel « Conseil de l'adoption », de par ses liaisons avec d'autres services, de par la qualité des membres appelés à y travailler, devrait avoir des ouvertures sur les problèmes généraux de l'enfance.

Car favoriser l'adoption, ce peut être un objectif, ce ne peut être une fin.

FIN


مكزامن الأصل

DÉFENSE

Le remplacement des avions F-104 en Europe

La société Dassault conteste que le F-16 soit supérieur au Mirage F-1

Le groupe privé Dassault-Breguet a publié, samedi 5 avril après-midi, une « note rectificative » en réponse à la déclaration, le jeudi 3 avril à Bruxelles, des ministres de la défense des Pays-Bas, de la Belgique, du Danemark et de la Norvège, assurant que l'avion américain F-16 de General Dynamics avait, par rapport au Mirage F-1 M-53, des performances accrues et un prix moins élevé.

« *Un certain nombre de pays, que ce soit en Europe, Asie ou en Amérique du Sud, sont irrésistiblement attirés par le matériel américain* », note le groupe privé Dassault-Breguet, qui ajoute :

« *C'est ainsi qu'il y a treize ans, tous les pays d'Europe, sauf la France, choisissait le Lockheed F-104 Starfighter. Cet appareil venait de battre le record de distance et le record d'altitude. Mille appareils furent commandés par l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, la Hollande, le Danemark et la Norvège. A l'époque, la France commandait modestement quatre-vingts Mirage III.*

» *Depuis lors, il a été perdu en vol deux cents Starfighter, et il n'en a pas été vendu un de plus (1).*

» *Les quatre-vingts Mirage III commandés par la France sont devenus mille cinq cents appareils commandés par plus de vingt pays différents et ont, de plus, reçu le baptême du feu au cours de la guerre de six jours de 1967 au Proche-Orient.*

» *De même, aujourd'hui, la Hollande, la Norvège et le Danemark ont été attirés par le F-16, qui n'existe encore qu'à l'état d'avion expérimental. On peut dire, dès à présent, que cet avion, ayant un moteur consommant moins, dispose d'un rayon d'action plus grand que le F-1.*

» *Par contre, le F-1 se comporte beaucoup mieux à basse altitude du fait de sa forte charge au mètre carré et est largement supersonique à Mach 2,3 alors que le F-16 est limité à Mach 1,7.*

» *Le F-1 est déjà en service. Il est parfaitement connu : avion, réacteur, système d'armes.*

» *Nous ne voulons pas dire que le F-16 ne sera pas un bon avion, encore faut-il attendre deux ou trois ans pour le voir dans sa forme définitive d'avion d'armes.*

» *On peut dire que l'Europe aéronautique a d'ores et déjà éclaté, car l'Allemagne et l'Italie ont choisi le M.R.C.A. (2), c'est-à-dire un avion entièrement différent du F-16, et que le F-16 n'a que trois adeptes, alors que le Startfighter en avait six.* »

« *La France a commandé le F-1. La Belgique, pour des raisons industrielles et politiques, hésite encore entre les deux appareils. En tenant compte de toutes choses, il est possible d'affirmer que les deux appareils sont à un prix équivalent* », conclut le groupe privé Dassault-Breguet.

---

(1) En fait, le F-104 Starfighter, dans ses différentes versions, a été conçu à deux mille quatre cents exemplaires pour le compte de quatorze pays, et l'Italie, par l'intermédiaire de la société Aeritalia, continue de le fabriquer sous licence (N.D.L.R.).

(2) Le Multirale Combat Aircraft est un biréacteur à flèche variable construit par l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie. (N.D.L.R.)

Une concertation européenne accrue

Au-delà des arguments technico-commerciaux que les fournisseurs sont en droit d'avancer pour tenter d'infléchir la décision des clients, il ne fait nul doute que le choix final tient d'abord à des considérations politiques et industrielles. Les quatre pays s'efforcent de parvenir à une décision commune, et ils l'ont réaffirmé par l'intermédiaire de leurs ministres respectifs de la défense, le jeudi 3 avril à Bruxelles. Mais, lors de cette réunion dans la capitale belge, aucun des ministres présents n'a officiellement déclaré qu'il était nécessaire qu'une décision commune intervienne et, à plus forte raison, aucun n'a précisé publiquement qu'il ferait à son gouvernement une recommandation en faveur de l'avion américain. Le seul qui ait pu laissé croire que son gouvernement avait d'ores et déjà tranché au profit du F-16 américain est le ministre norvégien de la défense, mais il a aussitôt affirmé que, si les quatre pays n'étaient pas unanimes, les responsables norvégiens seraient placés devant une situation nouvelle.

Dans chacun des quatre pays, c'est le gouvernement tout entier qui délibérera sur l'ensemble du dossier militaire, économique et politique, et les quatre ministres intéressés, à Bruxelles, ont précisé que leurs gouvernements respectifs prenaient une décision souveraine en la matière.

Si donc la Norvège paraît s'être rangée aux propositions américaines, c'est sans doute parce qu'il s'agit du seul client, parmi les quatre, qui n'appartient pas au Marché commun et auprès duquel les offres de compensations industrielles des Français manquent d'attrait véritable, car la Norvège n'a pas de construction aéronautique susceptible d'être associée au programme Mirage F 1-M 53. En revanche, les Pays-Bas, la Belgique et, dans une moindre mesure, le Danemark, qui est moins pressé que les deux autres pays de remplacer ses avions F-104, sont plus sensibles aux thèses françaises de créer, à cette occasion, une industrie aéronautique européenne. Les constructeurs néerlandais, notamment, ont déjà pris parti en faveur d'une telle coopération.

C'est, du reste, dans cette voie d'une concertation européenne accrue que les Français tentent d'engager, désormais, leurs actions diplomatiques de persuasion avant le choix final des quatre clients. Après les conversations très discrètes qu'ont déjà eues, à Bruxelles, des représentants de la société suédoise Saab-Scania, de la firme néerlandaise Fokker et du groupe privé Dassault-Bréguet sur la nécessité d'une coopération européenne dans ce domaine de l'aéronautique, civile et militaire, pour faire face à la concurrence américaine, il est vraisemblable que des contacts auront lieu avec la République fédérale d'Allemagne, par exemple, pour envisager l'éventualité d'un protocole de principe par lequel des pays européens se déclareraient disposés à instaurer un « outil » commun, en matière aéronautique, qui intégrerait et coordonnerait à long terme les principales industries concernées, même si la réalisation de cet objectif, au début, doit exiger des sacrifices financiers.

L'industrie aéronautique britannique s'est, de longue date, prononcée pour une telle politique à long terme et les constructeurs ouest-allemands n'y sont pas hostiles. Restent les gouvernements à convaincre. La France escompte, de la sorte, se lier avec ses partenaires par des engagements durables. Mais elle devrait aussi se prévaloir de ses mêmes sentiments européens dans d'autres domaines, à commencer par l'informatique ou l'importation des vins...

JACQUES ISNARD.

EN BELGIQUE

Le président de la commission de la défense à la Chambre est favorable au Mirage

De notre correspondant

Bruxelles. — Le président de la commission de la défense nationale de la Chambre belge, M. Guy Cudell, ancien ministre socialiste, s'est prononcé, dimanche 6 avril, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Dimanche-Presse*, pour l'avion français Mirage, de préférence à l'appareil américain F-16. « *En tant qu'Européen*, a déclaré M. Cudell, *nous devons acheter le Mirage, qui n'est pas seulement un avion français, puisque les industries aéronautiques de plusieurs pays européens, et parmi eux la Belgique, participent à sa construction. Acheter américain, ce n'est pas faire l'Europe.* »

Cette interview a suscité de nombreuses réactions, et notamment du côté flamand. *Gazet Van Antwerpen* écrit que la déclaration de M. Cudell ne peut que semer la confusion dans le public, car le député « *a tort de confondre la France avec l'Europe* ».

Le journal démocrate-chrétien flamand *Het Volk* est plus sévère : « *Après une telle déclaration, M. Cudell n'est plus à sa place à la tête de la commission de la défense de la Chambre, qui doit discuter du choix de l'appareil qui équipera la force aérienne.* » Le journal écrit encore : « *On finira par prendre le Mirage pour les Wallons et le F-16 américain pour les Flamands. Ce serait conforme à l'habitude des Belges de couper la poire en deux.* » — P. de V.

ÉDUCATION

La réforme et les « sciences économiques et humaines »

Entre l'inquiétude et l'intérêt

Les modifications proposées par M. Haby pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie vont-elles provoquer — comme pour la philosophie — une « querelle des anciens et des modernes » ?

Au départ, les conditions paraissaient réunies pour mettre les « historiens » et les « géographes » sur la défensive : réduction des horaires dans le premier cycle et fusion dans un ensemble de « *sciences économiques et humaines* », d'où n'émergeait que la nécessité de travaux concrets et de connaissances pratiques ; scission en classe terminale et rattachement à des disciplines jugées plus « modernes ». En même temps que la Société des professeurs d'histoire et géographie, un certain nombre d'universitaires se sont émus. Voyant dans les « *propositions de modernisation du système éducatif* » le prolongement des projets de M. Joseph Fontanet, un « front commun » des disciplines « critiques » (philosophie, histoire et géographie, et même français), menacées par la « technocratie », s'est esquissé.

Tiendra-t-il ? M. René Haby s'est employé depuis deux semaines à calmer les inquiétudes des historiens et des géographes, et à mettre quelque baume sur leurs plaies. Restituant à leurs disciplines l'horaire qu'elles ont actuellement en quatrième et troisième, il a affirmé que « *les sciences économiques et humaines* » correspondaient simplement à « *un élargissement du champ des études historiques et géographiques* » (*le Monde* du 3 avril) : il s'agissait, écrit-il dans le dernier numéro du *Courrier de l'éducation*, d'établir un parallélisme avec les « *sciences physiques et naturelles* ».

Les protestations ont-elles amené le ministre à s'engager plus clairement ? « Géographe » lui-même, et, comme il le rappelle, attaché à sa discipline, a-t-il été plus sensible aux arguments de ses défenseurs qu'à ceux de la philosophie ?

Avant même ces mises au point, point les historiens étaient partagés : inquiets surtout des réductions d'horaires dans le premier cycle, ils étaient en même temps intéressés. La « menace » même qui pesait sur leur discipline a fourni à beaucoup l'occasion de s'interroger sur le contenu de leur enseignement, de mettre en question les programmes et les pratiques (voir *le Monde de l'éducation*).

Le rapprochement avec l'économie te les sciences sociales intéresse bon nombre d'historiens (et la référence qu'il vient de faire à la sixième section de l'Ecole pratique des hautes études, consacrée aux sciences économiques et sociales, mais animée depuis longtemps par des historiens, ne peut que les flatter). Sur le plan pédagogique, l'appel à l'actualité, à l'enquête, au travail sur le terrain répond aux vœux et aux efforts de certains enseignants. Il est caractéristique que ce soit au nom même de « *l'élargissement* » des disciplines que la Société des professeurs d'histoire et géographie ait plaidé pour le maintien de ses horaires. En fait, l'image de leurs disciplines que leur présente M. Haby correspond à celle qu'ils veulent donner : l'histoire et la géographie sont du côté des « *nouvelles humanités* », non de la tradition. Ainsi beaucoup de professeurs peuvent-ils engager leurs collègues à éviter les réactions « *corporatistes* ».

Des questions non résolues

Ce sont plutôt les enseignants de sciences économiques qui sont inquiets aujourd'hui : peu nombreux, ils se sentent moins assurés que les historiens et les géographes ; leur discipline verrait son statut menacé par le projet de réforme. Elle est actuellement liée à l'existence d'une section particulière du second cycle, dont elle fournit la base. Aussi ces professeurs réclament-ils le maintien d'un enseignement spécifique sur toute la durée du second cycle.

Le plaidoyer de M. René Haby semble convaincant. La constitution d'un ensemble « *sciences économiques et humaines* » ne répond pas seulement à une commodité ou une symétrie de vocabulaire ; c'est une mesure logique. Il paraît impossible, pour préserver « l'acquis » de l'enseignement de sciences économiques, de revenir sur la création d'une terminale optionnelle souhaitée par de nombreux élèves. Mais plusieurs questions ne sont pas encore résolues : faut-il prévoir un enseignement distinct d'économie en terminale, en première, en seconde ? Sous quelle forme : horaire à part dans le « tronc commun » (pour les classes de seconde et de première) ou option supplémentaire (pour l'ensemble du second cycle) ? Et dans la négative, qui enseignerait les « *sciences économiques et humaines* » ?

Pour M. Haby, ces questions doivent être tranchées par la commission spécialisée créée dans le cadre de la « concertation » générale. Celle-ci s'est réunie le 19 mars et doit remettre un rapport à la fin d'avril et au début de mai. Mais la composition pour la moins disparate de cette commission, le peu de temps dont elle dispose (quatre séances en tout), ne lui permettent guère d'aller très loin dans la réflexion.

Quel qu'en soit l'aboutissement, les « *propositions pour une modernisation du système éducatif* » contribueront à faire réfléchir les enseignants sur le contenu de leurs disciplines : les réactions de certains d'entre eux le montrent déjà. Elles peuvent favoriser un renouvellement des enseignements sous la pression de la « base » : c'est une telle maturation qui a, par exemple, été à l'origine de la création de la commission Lichnérowicz sur la réforme des mathématiques. On peut se demander si ce n'est pas l'absence d'une telle pression collective, en 1967, puis en 1972, qui a empêché de voir le jour des projets modestes mais novateurs de réforme des programmes (1).

GUY HERZLICH.

---

(1) Ces deux projets proposaient d'unifier l'étude de l'histoire contemporaine et de la géographie de la France, de l'Europe occidentale et des grandes puissances en première et en terminale, et de développer en seconde l'enseignement de la géographie humaine. Le projet de 1972, approuvé par le Conseil de l'enseignement général et technique, prévoyait l'étude d'une série de questions historiques assez larges, de l'Antiquité au dix-neuvième siècle. Celui de 1967, préparé par une commission d'historiens nommés par le ministère, introduisait des travaux pratiques dans cet enseignement.

SCIENCES

QUELQUES MINUTES APRÈS LE LANCEMENT

La mission Soyouz-18 a dû être interrompue à cause d'une défaillance de la fusée porteuse

Lancés samedi 5 avril à bord du vaisseau Soyouz-18, deux cosmonautes soviétiques, Vassili Lazarev et Oleg Makarov, n'auront parcouru qu'un peu plus de 2 000 kilomètres dans l'espace avant de se poser — en raison d'une défaillance de la fusée porteuse — dans une région montagneuse de la Sibérie occidentale, au sud-ouest de la ville de Gorno-Altaïsk, à quelques centaines de kilomètres de la Mongolie-Extérieure.

C'est à un mauvais fonctionnement du troisième étage de la fusée porteuse Cosmos qu'est imputable l'échec de la mission. Quelques minutes après le départ, il est apparu que le troisième étage de la fusée ne suivait pas la trajectoire prévue. La capsule Soyouz a alors été automatiquement détachée du troisième étage et ramenée vers la Terre. L'atterrissage s'est fait dans une région au relief accidenté, peu propice à une récupération aisée des cosmonautes, mais il est vraisemblable que les autorités soviétiques tenaient à ce que le retour se fasse sur le territoire national, et non en Chine ou dans l'océan Pacifique.

Le lancement a eu lieu samedi, à une heure qui n'a pas été précisée. Le vol et son échec n'ont été annoncés simultanément que dimanche soir. Les responsables ont visiblement attendu d'avoir retrouvé les deux occupants de la capsule sains et saufs. Ils n'ont fourni que peu d'informations sur les objectifs de cette nouvelle mission.

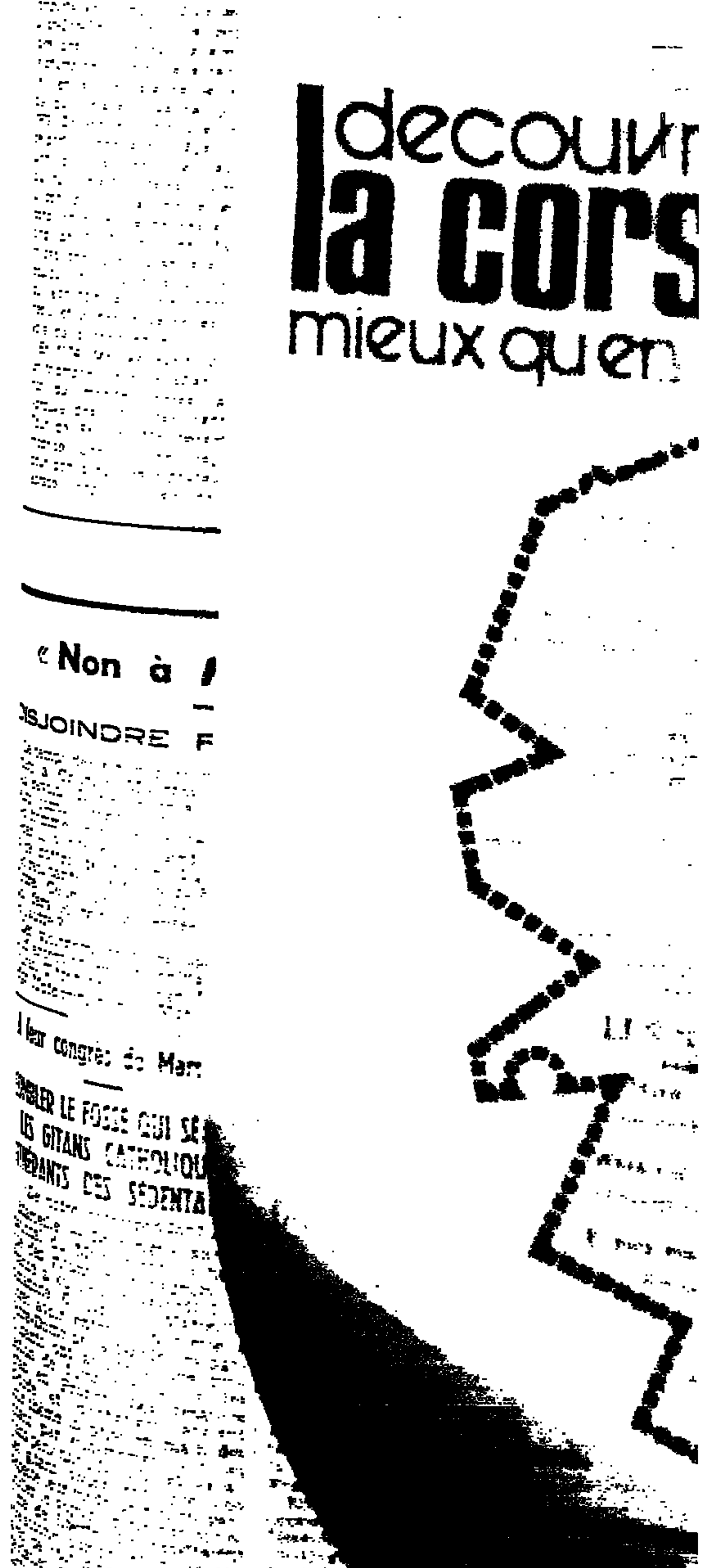
On sait seulement que les deux cosmonautes auraient dû rejoindre la station orbitale Saliout-4, en orbite depuis le 26 décembre dernier autour de la Terre. La station orbitale a été occupée pendant un mois, en janvier et février, par les cosmonautes Alexei Goubariev et Ghorgui Gretchko, venus à bord de Soyouz-17. Lazarev et Makarov auraient dû former le second équipage de Saliout-4. Qu'il s'agisse de deux vétérans de l'espace, laissait présager une mission de longue durée. Ces cosmonautes avaient déjà volé à bord de Soyouz-12 du 27 au 29 septembre 1973. Ce vol de courte durée — mais, à l'époque, cela était intentionnel — constituait la première mission de Soviétiques dans l'espace après la longue interruption de vingt-sept mois qui suivit l'accident de Soyouz-11. On se souvient que les trois occupants de ce dernier vaisseau périrent lors de leur retour sur terre à la suite d'une décompression accidentelle de leur cabine.

Le vol américano-soviétique retardé ?

Survenant trois mois avant le vol conjoint américano-soviétique, toujours prévu pour le 15 juillet prochain, l'échec de Soyouz-18 pose un certain nombre d'interrogations. Sans doute il ne s'agissait pas d'une mission de préparation au vol conjoint et, contrairement à leur habitude passée, les Soviétiques n'avaient pas prévenu le centre Johnson de Houston qu'ils prévoyaient de lancer un Soyouz vers la station Saliout. Cela semble indiquer que la mission était purement nationale.

Mais c'est une fusée porteuse identique au Cosmos défaillant qui doit emmener les cosmonautes soviétiques vers leur rendez-vous avec les Américains. Nul doute que les responsables voudront analyser les causes de la défaillance du troisième étage, et prendre les mesures appropriées, peut-être même faire un tir de contrôle. Le délai de trois mois pourrait alors être un peu bref, et il ne serait pas étonnant que le vol conjoint doive être retardé.

M. A.





SPORTS

ATHLÉTISME

LE RELAIS A TRAVERS PARIS

UN PUBLIC INDIFFÉRENT

Paris des vacances, Paris de l'indifférence. Aura-t-il seulement entrevu les coureurs, ce touriste indien qui, absorbé dans la lecture d'un plan, gardait obstinément baissé son turban ? Plongés dans les boîtes à bouquins, les bibliophiles ne se retournaient même pas. Quant à tous ceux que l'événement surprenait au bord des trottoirs, ils ne manifestaient rien. A peine si l'on devinait sur leurs lèvres l'esquisse d'un sourire condescendant. Si bien que l'enthousiasme des parents, accourus ici et là pour battre follement des mains, paraissait forcé.

Créée en 1934, interrompue à partir de 1959, l'épreuve, qui n'a repris qu'en 1973, aurait, du reste, fort bien pu ne pas avoir lieu cette année. Sur les quarante-cinq clubs sollicités, on en avait trouvé péniblement treize, tous de la région parisienne, à l'exception d'un seul, venu de Belgique, pour acheminer, sur un parcours empruntant de part et d'autre les quais de la Seine, un bâton-témoin.

Les congés de Pâques avaient ajouté à la difficulté de rassembler cinquante garçons se relayant de pont en pont (le plus petit tronçon mesurait 135 mètres et le plus grand 1 500 mètres). D'aucuns prétendaient même, dimanche 6 avril, que des concurrents occasionnels avaient été recrutés sur place pour compléter certaines équipes. Et il nous a bien semblé reconnaître, sur la rive gauche, quelque champion ayant déjà couru sur la rive droite.

C'est égal, la compétition aurait mérité un meilleur intérêt. Jamais, sans doute, les renversements de situation ne furent aussi nombreux. Alors que le Paris Universités Club, vainqueur à deux reprises, paraissait avoir course gagnée, Becker, du Racing-Club de France, combla un retard considérable avant le pont de Garigliano. Finalement, après 25 kilomètres de lutte, la victoire ne tint sur la piste du stade Jean-Bouin, point de départ et d'arrivée, qu'à une différence de quelques mètres.

Pour atténuer leur défaite, les étudiants pouvaient toujours faire valoir qu'un des leurs, Fabre, victime d'un claquage, avait dû parcourir 300 mètres à cloche-pied. Dans l'autre camp, on rétorquait que cinq internationaux du club se trouvaient en voyage à la Martinique.

Il reste que le but recherché depuis trois ans, reconquérir le public de l'athlétisme, n'avait, une fois de plus, pas été atteint.

RAYMOND POINTU.

CYCLISME

LE TOUR DES FLANDRES

Merckx, six ans après

Le Tour des Flandres ne réussit pas à Eddy Merckx. Il n'a gagné cette épreuve que... deux fois. Et entre ces deux victoires, il s'est écoulé... six années. Vainqueur, dimanche 6 avril, de la plus typique des classiques belges, après avoir remporté voici moins d'un mois Milan-San-Remo, la plus populaire des classiques italiennes, le champion du monde a renouvelé, en la circonstance, le doublé qu'il n'avait réalisé qu'en 1969. Doit-on en conclure qu'il se perfectionne avec l'âge ? Ou bien qu'il a recouvré, après plusieurs alertes faisant croire à son déclin, la merveilleuse condition physique de ses vingt-cinq ans ? Toutes les hypothèses sont plausibles avec ce coureur toujours plus étonnant, qui échappe aux lois communes... et à ses adversaires par voie de conséquence.

En 1974, Merckx avait obtenu un triomphe dans le championnat du monde, après avoir éprouvé des difficultés dans le Tour de France. Maintenant, il méprise une course réputée pour son caractère rigoureux, il écrase l'opposition en déclenchant son attaque à 100 kilomètres de l'arrivée, alors qu'il souffre d'une tendinite. Ses rivaux savent déjà qu'il est redoutable après un échec. Ils devront redoubler de méfiance à l'avenir lorsqu'il fera des réserves sur ses propres chances. Notamment l'excellent Franz Verbeek, abonné aux places de second.

Ces deux victoires dans le Tour des Flandres, qui suffiraient à asseoir une solide notoriété à un routier professionnel de premier plan, n'émargent que pour une faible part au registre de Merckx. Un registre sur lequel figurent, cinq Tours de France, cinq Tours d'Italie, trois championnats du monde et six Milan-San-Remo. Le routier bruxellois tentera, dimanche 13 avril, d'ajouter un quatrième Paris-Roubaix à sa collection. Ce qu'aucun coureur n'a jamais fait.

Une dernière précision : deux Français seulement ont enlevé le Tour des Flandres : Jean Forestier, en 1956, et Louison Bobet, il y a tout juste vingt ans. — J. A.

RELIGION

« Non à Mgr Matagrin »

DISJOINDRE FOI ET POLITIQUE ?

Le temps des « *non possumus* » chers à Charles Maurras n'est pas révolu. Il ne le sera d'ailleurs jamais tant qu'il y aura des hommes convaincus de posséder la vérité et qui sont prêts à se battre pour elle. La race des résistants fait toujours bonne figure. Celle des entêtés aussi. Qui fera le partage entre l'une et l'autre ?

Les violences verbales sont — sauf exception — les moins onéreuses. Titrer un ouvrage *Non à Mgr Matagrin, non à Mgr Riobé* c'est être sûr, pour un catholique, L. Francis Hardy, ancien sillonniste par surcroît, de retenir l'attention. D'autant plus qu'il s'agit, on s'en doute, de rapports entre politique et foi.

Dans un article de Marcel Paimbœuf, publié en décembre dans *l'Ame populaire*, l'auteur, qui lit de très près tous les journaux, a relevé ces extraits d'un document du conseil permanent de l'épiscopat : « *Nous nous refusons à identifier la libération politique, économique, sociale avec le salut en Jésus-Christ. En cette matière, comme en d'autres, les principes théologiques sont clairs : unir sans confondre, distinguer sans séparer.* »

L. Francis Hardy s'oppose résolument à cette dernière assertion. Et c'est le projet de ce livre de nous expliquer pourquoi. Le document de l'épiscopat français *Pour une pratique chrétienne de la politique* (Lourdes 1972), et plus encore le rapport introductif de Mgr Matagrin, n'ont pas l'agrément de l'auteur, qui renvoie ses lecteurs aux grandes encycliques sociales. En affirmant que « *les évêques peuvent être amenés à des interventions en matière politique qui étonneront* », l'épiscopat a erré, selon L. Francis Hardy, qui ne peut dans ces conditions souscrire aux prises de position retentissantes de Mgr Riobé contre la politique atomique de la France.

En tout régime de liberté, les oppositions sont utiles, voire fécondes. On se réjouira donc que l'ouvrage de L. Francis Hardy n'ait fait, à notre connaissance, l'objet d'aucun blâme officiel.

H. F.

★ *Unir la foi à la politique ? Non à Mgr Matagrin. Non à Mgr Riobé*, par L. Francis Hardy. Préface par Georges Lamirand. Ed. de la Hêtrale (Aurillac), 157 pages, 18 F.

A leur congrès de Marseille

COMBLER LE FOSSÉ QUI SÉPARE LES GITANS CATHOLIQUES ITINÉRANTS DES SÉDENTAIRES

(De notre correspondant.)

Marseille. — Le congrès annuel national du Mouvement catholique des gitans et voyageurs de France a eu lieu le samedi 5 et dimanche 6 avril, à Marseille. Après avoir entendu la messe à Notre-Dame de la Garde, les participants ont assisté à une projection de films sur la vie des gitan en France. Les séances d'étude et d'échanges avaient pour thème la prise en main des gitans par eux-mêmes, sur les plans personnel, familial et social. Les gitans voudraient que l'on respecte leur mode de vie, en particulier le voyage, pour eux synonyme de liberté. Ils voudraient être associés aux projets en cours : aires de stationnement, création de classes spéciales pour leurs enfants, etc. Ils désirent le dialogue non seulement avec les autorités mais aussi avec d'autres Français pour combler le fossé qui les sépare des sédentaires.

JUDO

A UN MOIS DES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Un seul combattant a conservé son titre de champion de France

Un seul combattant, Jean-Luc Rougé, en mi-lourds, a conservé son titre de champion de France de judo au terme de la compétition qui se déroulait le samedi 5 avril à Paris. Dans les quatre autres catégories de poids, les champions d'hier ont touché des épaules. Si la hiérarchie du judo français ne s'en trouve pas autrement bouleversée, il n'empêche que ce chambardement traduit une élévation générale de la qualité des concurrents. L'âpreté des combats — souvent, hélas ! plus défensifs qu'offensifs — se s'explique pas seulement par le désir de briller a la veille des championnats d'Europe qui auront lieu à Lyon du 8 au 11 mai prochain. Il y a aussi et surtout le fait que les prétendants sortaient d'une impitoyable sélection et que nul ne pouvait compter sur la défaillance d'un judoka que des circonstances heureuses auraient amené à ces championnats de France.

En créant, il y a trois ans, un barrage supplémentaire avec les éliminatoires interrégionales, la Fédération française ne faisait que resserrer les mailles du filet. Elle obligeait chaque région à renforcer ses moyens de préparation, ce qui amena progressivement une amélioration notable de la qualité des judokas sur l'ensemble du territoire. L'élite s'élargissait en même temps que la masse, et la pression constante sur les meilleurs ne faisait que s'accentuer.

Même si certains s'entraînent fréquemment à Paris, on ne peut s'empêcher de remarquer que Yves Delvingt et Tchoulouyan, deux vainqueurs, viennent de clubs de province (Orléans et Marseille), ainsi qu'un certain nombre de ceux qui ont montré de grandes capacités : Veret, Rabalnic, Chesquières, Cairaschi, pour ne citer que quelques noms.

La « *montée de la province* » modifie progressivement le visage de l'élite, et toute défaillance, de quelque nature que ce soit, finit par se payer cher. Jean-Paul Coche, certainement l'un des meilleurs judokas au monde, aurait pu prétendre, il y a quelques années, à faire fi d'une blessure à l'épaule dont il souffrait ce 5 avril. Cette fois, malgré son expérience, son courage et son bagage technique, il dut abandonner après cinq combats. Plus surprenantes furent les éliminations de garçons comme Algisi, Veret ou Rychkoff. Cette fois, c'est la fédération elle-même qui s'était laissé prendre à son propre piège !

Ces judokas, en effet, revenaient d'un long stage au Japon et il leur eût fallu un bon mois avant de retrouver leur tonus habituel. Ils ont rencontré sur leur chemin des combattants peu respectueux de la hiérarchie, comme c'est souvent le cas au judo, et qui démontrèrent la valeur de la politique d'ensemble de cette même fédération.

La situation qui découle de ces résultats ne manque pas d'embarrasser la direction technique, qui se réunissait ce lundi 7 avril en vue de former la sélection pour les championnats d'Europe. Certes, comme le faisait remarquer le directeur technique national, M. Henri Courtine, il paraît difficile de ne pas retenir ceux qui ont obtenu un titre de champion de France. Mais il reste à retenir un nom par catégorie, soit cinq candidats, et à former une équipe pour un titre que la France n'a pas repris depuis 1968.

C'est ici qu'il faudra toute la science des sélectionneurs pour ne pas se laisser abuser par les circonstances, tout en essayant de deviner quels seront ceux qui, n'étant pas au mieux de leur forme hier, le seront demain. Le souci de ne pas s'abandonner au favoritisme les conduira probablement à imposer quelques « barrages », formule un peu brutale mais qui a l'avantage d'apaiser les consciences et de faire taire les commentaires désobligeants.

On peut croire que les sélectionneurs mettront tout leur soin à choisir les meilleurs non seulement parce que les championnats d'Europe se dérouleront en France mais encore en raison du niveau de la concurrence étrangère. Nul n'ignore que l'U.R.S.S., la République démocratique allemande, voire la Pologne, préparent minutieusement le rendez-vous de Lyon avec en vue les deux grandes étapes des championnats du monde, en octobre, et des Jeux olympiques de 1976. Car, si l'on ne chôme pas en France en matière de judo, on ne se croise pas non plus les bras dans les autres pays.

FRANÇOIS SIMON.

AUTOMOBILISME

AUX 1 000 KILOMÈTRES DE DIJON

Première grande victoire pour Jacques Laffite associé à Arturo Merzario

Gérard Larrousse et Jean-Pierre Jabouille, l'équipage vainqueur, le 23 mars, des 1 000 kilomètres de Mugello, pour la première sortie du nouveau prototype Alpine-Renault à turbo-compresseur n'ont pas connu la même réussite le 6 avril, aux 1 000 kilomètres de Dijon. Ils ont été contraints à l'abandon peu après le premier ravitaillement par une surchauffe du moteur, consécutive à une fuite à la boîte à eau. Jean-Pierre Jabouille, jusqu'à cet incident, avait contrôlé la course, apportant la confirmation de la compétitivité du prototype Renault.

Le temps de réponse

A Dijon, Larrousse et Jabouille avaient le choix à faire entre deux voitures : l'ancienne (A 441), solution de transition, qui les avait conduits au succès de Mugello, et la nouvelle (A 442) construite pour recevoir le moteur à turbo-compresseur.

Par rapport à sa devancière, l'A 442 présente une carrosserie différente par certains points, un aileron dont le porte à faux a été augmenté, une capacité accrue de réservoir d'essence (130 litres au lieu de 95) et bénéficie surtout d'une meilleure rigidité du chassis. Telle qu'elle avait été prise en main à Dijon, par les deux pilotes, et sans essais préalables, elle s'était révélée assez au point pour que la décision soit prise de la préférer à l' « *ancienne* ». Bien entendu, la raison de l'abandon — la surchauffe — ne remet nullement en cause la qualité du nouveau prototype A 442, qui marque dans tous les domaines — sauf dans celui du résultat ! — un net progrès sur l'A 441. L'évolution aidant, Larrousse et Jabouille ont désormais la promesse de disposer, en théorie du moins, du meilleur prototype 3 litres (par l'équivalence) un peu supérieur aux Alfa-Roméo équipées d'un moteur 3 litres conventionnel et en tout cas beaucoup plus rapide que les Porsche 908 à turbo-compresseur. Sur ce point, la comparaison, à l'avantage de l'Alpine-Renault, constitue une bonne référence, compte tenu de l'expérience acquise par le constructeur allemand dans l'emploi des turbo-compresseurs. L'équipe Renault a cependant connu une série d'alertes à Dijon à propos des moteurs.

La solution pour remédier aux difficultés de pilotage inhérentes à l'arrivée de la puissance du turbo-compresseur, qui n'est disponible que par intermittences, selon le régime du moteur, est en passe d'être trouvée par Renault. Pour l'instant, le handicap tient toujours dans le « *temps de réponse* » du turbo-compresseur, qui n'est pas immédiat. On imagine les préoccupations supplémentaires de Larrousse et de Jabouille dans le trafic ou dans certaines parties sinueuses des circuits et l'obligation dans laquelle ils se trouvent de toujours anticiper leurs manœuvres et de conditionner leurs réflexes à cet impératif. L'expérience et l'habileté leur à permis à ce jour de tourner à leur avantage ce problème de conduite.

Une première référence internationale

Alfa-Roméo n'avait pas remporté d'épreuve comptant pour le championnat du monde depuis plus d'un an (1 000 kilomètres de Monza, 1973). Le remplacement de Jacky Ickx (1) auprès d'Arturo Merzario par Jacques Laffite a offert au pilote français la possibilité d'obtenir sa première grande référence internationale. Moins connu que d'autres — tels Jarier, Depailler, Beltoise, Pescarolo, Larrousse. — Laffite est en passe de gravir rapidement les échelons de la renommée. Il s'est imposé depuis le début de l'année dans le championnat d'Europe de formule 1, c'est que, d'évidence, il victoires — et, s'il est encore discret par ses performances en formue 1, c'est que, d'évidence, il n'a pas à sa disposition la voiture (Williams) et l'organisation correspondant à ses qualités. Ce garçon, pour qui le succès s'est fait attendre — il a plus de trente ans, — fait en tous points, par sa manière de vivre et l'approche qu'il a de son sport, honneur à l'activité professionnelle qu'il a choisie.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Jacky Ickx, qui a des idées bien arrêtées et le plus souvent pertinentes à propos de ce que doit être la pratique du sport automobile, ne formait pas l'équipage idéal avec l'impulsif Merzario.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

COURSE DE RELAIS A TRAVERS PARIS

1. Racing-Club de France, les 25 km en 1 h. 0 min. 32 sec. ; 2. Paris U. C., 1 h. 0 min. 34 sec. ; 3. Viry-Châtillon, 1 h. 1 min. 9 sec. ; 4. A. S. Préfecture de police, 1 h. 1 min. 26 sec. ; 5. Herzele (Belgique), 1 h. 2 min. 38 sec. ; 6. Deuil, 1 h. 2 min. 57 sec. ; 7. Vanves, 1 h. 3 min. 4 sec. ; 8. Montgeron, 1 h. 3 min. 18 sec. ; 9. 8e régiment transmissions, 1 h. 3 min. 34 sec. ; 10. Sapeurs-Pompiers de Paris, 1 h. 4 min. 37 sec. ; 11. U. S. Métro, 1 h. 5 min. 19 sec. ; 12. Stade français, 1 h. 5 min. 23 sec. ; 13. Saint-Maur A. C., 1 h. 7 min.

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES MARQUES : MILLE KILOMETRES DE DIJON

1. Merzario - Laffite (Alfa Romeo 33-TT-12), les 805,800 km en 4 h. 27 min. 28 sec. (moyenne 180,754 km) ; 2. Jost-Casoni (Porsche 908-3 turbo), à 7 tours ; 3. Grob-Hine (Chevron Ford-Hart), à 11 tours, premiers des 2 l. ; 4. Pescarolo-Bell (Alfa Romeo 33-TT-12), à 20 tours ; 5. Hezemans-Fitzpatrick (Porsche Carrera), à 25 tours, premiers des G. T. ; 6. Migault-Jarier (Ligier), à 26 tours.

FORMULE RENAULT EUROPE

1. Ragnotti (Martini MK-15), les 82,225 km en 28 min. 48 sec. 7/10 (moyenne 171,232 km) ; 2. Sourd (Martini MK-15), à 5/10 ; 3. Pironi (Martini MK-15), à 11 sec.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(vingt-septième journée)
RESULTATS

*Villeurbanne b. Vichy	112-80
*Tours b. Challans	86-76
*Le Mans b. Bagnolet	88-67
*Berck b. Caen	108-64
*Monaco b. Nice	94-73
*Roanne b. Bordeaux	97-86
Lyon b. *Nantes	93-68

Classement. — 1. Villeurbanne, 83 points ; 2. Tours, 78 ; 3. Le Mans, 74 ; 4. Antibes, 71 ; 5. Caen, 68 ; 6. Bagnolet, 66 ; 7. Berck et Challans, 62 ; 9. Roanne et Nice, 60 ; 11. Lyon, 57 ; 12. Monaco, 55 ; 13. Denain, 54 ; 14. Vichy, 45 ; 15. Bordeaux, 33 ; 16. Nantes, 32.

Cyclisme

TOUR DES FLANDRES

Classement. — 1. Merckx (B.), les 255 km en 6 h. 16 min. ; 2. Verbeeck (B.), à 30 sec. ; 3. Demeyer (B.), à 5 min. 2 sec. ; 4. Walter Planckaert (B.), à 5 min. 8 sec. ; 5. Van Linden (B.) ; 6. Karstens (Pays-Bas) ; 7. Van Roosbroeck (B.) ; 8. Maertens (B.) ; 9. Rosiers (B.) ; 10. Peeters (B.) ; ...16 Guimard (Fr.), etc.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(Trente-troisième journée)

*Angers b. Lille	4-1
*Rennes et Monaco	1-1
*Bastia b. Nantes	1-0
*Marseille et Nîmes	1-1
*Paris - S.-G. b. Bordeaux	1-0
*Lens b. Troyes	1-0
*Reims et Red Star	1-1
*Metz b. Strasbourg	2-1
*Nice b. Sochaux	5-1
*Lyon b. Saint-Etienne	1-0

Classement. — 1. Saint-Etienne, 47 pts ; 2. Marseille, 45 ; 3. Bastia, 40 ; 4. Nîmes, 39 ; 5. Lyon, Reims, Lens, 38 ; 8. Monaco, 37 ; 9. Nantes et Strasbourg, 36 ; 11. Bordeaux, 35 ; 12. Lille et Paris-S.-G., 34 ; 14. Metz et Nice, 33 ; 16. Rennes, 32 ; 17. Troyes, 31 ; 18. Sochaux, 28 ; 19. Red Star et Angers, 27.

DEUXIEME DIVISION
(Vingt-huitième journée)
GROUPE A

Quimper b. *Nantes	3-2
*Brest b. Cambrai	3-1
*Gueugnon b. Laval	2-1
*Rouen et Sedan	0-0
*Valenciennes b. Hazebrouck	2-0
*Auxerre b. Boulogne	1-0
*Lorient b. Angoulême	2-0
*Amiens b. Paris - F.C.	3-0
*Dunkerque b. Fontainebleau	2-0

Classement. — 1. Rouen, Valenciennes et Gueugnon, 38 pts ; 4. Lorient et Dunkerque, 36 ; 6. Sedan, 35 ; 7. Angoulême, 33 ; 8. Auxerre, 31 ; 9. Fontainebleau et Brest, 30, etc.

GROUPE B

*Avignon b. Blois	3-1
*Tours b. Béziers	2-1
*Montluçon et Toulon	0-0
*Chaumont b. Cannes	1-0
*Besançon b. Epinal	4-2
*Bourges et Nancy	0-0
*Mulhouse et Châteauroux	2-2
Martigues b. *Sète	2-0

Exempt : Toulouse.

Classement. — 1. Nancy, 42 pts ; 2. Cannes et Toulon, 36 ; 4. Montluçon et Avignon, 35 ; 6. Martigues, 32 ; 7. Toulouse et Besançon, 31 ; 9. Sète, 27 ; 10. Béziers et Chaumont, 26.

LES QUATRE DEMI-FINALISTES DE LA COUPE D'EUROPE BATTUS EN CHAMPIONNAT

Après Saint-Etienne, qui a été battu à Lyon par 1 à 0, les trois autres demi-finalistes de la Coupe européenne des clubs champions ont connu le même sort dans leurs championnats respectifs : le Bayern de Munich a été dominé par l'Eintracht de Francfort (2-0), Barcelone a été battu par Celta de Vigo (1-0) et Leeds s'est incliné à domicile devant Liverpool (2-0). Des quatre équipes, seule l'Association sportive de Saint-Etienne peut encore espérer conserver son titre national.

Handball

Au cours de sa tournée en Afrique du Nord, l'équipe de France a été battue par la Tunisie 15 à 14 et 19 à 15.

Hippisme

Le prix de la Plaine Monceau, disputé à Longchamp et qui servait de support aux paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Cisneros, suivi de Dunkvik et de Bety. La combinaison gagnante est 15-9-24.

Jeu à treize

COUPE DE FRANCE
(huitièmes de finale)

A La Réole :	
Toulouse b. Pau	21-13
A Lézignan :	
Perpignan b. Montpellier	36-2
A Carpentras :	
Saint-Gaudens b. Roanne	26-15
A Limoux :	
Marseille b. Villeneuve	19-5
A Castres :	
Villefranche b. Carcassonne	12-3
A Montpellier :	
Lézignan b. Entraygues	45-9
A Toulouse :	
Pia b. Tonneins	13-12
A Nîmes :	
Saint-Estève b. Avignon	28-8

Judo

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Légers. — 1. Delvingt (Orléans) ; 2 Mounier (R.C.F.) ; 3. Veret (Lille) et Colleuil (Saint-Laurent, Var).

Mi-moyens. — 1. Gautier (Maisons-Alfort) ; 2. Vial (Maisons-Alfort) ; 3. Landart (Le Perreux) et Carles (Aubagne).

Moyens. — 1. Tchoulouyan (P.T.T. Marseille) ; 2. Amat (Limoges) ; 3. Gilbert (Brionne) et Bolland (Maisons-Alfort).

Mi-lourds. — 1. Rougé (A.C.B.B.) ; 2. Decherchi (Le Raincy) ; 3. Bastien (Maisons-Alfort) et Donzel (Le Vésinet).

Lourds. — 1. Berthet (R. C. F.) ; 2. Tripet (A. C. B. B.) ; 3. Kazuro (R. C. F.) et Cairaschi (Cannes).

Motocyclisme

DEUX CENTS MILES D'IMOLA
(Italie)

Première manche. — 1 Cecotto, 1 h. 5 min. 3 sec. 5/10 (moyenne 148,710 km-h.) ; 2. Lansivuori, 1 h. 6 min. 7 sec. 6 ; 3. Pons, 1 h. 6 min. 19 sec. 5

Deuxième manche. — 1. Cecotto, 1 h. 5 min. 24 sec. 8/10 (moyenne 147,933 km-h.) ; 2. Baker, 1 h. 5 min. 26 sec. 9 ; 3. Pons, 1 h. 5 min. 44 sec

Classement général. — 1. Cecotto (Ven.), sur Yamaha ; 2. Pons (Fr.), sur Yamaha ; 3. Baker (Can.), sur Yamaha ; 4. Potter (Angl.), sur Yamaha ; 5. Findlay (Austr.), sur Yamaha.

Natation

COUPE LATINE A LAS PALMAS

Huit records nationaux ont été améliorés par les nageurs français à l'occasion de la Coupe latine. Ces nouveaux records ont été établis par Marc Lazzaro (400 mètres nage libre en 4 min. 6 sec. 2), Jacques Gay (200 mètres brasse en 2 min. 27 sec. 9), Annick de Susini (100 mètres brasse en 1 min. 17 sec. 7 et 200 mètres brasse en 2 min. 48 sec. 4), Dominique Amiand (200 mètres quatre nages en 2 min. 28 sec. 9 et 400 mètres quatre nages en 5 min. 18 sec.), Sylvie Maréchal (200 mètres papillon en 2 min. 28 sec. 4) et Christine Duperron (800 mètres en 9 min. 30 sec. 4).

Parmi les performances réussies à Las Palmas, il faut noter celles du Brésilien Arantès, vainqueur du 100 mètres dos en 58 sec. 7, du 200 mètres dos en 2 min. 9 sec. 3 et du 100 mètres papillon en 57 sec. 8, et celles de l'Italien Guarducci, vainqueur du 100 mètres en 52 sec. 5 et du 200 mètres en 1 min. 55 sec. 8.

Classement général. — 1. Brésil, 185 pts ; 2. France, 170 ; 3. Italie, 149 ; 4. Espagne, 116,5 ; 5. Mexique, 71,5 ; 6. Argentine, 42.

Voile

SEMAINE PREOLYMPIQUE D'HYERES

Finn. — 1. Pelaschier (It.) ; 2. Bogue (Belg.) ; 3. Law (G.-B.) ; ...6. Chedeville (Fr.) ; 7. Maury (Fr.).

470. — 1. Degaudenzi (Suisse) ; 2. Grebbin (G.-B.) ; 3. Bouet (Fr.).

Tornados. — 1. White (G.-B.) ; 2. Spengler (R F. A.) ; 3. Jessenig (Autr.) ; ...9. de Cazenove (Fr.).

Flying Dutchmann. — 1. Yves et Marc Pajot (Fr.), 18,70 pts ; 2. Vollebreght frères (P.-B.), 34,70 pts ; 3 Pattisson-Brocks (G.-B.), 42,40 pts.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

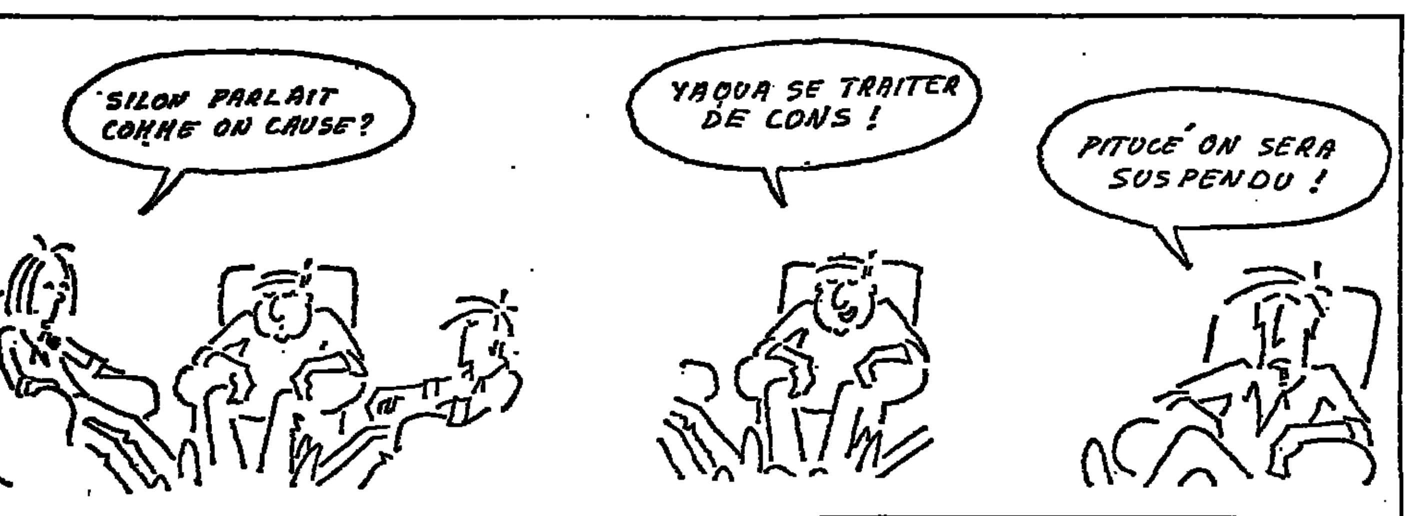
AUTOMOBILISME. — *Quatre-vingt-quinze candidats ont fait parvenir leurs engagements à l'Automobile-Club de l'Ouest (ACO) pour les prochaines Vingt-Quatre Heures du Mans, qui auront lieu les 14 et 15 juin. Parmi ceux-ci, on note la présence de deux Ligier-Cosworth, de plusieurs prototypes Porsche 908 turbo ou équipés de moteurs 3 litres atmosphériques, de quelques Lola 3 litres et d'une seule Alpine Renault 2 litres, qui sera confiée à l'équipage féminin Lella Lombardi-Marie-Claude Beaumont.*

NATATION. — *La Fédération néo-zélandaise de natation a retiré sa candidature à l'organisation des championnats du monde en 1978, en raison du refus du gouvernement de Wellington d'accepter la participation des nageurs de Taïwan.*

AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



Visites et conférences

MARDI 8 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 45, 11, quai Conti, Mme Pajot : « Hôtel des Monnaies et ateliers ». — 15 h., devant Notre-Dame-des-Victoires, Mme Bouquet des Cabux : « La place des Victoires ». — 15 h., 23, rue de la Py, Mme Chapuis : « Graveur contemporain : Munch ». — 15 h., métro Halles, Mme Legregeois : « Le quartier des Halles ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., 3 bis, boulevard Edgar-Quinet : « Cimetière Montparnasse » (Jadis et Naguère). — 15 h., cour Carrée, porche rue de Rivoli : « La cour Carrée du Louvre et l'église Saint-Germain-l'Auxerrois » (M. de La Roche). — 15 h., métro Saint-Paul : « Synagogues inconnues du quartier des Rosiers » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 18 h. 30, Maison diocésaine, 8, rue de la Ville-l'Evêque, Mme M. Masdupuy : « Les civilisations de l'Anatolie » (Bible et Terre sainte). — 18 h., tour Jussieu, cinquième étage : « Structures des ressources et nomenclature statistique » : De la productivité à la consommativité ». — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Frédéric Lionel : « Le parapsychisme d'aujourd'hui et les arts magiques d'hier » (l'Homme et la Connaissance). — 20 h., centre Lacordaire-Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Père François Louvel : « Initiation à la lecture de la Bible ». — 20 h. 45, 27, avenue de Ségur, M. Robert Aron : « Lettre ouverte à l'Eglise de France » (Centre Siloé).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 avril 1975 :

DES ARRETES

● Portant nomination des membres du Conseil national des services publics départementaux et communaux ;

● Relatif à l'assemblée plénière des délégués des caisses de base de l'organisation autonome d'allocation vieillesse des professions artisanales.

Circulation

LES VÉHICULES A MOTEUR POUR ENFANTS DOIVENT ÊTRE AGRÉÉS

Le code de la route impose que tout véhicule à moteur soit réceptionné par le service des mines pour pouvoir circuler sur la voie publique, rappelle la direction des routes et de la circulation routière du ministère de l'équipement, inquiète devant le développement des véhicules à moteur destinés aux enfants, et qui n'ont pas reçu l'agrément nécessaire.

Compte tenu des dangers et des risques encourus, ainsi que des difficultés qu'ils peuvent rencontrer, en cas d'accident, vis-à-vis des assurances, la direction des routes conseille de ne pas laisser les enfants utiliser ces véhicules — kart, cyclomoteur, vélomoteur, tricycle à moteur — sur la voie publique.

● *Echangeur près de Versailles.* — Depuis le jeudi 3 avril, l'échangeur G 12, situé à l'entrée de la R.N. 186, dans Versailles (Yvelines), est mis en service.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 121

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II									
III			■	■					
IV							■		
V	■						■	■	
VI				■			■		
VII					■				■
VIII									■
IX		■		■					
X						■		■	
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Phénomène d'inflation ; Cours étranger. — II. Très pénibles ; Ses mouvements intéressent ceux qui donnent le change. — III. Précise une désignation ; Titres. — IV. Service de table ; Symbole chimique. — V. Sur la Vesdre. — VI. Agite le monde animal ; Abréviation ; Au cœur de la nuit. — VII. Figure biblique ; Parmi les Cyclades. — VIII. Une carrière qui oblige à piocher si l'on veut en tirer quelque chose. — IX. En Suisse. — X. Localité de France. — XI. N'est pas insondable ; Enclin à frapper souvent et fortement.

VERTICALEMENT

1. Modifie son allure à chaque croisement ; Arrive à ses fins par la force du poignet. — 2. De la nature du sable ; Forme de savoir. — 3. Abréviation ; Soutiens. — 4. Roulé ; Désigne un religieux ; Fruit épelé ; D'un auxiliaire. — 5. Prises à bonne source ; Figure mythologique. — 6. Qu'on ne saurait négliger. — 7. Il faut bien reconnaître qu'elle a quelque chose d'irritant. — 8. Touché par un marin ; Loin du neuf. — 9. Etait mal vue des Colonna ; En voilà un qui, par découragement, aurait pu être tenté de tout flanquer par dessus bord !

Solution du problème n° 1 120

HORIZONTALEMENT

I. Roman ; Arc. — II. Ourlet ; Oh ! — III. Bé ! ; Ota. — IV. Edredon. — V. As ; Li. — VI. Misère. — VII. Miséreuse. — VIII. Uri ; resta. — IX. Sentes ; Eu. — X. Anse ; Ir. — XI. St ; Trajan.

VERTICALEMENT

1. Robes ; Musas. — 2. Oued ; Mirent. — 3. MR ; Raisins. — 4. Altesse ; Têt. — 5. NE ; Erre. — 6. Ocrées. — 7. On ; Eus ; Ij. — 8. Rôt ; Stéra. — 9. Chapiteau.

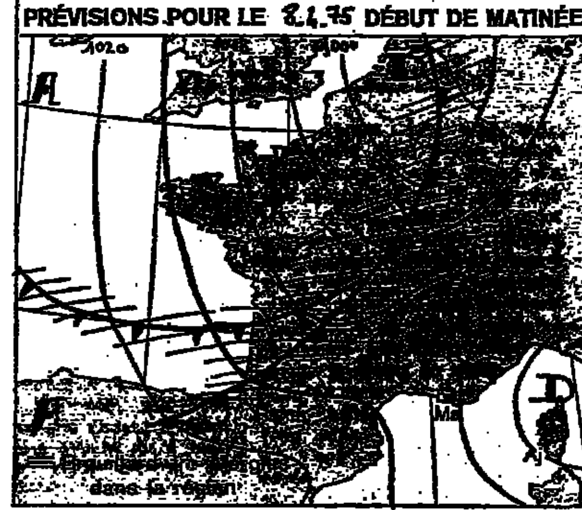
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7-4-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 8.4.75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⚡ orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud ▲▲ Front froid ▲▲ Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 7 avril à 0 heure et le mardi 8 avril à 24 heures :

Des perturbations circulent de l'Islande à l'Espagne sur la face orientale des hautes pressions de l'Atlantique. Elles se dirigent ensuite, en Méditerranée, de l'Espagne à l'Italie.

Mardi 8 avril, le temps sera couvert le matin sur la moitié sud-est de la France. Il pleuvra en plaine, il neigera en montagne et du verglas se formera. Sur la moitié nord-ouest, il fera encore assez froid, mais il y aura de larges éclaircies. Au cours de la journée, la zone pluvio-neigeuse tendra à se localiser des Alpes à la Corse, tandis qu'un temps variable se généralisera sur les autres régions, où les éclaircies alterneront avec des averses de pluie, ou, localement, de neige.

Les vents, de secteur ouest dans la zone pluvieuse, tourneront ensuite au nord-ouest ; ils seront assez forts dans l'intérieur, forts près des côtes et en mer.

Les températures maximales varieront peu par rapport à celles de la veille.

Lundi 7 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 013,7 millibars, soit 760,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 avril ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 16 et 1 degré ; Biarritz, 12 et 6 ; Bordeaux, 10 et 3 ; Brest, 7 et 0 ; Caen, 8 et —1 ; Cherbourg, 6 et 0 ; Clermont-Ferrand, 9 et —4 ; Dijon, 8 et —1 ; Grenoble, 8 et —5 ; Lille, 6 et 2 ; Lyon, 8 et —3 ; Marseille, 13 et 2 ; Nancy, 8 et —4 ; Nantes, 11 et 2 ; Nice, 16 et 6 ; Paris-Le Bourget, 5 et —2 ; Pau, 13 et 3 ; Perpignan, 14 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21 ; Rennes, 7 et —1 ; Strasbourg, 7 et —2 ; Tours, 9 et —1 ; Toulouse, 11 et 3.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 8 et —2 degrés ; Athènes, 23 et 12 ; Bonn, 7 et 0 ; Bruxelles, 4 et 1 ; Le Caire, 32 et 16 ; îles Canaries, 25 et 16 ; Copenhague, 7 et 0 ; Genève, 5 et —1 ; Lisbonne, 16 et 7 ; Londres, 9 et —1 ; Madrid, 13 et 2 ; Moscou, 18 et 8 ; New-York, 8 et —1 ; Palma-de-Majorque, 12 et —2 ; Rome, 19 et 14 ; Stockholm, 3 et 0 ; Téhéran, 21 (max.).

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S. 1. - Meubl. Objets d'art XVIII[e]. MM. Lacoste. M[es] Ader, Picard, Tajan.
S. 2. - Meubles. M[e] Thullier.
S. 5. - Outils. Appareils photo anc. M[es] R. et Cl. Boisgirard.
S. 6. - Beaux meubl. XVII[e], XVIII[e]. M. Canet. M[e] Morelle.
S. 7. - Beaux bij. MM. de Pommervault, Monnaie. M[e] Michaud.
S. 10. - Tableaux abstraits et mod. A 21 h. vente : Tableaux abstraits. MM. Schoeller, Trigano, Mme Fabre. S.C.P. Loudmer, Poulain.
S. 13. - Tablx. Bijoux. M[e] Le Blanc.
S. 14. - Bons meubl. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

VENTES

Expos. 9 h. 30-10 h. 30 Vte 10 h. 30-14 h. 30, Marché Villette, 211, av. J.-Jaurès. Grands vins. Alcools. M[es] Ader, Picard, Tajan. Coll. M. de Clouet.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Les euromonnaies et la création monétaire

DEPUIS le renchérissement du pétrole (automne 1973), les pays à balance des paiements déficitaire ont fait appel de plus en plus massivement au marché de l'eurodollar pour solder leurs comptes. C'est peut-être la raison pour laquelle on n'entend plus guère de voix officielles s'élever contre les dangers que fait courir au système international des paiements l'existence de ce vaste marché incontrôlé. Il n'en reste pas moins vrai que les euromonnaies continuent à se multiplier et à alimenter l'inflation mondiale. C'est ce mécanisme de la multiplication qu'analyse ci-dessous M. Jacques Rueff (1).

par JACQUES RUEFF

Pour simplifier mon exposé, je parlerai essentiellement, dans l'article qui suit, d'eurodollars, parce qu'ils sont — et de beaucoup — la forme la plus répandue des euromonnaies.

Beaucoup de bons esprits considèrent que derrière toute euromonnaie il existe une unité monétaire du pays d'origine, habillée en monnaie du pays où elle est déposée. Ils considèrent, par exemple, que tout eurodollar déposé dans une banque non américaine a pour contrepartie un dollar déposé dans une banque des Etats-Unis.

Si l'on admettait cette conception, la masse des eurodollars serait seulement la duplication d'une masse de même montant existant aux Etats-Unis et se trouverait, de ce fait, intégrée dans l'émission monétaire des Etats-Unis. Les eurodollars ne seraient en aucune façon le produit d'une création monétaire, mais seulement la représentation en diverses monnaies nationales, pour des fins de commodités, de dollars préexistants déposés aux Etats-Unis.

Je tiens cette opinion pour tout à fait inexacte. Je considère que tout dépôt en eurodollars est créé par une banque non américaine et que, s'il a pour contrepartie des dollars américains, ce n'est que pour une part de son montant.

L'analyse comptable de la genèse des eurodollars est à cet égard décisive.

L'ouverture par une banque non américaine d'une ligne de crédit en eurodollars (ou en toute autre monnaie non nationale) s'opère exactement comme l'ouverture d'une ligne de crédit en monnaie nationale. Elle comporte, pour la banque qui consent le crédit, inscription à son actif d'un crédit de même montant sur l'emprunteur et, à son passif, du crédit qu'elle accorde audit emprunteur. C'est cette monétisation d'une créance non monétaire qui constitue, pour la banque qui consent le crédit, l'acte de « création monétaire ».

Toutefois, si la banque qui débloque le crédit — que j'appellerai banque escompteuse — est prudente, elle considérera que l'attributaire du crédit en eurodollars peut disposer de tout ou partie dudit crédit pour paiement aux Etats-Unis ou en d'autres pays non américains. Afin d'être en mesure d'y faire face, elle augmentera ses disponibilités en dollars des Etats-Unis, sous forme de dépôts à son ordre dans une banque américaine ou — ce qui revient au même — sous forme de lignes de crédit en pareille banque.

Cependant, si les dépôts en eurodollars sont importants et nombreux, la banque escompteuse observera que, comme dans tout système bancaire national, il se produit chaque jour une certaine compensation entre entrées et sorties de fonds à ses comptes d'eurodollars. Il ne lui sera donc pas nécessaire de garder en dollars proprement américains l'exact équivalent de ses obligations en eurodollars. C'est l'expérience qui lui révèlera la fraction desdites obligations qui devra être couverte en dollars des Etats-Unis. Cette fraction — contingente et variable — dépendra essentiellement des « mœurs monétaires » du titulaire du crédit.

Dans tous les cas usuels, lorsque l'émetteur du crédit en eurodollars est une banque importante, cette fraction ne représente qu'une partie — par exemple un tiers ou un quart — des crédits consentis.

Pour tout le supplément, la banque responsable du crédit aura disposé d'un véritable pouvoir de « création monétaire ».

Afin d'éviter toute ambiguïté, je vais représenter en termes de bilan l'opération consécutive à l'ouverture d'un crédit en eurodollars. Dans le bilan de la banque émettrice, elle apparaîtra, lorsque la couverture en dollars des Etats-Unis est de 30 %, comme suit :

ASSETS. — Claim on the borrower : + 70 000 ; Increase of US dollars assets : + 30 000.

LIABILITIES. — Euro deposits : + 100 000.

Pareille analyse montre avec évidence que l'attribution de crédits en eurodollars ressortit au grand principe formulé jadis par Hartley Wither et jamais mis en doute : « Loans make deposits. »

Si l'on veut mesurer l'ampleur du phénomène de création monétaire afférent aux eurodollars, on peut recourir aux informations recueillies par la Morgan Guaranty Trust Company avec l'aide d'une équipe dirigée par M. Rimmer de Vries (2). Selon leurs estimations, les engagements bruts en devises étrangères (non nationales) dans l'ensemble du monde atteignaient, à la fin de 1973, 295 milliards de dollars, dont 215 milliards d'eurodollars proprement dits.

Seule une étude générale dans les bilans des banques émettrices permettrait de déterminer le montant des soldes détenus dans des banques aux Etats-Unis ou des lignes de crédit dont elles y disposent, en contrepartie des engagements qu'elles ont contractés à l'égard des titulaires d'actifs en eurodollars dans leurs livres.

Pareille étude est indispensable. J'espère que — si elle n'est déjà accomplie — elle sera effectuée sans retard avec toute l'ampleur désirable.

Elle permettra de chiffrer le montant de la « création monétaire » issue de la pratique des dépôts en euromonnaies.

Quel que soit le résultat de l'étude ainsi souhaitée, elle montrera que la création monétaire par voie d'euromonnaie atteint un montant considérable et est responsable d'une large partie de l'inflation monétaire qui ravage l'Occident. Elle imposera aux gouvernements soucieux de stabilité le contrôle de l'émission des euromonnaies.

Une méthode absolue serait l'interdiction pure et simple aux entreprises bancaires de l'ouverture de dépôts en monnaie non nationale, sauf naturellement dans la mesure requise par leurs règlements quotidiens.

Il semble que l'on n'ait pas assez réfléchi à l'anomalie que constitue, pour un système bancaire rattaché à une banque d'émission nationale, l'ouverture de crédits en monnaies étrangères. La sécurité de l'industrie bancaire repose sur le privilège de l'escompte en dernier ressort conféré par la banque d'émission nationale. Or ce privilège ne peut, de toute évidence, être conféré sans limite qu'à des engagements libellés en monnaie nationale. Pour tous les autres, la faculté de mobilisation est nécessairement incertaine, contingente et précaire.

Dans les circonstances présentes, le mal de l'inflation occidentale exige l'insertion, dans les réglementations minutieuses qui enserrent tous les systèmes bancaires nationaux, d'une disposition interdisant purement et simplement l'escompte en monnaie non nationale, sauf exceptions dûment justifiées.

Mais il est peu probable que pareille interdiction soit jamais établie. Elle entraînerait des déplacements d'activité qui pourraient être grandement préjudiciables aux banques ainsi affectées. Elle pourrait priver l'industrie bancaire d'une source de profits très importants. Enfin, elle n'est pas concevable sans une convention internationale générale sinon unanime. Dans les circonstances présentes, il y a peu de chances que pareille convention puisse être obtenue.

A défaut d'une interdiction générale, on peut souhaiter que la réglementation des activités bancaires en vigueur dans les principaux pays — notamment par la pratique des réserves obligatoires — soit étendue *mutatis mutandis* aux engagements en euromonnaies. Certes, pareille réglementation ne serait pas aussi efficace que la précédente, mais elle rendrait aux autorités nationales un certain contrôle de la création monétaire dans les domaines qu'elles régissent. Ce contrôle procéderait plus du freinage que de la limitation. Il n'en représenterait pas moins un progrès important relativement au régime de la pleine liberté. Il mettrait un terme au paradoxe que constitue actuellement la libre création des euromonnaies dans des régimes où la création de monnaie nationale est, presque partout, étroitement réglementée et sévèrement contrôlée.

Par là, le régime du contrôle donnera satisfaction partielle au vœu d'un expert consacré, selon qui « une condition fondamentale pour que soient réunies les conditions d'une reprise du contrôle de l'économie mondiale est que l'on ne diffère pas plus longtemps la définition et la mise en place d'un système monétaire *exerçant des contraintes effectives sur les liquidités internationales* » (3).

Souhaitons, en tout cas, que ce premier pas soit rapidement accompli. Il préparera efficacement la mesure d'interdiction qui seule serait de nature à mettre un terme au scandale et à l'absurdité de l'utilisation généralisée des eurodollars et de leurs avatars les euromonnaies, principaux responsables, dans les circonstances présentes, de la marée inflationniste qui recouvre l'Occident et y répand, pour le plus grand dommage de ses populations, l'instabilité, le désordre et la ruine.

(1) Cet article paraît ce même jour dans la revue britannique *Euromoney*.

(2) Cité par American Banker du mardi 11 février 1975 dans un article de M. Ben Webermann.

(3) Thierry de Montbrial dans un mémoire sur la crise de l'énergie au congrès des économistes de langue française, mai 1974.

Faut-il relancer... l'inflation ?

DANS tous les pays industrialisés du monde capitaliste, on assiste à un freinage brutal de l'activité économique. Dans certains d'entre eux — ceux qui ont su appliquer les mesures appropriées, — ce phénomène s'accompagne d'un certain ralentissement de la hausse des prix. Partout, les pressions se font de plus en plus fortes pour que le gouvernement relance l'économie. Aux Etats-Unis, le Congrès vient de voter une série d'allégements fiscaux ainsi que diverses autres dispositions dont l'effet global devrait être de porter le déficit budgétaire du prochain exercice 1975-1976 à au moins 80 milliards de dollars (mais l'on parle déjà d'un déficit de 100 milliards si d'autres propositions de loi sont votées par les parlementaires). En France, le gouvernement semble presque maintenant plus prudent malgré les objurgations du patronat.

On peut se demander si la politique de relance peut aboutir à autre chose qu'à ranimer l'inflation. C'est cette question que traite ci-dessous le professeur André Fourçans.

par ANDRÉ FOURÇANS (*)

Syndicats et chefs d'entreprises s'accordent à recommander la relance afin d'améliorer les conditions de l'emploi. Bien que la lutte contre l'inflation semble toujours constituer l'objectif prioritaire des pouvoirs publics, les dernières mesures de soutien ne sont peut-être qu'un prologue à une relance monétaire plus générale. Il convient alors de savoir si une telle politique est vraiment appropriée pour lutter efficacement et durablement contre le chômage. On peut également se demander si un nouveau laxisme monétaire ne serait pas plus propice à relancer l'inflation plutôt que l'emploi. Mais alors, les exhortations à la relance ne reposeraient-elles pas sur une sous-évaluation des coûts de l'inflation ? La question mérite que l'on s'y arrête.

La voie anglaise

Une relance prématurée pourrait avoir des conséquences regrettables. Elle ne servirait qu'à accélérer l'inflation sans pour autant s'attaquer aux causes fondamentales du chômage. Elle serait la première étape d'un processus de « stop and go » dont la mécanique entraîne inexorablement sur les pentes de l'hyper-inflation, à moins que, plus tard, des mesures draconiennes et extrêmement douloureuses ne cassent le processus. L'exemple de la Grande-Bretagne est à cet égard révélateur. L'alternance fréquente de politiques monétaires laxistes et restrictives menées par les pouvoirs publics britanniques ont conduit ce pays au bord de la faillite. La France devrait-elle suivre la même voie ? Dans la période actuelle de stagflation, c'est-à-dire d'inflation dans le sous-emploi, une relance globale ne pourrait qu'alimenter une nouvelle surchauffe sans pour autant résoudre le problème de l'emploi d'une façon durable.

En effet, par quels mécanismes la politique monétaire agit-elle sur l'économie ?

En période inflationniste, une politique monétaire restrictive ne freine la croissance des prix d'une manière significative qu'après une période de temps s'étalant sur plusieurs mois. En réduisant les liquidités mises à la disposition de l'économie, elle commence par amoindrir le pouvoir d'achat de la communauté. La consommation ralentit et les investissements diminuent. La baisse des ventes et le gonflement des stocks incitent les entreprises à ralentir leur production. Cependant, la hausse des prix, même si elle faiblit quelque peu, demeure très forte, car les coûts de fonctionnement des industries continuent de croître à un rythme élevé. En particulier, les charges salariales restent importantes dans la mesure où les revendications de salaires sont fondées sur les anticipations d'inflation des syndicats, ces dernières étant largement déterminées par la croissance des prix réalisés antérieurement. L'existence simultanée de ces charges et de la chute des ventes entraîne des licenciements. Le chômage s'accroît, alors que l'inflation persiste. C'est la stagflation. Mais si les restrictions monétaires sont maintenues, la stagflation ne pourra durer. En effet, la persistance du ralentissement de l'activité entraînera une baisse progressive des anticipations d'inflation. Les charges des entreprises diminueront et elles seront à même de ralentir la hausse de leurs prix. Progressivement, la disparition des anticipations inflationnistes ramènera l'emploi à un niveau compatible avec les capacités productives de la nation et, parallèlement, le taux de croissance des prix chutera.

Mais cet assainissement de la situation économique ne pourra se produire qu'à la condition qu'une relance globale ne vienne pas rompre le mécanisme. En effet, que se passe-t-il lorsque, dans une période de stagnation telle que nous la vivons, la baisse de l'emploi et les troubles sociaux qui en résultent incitent les pouvoirs publics à poursuivre une politique monétaire de nouveau laxiste? L'euphorie de demande qu'elle provoque assèche les stocks des entreprises qui vont alors accroître leur production et augmenter leurs prix. Le niveau de l'emploi s'améliore probablement quelque peu, mais l'inflation s'accélère Cette nouvelle surchauffe nourrit les anticipations d'inflation qui, à leur tour, alimenteront les revendications syndicales dont les répercussions sur la masse salariale seront très rapides. A la suite de ces nouvelles charges, les entreprises relèveront leurs prix. Mais, le taux d'inflation devenant très vite insupportable, les pouvoirs publics se verront dans l'obligation de prendre d'autres mesures restrictives. Si, à la suite du chômage temporaire qui en résulte, la relance s'effectue trop rapidement, l'économie s'engage vers une nouvelle étape dans la hausse des prix. L'alternance relance-freinage déclenche alors un processus cumulatif qui, immanquablement, débouche sur l'hyper-inflation.

Il ne faut donc pas se leurrer : dans la situation actuelle, la relance serait prématurée et elle ne servirait qu'à exacerber les problèmes plutôt qu'à les résoudre. L'inflation ne peut pas être un remède au chômage. De nombreux pays en donnent malheureusement l'exemple. Si, dans les années 60, une augmentation du taux d'inflation pouvait avoir quelque vertu, à court terme, pour améliorer l'emploi, les réactions des salariés à la baisse de leur pouvoir d'achat sont de nos jours bien trop rapides pour que cette procédure soit d'une efficacité notable. Mais alors, pourquoi les exhortations à la relance ? Peut-être par un désir de céder à une certaine facilité ou, plutôt, parce que les coûts d'une croissance continuelle des prix sont probablement fortement sous-estimés.

Un mal sous-estimé

On considère souvent que les effets les plus néfastes de la hausse continuelle des prix proviennent de la redistribution des revenus qu'elle opère des créditeurs vers les débiteurs, et de la baisse du pouvoir d'achat qu'elle impose aux personnes à revenus fixes. Si l'inflation était parfaitement anticipée, les contrats financiers incorporeraient ces anticipations et la redistribution des prêteurs vers les emprunteurs disparaîtrait. Mais, même lorsque la hausse des prix est parfaitement anticipée, les contraintes imposées par les pouvoirs publics sur la passation de certains contrats sont responsables de redistributions importantes. La prohibition quasi-générale de l'indexation sur le marché financier ainsi que les plafonds imposés à la rémunération des dépôts bancaires sont un exemple typique de contraintes fortement défavorables à l'épargnant. En l'absence d'une indexation sur le marché financier, les craintes de pertes de pouvoir d'achat drainent l'épargne vers les placements à court terme plutôt qu'à long terme ; les entreprises doivent alors se financer auprès du système bancaire, comportement qui contribue à exacerber les pressions inflationnistes de par la création monétaire qui en résulte. Les plafonds d'intérêt sur les dépôts bancaires sont également très critiquables sur le plan de la justice sociale. Ils défavorisent le petit épargnant dont les placements alternatifs sont très réduits, alors que les déposants importants possèdent les informations et les moyens nécessaires à des placements plus rémunérateurs.

L'inflation permet également à l'Etat d'accroître ses recettes fiscales d'une manière détournée sans apporter de modifications à la législation. Les impôts sont augmentés d'une façon anormale puisque les processus parlementaires, qui seuls peuvent légitimement engendrer ce type de mesure, ne sont pas respectés. La hausse des prix fait passer de nombreux contribuables dans des tranches d'imposition supérieures à celles où ils se trouveraient en période de stabilité des prix. Le taux d'imposition s'accroît alors que le pouvoir d'achat du revenu ne change pas ou même diminue. Des études faites aux Etats-Unis par la Brookings Institution montrent qu'après deux ans de hausse des prix à un rythme annuel de 14 % l'augmentation des impôts réels équivaudrait à un accroissement d'au moins 10 % des impôts en période de stabilité des prix.

(Lire la suite page 22.)

* Professeur d'économie et finances à l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC).

BULLETIN

TAXE... OU DÉTAXE CONJONCTURELLE

A peine né, le prélèvement conjoncturel va-t-il disparaître ? Le 30 avril prochain, pour la première fois, les entreprises coupables du péché d'inflation paieront la nouvelle taxe, entrée en application le 1er janvier 1975. Il est possible pourtant qu'elles ne la paient pas longtemps : la loi, votée en décembre 1974, prévoit que le prélèvement cessera de s'appliquer dès que la hausse des prix de détail des produits manufacturés ne dépassera pas 0,5 % par mois trois fois de suite. On n'en est pas encore tout à fait là, mais les prix de gros continuant de baisser, ce résultat peut être atteint dès l'été.

En fait, ce dispositif ingénieux destiné à combattre les hausses excessives des prix et des salaires avait été conçu à une époque où les experts prévoyaient une nette reprise de l'activité économique en 1975, reprise qu'il fallait absolument débarrasser de son compagnon habituel, l'inflation. Le paysage a bien changé depuis : la production nationale progresse actuellement à un rythme de seulement 1 % l'an et les prévisions pour 1975 ne sont guère brillantes : 2 à 3 % de croissance seulement. L'utilité de la taxe conjoncturelle n'est donc plus aussi évident qu'il y a six mois On pourrait même dire que, pour relancer l'activité, la France aurait davantage besoin d'une détaxe conjoncturelle.

Même si cet ingénieux système ne s'éteint pas de sa belle mort dans quelques mois, on peut se demander si le gouvernement demandera au Parlement son renouvellement l'année prochaine. A moyen terme l'inflation reste bien le problème numéro un de l'économie française, mais à court terme les préoccupations ont changé. Elles ont nom : emploi, croissance, exportation. La taxe est d'ailleurs si compliquée dans son application que pour vraiment servir elle devra être revue. La commission chargée de juger les réclamations des chefs d'entreprise n'aurait-elle pas été submergée de travail et pratiquement incapable de fonctionner ?

Est-ce à dire que l'administration s'est donné beaucoup de mal pour rien ? Sûrement pas. La détermination dont a fait preuve le gouvernement en faisant voter cette taxe, malgré les protestations du patronat, a fait bonne impression en France comme à l'étranger. On y a vu une preuve de l'autorité des pouvoirs publics, de leur volonté de s'attaquer vraiment à l'inflation. Peut-être aussi certains chefs d'entreprise ont-ils du coup commencé à réfléchir au bien-fondé des hausses systématiques de prix pour résoudre tous leurs problèmes. Enfin, le gouvernement dispose désormais d'une arme antihausse qu'il pourra toujours ressortir et perfectionner. Cette menace incitera peut-être les chefs d'entreprise à plus de prudence. Tant il est vrai que la peur du gendarme est le début de la sagesse.

LES PAYS DE L'OPEP : 300 millions d'habitants et 30 millions de barils de pétrole par jour (1,5 milliard de tonnes-an)

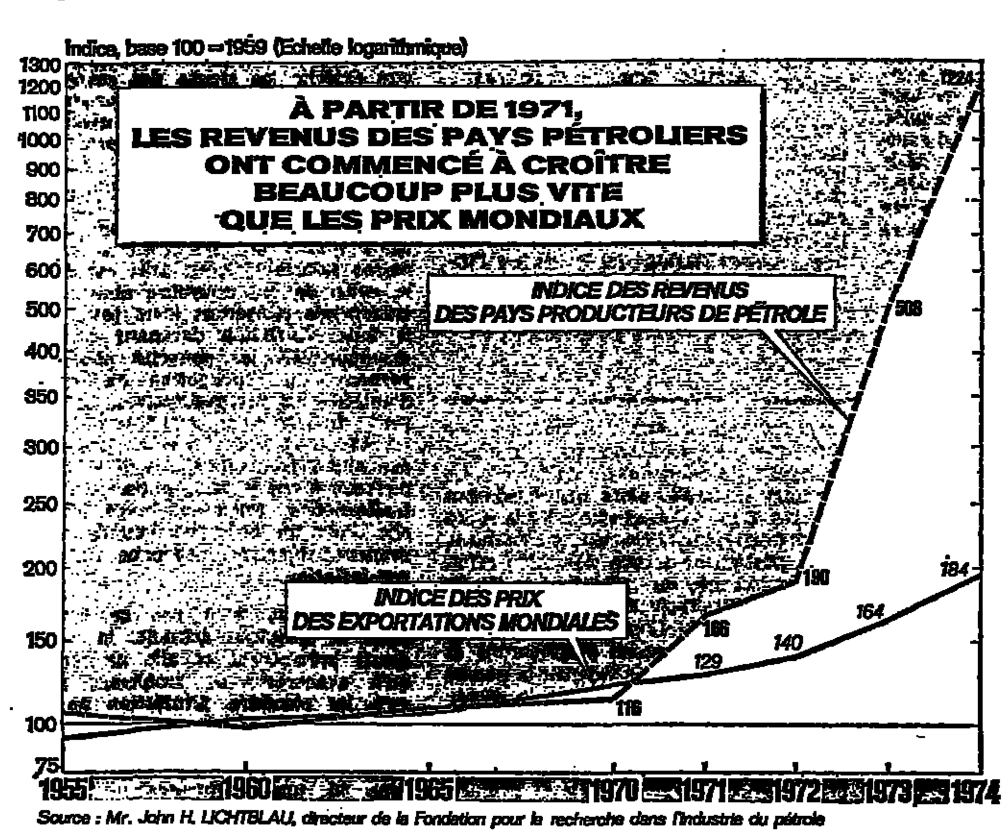
LA réunion préparatoire à la conférence internationale dite de l'énergie débute lundi 7 avril, avenue Kléber, à Paris, et pourrait durer jusqu'au jeudi 10 avril. Deux questions principales sont à l'ordre du jour : d'une part la liste définitive des participants à la conférence internationale projetée, et d'autre part la matière même que devra traiter la conférence.

Pour certains membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, notamment l'Algérie, il s'agit de jeter les bases d'un nouvel ordre économique mondial, ce qui implique que l'on discute non seulement des matières premières, pétrole inclus, mais aussi de la réforme du système monétaire international et de l'aide aux pays pauvres. Jusqu'à maintenant les représentants de ces derniers à la réunion de Paris (Inde, Brésil, Zaïre) n'ont pas fait connaître la position qu'ils comptaient défendre.

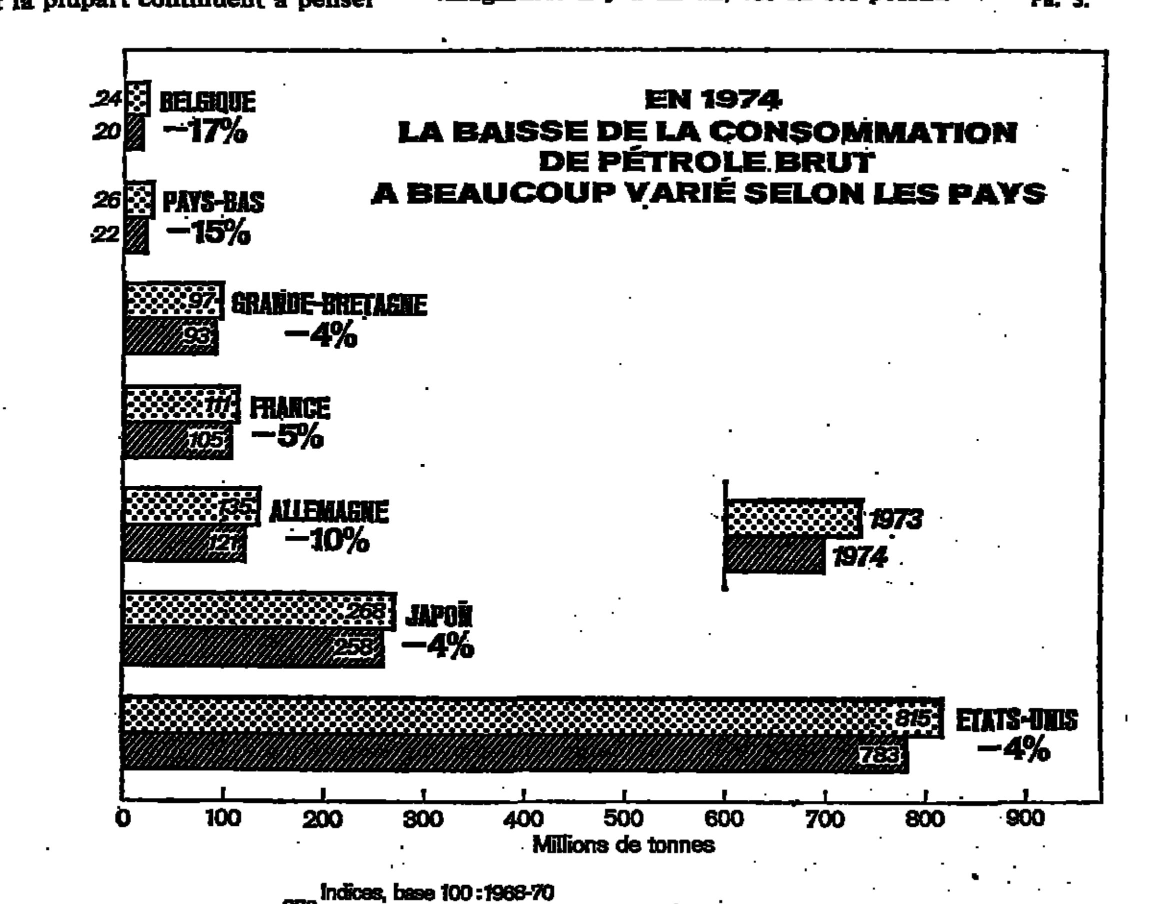
Quant aux pays industrialisés, il est clair qu'ils chercheront à limiter la discussion aux questions d'énergie, voire au pétrole dont la plupart continuent à penser qu'il est vendu à un prix trop élevé. Mais les pays de l'OPEP ne manqueront pas de faire remarquer que, du fait de l'inflation mondiale et de la chute du dollar, ils ont déjà perdu près d'un tiers du pouvoir d'achat qu'ils avaient acquis en 1974. Et, en tout état de cause, ils chercheront d'une manière ou d'une autre à protéger ce qu'il en reste.

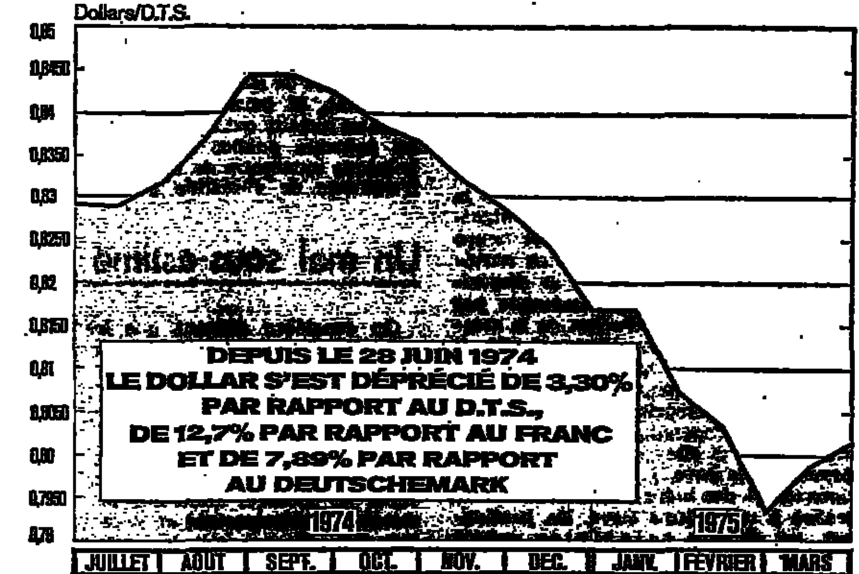
Un dialogue va s'engager. Il peut tourner court. Mais le fait même qu'il puisse s'ouvrir, ce qui était peu imaginable il y a un an, est en soi positif.

Ph. S.



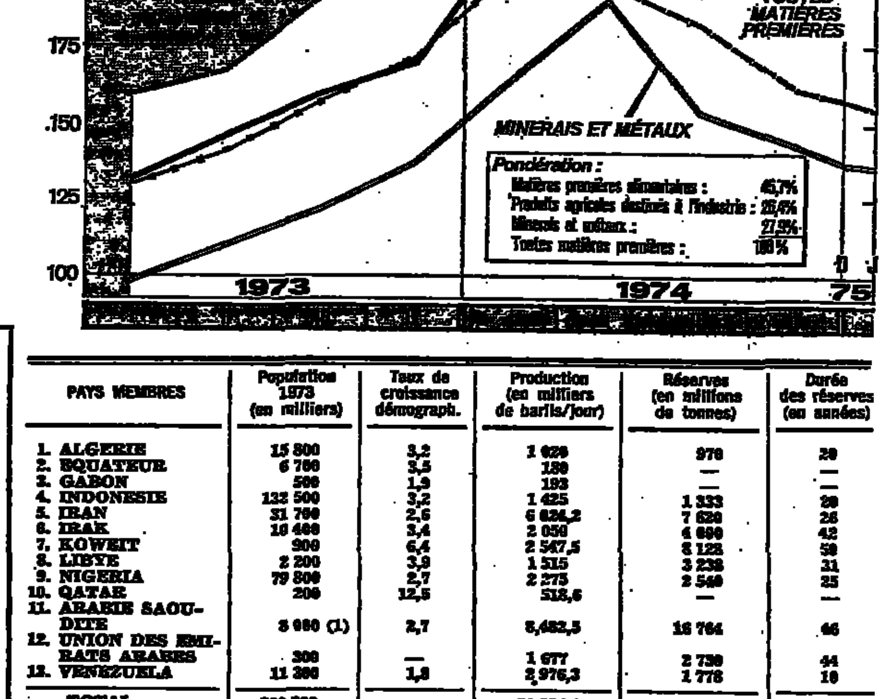
Source : Mr. John H. LICHTBLAU, directeur de la Fondation pour la recherche dans l'industrie du pétrole





L'Iran, l'Arabie Saoudite et Qatar ont déjà décidé de détacher leurs monnaies respectives du dollar et de faire fluctuer désormais leur valeur en fonction de celle du droit de tirage spécial (D.T.S.). Il en est résulté une légère réévaluation de ces devises par rapport au dollar. Depuis le 28 juin dernier, le Fonds monétaire calcule chaque jour la valeur du D.T.S. sur la base d'un « panier » de seize monnaies : dollar américain, Deutschemark, livre sterling, franc français, yen, dollar canadien, lire italienne, florin, franc belge, couronnes suédoise, danoise et norvégienne, dollar australien, peseta, schilling autrichien et rand sud-africain.

Chacune de ces monnaies est pondérée en fonction de la place que chacun des seize pays occupe dans le commerce mondial. Le dollar américain représentant à lui seul 33 % de l'ensemble. Cela explique qu'en dépit de la baisse sensible de cette monnaie par rapport aux monnaies fortes du continent européen, la revalorisation du D.T.S. par rapport au dollar n'ait été que de 3,30 % entre le 28 juin 1974, date à laquelle 1 dollar valait 0,828948 D.T.S. et le 31 mars 1975, jour auquel le dollar valait 0,801624 D.T.S. Pendant la même période, le dollar s'est dévalorisé de 12,77 % par rapport au franc français et de 7,89 % par rapport au Deutschemark. Comme les prix du pétrole sont fixés en dollars et ont peu varié pendant cette période, les pays importateurs à monnaie forte ont en conséquence payé moins cher leur brut.

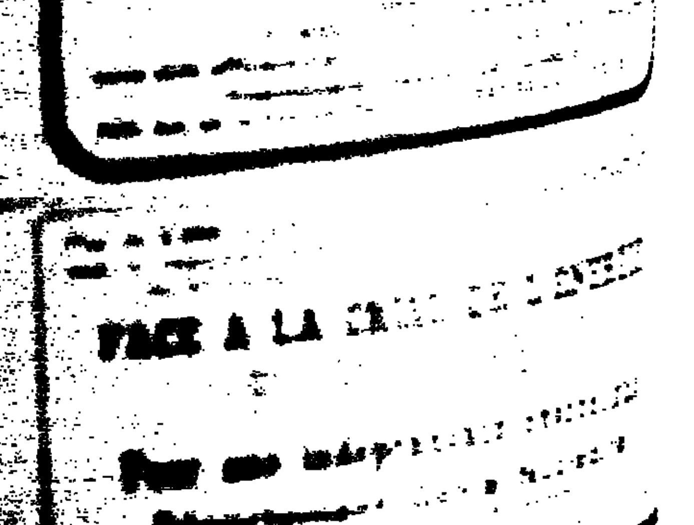


PAYS MEMBRES	Population 1973 (en milliers)	Taux de croissance démograph.	Production (en milliers de barils/jour)	Réserves (en millions de tonnes)	Durée des réserves (en années)
1. ALGERIE	15 800	3,2	1 020	970	20
2. EQUATEUR	6 700	3,5	180	—	—
3. GABON	500	1,9	193	—	—
4. INDONESIE	132 500	3,2	1 425	1 333	20
5. IRAN	31 700	2,6	6 024,2	7 620	26
6. IRAK	10 400	3,4	2 050	4 000	42
7. KOWEIT	900	6,4	2 547,5	8 128	58
8. LIBYE	2 200	3,9	1 515	3 238	31
9. NIGERIA	79 800	2,7	2 275	2 540	25
10. QATAR	200	12,5	518,6	—	—
11. ARABIE SAOUDITE	8 000 (1)	2,7	8,482,5	18 764	46
12. UNION DES EMIRATS ARABES	300	—	1 677	2 730	44
13. VENEZUELA	11 300	1,8	2,976,3	1 778	10
TOTAL..........	300 300		30 834,1 (2)	50 000	35

(1) Selon d'autres estimations, la population de l'Arabie Saoudite ne dépasse pas 6 millions d'habitants.

(2) On multiplie par 50 le chiffre de barils pour obtenir la production annuelle en tonnes.

Sources : OPEC Annual Statistical Bulletin 1973. — 1974. Production : source OPEP. 1973. Réserves : source SONATRACH. — Durée des réserves estimée sur la base du tonnage extrait en 1973.



LE MONDE DES AFFAIRES

AUX ÉTATS-UNIS COMME EN FRANCE

L'érosion monétaire masque la baisse d'activité des agences de publicité

Premières touchées par la récession, les agences de publicité ont courbé le dos sous l'orage, luttant pour obtenir des annonceurs qu'ils maintiennent leurs budgets et adaptent leurs campagnes et leurs messages publicitaires aux courants de pensée qui se sont fait jour : économies d'énergie, lutte contre le gaspillage, lassitude devant le vieillissement artificiel des produits. Cette adaptation rapide de l'outil publicitaire n'a pas suffi à protéger la totalité des agences américaines et françaises. Sans que des statistiques précises puissent, en France tout au moins, le démontrer — car dans l'aquarium toujours agité de la publicité, les professionnels eux-mêmes n'arrivent à recenser que les poissons visibles à l'œil nu, — on peut penser que les petites équipes qui s'étaient lancées depuis peu à l'assaut du marché ont subi de plein fouet les effets de la prudence des annonceurs : dramatique de tout temps pour une petite agence, une réduction importante du principal budget, ou sa disparition, est devenue catastrophique à une époque où les grands eux-mêmes, abandonnant leur superbe, ont cherché à obtenir des budgets qu'ils auraient naguère méprisés. Aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires des agences réalisant moins de 1 million de dollars par an (elles ne sont plus que cent vingt et une contre cent vingt-six en 1973) a baissé de 7,3 %. En revanche, les deux cent quatre-vingts agences réalisant de 1 à 5 millions de dollars de chiffre d'affaires ont augmenté leurs ventes de

Le chiffre d'affaires de cent premières agences françaises de publicité a, selon « Stratégies » (1), atteint 4 631 millions de francs en 1974 contre 4 263 millions de F en 1973, soit une hausse de 8,6 %. « Record battu », écrit « Advertising Age » (2) : le chiffre d'affaires des agences américaines s'établit à 13,6 milliards de dollars, contre 12,9 milliards en 1973, en augmentation de 5,4 %. En fait, ces records sont trompeurs, puisque les prix ont en moyenne monté de 12,2 % aux Etats-Unis et de 15,2 % en France. En volume, l'activité publicitaire a diminué globalement, même si certaines entreprises, dans la morosité générale, ont réussi à tirer leur épingle du jeu. Ces résultats n'ont rien de surprenant : lorsque l'activité industrielle et commerciale se ralentit, les budgets publicitaires sont les premiers touchés par les mesures d'économie que prennent les responsables des firmes.

8,1 %, atteignant ensemble près de 785 millions de dollars. Les soixante-douze agences (sur un total de six cent quatre-vingt-dix-neuf) réalisant plus de 25 millions de dollars de chiffre d'affaires, et qui tiennent 76 % du marché, ont vu 'eur chiffre d'affaires augmenter de 6,1 %.

Plus intéressants encore sont les résultats des dix premières agences américaines *(voir tableau ci-joint)* qui, par parenthèse, ne réalisent sur le territoire américain qu'un peu plus de la moitié de leur chiffre d'affaires total (55,4 %).

Comme on peut le voir, l'évolution de ces géants est variable. Le premier, J. Natter Thompson, qui reste en tête pour le chiffre d'affaires global, a connu la progression la plus faible. Il arrive aux Etats-Unis même en second derrière Young and Rubicam et, pour les affaires réalisées hors du territoire américain, au second rang derrière Mc Cann Erikson.

Young and Rubicam a, pour sa part, progressé de plus de 20 % sur le territoire américain, ce qui est de loin la plus forte croissance enregistrée par une agence américaine.

Il reste que les deux premières agences ne contrôlent plus en France que 39 % du marché, contre 43 % en 1973 et 48 % en 1972. De leur côté, les agences moyennes (du dixième au cinquantième rang) ont progressé de 16 %.

En ce qui concerne l'emploi, la politique d'embauche des firmes en progression ne compense pas les pertes d'effectifs dues à la baisse générale de l'investissement publicitaire : *Stratégies* évalue à 14,5 % des effectifs la compression du personnel des agences, difficile à suivre dans un secteur où la stabilité de l'emploi n'a jamais été très grande, aussi bien du fait des employeurs que des salariés. Sans qu'il s'agisse uniquement de licenciements au sens strict du terme, les effectifs des cinquante premières agences françaises seraient ainsi passés, en un an, de 5 151 personnes à 4 404.

Première victime de la « crise », la publicité devrait être la première à bénéficier de la « relance » à moins, bien sûr, que la baisse spectaculaire des investissements publicitaires ne dissimule une crise plus profonde nécessitant de repenser son rôle comme traducteur des ambitions et des objectifs des industriels.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) *Stratégies*, n° 84, 24 février - 10 mars 1975, 5, rue d'Alger, Paris (1er), 15 F.

(2) *Advertising Age*, 24 février 1975, 740 Rush Street, Chicago, Illinois 60611, 1 dollar.

La montée des agences moyennes

La situation est beaucoup plus confuse en France, seul pays européen où les premiers rangs restent occupés par les affaires « nationales ». Il est dommage que *Stratégies* ne tienne compte que des activités hexagonales des agences, laissant de côté leurs filiales étrangères, quand elles en ont, comme c'est le cas pour Publicis et Havas. On note cependant le grand dynamisme de certaines filiales américaines. Ainsi Young and Rubicam est entré en force dans le groupe des dix premières. En revanche, Mc Cann Erikson, en perdant 15,8 % de son chiffre d'affaires (91 millions de F au lieu de 108 millions), rétrograde du dixième au treizième rang : le fait d'avoir pour clients Esso et General Motors n'est pas étranger à cette chute.

Le recul de Publicis Conseil, qui tout en passant au premier rang (à cause de la nouvelle structure d'Havas Conseil) a perdu plus de 9 % de son chiffre d'affaires, est un des faits marquants : la baisse des investissements publicitaires des pétroliers (qui fournissaient 12 % du chiffre d'affaires), des banques et des affaires immobilières explique, en grande partie, le phénomène, ainsi que la filiation de certains secteurs d'activité de l'agence.

Autre fait notable : la réorganisation d'Havas Conseil, qui a « éclaté » en petites filiales plus opérationnelles et de taille plus humaine : Belier, Performance, Unicom, etc., sont ainsi apparues aux côtés d'Havas Conseil proprement dit, qui n'a conservé qu'une partie de ses anciens budgets.

A ce propos, on constate que les grosses agences françaises oscillent constamment entre la centralisation et la concentration (qui permettent de rationaliser la gestion, mais effraient certains clients, tout en limitant, à terme, les possibilités d'expansion puisque aucune agence ne peut accepter la clientèle de deux produits directement concurrents) et une « filialisation » au sein d'une holding, qui permet d'offrir aux clients — au moins en apparence — les avantages des petites équipes dynamiques et un service « personnalisé ».

Les dix premières agences américaines progressent plus vite que la moyenne...

AGENCES	Chiffre d'affaires en 1974 (*)	Progression sur 1973 en %
J. Walter Thompson	867,5	+ 3,5
Young and Rubicam.	750,5	+ 15,5
McCann-Erickson ..	703,3	+ 2,9
Léo Burnett	577,7	+ 12,7
Ted Bates	565,8	+ 13,3
B.B.D.O.	525,5	+ 13
Ogilvy and Mather ..	523,7	+ 6,8
Grey Advertising ...	391	+ 8,9
Foote, Cone and Belding	339,2	+ 3,9
Doyle Dane Bernbach	355,1	+ 6,3
Total	5 599,3	+ 8,5

(*) En millions de dollars.

...et les dix premières agences françaises plus lentement.

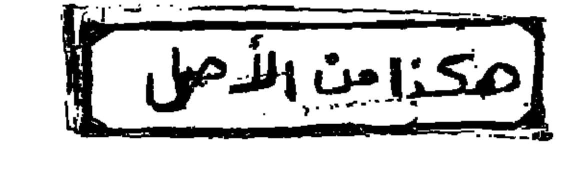
AGENCES	Chiffre d'affaires h.t. en 1974 (*)	Différence par raport à 1973 en %
Publicis Conseil	322,8	— 9,5
Havas-Conseil (1) ...	(315,3)	
Ted Bates	186,3	+ 6,4
Lintas	163,9	+ 10,8
Intermarco - Elvinger	153,9	+ 14,1
Dupuy-Compton	147	+ 11,4
Young and Rubicam	137	+ 32,1
Euro-Advertising ...	134,3	+ 1,8
Impact/F.C.B. (2) ..	129	+ 6,4
Dorland and Grey ..	108,6	+ 2,4
Total sans Havas-Conseil	1 473,8	+ 5,2

(*) En millions de francs.

(1) Du fait de la réorganisation d'Havas-Conseil, le chiffre d'affaires réalisé en 1973 en France (450 millions de francs hors taxes) n'est pas comparable à celui de 1974, bien qu'un certain nombre de budgets aient été répartis entre les nouvelles sociétés sœurs.

(2) M. Pierre Lemonnier, P.-D.G. d'Impact, a en effet cédé 49 % de son capital à Foote, Cone and Belding.





Faut-il relancer... l'inflation ?

(Suite de la page 19.)

Même si depuis 1968 l'assiette d'imposition varie avec le taux de croissance des prix, la modulation ne semble pas être appliquée d'une manière suffisamment rigoureuse pour éliminer les conséquences des poussées inflationnistes sur les mécanismes d'imposition.

Mais une autre conséquence fâcheuse de l'inflation doit être prise en considération. Il s'agit de l'impôt fiscal implicite auquel sont soumis les détenteurs d'encaisses lorsque le pouvoir d'achat de celles-ci se dégrade. En effet, l'émission de monnaie constitue une autre façon de taxer le secteur privé. Lorsque le taux de croissance de la masse monétaire est plus rapide que celui des prix, les émetteurs de monnaie (l'État et le système bancaire) se procurent ainsi des créances sur l'ensemble des biens et services de la communauté. Un calcul approximatif indique que de 1968 à 1970 cet impôt prélevait annuellement environ 3,5 % de la production nationale. En 1971, la charge d'imposition passait à 4 %, et à 5 % en 1972. Une accélération marquée apparaît en 1973 et en 1974, où le prélèvement s'élevait à 6 % et 10 % de la production nationale. A nouveau, la légitimité de cet impôt est très contestable dans la mesure où il transfère le pouvoir d'imposition du système législatif vers l'administration et le système bancaire. Bien sûr, cela ne signifie pas que les offreurs de monnaie décident *volontairement* de faire croître la charge fiscale. Mais il n'en reste pas moins que leur pouvoir de création monétaire leur confère ce privilège. Cette taxe est d'ailleurs foncièrement injuste, car elle ne fait aucune différence entre les détenteurs d'encaisses ; en outre, elle entraîne des redistributions de revenus n'ayant aucune légitimité démocratique.

D'autres conséquences peu quantifiables, mais qui n'en restent pas moins importantes, méritent d'être mentionnées. En période d'inflation accélérée, les performances des entreprises dépendent moins de leur savoir-faire que de la chance ou de la prévoyance qu'elles ont eu à s'endetter. Les coûts d'opération augmentent et la productivité baisse, puisque plus de temps et de ressources doivent être consacrés à la collecte d'informations et à la prise de décisions dans un milieu plus incertain. De plus, la dépréciation de la monnaie amoindrit son rôle en tant que facteur « lubrifiant » des échanges ; des ressources doivent alors être libérées pour remplir cette fonction, ressources qui deviendront non productives et qui, par conséquent, ne feront qu'augmenter les charges de la collectivité.

On ne peut donc se voiler la face devant les conséquences de l'inflation, surtout lorsque celle-ci atteint les niveaux actuels et ceux qui ne manqueraient pas de se produire si le laxisme monétaire réapparaissait. Bien sûr le chômage est un problème également sérieux qu'il faut résoudre. Mais relancer trop rapidement ferait repartir l'inflation sans augmenter l'emploi d'une façon durable. Alors que faut-il faire ?

Que faire ?

Tout d'abord, il s'agit de prendre des mesures efficaces pour atténuer, voire éliminer, les aspects les plus néfastes de la flambée des prix. A cet égard, il conviendrait de supprimer les plafonds imposés au taux d'intérêt auxquels les banques peuvent rémunérer leurs dépôts, afin d'autoriser une juste rémunération de l'épargne. La possibilité d'une indexation librement consentie par les participants des différents marchés de même qu'une indexation rigoureuse de l'impôt sur les revenus et de la rémunération des dépôts dans les caisses d'épargne semblent s'imposer. Mais l'indexation n'est pas une panacée. Ses coûts de mise en œuvre ne sont probablement pas négligeables, et elle se heurte à la définition de l'indice des prix à utiliser. Qui plus est, l'indexation et la suppression de certaines contraintes ne peuvent rien contre la taxe implicite (et la redistribution des revenus qui en résulte) imposée aux détenteurs d'encaisses. Cet aspect du problème ne peut être résolu que par un ralentissement de la hausse des prix, ralentissement qui, lui-même, passe par une politique monétaire moins laxiste que celle menée au cours des quinze dernières années. Pendant cette période, l'on a toujours eu tendance à utiliser la politique monétaire comme instrument de régulation conjoncturelle alors qu'elle devrait s'efforcer d'assurer la stabilité à long terme. A cet égard, le rétablissement des équilibres ne peut s'effectuer que si la masse monétaire croît, en moyenne, à un rythme sensiblement identique à celui des capacités de production.

Bien évidemment, des mesures importantes doivent être prises pour lutter contre le chômage. Mais, on l'a vu, un nouveau laxisme monétaire ne peut être une solution. De plus, la crise actuelle est différente des précédentes dans la mesure où des changements considérables de prix relatifs se sont manifestés. La flambée des prix des matières premières et des hydrocarbures a profondément modifié le paysage industriel français. Une réorganisation importante du tissu industriel doit être mise en route si l'on ne veut pas faire peser une grave menace sur l'emploi. A cette politique doit s'ajouter une action vigoureuse sur le marché du travail afin d'agir sur le chômage structurel, c'est-à-dire sur les facteurs qui peuvent être la cause d'un sous-emploi durable. Il semble donc indispensable de développer le système d'information quant aux offres et demandes d'emplois au niveau national afin de favoriser la mobilité du travail et de faciliter l'ajustement entre les besoins des travailleurs et ceux de l'industrie. Le développement et l'amélioration de la formation professionnelle et du système éducatif dans son ensemble devraient également avoir un rôle déterminant à jouer si l'on veut lutter efficacement contre le sous-emploi, qui frappe essentiellement les jeunes et les femmes. Les effets de telles mesures ne peuvent, bien sûr, être immédiats. On doit donc construire un système efficace de redistribution des revenus afin, dans le court terme, de garantir un revenu décent aux chômeurs et aux personnes à revenus fixes, sans augmenter pour autant la demande globale au-delà des capacités de production.

Une « relance sélective », dans la mesure où elle ne constitue qu'un transfert de revenu entre différents groupes ou secteurs et par conséquent n'augmente pas la demande globale, n'affectera en rien la croissance du niveau général des prix ; mais il est peu probable qu'elle soit d'une grande efficacité dans la lutte contre le chômage. Un gonflement des dépenses publiques aurait également des effets redistributifs (du secteur privé vers le secteur public) et ne serait pas inflationniste, à la condition qu'il soit financé par une augmentation des impôts ou par l'émission de titres; en effet, cette opération n'affecterait la demande globale en aucune façon et ne ferait qu'accroître les dépenses de l'État aux dépens de celles du secteur privé. Au contraire, dans le cas où le financement s'effectuerait en ayant recours à la « planche à billets », le pouvoir d'achat de la communauté dans son ensemble augmenterait, ce qui, sans aucun doute, serait un facteur de surchauffe. Dans les deux cas, la politique serait de toute façon inefficace pour influencer durablement l'emploi.

Sans une politique monétaire compatible avec la stabilité des prix, l'économie ne pourra être ramenée sur les sentiers d'une nouvelle prospérité. Bien sûr, il ne s'agit pas de sombrer dans la récession et le chaos économique. Mais, lorsqu'on est habitué à vivre au-dessus de ses moyens, les réajustements peuvent être pénibles. Les forces économiques sont parfois plus fortes que les hommes. L'oublier pourrait très sérieusement hypothéquer l'avenir.

ANDRÉ FOURÇANS.

PRIX : net ralentissement des hausses

L'INFLATION mondiale s'est nettement ralentie depuis le début de l'année. Le rythme annuel de hausse des prix calculé sur les trois derniers mois connus (décembre, janvier, février) est maintenant légèrement inférieur à 10 % dans l'ensemble des pays industrialisés du monde capitaliste, alors qu'il avoisinait 15 % pendant la période novembre-décembre-janvier. Cause de ce décrochage impressionnant : les succès obtenus par le Japon et les Etats-Unis dans leur lutte contre la hausse des prix. Le premier est revenu d'un taux de 25 % l'an (prix de détail) à 15 % ; le second est à 11 % l'an et voit ses prix de gros baisser sans arrêt depuis quatre mois. Le coût de ces succès est élevé : le Japon et les Etats-Unis connaissent depuis des mois leur plus grave récession économique depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Car c'est bien l'effondrement de la demande qui, ici et là, provoque un ralentissement de l'inflation.

Base 100 en 1970

DE MAUVAISES NOTES POUR LA GRANDE-BRETAGNE ET L'ITALIE

JAPON — ITALIE — FRANCE — GRANDE-BRETAGNE — ALLEMAGNE — ETATS-UNIS

1973 — 1974 — 1975

Deux pays industrialisés seulement n'enregistrent aucun répit : l'Italie (+ 24,4 %) et la Grande-Bretagne (+ 19,9 %). Sans pour autant échapper à la crise, ce qui est un comble...

La baisse du taux d'inflation devrait se poursuivre encore quelques mois. Il est peu probable cependant qu'on redescende au-dessous de taux annuels de 6 à 7 %. La récession mondiale devrait prendre fin d'ici quelques mois et, comme aucun mécanisme n'a été modifié sur le fond, les mêmes causes produisant les mêmes effets, les prix auront de nouveau tendance à augmenter rapidement en même temps que redémarrera l'activité. Même si la crise se prolongeait, les experts doutent beaucoup que la hausse des prix continue de se ralentir. Les industriels supportent en effet dans leurs frais de fabrication des coûts fixes qui s'alourdissent au fur et à mesure que diminue leur chiffre d'affaires, alors que la productivité régresse en période de crise. Il est donc peu probable que l'inflation recule encore sensiblement.

LIVRES

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

E. Alphandéry et G. Delsupehe

LES POLITIQUES DE STABILISATION

LE terme « stabilisation » conserve, en matière de monnaie et de prix, un pouvoir si enchanteur qu'il éveille aussitôt la curiosité et le désir de « connaître le truc » propre à faire cesser le maléfice.

L'ouvrage des deux jeunes économistes comprend une partie de théorie et de raisonnement, une autre d'observation commentée. Dans la première, se retrouvent, malheureusement, les préjugés qui persistent depuis trente ans ou, plus exactement, le peu d'attention à la répartition par profession.

La responsabilité de cette situation, illustrée par la surprise que causa chez les économistes la — combien logique — stagflation, revient au modèle keynésien, assis sur la demande et l'offre globales. Ce modèle nous est fort bien présenté dans sa classique indigence, les structures n'étant pas même évoquées. Nous aboutissons fatalement à la notion de chômage incompressible qui appellerait des commentaires. Plus fécond est le chapitre sur les relations, si souvent oubliées, entre l'emploi et la balance des paiements.

Intéressante, vivante, est la seconde partie sur les politiques pratiquées aux Etats-Unis, en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne. Nous retrouvons cependant les erreurs courantes sur la crise de 1929. Que son début soit fixé en octobre, au lieu de février, n'est pas grave ici, mais ignorer la reprise mondiale de 1932 paraît plus sérieux. Aux Etats-Unis, le creux de la production a été atteint au mois de mai 1932, et cette observation va loin.

L'évolution récente est mieux analysée, mais toujours en surface, d'après les événements financiers et monétaires. Félicitons les auteurs d'avoir tenté, non sans sagacité semble-t-il, des perspectives, effroi des économistes et seul 'est probant.

Il eût été intéressant de présenter une économie toujours négligée, celle de la Suisse. Sans doute l'observation des malades est-elle pleine d'enseignements, mais la façon dont d'autres se protègent, relativement, contre la maladie ne serait pas moins instructive.

Au-delà de ces réflexions, sur une analyse qui reflète fidèlement la science économique contemporaine, peut-être pourrait-on chercher pourquoi la hausse de la production n'est plus compatible avec la stabilité des prix, voire leur baisse (1873-1893). Si les distorsions et défectuosités fondamentales sont considérées comme des données de fait, notre jeu reste certes plein d'intérêt, mais les chances de gagner y paraissent bien faibles.

★ Paris, 1974. Presses universitaires de France. 188 pages, 34,88 F.

Jean Rivoli

LE BUDGET DE L'ÉTAT

EN six ans, tout change aujourd'hui, y compris la façon même de concevoir le budget de l'État. C'est pourquoi Jean Rivoli, dont le nom indique assez bien le lieu et la nature de son activité, a eu raison de réviser l'ouvrage de haute vulgarisation paru en 1969.

Parmi les changements survenus figurent les difficultés rencontrées aux Etats-Unis par le P.P.B.S. (que la transformation du vieux *Bureau of budget* en *Office of management and budget* ne saurait suffire à surmonter) et la marche suivie, en France, par son homologue R.C.B., rationalisation des choix budgétaires, moins miraculeuse aussi qu'elle ne le semblait naguère « Budget scientifique », ou « art de décider » ? Nous sommes perplexes.

Les pages les plus intéressantes concernent les relations entre le budget et le Plan. Par contre, décevante est l'analyse économique, non qu'elle ne reflète fidèlement les théories en honneur et les conflits entre monétaristes, réformateurs et « budgétaristes », mais elle reste dans le globalisme, grâce auquel le couple chômage-inflation fait si bon ménage. Du même coup, la vieille *surchauffe* est quelque peu dépassée. La question doit cependant être posée de savoir si une demande supplémentaire créée par le budget ira bien fertiliser les secteurs et catégories déprimés, avant d'avoir exercé des dommages ailleurs.

Par une coquetterie poussée à l'extrême, un mot, assez connu et assez attendu, n'est pas prononcé : l'inflation ; aucune allusion n'est d'ailleurs faite aux recettes considérables et sous-estimées par les plus audacieux, réalisées grâce à la fusion des signes monétaires, à un rythme que Gesell lui-même n'avait pas imaginé. Est-il donc interdit, dans certaines maisons, de parler de corde ?

Intéressantes annexes documentaires et statistiques.

★ Paris, 1975. Editions du Seuil. « Points économie. » 256 pages, 14,20 F.

Michel Lévy

L'INFORMATION STATISTIQUE

UNE bibliothèque qui tient dans moins d'un centimètre cube et où aucune place n'est perdue, où tout porte, tel est cet ouvrage, dont les deux mots du titre soulignent déjà l'étendue. Un texte clair, qui n'évite pas la pointe d'humour, lorsqu'elle se présente, un souci de démythification, d'explication, une grande expérience aussi chez le jeune auteur du *Coût de la vie*. Il s'agit, essentiellement, du domaine économique.

L'exposé historique, dit justement « survol », n'a pas la même sûreté que le reste. Très sévère, par exemple, sur la statistique générale avant la guerre (il s'est produit de nombreux reculs depuis cette époque), il est fort indulgent pour la « réussite » du New Deal, devenue, il est vrai, un dogme quasi définitif.

Nous entrons ensuite dans la matière. La description des outils et du système statistique est suivie d'une deuxième partie, sur le « bon usage » des chiffres. La nécessité de ce guide du savoir compter n'est plus à démontrer. Tous les exposés de méthode témoignent ici d'une expérience consommée de ces instruments souvent trop dociles dans leur innocence.

Après le *bon usage* vient le *bon langage* et, cette fois, ce sont les chiffres qui parlent : population, production (le captivant projet Sirène), comptabilité nationale (des sujets de débat cependant), salaires, etc., tout cela conduit aux « grands équilibres », aux grandes controverses aussi, car, loin d'être éludé, l'obstacle délicat est toujours pris ici de face, tel le fameux conflit sur les indices de prix (le rappel des comparaisons des résultats cumulés à long terme serait cependant plus probant sans doute qu'un débat sociotechnique, qui risque trop facilement d'échapper au sujet.

Non seulement cet ouvrage de poids, qui préfère à l'envoûtement mathématique le style et la déduction clairs, mérite une très large diffusion chez les étudiants, économistes d'observation, journalistes, chefs d'entreprise, débatteurs économiques, etc., mais il devrait donner lieu à une série de relais qui permettraient aux Français d'atteindre un objectif si étrangement négligé : Connaître leurs propres affaires. Cela va, cela irait très loin.

★ Paris, 1975. Editions du Seuil, « Economie et société ». 322 pages, 45 F.

W.-W. Rostow

LES ETAPES DU DÉVELOPPEMENT POLITIQUE

QUE les économistes négligent trop souvent les facteurs socio-politiques est un fait aussi regrettable que les erreurs attristantes commises par les historiens tout court sur les faits économiques contemporains. Nous sommes donc heureux de nous trouver devant un repas composé, dont le fumet nous met d'autant plus en appétit que le cuisinier est le célèbre père de la théorie du « décollage », mot combien plus évocateur en français que le terme *essor*, plus juste, mais trop juste.

Nous suivons d'abord les sociétés « pré-newtoniennes », du moins Athènes, Rome, la Chine et quelques tribus africaines. Les vues politiques et économiques, assez majestueuses, sont malheureusement obscurcies par une ignorance attardée des facteurs démographiques. Pour Athènes, une simple citation, en note, de H.M. Jones d'Oxford ; pour Rome, aucune allusion, même aux lois d'Auguste, qui, sans avoir eu le mérite de l'efficacité, ont au moins la valeur d'un vigoureux témoin.

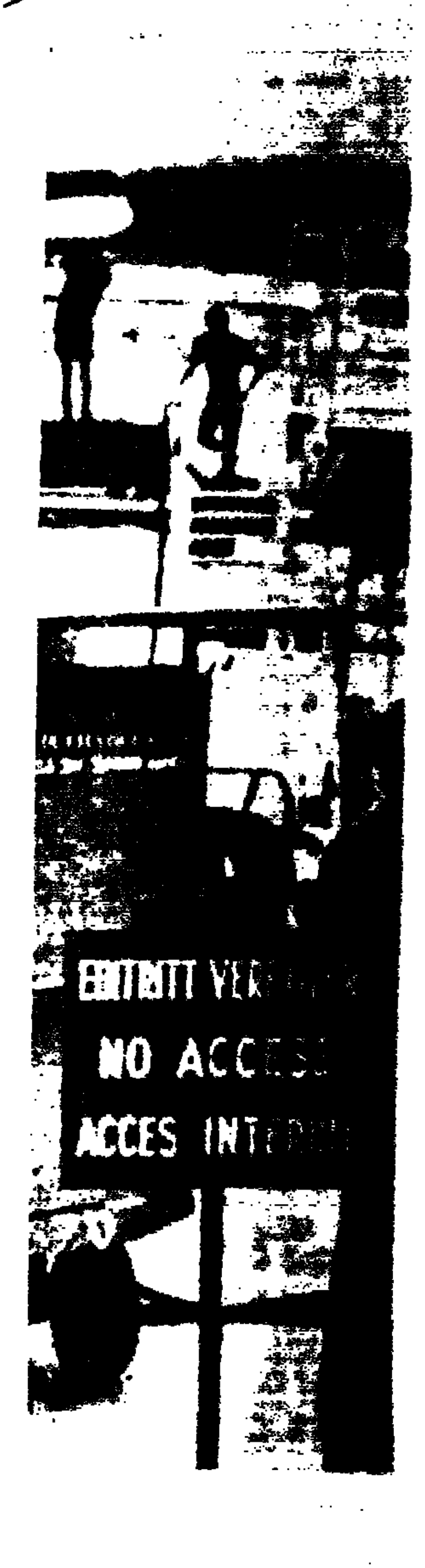
Franchissant quelques siècles, nous suivons ensuite les grandes étapes économiques et politiques de huit pays : Grande-Bretagne, France, Allemagne, Russie, puis Union soviétique, Japon, Chine, Turquie et Mexique. Le menu est de choix, et le style soutenu, assis sur des documents le plus souvent solides, crée, chez le lecteur, cette incitation à poursuivre qui fait défaut à tant d'ouvrages réputés « de chevet ».

De graves lacunes apparaissent, cependant, sur le fond : n'insistons pas sur l'oubli de la primauté ou plutôt de la priorité du progrès agricole, en Angleterre, au XVII[e] siècle, génératrice du reste, comme l'a bien montré M. Bairoch, qui creuse toujours plus profond ; laissons même de côté l'omission des deux grands pionniers contemporains Jenner et Malthus, mais déplorons, pour la France, la nuit totale, il est vrai classique, sur le malthusianisme économique et démographique du XIX[e] siècle. Le nom de Méline est simplement cité comme « protectionniste ». M. W. W. Rostow semble croire aussi que les Assurances sociales datent du Front populaire, lequel n'a, curieusement, pas touché à la loi de 1930. Les documents disparaissent ici, ensevelis par la rumeur.

Après des vues intéressantes sur l'Union soviétique, nous sommes très attirés par l'histoire économique des Etats-Unis pendant les années 30, pierre d'achoppement. Que les historiens ne connaissent pas les séries d'indices mensuels et commettent, de ce fait, des erreurs retentissantes est certes excusable, mais, venant d'un économiste, cette lacune est affligeante. Fermement écrites, ces pages ignorent la très vive reprise consécutive à la dévaluation d'avril 1933 (non citée) et ne mentionnent pas qu'elle a été brisée par les lois antiproductrices du New Deal. Il y a, malheureusement, pis encore : l'économie, est-il écrit, a été « consolidée et rendue moins vulnérable au retour éventuel des dépressions cycliques » ; mais, à la page suivante, est citée la « nette dépression » de 1938, en fait rechute plus rapide encore que la plongée de 1929. Peut-être la pénétration des secrets du développement est-elle moins ardue que la dissipation des dogmes.

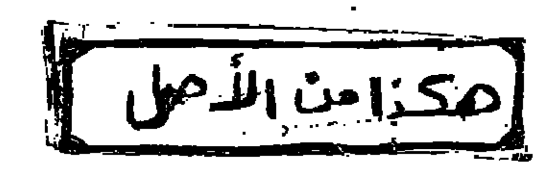
Recommandons néanmoins cette lecture, mais choisissons les morceaux.

★ Paris, 1975. Editions du Seuil. 493 pages, 46 F.



flation ?

lentissement des hausses



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Odéon, 20 h. 30 : Soirée littéraire de la Comédie-Française : les Bons Sentiments.

Les autres salles

Carré Silvia Monfort, 18 h. 45 : Comédies à une voix.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Trakl.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 22 h. : Intime conviction.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Mathurins, 21 h. : Grenouille.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Palace, 20 h. 30 : White Dreams (voir danse).
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Rocky Horror Show.
Rive-Gauche, 19 h. : Résidence secondaire ; 21 h. 15 : l'Intervention.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville. — Au jardin, 21 h. : Max Rongier.
Théâtre d'Edgar, 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre Oblique, 14 h. à 24 h. : Pilgrimage (cinéma-théâtre).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 30 : Soula ; 21 h. 30 : Offen Flash Back.
Bar du Marais, 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant ; 23 h. : Jean Hughes.
Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Nocturne ; 21 h. 15 : Couvre-Jeux ; 22 h 30 : Hommes et femmes.
Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnet ; 22 h. 30 : V comme Vian.

Pizza du Marais, 20 h. 30 : Excusez-nous de vous déranger ; 21 h. 45 : J. Biot ; 22 h. 30 : Henri Tachan ; 24 h. : P. et M. Jolivet.
La Vieille Grille, 21 h. : Voir concerts.

Les comédies musicales

Elysée-Montmartre, 20 h. 30 : le Bonheur ?

La danse

Le Palace, 20 h. 30 : Graziella Martinez (White dreams)
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Les étoiles et le corps de ballet de l'Opéra.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre lyrique de Radio-France (Adriana Lecouvreur) (location complète).
Radio-France, 20 h. 30 : Groupe de recherches musicales (Henry, Bayle, Berio).
Le Lucernaire, 20 h. 30 : P. Laniau, guitare, et C. Deboves, luth (Dowland, Bach, Villa-Lobos, Ohana, Da Milano.
La Vieille Grille, 21 h. : Clavecin et viole.

Le jazz

Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : Moravagine.
Palais des Sports, 20 h. : Deep Purple.

Le music-hall

Nouveau Carré, 21 h. : Serge Kerval, Anne Vanderlove.
Olympia, 21 h. 30 : Abeti Nasikini.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles.

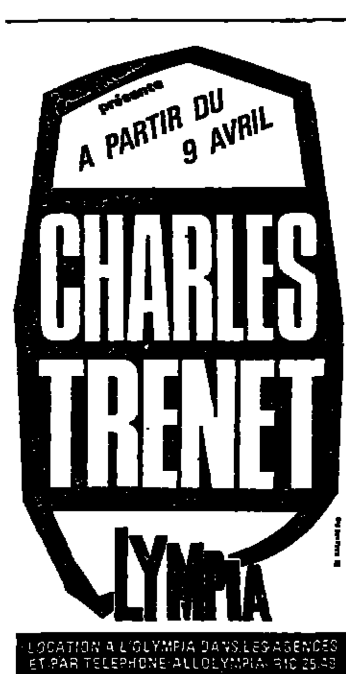
Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le Cabot de la République.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

Théâtre sur glace

Galaxy, 21 h. : Cendrillon.

Le troisième concert-programmœuvre de l'ACIC (Association pour la collaboration des interprètes et des compositeurs) est entièrement confié au compositeur Nguyen Van Tuong, qui, par son œuvre Ve Nguon (Retour aux Sources) dédiée à Pierre Schaeffer, montrera les possibilités d'une rencontre des musiques occidentales et orientales à travers l'électro-acoustique et l'audiovisuel. Le compositeur a choisi comme soliste unique Tran Quang Hai (cithare vietnamienne, guimbardes, cuillères, cloches-bois iraniennes et voix humaine). Musée Guimet, le jeudi 10 avril à 21 h.





Lundi 7 avril

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e, (225-47-19).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
BETTY BOOP, SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Studio Parnasse, 6e (326-58-00) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75)
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) : Marivaux, 2e (742-83-90).
BREEZY (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70)
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Athéna, 12e (343-07-48) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
L'EVADE (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; George-V, 8e (225-41-46) . Publicis - Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Maine - Rive - Gauche, 14e (567-06-96). Galaxie, 13e (331-76-86).
FLESH GORDON (A., v.o.) (**) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Balzac, 8e (359-52-70). — V.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Scala, 10e (770-40-00), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Méry, 17e (522-59-54), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99)
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Balzac - Elysées, 8e (359-52-70).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 heures.
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86). (H. sp.)
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (225-67-29), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36), Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Balzac, 8e (359-52-70), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Helder, 9e (770-11-24), Les Nations, 12e (343-04-67), P.L.M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Images, 18e (522-47-94)
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI (Fr.) Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h. 30.
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Ermitage, 8e (359-15-71), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90). Les Templiers, 3e (272-94-56)
JIMI PLAYS BERKELEY et FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

Les films nouveaux

LA GRANDE BOURGEOISE, film franco-italien de Mauro Bolognini, avec Fernando Rey et Catherine Deneuve. Biarritz, 8e (359-42-33), Vendôme, 2e (073-97-52), Cambronne, 15e (734-42-96), Bonaparte, 6e (326-12-12), Clichy - Pathé, 18e (522-37-41), Trois-Murat, 16e (288-99-75).
MISTER BROWN, film américain de Roger Andrieux, v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78)
TROMPE-L'ŒIL, film français de Claude d'Anna, avec Laure Deschanel, Max Von Sydow et Micheline Presle. Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Mayfair, 16e (525-27-06)
SUNSHINE, film américain de Joseph Sargent, v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
ALOISE, film français de Liliane de Kermadec, avec Delphine Seyrig : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Studio-Raspail, 14e (326-38-98), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio-Médicis, 5e (633-25-97).

LA CHOCA (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE MALE DU SIECLE (Fr. (**) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MARJOE (A.) : la Clé, 5e (337-90-90).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Boîte à films, 17e (754-51-50), à 18 h.
LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
LE PETIT CLAIRON, DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE (Chin., v.o.) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225 67-29) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
PLEIN LA GUEULE (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h.
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny - Palace, 5e (033-07-76) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; v f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : France - Elysées, 8e (225-19-73), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71)
SIDDHARTA (A., v.o.) : Action Christine (325-85-78).
SMOG (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 16 h. à 22 h.
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
THOMAS (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis - Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount - Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12 (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain - Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74)
VIOLENCE ET PASSION (It., v. angl.) Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille I et II, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Sud 14e (331-51-16)
ZORRO (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

Les grandes reprises

BEN-HUR (A., v.f.) : Marigny, 8e (225-20-74) à 15 h. et 20 h.

LE DICTATEUR (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55).
LE KID (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60)
PILGRIMAGE (A., v.o.) : Théâtre Oblique, 11e (805-78-51).
LA PECHE AU TRESOR (A., v.f.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
REPULSION (Angl., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LE TROISIEME HOMME (A., v.f.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Studio République, 10e (805-51-97).

Les festivals

UN CERTAIN CINEMA (v.o.). — Bilboquet, 6e (222-87-23) : Amarcord.
VINGT-CINQ ANS DE PRIX JEAN-VIGO. — Le Seine, 5e (325-92-46), Continental Circus ; Derniers Hivers.
RETOUR A EISENSTEIN (v.o.). — Olympic, 14e (783-67-42) : le Cuirassé Potemkine.
CLASSIQUES DU CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : J'ai le droit de vivre.
F. CAPRA (v.o.). — Action La Fayette, 9e (874-80-50) : Un trou dans la tête.
M. DIETRICH (v.o.). — Action La Fayette, 9e (874-80-50) : Ange.
JEUNE CINEMA SUISSE. — André-Bazin, 13e (337-74-39) : l'Invitation.
M. MONROE - BEATLES (v.o.). — Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Let it be ; 14 h. 20 : Help ; 16 h. : Quatre garçons dans le vent ; 17 h. 45 : les Misfits ; 20 h. : la Rivière sans retour ; 22 h. : Les hommes préfèrent les blondes.
P. PASOLINI (v.o.). — Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), 14 h. et 20 h. : Théorème ; 16 h. et 22 h. : les Mille et Une Nuits ; 18 h. 15 : Porcherie.
L. CAVANI (v.o.). — Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), 14 h. et 22 h. : Portier de nuit ; 16 h. 10 et 20 h. : I Cannibali ; 18 h. : Milarepa.

Les séances spéciales

ABATTOIR 5 (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
CHARLES MORT OU VIF (Suisse), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LA GRANDE VIE (Fr.) : Le Seine, 5e, (325-92-46), à 12 h.
EASY RIDER (A., v.o.) : Sèvres-Duroc, 7e (734-63-88), à 21 h.
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15.
JEANNE LA FRANÇAISE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
MONTAGE SUR M. MONROE (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30
PAS D'ORCHIDEES POUR MISS BLANDISH (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.



ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

Les miroirs de Jean-Paul-Zehnacker

Il est violent, instinctif. Il a besoin d'exploser, d'éclater, de comprendre. Il contient sa violence. Jean-Paul Zehnacker a trente-quatre ans. Il répète en ce moment le rôle principal de « Skandalon », une pièce écrite par René Kalisky, l'auteur du « Pique-nique de Claretta ».

Il va créer, le 9 avril, le rôle de Volpi. Il va raconter, sur scène, l'histoire exemplaire d'un champion cycliste, une histoire inspirée de la « vraie vie » de Fausto Coppi. Destin tragique, vie insensée, quête de la victoire, drogue d'absolu. Mort désespérée, solitude, quête inutile.

« Maintenant, on ne joue plus la tragédie, alors je cherche l'équivalent », dit Jean-Paul Zehnacker. La tragédie ressemble à une messe laïque, à un culte où l'homme est confronté à son point d'interrogation : « Il y a deux choses fondamentales : Dieu et, peut-être, l'amour. Mais l'art dramatique est ce qu'il y a de plus important dans ma vie, et j'essaie, en tant qu'acteur, de la réussir. »

Anxieux, l'acteur refuse d'être un comédien, quelqu'un d'autre. Il est perdu avec lui-même, derrière des personnages de théâtre qui le « concernent ». « Je suis acteur, dit-il, parce que c'est le seul métier qui me permette de réfléchir et d'agir sur un instrument vivant. Et cet instrument, c'est moi-même. » Zehnacker parle d'âme, et il sourit : il parle de souffle, et d'absolu encore : il a oublié le quotidien, mais il ne rêve pas. Il méconnait les concessions, dit-il. Et, depuis quinze ans, il travaille, presque tous les jours : Hamlet, Oreste, et Néron quelquefois. Ce sont ses miroirs.

M.-F. L.

★ Théâtre Daniel-Sorano, à Vincennes, 21 h.

« GRENOUILLE », de Pierre Sala

Ancien élève du mime Étienne Decroux, Pierre Sala s'applique à construire des contrepoints d'images, de musique et de gestes, générateurs de rêverie, de méditation.

Le décorateur Alain Batifoulier, l'un des plus novateurs aujourd'hui, invente pour *Grenouille* un paysage et des costumes qui sont comme le signal, l'amorce, d'autres visions qui ne sont pas là, mais qui ne demandent qu'à apparaître à volonté, de même que dans le demi-sommeil du point du jour le tac-tac d'un pivert sur le tronc d'un frêne fait surgir l'enclume d'un maréchal-ferrant.

Les âges de la vie, des souvenirs de lieux marquants se mêlent dans ce décor net, presque froid, où l'on observe plusieurs collisions de choses précises, mais dotées, chez tout un chacun d'entre nous, de ricochets non définis : une canne à pêche, une voie de chemin de fer dont les rails se rejoignent à l'horizon, un panier de pique-nique. A la télévision, un interviewer demandait récemment à Arthur Koestler quels avaient été les événements déterminants de sa vie (sans doute l'interviewer pensait-il à l'importance respective de la guerre d'Espagne et des procès de Moscou dans l'œuvre de cet écrivain) et Koestler a répondu que la réponse n'était pas possible, parce que les événements déterminants sont souvent des faits mineurs, fugaces, qui ne requièrent pas sur l'instant et qui cheminent. Il n'est pas exclu que même chez un Hegel, un Kafka, un Mao, par exemple, un fait d'aussi peu de portée apparente qu'un pique-nique, l'acte de se nourrir avec de vraies assiettes au plein air, d'acomplir une gestuelle sociale dans un lieu aussi brut et millénaire qu'une forêt, conduise, surtout si l'on est enfant, à certaines suites de réflexions d'abord imprécises, qui trouveront plus tard un emploi d'envergure.

Tel est, semble-t-il, le fil conducteur enfoui, le « *cordeau Bickford enterré* », de *Grenouille*, de Pierre Sala. Et la netteté exceptionnelle d'accommodation optique de cette songerie éveillée, l'alliance de distinction d'esprit et d'opiniâtreté, rappellent le délire méthodique de Raymond Roussel, celui de *Locus Solus* en premier lieu.

Devant des œuvres dramatiques complètes qui ne comportent pas de texte, de dialogue, comme *Grenouille* (il y a juste quelques phrases de flamand et des bribes de français chuchoté, inaudible), nous avons le réflexe de saluer le parrainage de Robert Wilson, de son *Regard du sourd*. Et il n'est pas niable que ce beau spectacle a relancé en France une forme très achevée de pantomime. Mais ce réflexe est, à notre avis, une erreur. *Grenouille* se situe plutôt dans une aventure exploratrice qui a eu pour chef de cordée le philosophe Gaston Bachelard, d'ailleurs cité dans le programme, et qui a été continuée, prolongée, avant tout dans certaines séquences des films de Jean-Luc Godard, même si ces séquences n'étaient pas à proprement parler muettes — il faudra bien examiner de près un jour dans quelle mesure l'entassement des sons antinomiques dans les films de Godard avait pour résultat d'assourdir le langage et de rendre la parole au silence.

Des séquences comme celle des cartes postales dans *les Carabiniers* sonnaient l'arrêt brusque du ballet machinal, et à la longue insignifiant, du dialogue et du geste. La comédie de la comédie tombait soudain en panne. Un aggloméré arbitraire de figurations se décomposait à vue d'œil, la perception du spectateur était reportée sur une autre trajectoire, les facultés de la conscience étaient ralenties et « lâchées », l'être intime du témoin se trouvait embarqué dans un contact un peu médiumnique avec des objets ou des situations courantes. Godard cassait la paresse des sens, chaque élément du paysage humain retrouvait son autonomie et nous devions faire face, à brûle-pourpoint, à ce survoltage de présences secrètes, sourdes. Ce sont ces séquences de Jean-Luc Godard qui ont amorcé la révolution du théâtre. Robert Wilson dérive en droite ligne de ces séquences, mais moins que *Grenouille*, dont la méditation est plus rigoureuse.

MICHEL-COURNOT.

★ Mathurins, 21 h.

« CINNA » au Petit Odéon

Les « jeunes Turcs » du Théâtre-Français proposent un *Cinna* au Petit Odéon. On sait la faveur que ces matinées classiques de poche ont trouvée chez lycéens et professeurs. Les acteurs sont à portée de la main, ils disent les textes sans crier. Les mises en scène sont d'habitude éclairantes. Si, dans le bâtiment du Théâtre-Français retapé, était aménagée aussi une petite salle dans laquelle les comédiens travailleraient dans le même esprit, ce serait bien. Le Petit Odéon refuse chaque jour du monde, c'est une chose rare à Paris.

Cinna est du nombre des monuments officiels que les compos, les dissertes, les récites, les mauvaises notes, les retenues, ont « ralbolisés » nettement. Bahut mis à part, ce qui est difficile, on peut penser que cette pièce n'est pas aussi intéressante que *Suréna* ou *Othon* : elle est un peu trop à l'équerre, la balance de la rhétorique dicte parfois des mots inutiles, surtout Corneille, en 1640, se laisse encore aller aux tentations dialectiques du sujet. Il est un architecte machinal, qui perce des fenêtres pour la seule symétrie. L'œuvre y gagne de l'équilibre, mais les personnages y perdent cette singularité et cette ambiguïté qui fera le prix des pièces de la dernière période.

Simon Eine a donc eu raison de laisser rouler presque toute seule la machine historique et politique de *Cinna* et de dégager l'aspect psychopathique des protagonistes, leur manie du chantage, leurs obsessions suicidaires. Alors les conflits politiques, auxquels l'académisme retirait du crédit, deviennent quant même plus vifs et ils se résorbent curieusement dans une corrida maladive.

Francis Huster, acteur très inventif et attachant, ne donne pas toutes ses qualités dans le rôle de Cinna, il y est coincé. Jean-Luc Boutté exploite plus aisément, en Maxime, sa lucidité hagarde, son anxiété désinvolte. Michel Etcheverry propose une analyse assez spectrale du grand *monologue* d'Auguste. Catherine Hiegel a misé sur une frigidité têtue pour essayer de faire admettre le personnage imbuvable d'Emilie, cette « *possédée du démon de la République* », comme dit Guez de Balzac.

Louise Conte eût été sans aucun doute une impératrice Livie remarquable, mais Simon Eine a tout simplement éjecté de la pièce ce personnage capital. Autre défaut : les vers sont dits beaucoup trop vite pendant les deux premiers actes. — M. C.

★ Petit Odéon, 18 h. 30.

Festivals

Le cinéma du monde arabo-islamique à Royan

Durant une semaine, du 30 mars au 5 avril, un public attentif et nombreux (cinq mille entrées) a pu découvrir, à Royan, quatre projections par jour, le cinéma d'une réalité sociale et d'une culture différentes, peu sélection le fut assurément, mais les l'expression complexe et multiple du monde arabo-islamique. Inégale, la sélection le fut assurément mais les débats qui suivirent chaque projection n'en furent que plus intéressants. Du cinéma égyptien, souvent réaliste et mélodramatique, l'on retiendra *Procès 68*, de Salah Abou Seif, une parodie de la justice, *le Facteur*, de Hussein Kamal, et *la Momie*, de Châdi Abdès Salam.

De même, les journées turques et iraniennes ont été particulièrement riches, notamment avec *Umut*, de Yilmaz Güney, actuellement en prison, et *la Vache*, de l'Iranien Dariusch Mehrjui. *La Mer cruelle*, de Khalid Siddik (Koweït), sur les pêcheurs de perles dans le Koweït d'avant le pétrole, a été l'une des œuvres majeures de ce festival.

A côté de ces films, à l'écoute d'une réalité sociale où la misère et l'injustice sont le lot du plus grand nombre, le public du festival a eu droit aussi à l'information : les documentaires que l'équipe des journalistes Rosy Rouleau, Claude Deffarge et Gordian Troeller ont présentés sur le Dhofar, le Sud-Yémen, le sultanat d'Oman et les *Carmates du Sud-Yémen* ont suscité un grand intérêt du public, qui a exprimé cependant quelques réserves quant à la nature et la démarche d'une telle entreprise. Ces films, utiles, participent d'une ethnographie politique qui peut irriter.

Trois films, enfin, sur le conflit israélo-arabe : *Kafr Kassem*, de Burhan Alaoui (Liban-Syrie), une œuvre très sensible et d'une grande pondération, qui fut chaleureusement accueillie et débattue par un public souvent passionné. Deux témoignages, lucides et émouvants, ont été présentés par deux jeunes Israéliens. Edna Politi, dont le film *Pour les Palestiniens, une Israélienne témoigne* touche mais ne convainc pas totalement ; tout en dénonçant et démontant les mécanismes de l'occupation israélienne, et en réaffirmant la légitimité de la cause palestinienne, Edna Politi n'arrive pas à rompre avec une problématique qui privilégie le sentiment national juif sur tous les autres constats lucides. Simon Louvich se définit, en revanche, comme juif antisioniste aspirant à une coexistence de deux peuples en « Israël-Palestine ». Son film, *To live in freedom*, a permis d'amorcer un dialogue loyal et constructif avec les intellectuels arabes présents. C'était là, en effet, l'un des paris de Royan : le dialogue. Mais avec qui ? Les Palestiniens, surpris, semble-t-il, par l'interprétation, à leurs yeux excessive, donnée par la presse aux ambitions politiques de ce festival, avaient tenu à préciser que « *ni l'O.L.P. ni aucune organisation dépendante d'elle ne se considéraient engagées par une telle interprétation* ».

Dans la soirée fut projeté *Dialogue israélo-arabe*, réalisé par Liones Rogosin. Il s'agit d'un face-à-face entre l'écrivain israélien Amos Kenan et le poète palestinien Rashed Hussein.

Intervenant après un échange de vues riche et passionnant entre Edna Politi, Simon Louvich, d'une part, Amos Kenan, méfiant, semble-t-il, adopta un ton froidement agressif. Ceux qui espéraient qu'un dialogue était possible avec Amos Kenan ont dû très vite déchanter, car à l'évidence, et sur l'écran et dans la salle, le contact n'y était pas. La preuve était ainsi donnée que le dialogue ne pouvait être la superposition de deux discours parallèles.

TAHAR BEN JELLOUN.

Théâtre musical

Lioubimov à la Scala

(Suite de la première page.)

Ils auraient pu également applaudir, et avec enthousiasme, ce génie de la lumière : Lioubimov.

Avec la lumière, Lioubimov multiplie l'espace, construit des volumes de nuit, des lointains noirs, des aubes translucides. Il saisit les corps dans de fines et dures colonnes lumineuses qui les transforment en objets colorés, qui s'emparent des visages, les isolent, les détachent, les marquent d'or. Une rampe, oblique, aveugle le public aux changements de tableaux, puis s'éteint. Et sur scène, apparaissent des rangées de palissades obliques, formant l'image d'un angle ouvert dans l'œil encore impressionné, des palissades claires sur lesquelles sont plaqués des hommes et des femmes vêtus de gris, présence obsédante d'un peuple anonyme toujours meurtri. Les palissades s'abaissent, se soulèvent comme une respiration, définissent des géographies mouvantes, dévoilent la marche de ceux qui assurent la relève. En un lent, impitoyable mouvement, scandé par les percussions, une à une elles s'abattent, entraînant leurs martyrs fusillés. Un nain, ceint d'une écharpe tricolore, applaudit silencieusement. De la nuit approchent des points blancs, des lignes horizontales blanches ; apparaissent des danseuses en collants noirs, en chaussons et tutus blancs, qui miment un pastiche brutal de « l'Oiseau de feu » : huitième tableau, Thiers et la bourgeoisie de Versailles.

Toute la première partie (« Nous reviendrons une foule sans nombre ») s'organise autour de la Commune, « point de départ de la lutte des classes, sujet de réflexion et d'analyse... », écrit Luigi Nono. Il a édifié une architecture de textes pris à « Che » Guevara, Brecht, Marx, Lénine, Louise Michel, Rimbaud, tissés par les chants des solistes et des chœurs, chants d'une douceur grave, soutenue, menée par l'amplitude des voix féminines, voix flamboyantes d'amour, « ivres de solidarité » pour qui « le seul air respirable est l'amour de l'humanité », voix de courage calme, voix de toutes celles pour qui Rimbaud a écrit « Jeanne Marie a les mains fortes », « Elles ont pâli merveilleuses », « Au grand soleil d'amour chargé », « Sur le bronze d'une mitrailleuse », « A travers Paris insurgé ».

Luigi Nono a donné aux femmes la part prépondérante. Il lie le processus de leur émancipation à celui de la lutte ouvrière. La première partie du spectacle se termine sur un tableau commentant une phrase de Lénine : « Les révolutions russes de 1905 et de 1907 poursuivent dans des situations et des conditions différentes l'œuvre de la Commune. » Et la deuxième partie (« La nuit est longue, mais déjà l'aube point ») s'organise autour de « la Mère » de Gorki et Brecht, avec insertions de textes de Pavese, de Gramsci, et de chants révolutionnaires. Au personnage de la Mère, non pas figure idéaliste et chrétienne, mais symbole de la prise de conscience d'un individu appartenant au peuple, se joignent les femmes d'Espagne, de Cuba, du Viet-nam.

Au martèlement des soldats en marche répondent les pas de « la foule sans nombre ». Sur l'immense plateau, oppresseurs et opprimés dessinent les prisons et les prisonniers, modèlent des masses qui s'effacent et se reforment dans un flux et reflux de souffrances et d'espoirs. Si la dernière séquence est celle de l'assassinat de la Mère, elle se termine par l' « Internationale », « Ne servons plus nos maîtres, luttons. »

Pourtant, de cette fabuleuse machine théâtrale (1), de cette épopée musicale se dégage une nostalgie, une mélancolie sentimentale, une douloureuse compassion pour ceux qui sont morts, ceux qui meurent encore, ceux qui vont mourir car le combat n'est pas achevé, dans la deuxième partie surtout, plus figée, ancrée dans un style très daté, et où le lyrisme de Luigi Nono s'étale et s'enfle en lignes très harmonieuses. Il y a accord parfait entre la mise en scène et la musique. Entre la musique, la mise en scène et les faits évoqués Un accord si parfait que le « message » se réduit, et, comme il n'est pas triomphaliste, l'aube promise paraît bien lointaine.

Le spectacle de Luigi Nono et de Youri Lioubimov n'est pas un spectacle de combat. Il se place dans l'optique d'une situation socialiste. Les luttes sont loin dans le temps ou l'espace, elles se poursuivent ailleurs. Habitués aux grincements des langages de défense et d'agression, on reste finalement déconcerté devant ce que l'on reçoit comme une suite de tableaux commémoratifs, d'une perfection technique à laquelle, en revanche, l'on n'est guère habitué.

COLETTE GODARD.

(1) Les décors et costumes sont de David Borovsky, la chorégraphie de Leonid Jakobson, la distribution comprend Slavka Taskova Paolett, Kristina Gorancova, Franca Fabbri, Luisella Ciaffi Ricagno, Eleonora Jankovic, Mario Basiola, Federico Davia, Gianni Socci.

Culture

LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS EST EN DANGER

estiment les élus communistes

Le groupe communiste au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais vient d'adresser à M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, une demande d'audience pour lui faire part « *des difficultés exceptionnelles* » qui pèsent sur la vie culturelle de cette région. Les élus communistes soulignent que les crédits inscrits au VI[e] Plan étaient déjà insuffisants et que le Plan lui-même ne sera pas réalisé. Ils s'interrogent sur l'avenir des deux centres dramatiques de la région et du théâtre pour la jeunesse. L'Orchestre Nord-Picardie, « *en dépit d'une solution trouvée pour les prochains mois* », disent-ils, est dans une situation précaire. Mêmes difficultés pour les conservatoires de musique, les musées... « *Partout se pose le problème de la participation de l'État aux activités culturelles dans les petites et moyennes villes* », écrivent-ils. « *De graves dangers pèsent non seulement sur le développement mais sur l'existence même de la vie culturelle de notre région.* »

MÉDECINE

L'application de la loi sur l'interruption de grossesse

MANIFESTATION DU M.L.A.C. A L'HOPITAL DE ROUBAIX

(De notre correspondant.)

Lille. — Le samedi 5 avril, à Roubaix, une délégation du MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception) a occupé la maternité publique du centre hospitalier pendant quelques heures. Les occupants — ils étaient vingt-cinq militants — entendaient manifester pour une application effective de la loi sur l'avortement. Ils reprochent au chef du service gynécologie-obstétrique et au corps médical en général de faire obstacle à l'application de la loi votée par le Parlement.

Le professeur Crépin, chef du service gynécologie-obstétrique de Roubaix, mis en cause, a déclaré : « Il s'agit d'une atteinte à l'exercice de la profession. De fait, c'est le MLAC qui entrave l'application de la loi en récusant de la sorte la clause de conscience des médecins. »

Il a précisé par ailleurs que tous les médecins de la maternité se sont refusés à l'unanimité à procéder à des avortements, sans qu'aucune pression n'ait été exercée sur eux.

G. S.

JEUNESSE

L'affaire de la Maison de l'enfance d'Auxerre

DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX CRITIQUENT LE COMPORTEMENT DE M. J.-P. SOISSON

A la suite de l'article « Conflit de méthodes et peur du communisme » sur l'affaire de la Maison de l'enfance d'Auxerre (le Monde *du 11 mars), un certain nombre de conseillers généraux de l'Yonne, membres du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche nous écrivent, estimant que* « les faits essentiels de cette affaire ne ressortent pas, à la lecture de cet article, avec une netteté suffisante ». *Voici le texte de leur lettre* :

Les faits que personne ne peut contester sont les suivants :

— Les modalités de gestion de la Maison de l'enfance résultaient d'une convention à laquelle étaient notamment parties la ville d'Auxerre et la caisse d'allocations familiales ;

— C'est conformément à cette convention et en toute régularité que M. Satre a été désigné comme directeur de la Maison de l'enfance en vertu des seuls critères de compétence professionnelle. Le maire d'Auxerre, M. Jean-Pierre Soisson, était donc tenu juridiquement de respecter cette désignation.

Sur la base de ces éléments de fait, un certain nombre de remarques s'imposent.

Le comportement du maire d'Auxerre — qui est en même temps au sein du gouvernement le responsable des universités — est exorbitant dans cette affaire puisqu'il a violé ses engagements en refusant la désignation de M. Satre pour le seul motif de ses opinions politiques. M. Soisson n'a pas craint d'indiquer dans des déclarations reproduites dans la presse locale qu'il était hors de question de confier la direction de la Maison de l'enfance à un membre du parti communiste. Ainsi, M. Soisson, qui invoque fréquemment les mânes de Paul Bert — l'un des grands Auxerrois de la III[e] République et qui fut en son temps un champion de la laïcité, — enfreint le principe constitutionnel qui interdit notamment d'exclure qui que ce soit du service public de l'enseignement en raison de ses opinions politiques.

Que le « grand maître de l'université » bafoue aussi ouvertement et brutalement un principe constitutionnel, dont il devrait être le garant, voilà ce que l'on peut qualifier, en pesant ces mots, de scandale intolérable. Il s'agit d'une atteinte à la liberté d'opinion qui serait impardonnable quel qu'en soit son auteur, mais qui est considérablement aggravée par les responsabilités que celui-ci exerce en l'occurrence au plan national.

Il pourrait être plaisant de relever le propos de M. Soisson, rapporté par votre collaborateur et selon lequel il ne faut pas « mêler la politique à cette affaire ». L'hypocrisie, ici, devient intolérable. C'est le pyromane qui crie à l'incendie !

Un autre élément singulièrement grave dont il a été fait état à de nombreuses reprises dans la presse locale sans susciter le moindre démenti de la part de M. Soisson est que celui-ci s'est engagé au début du mois de janvier à rétablir très rapidement dans leurs fonctions M. Satre et les membres de son équipe. Or cet engagement, pris en présence de représentants de la presse locale, a été totalement bafoué.

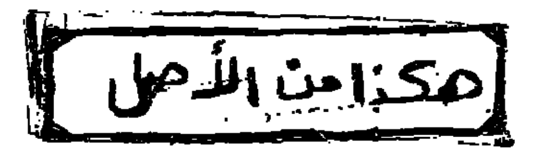
Qu'un secrétaire d'Etat qui est, en outre, vice-président des républicains indépendants et l'un des plus enthousiastes défenseurs des réformes et du changement de société préconisés par le président de la République se comporte ainsi, voilà qui ne laisse pas d'être troublant, inquiétant... et paradoxal lorsqu'on se souvient que l'un des arguments les plus efficaces dans certains milieux lors de la campagne pour les dernières élections présidentielles a été que la gauche, si elle l'emportait, ne respecterait pas la liberté de l'enseignement.

Que l'on imagine seulement ce qui serait advenu dans le cas où, M. Mitterrand ayant été élu président de la République, un jeune secrétaire d'Etat socialiste ou communiste, chargé des universités, aurait refusé la désignation pourtant irréprochable juridiquement d'un directeur de maison de l'enfance pour le seul motif qu'il était giscardien. L'affaire aurait revêtu immédiatement le caractère d'un scandale national, dénoncé comme tel avec la plus extrême violence par la plupart des quotidiens et des hebdomadaires. Ils auraient d'ailleurs eu pleinement raison de le faire. Mais pourquoi donc tant d'indulgence, de complaisance et de discrétion quand inversement c'est un homme qui s'est toujours défini comme libéral qui bafoue la liberté ?

Il faut « *gueuler la vérité* », disait Péguy. Pourquoi cet article du *Monde* qui la susurre si faiblement que peu de lecteurs non avertis l'auront soupçonnée ?

Les signataires de cette lettre, conseillers généraux de l'Yonne, sont MM. Michel Bonhenry (canton d'Auxerre-Nord-Ouest) ; Gabriel Pommier, maire d'Augy (canton d'Auxerre-Est) ; Roger Lassale, maire (canton de Pont-sur-Yonne) ; Henri Kienlen (canton de Villeneuve-l'Archevêque) ; Francis Bladou (canton de Saint-Florentin) ; Léo Grezard (canton d'Avallon) ; Jean-Michel Renaitour (ancien député et ancien maire d'Auxerre, canton de Seignelay).

De son côté, M. Gérard Vée, ancien député, conseiller général Saint-Sauveur-en-Puisaye, nous écrit pour nous préciser que bien que « *non signataire de cette lettre, il partage cependant et comprend les raisons qui l'ont motivée* ».



RADIO-TÉLÉVISION

Sur FR 3

UNE « TRIBUNE LIBRE » POUR LES JEUNES

Une nouvelle émission pour les jeunes, « Flash », débute ce lundi à 19 heures sur FR 3. Premier sujet : le métier de comédien .

« *Choisissez-vous vos rôles ?* » « *Faut-il être riche pour être acteur ?* » Patricia, douze ans et demi, Sylvie, douze ans et demi, interrogent tour à tour, le regard bleu, un rien timides, un rien émerveillées, Marie-Claire Davi, comédienne, en train de se maquiller sous leurs yeux. Non, ce métier n'est pas gênant, il suffit de s'organiser. Non, on ne choisit pas toujours ses rôles — il y a trop de chômage dans la profession. Marie-Claire Davi répond, donne des chiffres, explique. Deux petites filles découvrent la raélité derrière les mythes. Elles voulaient voir d'un peu plus près ce métier qui les fascine, être acteur, *(« On est connu. » « On est riche »)* ; elles ont vu Jean Richard recommencer neuf fois la même « prise » ; écouté Marie-Claire Davi parler de sa vie ; joué elles-mêmes un scène du *Petit Prince (« C'était dur, il y avait les lumières, les marques »)*; perçu les aspects obscurs, laborieux. Déçues ? Un peu oui, mais surprises plutôt (on les avait donc trompées ?)

Hélène Fatou et Dominique Bozzi tentent avec la collaboration de l'Institut de l'audio-visuel, de donner la parole aux enfants, chaque lundi de 19 heures à 19 h. 20. Les dix-quatorze ans pourront aborder les sujets qu'ils veulent, interviewer qui ils veulent, se transformer en journalistes, critiques ou reporter. Comment ? En proposant eux-mêmes les sujets, et en se proposant pour les réaliser. En écrivant à « Flash », 21, boulevard Jules-Ferry, 75011 Paris, s'ils habitent la région parisienne, ou 35, rue Léon-Gambetta, 59130 Lambersart s'ils habitent la province. Vont-ils recopier, perpétrer les vieux « modèles » des adultes ou vont-ils profiter de leur liberté, nous donner des idées ? — C. H.

VU

FORMULE TF1

Entre TF 1 et Antenne 2, la compétition n'est pas égale. Chaque chaîne a des armes différentes qui semblent définir le profil de son audience. Question : la « middle class », vaguement intellectuelle, que sollicite Antenne 2 est-elle devenue plus importante que l'auditoire traditionnel que semble viser TF 1 ?

Le « Banc public » d'Antenne 2, qui vit ses derniers samedis, reçoit Paul Guimard et présente des dessins de Wolinski. Est-ce la « tribune politique agressive » que dénonce la Lettre de la Nation ? Plutôt un salon où l'on s'ennuie poliment entre gens de bonne compagnie. Admiration chaleureuse, et philosophie de rigueur (sur le modèle du « Grand Echiquier »). Occasion de se souvenir, à propos d'un titre de Guimard, d'une phrase de Brecht : « Les choses de la vie ne sont pas immuables. »

Les rendez-vous du dimanche après-midi (TF 1) semblent calqués sur le même modèle. On célèbre l'invité. Mais Drucker n'est ni Bouteiller ni Artur. Il ne pose pas les mêmes questions, et ses invités ne sont pas les mêmes. A la limite, quand les caprices de l'actualité les partagent entre A 2 et TF 1, ils paraissent différents Pour Henri Verneuil, comme pour Claude Chabrol ou Françoi Chalais, il s'agit de tenir un monologue qui assure les liaisons entre les extraits de films ou les numéros de variétés. La complicité n'est pas dans le style Drucker. Peut-être, simplement, parce qu'il est trop jeune pour avoir des souvenirs communs avec ses visiteurs. On a l'impression qu'il ne se passe rien, mais, au moins, on ne se sent pas étranger.

« Numéro un » (samedi, TF 1), le nouveau show des Carpentier, a, pour le moment, de fortes ressemblances avec les « Top à » Un argument maigrelet et un grand nom du spectacle assurent le lien entre une série de numéros internationaux. Samedi c'était Michaël Denard, et l'opéra et la danse qui servaient de fil conducteur. Ça se suit sans fatigue.

La formule TF 1, sans éclat, est peut-être la plus sûre Au moins est-il impossible de se tromper sur la marchandise

M. E.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 7 AVRIL

— *M. François Ceyrac*, président du Conseil national du patronat français, est l'invité de « Dix questions, dix réponses pour convaincre », sur France-Inter à 19 h. 20.

— *M. Jacques Soustelle*, député réformateur, répond aux questions de Pierre Desgraupes, sur Europe 1 à 19 h. 20.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du parti communiste français, est interrogé par Jacques Sallebert, Georges Leroy, Pierre Sainderichin *(France-Soir)*, Georges Suffert *(le Point)* et notre collaborateur Pierre Viansson-Ponté, au cours du magazine « Le point sur l'A 2 » à 21 h. 45.

MARDI 8 AVRIL

— *M. Pierre Mazeaud*, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, est l'invité de France-Inter à 19 h. 20.

— « *La justice politique* » est le thème du « dialogue » entre Me Jacques Isorni et M. Raymond Lindon, sur France-Culture à 20 h.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 7 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

18 h. 17 Le fil des jours.
18 h. 47 Pour les petits : Pierrot.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 35 Film : « les Visiteurs du soir », de M. Carné (1942), scénario et dialogues J. Prévert et P. Laroche. Musique M. Thiriet et J. Kosma. Avec Arletty, M. Déa, M. Herrand, J. Berry, F. Ledoux.

A la fin du quinzième siècle, deux créatures du diable sont chargées de causer le malheur des habitants d'un château. L'un des envoyés s'éprend de la fille du châtelain.

22 h. 30 Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait. « Les grandes illusions » (1939-1941).

Les Français et le fascisme. Marc et Yves Allégret, Pierre Bromberger, Françoise Giroud, Madeleine Renaud, racontent ce que fut le cinéma français à la veille de la seconde guerre mondiale, puis sous l'occupation allemande. Avec de nombreux extraits de films.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu . Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Film : « le Train », de J. Frankenheimer et B. Farrel (1964), avec B. Lancaster, P. Scofield, J. Moreau, M. Simon, S. Flon, Ch. Millot.

En août 1944, à Paris, un colonel allemand fait charger un train d'œuvres d'art volées aux musées nationaux et destinées à Goering. La conservatrice du musée du Jeu de Paume alerte le réseau des cheminots résistants, occupé déjà à la destruction d'un train de munitions. (Suite mardi 8 avril.)

21 h. 45 Magazine d'actualités : Point sur l'A 2.

Avec M Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Club Flash.
« L'antenne est aux jeunes ».
19 h. 40 Tribune libre : Le Mouvement de la paix.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Merveilleuse Angélique », de B. Borderie (1964). Avec M. Mercier, C. Giraud, J. Rochefort, J.-L. Trintignant, G. Gemma.

Angélique, veuve de Geoffrey de Peyrac, connaît la prison du Châtelet et la cour des Miracles, devient aubergiste et chocolatière, puis épouse son cousin qui l'amène à Versailles. Un spectacle historique indigent.

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « Un cœur très laid », par Ph. Reby, avec E. Dandry, R. Favet, S. Favre (réalisation G. Gravier) ; 21 h., Concert de musique de chambre à la Maison de la Radio, avec M.-C. Jamet, flûte, A. Ponce, guitare, C. Larde, flûte, G. Deplus, clarinette, C. Maisonneuve, hautbois, A. Fournier, cor, A. Rebot, basson, H. Le Floch J. Dejean, violons, C. Lequien, alto, E. Peclard violoncelle « Quatuor en sol pour flûte, alto, violoncelle et guitare » (Schubert), « Explosante-fixe, pour quintette à vent et harpe » (A. Bancquart), « Adieu pour quintette à vent » (Stockhausen), « Sonate pour flûte, alto et harpe » (Debussy), « Introduction et allegro pour harpe, flûte, clarinette et quatuor à cordes » (Ravel) ; 22 h. 30, Entretien avec Louis Guilloux, par R. Grenier et C. Royet-Journoud (1) ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac et G.-M. Duprez, avec A. Adelmann ; 23 h. 50, Disques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct de la salle Pleyel : Prestige de la musique .. Orchestre lyrique de Radio-France, direction G Masini, avec le concours du Chœur national J. Grimbert : « Adriana Lecouvreur » (Cilea), avec Montserrat Caballe, Placido Domingo ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui.

MARDI 8 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

18 h. 17 Le fil des jours.
18 h. 47 Pour les petits : « Pierrot », « le Cafard ».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de la Grange : L'oasis des dinosaures.
21 h. Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 40 Emission littéraire : Best-seller, de J. Ferniot et C. Collange.

Les Feux du matin, *de Henri-Troyat,* Israël, la mort en face, *de Jean-Noël Gurgand et Jacques Derogy,* le Médecin de Cordoue, *de Herbert Le Porrier,* le Sac de billes *et* Anna et son orchestre, *de J. Joffo. Avec la participation de H. Troyat, J. Eisenberg, J. Derogy, J.-N Gurgand, J. Joffo et H. Le Porrier.*

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. « Le Train », de J. Frankenheimer et B. Farrell (1964), avec B. Lancaster et P. Scofield (suite).

Paul Labiche, résistant conducteur du train où sont entassés les œuvres d'art volées, lutte, avec les cheminots, contre le colonel Von Waldheim et ses hommes, pour empêcher le convoi d'arriver en Allemagne. Histoire, héroïsme et grand spectacle.

Débat : « La protection des œuvres d'art pendant la deuxième guerre mondiale. » Avec la participation de Mlle Rose Valland, ancien conservateur du musée du Jeu de paume ; de Jacques Delarue, auteur de « Trafic et crimes sous l'occupation » ; de M. Georges Wellers ; de M. René Huyghe, président du conseil des Musées de France, de l'Académie française.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope.
Ecologie : les animaux en hiver.
19 h. 40 Tribune libre : l'Action républicaine, indépendante et libérale (ARIL).
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tora.
Les éléphants indiens.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « La part des lions », de J. Larriaga (1971). Avec R. Hossein, Ch. Aznavour, R. Pellegrin, M. Constantin.

Un romancier qui a refusé un prix littéraire retrouve un ami d'enfance, truand fataliste avec lequel, pour troubler l'ordre social, il organise un hold-up qui tourne mal. Des ambitions perdues dans les nécessités commerciales de la « série noire » française.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues. Emission enregistrée en public par R. Pillaudin : La justice politique, avec Jacques Isorni et Raymond Lindon ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon ; 22 h. 30, Entretien avec Louis Guilloux : De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.). Cycle de musiques sacrées. Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction Ch. Dutoit. Avec L. Guitton, soprano ; M. Elkins, mezzo ; J. Mitchinson, ténor ; J. Bastin, basse. Ensemble des Chœurs de Radio-France. Chef des Chœurs J.-P. Kreder : « Stabat mater » (Dvorak) ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Oppositions simultanées ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Jean-Paul Rappeneau, et Julien, sont heureux de faire part de la naissance de
Martin.
Paris, le 5 avril.

— Jean et Annick Sarfati sont heureux d'annoncer la naissance de
Benoît,
le jeudi 3 avril.
2, square des Villebenettes,
78 Marly-le-Roy.

Fiançailles

— Mme Jean-François Rinaudo, l'ingénieur général du génie maritime, et Mme Charles Neu, ont le plaisir de faire part des fiançailles de leurs enfants
Anne et Jean-Claude.

Mariages

— Marcos Lopez-Perrett,
Carmen Asenjo-Caballero,
sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré le 31 mars 1975, à Madrid.

Décès

GÉNÉRAL GEORGES RAYNAL

— Nous apprenons le décès, survenu dans la nuit du vendredi 4 au samedi 5 avril, à Rabastens (Tarn), du
général GEORGES RAYNAL.

[Né le 13 juin 1895 à Gaillac (Tarn), le général de division (cadre de réserve) Georges Raynal s'est engagé, à l'âge de dix-sept ans, dans les chasseurs alpins. Il participe à la première guerre mondiale et sert ensuite dans l'infanterie coloniale. Dès juin 1940, il entre dans la Résistance dans les Pyrénées-Orientales, où il assure des camouflages d'armes et des passages clandestins de frontière.

Affecté au ministère de l'information à Vichy, il crée le service central photographique, qui sert en fait d'organisme de renseignement en faveur des Alliés. Arrêté par les troupes allemandes, lors de leur entrée en zone sud, il est relâché, faute de preuves, et continue de travailler pour l'organisation de résistance armée avec le général Pfister. Arrêté par les Allemands, en Haute-Savoie, en février 1944, il est déporté à Buchenwald, puis au commando Gunzerode. Il est libéré par les Américains le 16 avril 1945.

Promu général de brigade en octobre 1945, il commande la 4e brigade d'A.O.F. et le groupe de subdivisions Togo-Dahomey-Niger. En février 1950, il commande le groupement non endivisionné de la 9e région militaire, et, promu général de division en 1951, il devient l'adjoint du général commandant la 9e région militaire (Marseille). Il est placé en deuxième section (réserve) en mai 1953.

Le général Georges Raynal était maire (U.D.R.) de Rabastens, où il s'était retiré.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Léopold ABESCAT,
ingénieur
à la Société nationale
des poudres et explosifs,
survenu le 20 mars 1975 au Vernet (31).
De la part de
Mme Léopold Abescat,
M. et Mme Yves-Claude Abescat et leurs enfants.
Un office sera célébré jeudi 10 avril à 17 h. 30, en l'église de Saint-Louis-en-l'Ile.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, boulevard Morland,
Paris (4e).

— L'abbé Michel Coloni,
Mlles Marie-Jeanne et Françoise Coloni,
Les familles Coloni, Farcy, Hallouin, Boyer,
font part du rappel à Dieu de
Mme Jean COLONI,
née Louise Hallouin,
morte dans sa soixante-dix-neuvième année, le jeudi de la semaine de la Résurrection.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Jacques DEMARCQ,
née Marcelle Lhuillier,
survenu à Chantilly, le 30 mars 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
24, avenue Aumont,
60500 Chantilly.

— Mme Jean Gallimard,
Mme Marie Gallimard,
M. et Mme Pierre Gallimard,
M. et Mme Robert Gallimard,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Jacques GALLIMARD,
née Juliette Pigeory.
survenu le 3 avril 1975.
Les obsèques ont été célébrées à Paris le 5 avril, dans la plus stricte intimité familiale.

— M. André Lazard,
M. et Mme Robert Laurant-Lazard,
M et Mme Roland Cahen,
Mme Edgard Fischer.
ont la grande douleur de faire part du décès de
Mme André LAZARD,
née Lucienne Cahen.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le vendredi 4 avril.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
74, rue Ampère,
75017 Paris.

— Mme Georges Lecat, son épouse.
Mlle Dominique Lecat,
Les docteurs Jean-Pierre et Nicole Gendre et leurs enfants.
M et Mme Hervé Piot et leurs enfants,
M. Olivier Lecat,
Ses enfants et petits-enfants.
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Georges LECAT,
conseiller du commerce extérieur,
ancien directeur commercial
des Ets J.-J. Carnaud
et Forges de Basse-Indre
(Métallurgie).
décédé à Boulogne (92), le 4 avril, à l'âge de soixante-trois ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 9 avril en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, sa paroisse, à 10 h. 30, suivie de l'inhumation au nouveau cimetière de Neuilly.
49, boulevard Murat,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Emile MERSIER,
née Mireille Vasseur,
survenu, le 3 avril 1975, à l'âge de cinquante-cinq ans.
De la part de ses enfants, Mlle Chantal Mersier, M. et Mme Claude Mersier, Mlle Brigitte Mersier,
Et des familles Mersier, Vasseur, Vivien.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 8 avril, à 15 h. 30, en l'église Notre-Dame, à Boulogne, rue J.-B. Clément, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, rue Tarbé, 75017 Paris.
Arthé (Yonne).

— M Norbert Mignière,
M. et Mme Jean-François Decraene et leurs enfants,
M. et Mme Despagne,
M. et Mme Dupont et leurs enfants,
M. et Mme Nouvion et leurs enfants,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Norbert MIGNIERE,
née Héloïse, Adelina Drux,
survenu, le 4 avril 1975, dans sa soixante-septième année.
Le service religieux et l'inhumation auront lieu le mardi 8 avril, à 14 h. 30, à Rozoy-sur-Serre (Aisne). Réunion à 14 h. 15 à l'église.
Cet avis tient lieu de faire-part.
41, rue de Vardun,
02 Rozoy-sur-Serre.

— Mme Jean Motte,
Olivier et Elisabeth, ses enfants,
ont la grande peine de faire part du décès de
Jean MOTTE,
docteur ès sciences,
docteur en médecine,
professeur honoraire
de biologie végétale à la faculté des sciences de Montpellier,
survenu dans sa soixante-dix-huitième année.
La cérémonie a eu lieu, le 4 avril, dans la plus stricte intimité familiale, selon la volonté du défunt.
15 bis, rue de la Garenne,
34000 Montpellier.

— Mme Mathieu Rogier,
M. et Mme Henri Dufour et leurs enfants,
M. et Mme Paul Petit et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Mathieu ROGIER,
inspecteur général
de l'agriculture outre-mer en retraite,
compagnon de la Libération,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
leur époux, frère, beau-frère et oncle, survenu le 5 avril 1975, à l'âge de soixante-cinq ans, en son domicile, 103, avenue de Versailles, 75016 Paris.
Le service religieux sera célébré en l'église Notre-Dame-d'Auteuil, 2, place d'Auteuil, le mercredi 9 avril, à 14 heures précises, et sera suivi de l'inhumation au cimetière de Montmartre, dans la sépulture de famille.

— Le président, le bureau et le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales ont la grande tristesse d'annoncer le décès de
M. Louis VELAY,
directeur d'études
et secrétaire de l'Ecole.

— Saint-Jean-Froidmentel,
Chartres.
Mme Jacques Viron, son épouse,
M. Hervé Viron,
Mlle Isabelle Viron,
M. Laurent Viron,
Mlle Anne-Marie Viron,
Ses enfants,
M André Dousset, son beau-père,
M. et Mme Jean Viron et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Lhopiteau et leurs enfants,
Ses frère, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques VIRON,
minotier,
survenu en son domicile, à Saint-Jean-Froidmentel, à l'âge de quarante-huit ans, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques seront célébrées le lundi 7 avril 1975, à 16 heures, en la cathédrale de Chartres, où l'on se réunira.
La levée du corps aura lieu au domicile, au Moulin de Vernouillet, le lundi 7 avril à 14 h. 30.
Moulin de Vernouillet,
Saint-Jean-Froidmentel.
41 160 Morée.

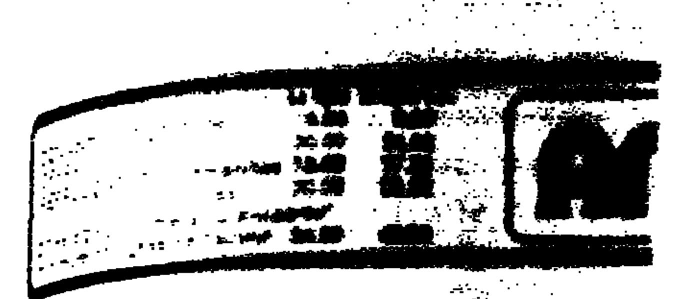
Anniversaires

— Pour le sixième anniversaire du décès d'
André et Suzanne
d'AVEZAC DE MORAN,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui les ont connus et aimés.

Remerciements

— Mme François Mayer et ses enfants,
M. et Mme Marcel Mayer,
M. et Mme Antoine Bernheim,
M. Pierre-Antoine Bernheim,
Mme Freddy Bernard,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. François MAYER,
adressent ici leurs très sincères remerciements.

— *Les collaborateurs de la charge* François Mayer remercient des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. François MAYER, agent de change.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois internationaux — emplois internationaux

Nous recherchons pour notre service de traduction

Traducteur Traductrice

diplômé(e) ou de formation équivalente, ayant déjà, de préférence, une expérience de la traduction.

Le candidat devra traduire des textes technico-scientifiques et rédactionnels de l'allemand en français.

Si vous êtes intéressé par un travail au contenu diversifié dans une atmosphère agréable, nous vous invitons à prendre contact avec nous ou à envoyer directement votre candidature.

Bayer aujourd'hui le savoir de demain



Bayer AG
Personalabteilung/Angestellte
509 Leverkusen
Bayerwerk

VERKAUFSLEITER

Wir sind im europäischen Bereich ein führendes Unternehmen der Verbandstoff-Industrie mit einer breiten Palette von Erzeugnissen für den medizinischen Bereich, für Kosmetik und Hygiene. Krankenhäuser und der medizinische Fachhandel sind die wichtigsten Kunden unserer französischen Tochtergesellschaft, der HARTMANN FRANCE S.A., Châtenois/Elsass.

Für den aktiven Ausbau unseres Betriebs in Frankreich suchen wir den Vertriebchef. Sein Aufgabengebiet umfasst die Führung und gezielte Steuerung der Aussendienstorganisation, die Planung, Leitung und Überwachung der Verkaufsabwicklung sowie die Kontaktpflege mit den bedeutenden Kunden.

Diese neue Position erfordert eine kontaktstarke, überzeugungskräftige Persönlichkeit, die bereits erfolgreich an verantwortungsvoller Stelle im Vertrieb tätig war. Gute deutsche Sprachkenntnisse sind für den ständigen Kontakt mit der Zentrale in in Heidenheim unerlässlich.

Wenn Sie an dieser verantwortungsvollen Aufgabe interessiert sind, senden Sie bitte Ihre Bewerbung mit handgeschriebenem Lebenslauf, Lichtbild und Zeugnissen an

HARTMANN

PAUL HARTMANN
Aktiengesellschaft
D-7920 Heidenheim/Brenz
Postfach 1420

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE D'INFORMATIQUE

recherche pour son établissement de Francfort (R.F.A.)

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

(HEC - SUP. de CO. ou équivalent)

Il devra être familiarisé avec le contrôle de gestion et avoir déjà au moins 5 ans d'expérience de gestion comptable et industrielle.

Très bonne connaissance de l'Allemand indispensable.

Adresser CV sous référence 10.312 à :

GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

INGENIEUR
pour MADRID
Electricité, instrumentation.
S.R.S. 21, r. Fbg-Poissonnière-9e
7e ét. Mo Poissonnière.

SOCIETE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
pour ses bureaux d'ABIDJAN et BAMAKO

UN REVISEUR
confirmé
titulaire au moins d'un certificat supérieur d'expertise comptable.
Missions Audit, organisation, conseil de gestion.
Plusieurs années d'expérience de cabinet indispensables
Avantages en nature.
Situation d'avenir.
Adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions à G. LOUVEL, 21 bis, rue Lord-Byron, 75008 PARIS, qui transmettra.

Compagnie de Navigation rech. pour Etudes et Surveillance Constructions neuves, Ingénieur Génie Maritime ou Ingénieur Arts et Métiers. Préférence sera donnée à candidat ayant trois à cinq années expérience constructions navales et/ou grosses réparations.
Connais. anglais très appréciée.
Ecr. COMANAV, Gestion Flotte, 40, rue de Provins, Casablanca.

IMPORTANT COMPLEXE
Agro industriel Afrique francophone
recherche

CHEF COMPTABLE

- 30 ans minimum.
- Titulaire B.T. ancien régime ou D.E.C.S..
- Pouvant justifier minimum 5 années d'expérience dans importante entreprise industrielle ou de préférence agro-industriel sucrier.
- Exigeons du candidat dynamisme, sens développé organisation et relations humaines.

Offrons :
- perspectives d'évolution pour candidat de valeur.
- Avantages habituels de l'expatriement (voyage payé, logement climatisé, retraite, chômage etc...).

Adresser lettre manuscrite, C.V. très détaillé avec références, prétentions et photo à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois - 75063 Paris cédex 02 qui transm.(s/réf.2711).

---

directeur d'affaires

industrie de l'élevage

Nous sommes une Société française spécialisée dans le développement de l'agriculture et de l'agro-industrie en particulier dans les pays méditerranéens et tropicaux.

Pour assurer le montage, la négociation et l'animation d'opérations intégrées d'élevage et de transformation industrielle des produits de l'élevage, nous créons le poste de Directeur d'Affaires Elevage.

Nous le confierons à un spécialiste de ces problèmes, quelle que soit sa nationalité, dans la mesure où il a une bonne pratique du français et de l'anglais.

Basé à Paris, il sera appelé à des déplacements fréquents mais de courte durée hors de France.

Les candidatures seront examinées, avec le plus grand soin par les Conseils en recrutement d'EUREQUIP. Écrivez-leur sous réf. 10-132/M



EUREQUIP
Boite postale n° 30 - 92420 Vaucresson

We are the European headquarters of a successful multinational company, located in Brussels. Because of our continuing growth, our Financial Department requires an INTERNATIONAL

tax specialist

This new function is an important area under the responsibility of the Assistant Treasurer Europe, to whom the tax specialist will be reporting. We are looking for a university graduate, ± 30 years old (mba an asset), who, ideally, has had similar experience for 2 to 5 years. However, we will also consider applicants with excellent education, who have occupied a related position in industry.

Write in confidence to Mr M. Sleypen, Director of Personnel, Blue Bell Europe, rue de Brabant 62-66, 1030 Brussels - Belgium, who will quickly contact you.

Wrangler

---

comptabilité

Au titre de la coopération technique française auprès des

ETATS AFRICAINS

nous recherchons pour occuper dans une capitale africaine un poste relatif à la mise en place du plan comptable OCAM

DES SPECIALISTES DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE

- 35 ans minimum.
- Formation supérieure.
- Solide expérience de la comptabilité privée, de la gestion, de l'analyse économique.
- Possédant le sens et le goût de l'organisation, de l'enseignement et aimant les contacts humains.

Contrat de 2 ans éventuellement renouvelable.

Voyage et logement assurés.

Adresser lettre manuscrite, photo et curriculum vitae à :

GRADIA RECRUTEMENT
27, Quai Anatole-France 75007 Paris

ITISA

recherche pour Mission 2 à 5 ans

PROCHE-ORIENT

UN INGÉNIEUR

PONTS ET CHAUSSEES, CENTRALE, A.M. T.P OU EQUIVALENT

- 32 ans minimum. — Anglais indispensable ;
- expérience études, chantiers, grands ouvrages ou centrales thermiques ou hydro.

TRAITEMENT ELEVE.
Indemnités, voyage et séjour famille.
Tél. pour rendez-vous. Mme RODERICH - 754-27-45.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

controller

Organisme d'état, regroupant les activités les plus diverses liées aux transports fluviaux, maritimes et ferroviaires (chantiers navals, ports...) d'une importante république africaine, nous cherchons pour renforcer nos structures administratives **un contrôleur de gestion.**

Proche collaborateur du Directeur Général, véritable controller au sens anglo-saxon du terme, ses responsabilités seront très étendues et couvriront des domaines variés : gestion, planification, management, financement d'investissements...

Les conditions offertes sont exceptionnelles. Outre les avantages matériels sur place (logement, voiture, assurances...), elles comportent une importante partie du salaire en devises financée par un organisme financier international.

Agé de plus de 40 ans, vous possédez une formation universitaire avancée dans le domaine des Sciences Économiques ou Financières, complétée si possible par un M.B.A. Vous connaissez l'Afrique, vous êtes disposé à y travailler à nouveau quelques années, et bien sûr vous parlez l'anglais. Votre candidature sera étudiée avec le plus grand soin par les conseils en recrutement d'EUREQUIP.

Écrire sous réf. 20.107 M. en précisant un numéro de téléphone où un message peut être laissé.

EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir - B.P. 30
92420 Vaucresson

GROUPE INDUSTRIEL
recrute pour importante Unité de Production

à ABIDJAN

(investissements 100 millions F.F. - 600 employés)

INGÉNIEUR - ÉLECTROMÉCANICIEN

EXPERIMENTE. Appelé à prendre en charge les services techniques d'usine.
Référ. nécess. en entretien études et travx neufs dans industr. aliment., chimique ou corps gras.
Le salaire, fonction de l'expérience ne sera pas inférieur à 100.000 F.F./an.

Contrat expatrié — Logement fourni
Avantages sociaux - Congés annuels.
Adr. CV dét. et photo à no 1548 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra Paris-1er qui transmettra.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

---

emplois régionaux

comptabilité générale

BSN Gervais-Danone recherche pour un département de sa branche Alimentaire, un comptable âgé de 30 ans minimum, niveau D.E.C.S., qui assistera le Chef des Services Comptables.

Plus spécialement chargé de la Comptabilité Générale, il animera et contrôlera les activités des sections : comptabilité générale, trésorerie, clients, fournisseurs. Il participera également aux actions d'organisation comptable.

Ce poste, à pourvoir à Steenvoorde (59), intéresse un candidat disposant de plusieurs années de pratique à un poste nécessitant d'excellentes connaissances des procédures comptables, juridiques et fiscales.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé sous la réf. D08 à Daniel Hardouin, BSN Gervais-Danone 126/130, rue Jules Guesde 92302 Levallois Perret.

bsn. gervais danone

OUEST

Directeur du Personnel

ayant une expérience confirmée de la fonction et des idées originales pour faire face à son évolution.

Société de Constructions Electromécaniques, nous faisons partie d'un des premiers groupes industriels français. Notre C.A. : 350 millions. Notre effectif : 1.800 personnes.

Le titulaire actuel de la fonction étant appelé à assurer de plus larges responsabilités, nous cherchons son successeur.

Votre rôle : mettre en application la politique du personnel définie avec le Groupe de Direction, assurer la gestion des effectifs, le contrôle des rémunérations, traiter les questions sociales, assurer les relations avec les représentants du Personnel et avec les organismes professionnels et publics.

Votre intégration dans l'entreprise sera facilitée par le titulaire actuel de la fonction.

Résidence : ville préfecture. Logement prévu.



garantit toute discrétion à l'étude de votre dossier (lettre man., C.V. dét.) sous référ. M. 71.359. 33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

Les Établissements NEU

Importante société région lilloise, spécialisée dans la conception, la réalisation et l'installation de matériel d'équipement aéraulique industriel, offre situation d'avenir à

responsable de service informatique

- Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Informaticien.
- Age souhaité 30 ans minimum.
- Ayant minimum 5 années d'expérience comme responsable ou second du service informatique d'une société industrielle.

Il sera chargé :
- D'étudier et de proposer à la Direction Générale la politique de développement de l'informatique au sein du groupe Neu.
- De diriger l'application de cette politique.
- De renforcer et d'animer l'équipe informatique.

Adresser candidature manuscrite avec CV et prétentions à :
Ets NEU - Sac Postal 2028, F 59013 LILLE CÉDEX.

Gillette France

recherche pour son DEPARTEMENT
Etudes du Marketing
à ANNECY

chargé(e) d'études

diplômé (e) HEC, ESSEC, ESC ou équivalent.

Débutant ou six mois à un an d'expérience. Pratique de l'ANGLAIS indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo à GILLETTE FRANCE, Direction du Personnel, B.P. 26 - 74010 ANNECY.

plein emploi

هكذا من الأصل



emplois régionaux

Les Filteries D.M.C.
C.A. : 500 MF. - 6.000 personnes.
FILIALE du GROUPE
DOLLFUS-MIEG & Cie
recherche pour son
DEPARTEMENT ORGANISATION et INFORMATIQUE
IBM 370/135 - 60 personnes

1. un Chef de Projet *confirmé* — Réf. M. 993
2. un Chef de Projet *débutant* — Réf. M. 994

pour leur confier — après une période de formation si nécessaire — la responsabilité de concevoir et réaliser de nouveaux systèmes informatiques de gestion (Commerciale, de Production, Administrative).
Ces postes, situés à Lille, conviennent à
Diplômés Grandes Ecoles Licences
ayant le goût des contacts humains et attirés par les problèmes d'ORGANISATION générale.
Ecrire avec CV détaillé à la DIRECTION du PERSONNEL FILTERIES D.M.C. B.P. 3489 59000 LILLE

HELIOS-FRANCE
GROUPE DE SOCIETES D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche pour

Angers - Cholet - Nantes - Rennes - Tours :

EXPERTS-COMPTABLES

● DIPLOMES OU MEMORIALISTE

Responsables de missions de Conseil et d'Audit, ils seront chargés du suivi de leurs clients, de l'encadrement et de la formation d'un Groupe de collaborateurs. Titulaires du Diplôme d'Expertise ou du Certificat Supérieur de Révision, ils auront 3 à 5 ans d'expérience en Cabinet ou en Entreprise.
Des perspectives d'association leur sont ouvertes et leur formation sera assurée par le Groupe.

● STAGIAIRES CONFIRMES

Intégrés à une équipe, ils se formeront aux Techniques du Conseil et de l'Audit.
Ils auront au minimum 1 à 2 ans d'expérience en Cabinet.

LIBRES IMMEDIATEMENT OU SEPTEMBRE

Adr. votre dossier de candidature sous la référence 99.003 à D. DERREY - HELIOS FRANCE, 33, avenue du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15

Entreprise française en forte expansion (C.A. 160 millions de F. — 530 personnes)
Membre d'un groupe spécialisé dans la production de cellulose

recherche

pour l'Est de la France

INGÉNIEUR D'ENTRETIEN

(usine à feu continu)

- — Formation technique supérieure (A.M.-CESI-INSA-CNAM, etc.)
- — Solide expérience industrielle et bonnes notions de gestion.
- — Sous la responsabilité du chef de service, il sera responsable de la réalisation du programme d'entretien de l'usine dans les domaines : mécanique — chaudronnerie — génie civil et menuiserie.
- — Il jouera un rôle important dans l'animation de la maîtrise et aura le souci constant du perfectionnement du personnel (60 ouvriers).
- — Perspectives de carrière dans l'usine ou dans le groupe.

Adresser C.V. manuscrit sous n° 942 à :
SOPIC 3, rue Saint-Pierre-le-Jeune 67000 STRASBOURG, qui transmettra.

Groupe industriel région Rhône-Alpes

recherche

INGENIEUR grandes écoles

Ayant 4 ou 5 ans d'expérience dans la construction mécanique (Méthodes ou ordonnancement).

Perspectives intéressantes d'évolution.

Ecrire à No 1163 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

BORDEAUX
Important Etablissement Public
RECHERCHE

ANIMATEUR COMMERCE et TOURISME

chargé de concevoir et de réaliser des opérations susceptibles de contribuer au développement des activités commerciales et touristiques de la région.

- — FORMATION SUPERIEURE.
- — EXPERIENCES AMENAGEMENT SOUHAITABLES ET MAITRISE DES MECANISMES DE FINANCEMENT.
- — IMAGINATION, DYNAMISME ET GOUT DU CONTACT.

Adresser C.V. manuscrit + photo + rémunér. act. ss n° E 6.950, à Havas, 33075 Bordeaux Cedex, q. tr.

LYON
Importante Société Coffrages Métalliques pour Travaux Publics et Bâtiment recherche son

DIRECTEUR

chargé des RELATIONS COMMERCIALES FRANCE et ETRANGER et assurant coordination CLIENTS BUREAUX D'ETUDES.

Ce poste conviendrait à :

INGÉNIEUR A.M. ou équivalent

ayant 10 ans d'expérience CHANTIERS TRAVAUX PUBLICS et Négociations Commerciales de haut niveau. Anglais parlé souhaité. Rémunération départ : 100.000 F avec intéressement.

Ecrire L. JUSTET, Psychologue, 18, rue des Grottes, 84000 AVIGNON.

YOUNG & RUBICAM FRANCE
recherche

UN CHEF DE PUBLICITÉ

pour son Agence de Nancy

De 3 à 5 ans d'expérience Publicité - Promotion, ce candidat connaissant bien la région sera un homme capable d'assurer la responsabilité des campagnes régionales et locales d'une importante marque automobile.
Possibilité d'évolution rapide.

Tél. Y. & R. 604-91-04 - Bernard PAUTOU.

IMPORTANT GROUPE DISTRIBUTION proximité LYON (C.A. 800 millions de francs) s'assurerait collaboration d'un

JEUNE E S C - SCIENCES ÉCO

à l'esprit rigoureux et au caractère coopératif pour assurer :

- — mise à jour permanente des ORGANIGRAMMES.
- — harmonisation des PROCEDURES.
- — mise en œuvre de la PLANIFICATION à moyen terme.
- — réalisation ETUDES ECONOMIQUES.

Poste passionnant et prospectif avec rémunération adaptée et évolutive.

Ecrire manuscrit en joignant photo L. JUSTET, Psychologue 18, rue des Grottes, 84000 AVIGNON

Société CEMEP-FMP recrute pour nouvelle implantation à POITIERS, JEUNE INGENIEUR MECANICIEN A.M. ou E.N.S.I. - Adjoint technique au directeur. Expérience requise : usinage et montage - facilités de logement. Adresser C.V. et prétentions à CEMEP - Centre de Gros - 86010 POITIERS
Tél. (49) 41-00-85 - 88-05-28/30.

BRETAGNE
IMPORTANTE SOCIETE recrute

UNE ASSISTANTE DE DIRECTION
GENERALE

Diplômée HECJF-CAAE-ESCAE, ou équivalent, ayant expérience d'Entreprise d'au moins 5 années.

SITUATION ET REMUNERATION INTERESSANTES.

Il sera répondu à tte lettre man. accompagnée C.V. dét. adres. à **B.E.O.** (réf. 6179), 3, rue de Téhéran, PARIS-8e.
DISCRETION ASSUREE.

HENRI MAIRE
VINS FINS
dispose poste

CADRE EXPORTATION
Résidence ARBOIS - JURA

Préférence sera donnée à jeune diplômé Ecole commerce, ayant déjà expérience commerciale.
Allemand exigé.
Connais. néerlandais souhaitées.

Situation d'avenir dans société en expansion.

Adr. lettre manuscr. et C.V. dét. en rappelant référence : 683, à HENRI MAIRE, 39600 ARBOIS.

CERIB
(Centre d'Etudes et de Recherches de l'Industrie du Béton) recherche

INGÉNIEUR DIPLÔMÉ

avt sens des contacts humains, connaissant industrie de la construction, bonnes connaissances allemand, anglais, pour réalisation information écrite et parlée à partir d'études de synthèse ou documentaires.
Déplacem. relativem. fréquents.

Lettre manuscr., C.V., photo et prétentions à CERIB, B.P. 42, 28230 EPERNON.

ANNECY

Filiale d'un groupe national recherche pour son agence

Jeune Gestionnaire

- — définition des circuits d'information, en relation avec le siège,
- — gestion : budgets prévisionnels, suivi (analyse des écarts), trésorerie,
- — assistance fonctionnelle des responsables d'unité.

Disponible, dynamique, ce technicien supérieur évolue dans une entreprise bâtiment en développement.

Envoyer C.V., photo et prétentions au service L 1685 PLEIN EMPLOI 49, rue Pt-Herriot, Lyon-2e.

IMP. ORGANISME BANCAIRE recherche

1 INGENIEUR SYSTEME

- — Ayant 3 à 4 a. expér. sur les matériels 370 - 145/158 ;
- — Connaiss. bien l'OS/VS 1 ou l'OS/VS 2 ;
- — Familiarisé avec les techniq. de transmission de données.
- — Lieu de trav. : ville univers. de l'Est de la France.

Adr. C.V. avec photo et prétent. à Promo - Informatique, 9, rue Richepanse, 75008 PARIS.

Import. organisation sociale recherche pour BORDEAUX

COLLABORATEUR

30 ans minimum
E.S.C. - H.E.C. - I.A.E. ou équivalent.
Poste libre immédiatement.
Envoyer curriculum vitae et photo à E 9.186, HAVAS BORDEAUX.

---

l'agenda du Monde

Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.).
Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 374

---

offres d'emploi — offres d'emploi

LA DIRECTION DES ACHATS D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Ayant des activités diversifiées (en particulier AUTOMOBILE, ELECTROMECANIQUE, TRANSFORMATION DES PLASTIQUES) et traitant un Chiffre d'achats annuel d'environ 350 millions de francs.

RECHERCHE :

JEUNE INGÉNIEUR Grandes Écoles

(Candidature d'INGENIEUR A.M. sera prise en considération)
Ayant acquis si possible une expérience de quelques années dans la fonction ACHATS.

A l'origine, il lui sera confié la RESPONSABILITE D'UN GROUPE D'ACHATS
Cet ingénieur, qui devra connaître les marchés français et européens sera responsable :
— des contrats avec les fournisseurs ;
— de la bonne marche administrative et financière de son groupe.
IL DEVRA faire preuve d'un grand dynamisme, d'un sens commercial développé, posséder des qualités de gestionnaire, de coordinateur et avoir de réelles aptitudes au commandement.

Il sera dans un avenir relativement proche, appelé à prendre la responsabilité d'une division, et peut espérer à plus longue échéance, une promotion à un poste important.

Nous lui demandons de pouvoir effectuer des déplacements fréquents mais de courte durée. De bonnes connaissances d'ANGLAIS et d'ALLEMAND seraient appréciées.

Le lieu de travail est situé dans la très proche BANLIEUE NORD-OUEST.

Adresser curriculum vitae et prétentions, n° 1.188, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — PARIS (1er), qui transmettra.

Société Française de grand renom spécialisée dans la réalisation d'équipements industriels de haute technicité.
Recherche pour ses bureaux parisiens près de la DÉFENSE

Un Adjoint à son Directeur du Département engineering

Ce poste de grand avenir convient à un ingénieur confirmé, diplômé Grande Ecole, capable d'assumer la responsabilité de la vente et de la réalisation d'unités industrielles, livrées clefs en main.

Un Responsable Administratif

Age minimum 28 ans. Docteur en droit ou diplômé HEC, ESSEC, etc... pour prendre en main l'ensemble des problèmes administratifs de la Société et la rédaction de marchés importants notamment à l'exportation.

Des Ingénieurs Débutants

Grande Ecole, X, Mines, ECP, A.M. aimant les responsabilités et succeptibles d'assumer le rôle d'ingénieur d'affaires.

Adresser C.V. manuscrit très complet et photo à CAMPBELL n° 933. BP/n° 57 75824 PARIS CEDEX 17 qui transmettra.

Un grand groupe industriel français

recherche, pour une de ses filiales, un homme d'expérience dont la personnalité déjà affirmée à la tête d'une entreprise lui permettra de prendre la suite de l'actuel

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

prochainement atteint par la limite d'âge.

Il s'agit d'une industrie de transformation dont les usines sont en province. Le siège social est à Paris, ainsi que les bureaux d'études et les services commerciaux.

Le candidat devra avoir au moins 40 ans, il disposera d'une formation supérieure scientifique, de bonnes connaissances dans le domaine de la mécanique ainsi que dans les domaines de l'organisation et de la gestion.

Une solide expérience acquise au moins au niveau de la Direction générale d'une moyenne entreprise est indispensable pour accéder rapidement à un poste élevé en responsabilité.

La rémunération annuelle sera fonction du niveau d'expérience acquise.

Des informations complémentaires et confidentielles seront données à l'occasion d'un entretien à convenir après réception des candidatures transmises par M. Rostini, 12, rue du 4-Septembre à Paris.

ORGANISME PATRONAL DE FORMATION CONTINUE
Secteur Commerce
cherche

ASSISTANT DE FORMATION ADJOINT DU DIRECTEUR

30 ans minimum.

FONCTION :
- — Visiter et prospecter les adhérents ;
- — Etablir leurs plans de formation ;
- — Organiser des sessions en entreprises et inter-entreprises ;
- — En contrôler l'exécution et en assurer le suivi ;
- — Assumer personnellement certains stages ;
- — Assister et suppléer le Directeur dans les fonctions administratives.

PROFIL :
- — Bonne expérience du commerce indispensable ;
- — Expérience de la fonction souhaitée ;
- — Aptitudes et goût pour une activité de « terrain » ;
- — Un diplôme universitaire ou d'école de gestion constituera un atout.

Position Cadre.
Possibilités d'évolution de la fonction.

Adresser C.V. détaillé + photo + prétentions à :
Michel JOUHANNAUD CONSEILS
40, av. de Saxe, Paris (7e)

LIEZ VOTRE DEVELOPPEMENT A CELUI D'UN NOUVEAU DÉPARTEMENT :
Machines à écrire automatiques à mémoire (à bandes ou cartes magnétiques).
Nous sommes une société multinationale leader dans notre branche. Nous recherchons :

responsable formation

(référence 1906)

MISSION :
- Concevoir et élaborer les sessions de formation des assistantes clientèle, des prospects et des clients (managers, utilisatrices...).
- Participer au recrutement et à la formation de ces assistantes clientèle.

PROFIL :
- Formation supérieure, expérience du secrétariat et de son environnement.
- Connaissance des systèmes d'écriture automatiques, surtout en ce qui concerne leur insertion dans l'organisation administrative et leurs implications psychologiques.
- Expérience des relations clientèle.

animateur de formation

(référence 1907)

MISSION :
- Concevoir et élaborer la formation de la Force de vente.
- Organiser les séminaires.
- Suivre et contrôler les actions de formation sur le terrain : prévoir les sessions de recyclage.

PROFIL :
- Formation supérieure (commerciale ou Sciences Humaines).

Pour ces deux postes la pratique courante de la langue anglaise est indispensable, ainsi qu'un haut niveau d'aptitudes, d'expérience et de connaissances pédagogiques.

Lieu de travail : région parisienne.

Merci d'écrire sous les références indiquées à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Pierre Lichau S.A.

---

attaché commercial
Chargé des relations publiques
EMBALLAGES SPECIAUX

- Secteur économique : grosse mécanique, aéronautique, engins spatiaux, bureaux de gestion et administrations militaires, recherches scientifiques, en grande région parisienne surtout
- Pour optimiser une clientèle connue, détecter de nouveaux débouchés, rechercher des appuis, obtenir des consultations
- on souhaite une personnalité forte, une carrière militaire antérieure, un goût des relations publiques
- Rémunération pourcentage important

Pr inf. compl. écr. G.R.BESSON *réf 2982 B.*
ORES — 29, rue Tronchet 75008 PARIS
Groupe BOSSARD

Un Important Groupe Français recherche de

JEUNES CADRES

de formation supérieure économique et juridique intéressés par le

personnel management

Pour assurer le renforcement de la fonction Personnel au sein de nos unités, nous cherchons à pourvoir plusieurs postes de responsables de personnel tant à Paris qu'en province. Ces postes conviendraient à des candidats ayant eu une première expérience de la fonction, capables de promouvoir une gestion moderne des ressources humaines dans tous ses aspects : gestion administrative, recrutement, formation, relations industrielles.

Adresser CV et photo sous référ. 616 à
O.P. organisation et publicité

---

offres d'emploi

PLASTIC OMNIUM

Directeur de Département

... d'Etudes ...ieures

...NES INGENIEURS MECANICIENS
...TECHNICIENS - ELECTRICIENS
RESPONSABLES QUALITE

techn... sales ...



DIRECTEUR DU PERSONNEL

ASSISTANT DE FORMATION

PHILIPS
ASSISTANT CHEF DE PRODUITS

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

offres d'emploi

Société Médicale Internationale dont les Services de Marketing pour l'Europe sont dans la région parisienne, recherche :

office manager

Le candidat retenu aura :
- la nationalité française
- 30 ans minimum
- un diplôme de Comptabilité
- une expérience administrative et financière, de préférence dans une Société internationale
- une parfaite connaissance de l'anglais. Allemand souhaitable.

Envoyer c.v. photo et prétentions sous réf. 36236 à Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

---

gestionnaire de portefeuille

Le Directeur Financier d'un grand investisseur institutionnel recherche 2 GESTIONNAIRES FINANCIERS de haut niveau pour assurer la gestion de ses investissements boursiers en actions.

Diplômés de l'Enseignement Supérieur les candidats auront eu une grande expérience de la gestion boursière des actions et de la bourse française dans une grande Banque ou un investisseur institutionnel.

Ils auront pour mission de suivre les investissements passés avec l'assistance d'analystes financiers, de conseiller le Directeur Financier dans les décisions d'investissements, de mettre en œuvre sa politique générale et seront responsables de la gestion courante de la plupart des investissements en actions.
Localisation : PARIS.

Ecrire avec lettre manuscrite, C.V., photo s/réf. M 462, à :

PROSSEL
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
25, rue du Renard - 75004 Paris

INTERTECHNIQUE

INFORMATIQUE

MULTI 4 - MULTI 20 - RÉALITE 20

recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Les candidats devront faire preuve d'une parfaite connaissance des applications temps réels à base de mini-ordinateurs et d'une expérience similaire chez un constructeur d'ordinateurs ou une société de conseil en informatique.
La rémunération de base est assortie d'un intéressement.
Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce (553) à :

Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE - 78370 - PLAISIR

Kienzle Informatique

l'un des plus grands constructeurs européens d'ordinateurs de bureau, terminaux, périphériques (12 000 employés) s'installe directement en France.
En vue de structurer son réseau, notamment pour le lancement d'une nouvelle gamme, il recherche des

Ingénieurs commerciaux confirmés, paris & province

spécialisés dans la vente des

ordinateurs de bureau, terminaux, saisie des données

Des connaissances particulières seront appréciées dans les domaines d'application suivants :

Secteur public, assurances, banque, industrie, commerce.

Grandes possibilités d'avenir - Rémunération en fonction des capacités et du dynamisme.

Réponse et discrétion assurées - Lettre manuscrite + c.v. et photo à KIENZLE INFORMATIQUE 50, avenue Daumesnil - 75012 PARIS

Notre Direction centrale du marketing offre à jeunes Cadres diplômés grande école commerciale, Sciences Éco, des postes de chargés d'études dans deux de ses services :

● Etudes de marché

Etudes de marketing pour le compte d'une division commerciale de produits grand public.

REF. 335.

● Organisation Commerciale

Etudes d'organisation en commercialisation, distribution et gestion de produits grand public.

REF. 336.

Ces postes peuvent convenir à cadres débutants ou ayant un ou deux ans d'expérience et parlant couramment anglais.



Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en rappelant la référence du poste à :

Département du Personnel, 50, avenue Montaigne, 75008 PARIS.

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL EUROPEEN

recherche pour la

REGION PARISIENNE

UN ORGANISATEUR

Le candidat d'un niveau de formation supérieure, âgé de 30 ans minimum, doit avoir une solide expérience en :
- Organisation administrative,
- Informatique.

Très bonnes relations humaines indispensables.

Evolution vers poste opérationnel en Province.

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. et prét. (indispens.) à No 1404 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, q.tr.
Discrétion assurée.

Nous sommes un groupe multinational
Nous avons besoin de compléter notre "EQUIPE COMPTABLE"
Nous recherchons pour la cellule TRESORERIE

1 COMPTABLE

2ème ECHELON

- Niveau Bac G2 ou IUT de gestion
- ayant deux ans minimum d'expérience si possible dans un groupe international.

Nous offrons de larges possibilités de formation et de promotion à des candidats de valeur.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. sous référence 1372 à :

s.a.p.m.
188 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY

CADRE DÉBUTANT
Formation Commerciale

Une importante société française liée à un groupe international, spécialisée dans les biens de grande consommation,

recherche un cadre débutant, pour son service
IMFORMATIQUE DE GESTION

Il aura à proposer et à mettre en œuvre les solutions aux différents problèmes de distribution rencontrés par la Société. Une formation supérieure commerciale est nécessaire. Les réelles possibilités de carrière aussi bien en France qu'à l'étranger imposent la connaissance de l'anglais.

Lieu de travail : proche banlieue Sud Paris

Envoyer C.V. et photo, n° 1.272, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm. — Réponse assurée à tout candidat envoyant dossier complet.

BANQUE SPECIALISEE DANS L'IMMOBILIER
recherche pour son Siège Social PARIS

CADRE classe V ou VI

Rôle :
- *Relations avec les Promoteurs, étude des demandes de crédit,*
- *Mise en place de ces crédits, préparation des actes de prêt.*

Qualités requises :
- *Le candidat, âgé au minimum de 30 ans, devra avoir une bonne formation supérieure (licence en droit) et une expérience confirmée de l'étude et de la réalisation des crédits aux promoteurs.*
- *Des qualités de jugement et de méthode accompagnées d'un bon esprit commercial sont nécessaires.*

Adresser lettre manuscrite, CV, prétentions et photo récente sous référence 535 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo 75001 PARIS qui trans.
Mentionner sur enveloppe intérieure le nom des Sociétés auxquelles votre offre ne devra pas être transmise.

Société de Services filiale d'un Groupe important recherche pour Paris

2 Attachées commerciales

Ce poste s'adresse à des candidates :

— ayant 2 à 3 ans d'expérience commerciale en position de conseil (produits financiers, assurances, etc.) ;

— capables de prendre des contacts et de négocier à niveau élevé.

Le rythme de développement du Groupe ouvre des perspectives d'avenir exceptionnelles.

Adresser lettre manuscrite + photo + C.V. en précisant rémunération actuelle sous n° 1.117 à :
PARFRANCE P.A.
4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS.

IMPORTANT LABO PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
recherche pour PARIS

JEUNE MÉDECIN

dynamique, ayant le goût des contacts humains et l'esprit d'équipe.

Titulaire du C.E.S. PNEUMO-PHTISIOLOGIE ou ayant compétence en IMMUNOLOGIE, pour prendre la responsabilité d'UNE GAMME DE PRODUITS A VISEE RESPIRATOIRE.

Expert industrie pharmaceutique non indispens.

Adr. lettre manucr. avec C.V. et photo à n° 27.000, EUPAC, 34, r. Balard, 75015 PARIS, qui transm.

BANQUE HERVET

recherche pour PARIS

exploitants confirmés

pour postes de responsabilité au niveau de la gestion et de la prospection.

Il est nécessaire de justifier d'une expérience bancaire de plusieurs années auprès de la clientèle commerciale ou privée.

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions à Direction du Personnel - B.P. 154, 92201 Neuilly.

Une importante Société française de distribution située à Paris cherche pour son département

TRANSPORTS
UN CADRE RESPONSABLE
DU SECTEUR GRAND ROUTIER

Il joue un rôle de commissionnaire au Transport, tant sur le plan national qu'international, anime et contrôle une petite équipe de collaborateurs, réalise le suivi administratif de son exploitation. C'est un homme jeune (la trentaine), connaissant le métier ; d'une grande disponibilité et d'esprit décidé.

Adresser curr. vitae, photo, prétentions, n° 1.626, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Nous recherchons pour le Grand PARIS

Un vendeur de grande classe

ayant une réelle expérience de la négociation avec de grosses entreprises au niveau du Président et, de préférence, spécialisé dans la vente de services (intangible).

- 30 ans minimum.
- Très forte personnalité.
- Très bonne ambiance de travail.
- Rémunération entre 7 000 et 15 000 francs par petit fixe et gros intéressement aux résultats. Frais de représentation en sus.
- Position « Cadre ».

Nous vous remercions de votre candidature et vous prions d'adresser un bref résumé de carrière DACTYLOGRAPHIE avec photo sous la référence VUTI (à mentionner/enveloppe).



EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

Société de Distribution Commerciale crée le poste de

responsable de l'administration du personnel

- questions sociales et réglementaires,
- aspects juridiques et contentieux,
- gestion directe du personnel du siège (80 personnes) et suivi des dossiers de personnel de la force de vente (200 personnes).

Formation juridique et expérience de quelques années d'un Service de Personnel.

Le titulaire du poste peut éventuellement être une femme.

Ecrire avec C.V. détaillé, sous référence 1482, à
plein emploi 10 rue du mail paris 2

Dans le cadre d'une restructuration de son département Gestion de Fortune
BANQUE PRIVEE
cherche pour son siège à PARIS

cadre haut niveau

pour assurer la direction du département.

Le candidat doit avoir :
- 35 ans minimum
- une expérience boursière Paris et New York
- la pratique de l'analyse financière
- une parfaite connaissance de l'anglais écrit et oral (l'allemand serait apprécié)
- le sens de l'organisation et de la concertation.

Adresser c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 35 855 à Havas Contact 156 bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Société Immobilière recherche
OPERATEUR
qualifié I.B.M. 3/10 disques 54-45 et bandes évolution I.B.M. 3/15 prévue. Horaire d'équipe.
Env. C.V. et prét. Mme Halimi, B.P. 336-01, 75025 PARIS CEDEX 01.

NEUILLY
La filiale d'un
GROUPE EUROPEEN de PÉTROCHIMIE
Producteur de matièr. premières destinées aux industries des matières plastiques, de la détergence, des lubrifiants, etc.

crée la fonction d'

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

DIRECTEMENT RATTACHE A LA DIRECTION GENERALE

Ce poste conviendrait à un cadre diplômé d'une grande école de chimie, ayant une expérience technique et commerciale de 3 à 5 ans.

- Angl. parlé/écrit indispens., autres langues appréciées ;
- Stage d'intégration dans le groupe ;
- Déplacements fréquents France/Europe.

Nous insistons sur le fait que le candidat retenu sera jugé sur ses qualités personnelles dans le cadre d'une fonction exigeant initiatives et responsabilités permanentes.

Adresser lettre de candidature, C.V., prétentions et photo : REF. 121.402
Centre de Psychologie Appliquée
30, rue de Mogador, Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS AROMATIQUES
Région Parisienne
recherche

ADJOINT DIRECTEUR COMMERC.

format. INGENIEUR-CHIMISTE ou ALIMENTAIRE.
Possédant à la perfection la langue ALLEMANDE et si possible autre langue.
Le candidat devra avoir expér. commerciale sur le terrain FRANCE et EXPORT.
Salaire intéress. + avantages. POSSIBILITE PROMOTION

Adr. C.V. manusc., prétentions, photo ret. sous N° 7.668 à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS qui t.

Société d'EXPERTISE COMPTABLE recherche

RÉVISEURS

D.E.C.S. complet
— Un à deux ans d'expérience ;
— Libre de suite.
REMUNERATION ELEVEE SI COMPETENTS.
Adres. C.V. man. à ORBIS-D.P., 28, av. Fr.-Roosevelt, PARIS-8e.

INGÉNIEURS DE FABRICATION RETRAITÉS

pour

travail temps partiel

gestion administrative

dossier chantier

exportation

Ecrire : EMMISA/ ALLIS CHALMERS 37, bd Malesherbes, 75008 PARIS.

DIRECTEUR FINANCIER
Important groupe franco-canadien
NOGENT - LE PERREUX
recherche

ASSISTANTE

excell. SECRETAIRE STENO-DACTYLO, ayt anglais écrit et bonne expérience dans service administratif ou financier.
Début 40.000 F.
Adr. lettre manuscrite et C.V. dactylographié à X. CARTRON, 73, rue du Rôle, 91800 BRUNOY, qui transmettra.

Impte Société produits phytosanitaires rech. pour son service développement

INGENIEURS AGRONOMES

Susceptibles de prendre en charge la conduite d'actions promotionnelles et d'assurer les contacts importants avec les organismes officiels. Expérience similaire apprec. Nombreux déplacem. de courte durée. Adr. C.V. photo perdue et prétentions s/réf. 2.718 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063-PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Société BATIMENT SECOND ŒUVRE
PARIS
recherche

TECHNICIEN ou INGENIEUR-PLOMBERIE

Etude, devis et suivi réalisation chantiers plomberie - sanitaire

Adr. C.V., photo et prétent. à n° 1.128, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

ETABLISSEMENT FINANCIER PARIS
recherche

1 JEUNE BACHELIER

(BAC G 2) ou Diplômé EcciP
connaissances comptables exigées
Libéré O.M.
Intéressé par un travail d'études et d'analyses de dossiers de crédit comportant des aspects financiers et économiques.

Après formation assurée par nos soins, il se verra confier le poste de

REDACTEUR

Env. C.V., photo et prétent. n° 1.783, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

GROUPE ELECTRONIQUE FRANÇAIS
en forte expansion, recherche

UN ADJOINT A CHEF DE SERVICE

INGENIEUR DIPLOME
30 ans - Grande Ecole Nord de Paris
Spécialiste des domaines suivants :
— Mécanique
— Electronique logique
— Utilisation ordinateurs avec programmes de tests
Une expérience de 3 années de mise en route de machines automatiques sera demandée.

Il animera et dirigera simultanément plusieurs mises en route avec des équipes de techniciens, elles-mêmes dirigées par un ingénieur et situées dans les principales villes françaises et de la région parisienne.

Adresser C.V. et photo à : n° 398 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Sté informatique 15e arrondis. recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Assembleur type IBM 360 et Cobol. Ecrire avec C.V. et photo à n° 3.861, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Important Groupe d'Institutions de retraites et de Prévoyance parisien recherche :

ASSISTANTE SOCIALE

35 ans minimum.

Pour seconder Chef de Service Action sociale auprès des retraités (catégories non Cadres) et participer à encadrement du Service.

Ce poste implique le goût des travaux administratifs et est à pourvoir de suite.
POSITION CADRE
Avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à N° 1.924, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPTE STE PARISIENNE située proche banlieue PARIS NORD, recherche

ASSISTANTE SOCIALE D.E.

Adr. C.V. man., prét., photo (ret.) n° 1.378 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

ATLAS CHEMICAL FRANCE
Filiale I.C.I.

recherche

en vue de son expansion

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation chimie ou mécanique, pour promotion stratifiés polyester anticorrosion dans génie chimique.
Anglais indispensable et expérience de ce domaine souhaitée.

Envoyer C.V. et prétentions au Directeur Atlas Chemical France S.A.R.L. 171, avenue Charles-de-Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine

---

Société Engineering chimique et pétrochimique recherche

INGENIEUR DIPLOME

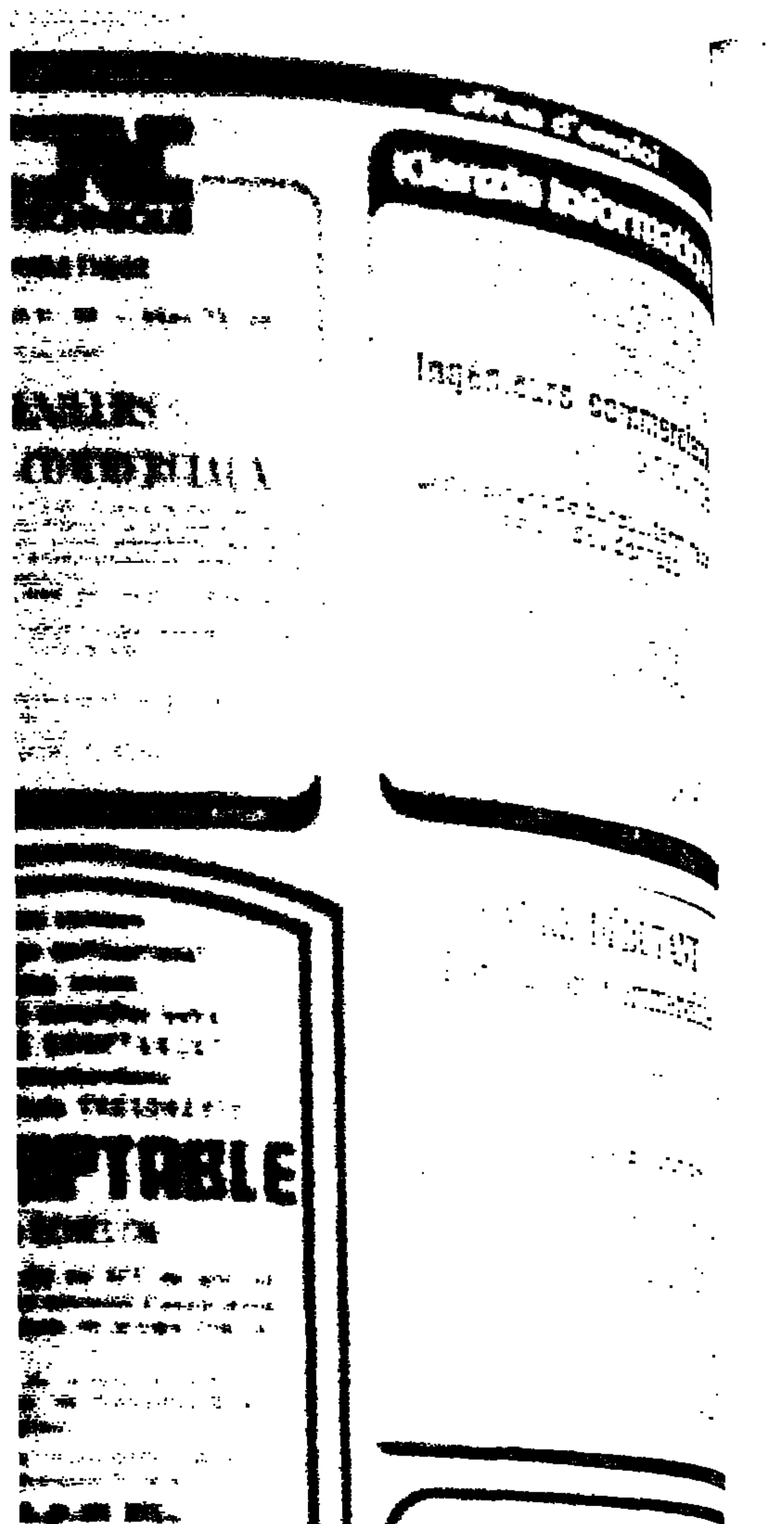
pour études conception et approvisionnement de matér. chaudronnés. Lieu de travail Bondy. Adr. C.V. et prét. à SPEICHIM J.G.U. 106, r. d'Amsterdam, Paris-9e.

SOCIETE FICA
recherche

AT ELECTRONICIENS

Niveau BTS ou DUT, dégagé O.M. pour S.A.V. nombreux déplacem. France et étranger, indemnités élevées, promotion rapide. Adr. C.V. et photo : FICA B.P. n° 3 (78320) Le Mesnil-Saint-Denis.





offres d'emploi

GROUPE DE STES ASSUR. du secteur privé, recherche pr service médical autonome

MÉDECIN DU TRAV.

(C.E.S. et posséd. exp.)

A temps partiel 28 à 30 heures par semaine. Ecrire GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009, PARIS, s/référ. 2.464, qui transmettra.

Filiale établissement financier recherche

PROGRAMMEURS

env. 2 ans expérience COBOL (ANS) Matér. IBM 370/135-DOS/VS.
Env. C.V. et prétent. nº 779, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

L'ATAN, Association Technique pour le développement et l'animation de la ZAC de Noisy-le-Grand est, sur le périmètre de la ville nouvelle de MARNE-LA-VALLEE

recherche un ou une

ANIMATEUR (TRICE)

possédant de préférence une bonne pratique de l'animation de quartiers et gds ensembles.

Tr. bs contacts av. population.

Bon. connais. du trav. en équipe. Base de salaire 2.400 F net + convention et 13e mois.

Envoyer C.V. à ATAN, Patrick FERAMUS, mairie de Noisy-le-Grand, 93160 Noisy-le-Grand.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
C.A. 700 millions
progression constante,
recherche
pour son Siège social situé dans la Banlieue Ouest de Paris

UN CADRE COMPTABLE

adjoint au chef de la comptabilité industrielle, assumant la responsabilité d'un effectif de 30 personnes; 1 à 2 ans d'expérience comptabilité industrielle serait appréciée.

Adr. lettre man., C.V. et prét. à nº 2.043 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr. Réponse et discrétion assurées.

Région parisienne
STE D'INSTRUMENTATION leader dans sa branche recherche

COLLABORATEUR-TECHNICO-COMMERCIAL

EXPORTATION
I.U.T., E.N.P. ou équivalent.

Langue anglaise obligatoire, 2e langue appréciée. Expérience exportat. souhaitée.

Déplacements fréquents. Possibilité de carrière pour candidat sérieux et dynamique.

Envoyer candidatures à nº 1.886 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

TUYAUX BONNA

91, rue Fg-St-Honoré, Paris-8e,

recherche pour son Service commercial à 67-CONFLANS-STE-HONORINE

AGENTS TECHNICO-COMMERC.

Formation E.S.C. ou équivalent.

Ecr. avec C.V., photo et prét. BP 371-08, 75365 Paris cédex 08.

CHAINE DE MAGASINS D'ARTICLES DE LUXE leader de sa profession, recherche pour assister son DIRECTEUR GENERAL

ANIMATEUR (TRICE) COMMERCIAL (E)

Responsable :
- Du merchandising ;
- Du suivi et de l'animation des ventes avec recherche et application des moyens de publicité et de promotion ;
- De la formation du personn.

Ce poste exige :
- D'avoir le goût d'une vie active entraînant des déplacements ;
- Du travail en équipe ;
- Et des relations humaines.

Adr. lettre de candid. manusc., C.V., prétentions et photo à SOFRAD, 10, rue Royale, 75008 PARIS. Réponse assurée.

IMPORTANT GROUPE DE DIMENSION EUROPEENNE recherche pour

sa DIRECTION DU PERSONNEL et des RELATIONS SOCIALES (Paris-17e)

UN CHARGÉ D'ÉTUDES DÉBUTANT

ou ayt une première expérience de la fonction Personnel. Diplômé ESSEC, ESCP... ou Licence en Droit + I.A.E. ou CELSA. Il se verra confier des études concernant des domaines juridiques et administratifs variés, les systèmes de rémunération, les enquêtes et les statistiques de salaires ainsi que des problèmes de qualification du travail. Il aura obligatoirement eu une première approche concrète de la fonction Personnel au travers d'un stage par exemple. Anglais ou Allemand courant exigé.
Réf. 3.138/1

sa DIRECTION CONTROLE GENERAL (Paris-17e)

UN RÉVISEUR COMPTABLE CONFIRMÉ

Diplômé Gde Ecole de Commerce (option finances-comptabilité) ou Université + DECS, ayant 2 à 3 ans d'expérience dans un Cabinet d'Audit ou d'Expertise et une bonne connaissance des techniques de révision comptable. Il dirigera une équipe de contrôleurs chargés de suivre le fonctionnement de l'organisation et des procédures comptables des Sociétés françaises et étrangères du Groupe, et les comptes des Divisions et Filiales de la Société.
Son but sera de proposer des modifications visant à améliorer le contrôle interne et les systèmes existants. Déplac. fréquents en Europe. Anglais ou Allemand exigé.
Réf. 3.138/2

Adr. C.V., prétentions et photo (avec la référence du poste) à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transmettra.

STE OMERA recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN

E.S.E. ou E.N.S.I.
ayant expérience en réalisation de servomécanisme pour petite mécanique.

Ecr. av. C.V., photo et prétent. à OMERA, 49, r. Ferdinand-Berthoud, 95-ARGENTEUIL.

Région Vernon (Eure)

ANALYSTE-PROGRAMMEUR FORTRAN

licence maths ou maîtrise.
SRS 66, rue Provence, 9e, 2e ét. gauche. 285-43-37.

PONT DE NEUILLY
Centre International d'Informations sur les matières premières recherche

UNE DOCUMENTALISTE

30 ans min., nationalité indifférente. Anglais courant. Bonne expérience professionnelle pour participer à la création d'un service de documentation. Formation universitaire et curiosité scientifique souhaitées. Salaire de l'ordre de 48.000 F annuels. 6 semaines vacances, restaurant d'entreprise.
Ecrire sous réf. 1.655 à
SFP Société Française de Psychotechnique
51, rue Vivienne, Paris-2e.
Joindre enveloppe à votre adresse. Discrétion assurée.

Recherche collaboration avec représentant av. clientèle imprimerie pouv. assurer prospection. Ecr. S/Nº 15.259 à JRP 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui transm.

Importante Société industrielle recherche pour ses services vente

CORRESPONDANCIERE COMMERCIALE

Anglais courant.

Se présenter : SILEC, 64 bis, rue de Monceau, PARIS (8e), 1er étage gauche.

GROUPE IMPORTANT engage immédiatement pour Levallois, Mº Anatole-France

COMPTABLES 2e ECH. CONFIRMES (H. ou F.)

Age minimum 25 ans. Comptabilité Générale - Déclarations fiscales et para-fiscales.

AIDES-COMPTABLES CONFIRMES (H. ou F.)

T. 758-12-20 poste 370 ou 418.

Journal hebdomadaire Seine-et-Marnais rech. JEUNE JOURNALISTE ayant expérience des informations locales. Ecrire : HAVAS 77.007 MELUN Nº 2.049.

Groupe international rech. pr sa filiale française dans l'industrie mécanique 1 CONTROLEUR FINANCIER. Il sera responsable de toutes les activités comptab., budgétaires et financières de la société. Il préparera les états financiers destinés à la direction générale du groupe. Il poursuivra le développement de la comptabilité analytique. Plusieurs années d'expérience dans une société multinationale et une très bonne connaissance de l'anglais sont indispensables. Le siège, actuellement en région parisienne, sera transféré en région champenoise dans 1 ou 2 ans. Ecrire nº T. 67.451, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transm.

Groupe d'informatiq. méd. rech. ingénieur informaticien posit. II, Sup. Elec. Centrale pr gestion de fichiers, traitement de signal, sur HP 2100, connaissances statistiques et mathématiques souh. Env. C.V. à Mme Beuzart, I.S.M. 157, r. des Blains, 92220 Bagneux

---

Centre chirurgical Marie-Lannelongue ch. pour son service de chirurgie cardio-vasculaire SECRETAIRE MEDICALE diplômée, très bonne sténodactylo, libre de suite. Tél. pr r.-vs 707-47-39, poste 396.

C.G.E.E. ALSTHOM

Entreprise électrique
Services centraux et succursales France et étranger.
recherche :

INGENIEURS

Débutants - Grandes Ecoles ou 5 à 10 ans d'expérience pour études, suivi commercial et technique, gestion affaires imptes centrales et installat. industrielles.
Anglais indispensable.

TECHNICIENS

B.T. - B.T.S. - D.U.T. ELECTROTECHNIQUE.
Pour centrales et installations industrielles.
Anglais souhaité.

Adr. cand. à Service Promotion Sociale : 13, rue Antonin-Raynaud, 92309 Levallois-Perret. Tél. : 758-13-13, poste 545.

Proche banlieue Nord-Est. Nous fabriquons des appareils de chauffage et sanitaire. Notre direction

EXPORTATION

recherche

ASSISTANT-TECHNICO-COMMERCIAL

Pour assurer la poursuite de son développement à l'exportat.
- Anglais technique et courant rigoureusement nécessaire.
- Expérience commerciale et de l'après-vente appréciée.
- Le poste comportera des déplacements fréqu. à l'étranger.

Adr. C.V., photo et prétent. à Nº 785 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

ENTREPRISE GENERALE Installation thermique et mécanique recherche

INGENIEUR B

Formation E.N.P. ou Marine marchande ou A. et M.
- 2 à 3 ans d'expérience,
- Anglais nécessaire pour suivi affaires gestion (matériel technique).

Envoyer C.V. détaillé à : SIDEM, 54, rue de Clichy, 75009 PARIS - Tél. 285-36-48. Demander M. LARGER

GROUPE INTERNATIONAL

recherche :

pour son service de PROPRIETE INDUSTRIELLE

UN INGÉNIEUR BREVETS

CONFIRME OU DEBUTANT
Spécialisé dans les domaines électronique et informatique

Adr. lettre manuscrite et C.V. nº 1.859 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Agence d'urbanisme à PARIS recherche

ADJOINT AU CHEF D'AGENCE

pour la gestion administrative et technique du bureau de dessin. Expérience indispensable, connaiss. souhait. en photogravure et imprimerie.

Adr. C.V. et prét. s/réf. 2.721 à P. LICHAU SA, 10, r. Louvois, 75063 PARIS Cédex 02, qui tr.

Manufacture française d'œillets métalliques recherche pour son service informatique

PROGRAMMEURS CONFIRMES

GAP 2 (H. ou F.)
- Matériel utilisé IBM 3/10.
- Evolution IBM 3/15 (T.P.) août 1975.

Se présenter, écrire ou téléph. : 205-67-39 M.F.O.M. Service informatique 5, rue de Dunkerque, Paris-10e.

représent. offre

Représent. pr système d'alarme PARIS-BANLIEUE. Tél. 647-46-54

RECHERCHONS QUELQUES ELEMENTS DE VALEUR pour VENDRE COLLECTION LITTERAIRE SANS CONCURRENCE
- SUR REFERENCES ;
- MINIMUM GARANTI ;
- STATUT V.R.P. ;
- VOITURE INDISPENSABLE.

ECRIRE AVEC C.V. à O.P.F. (nº 1.786), 2, RUE DE SEZE, PARIS-9e, QUI TRANSMETTRA.

FABRICANT EUROPEEN COFFRES-FORTS ALARMES cherche

REPRESENTANTS (TES)

PARIS-PROVINCE
Fixe - Commissions - Primes.
Se présenter ou écrire : CONFORTI, 3, bd Pershing, 17e les 8, 9, 10 et 11 avril 1975.

demandes d'emploi

CADRE FINANCIER INTERNATIONAL

Diplôme Expert Comptable. Longue expérience Audit, fiscalité française, fiscalités étrangères, direction services comptables en France et à l'étranger. Bilingue anglais-français. Ouvert à propositions.

Ecrire nº 2.893, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

CHEF COMPTES CLIENTS

SPÉCIALISTE RECOUVREMENT des CRÉANCES

12 ANS EXPÉRIENCE SUR LE TAS.

CADRE, 34 ANS, dynamique, pratique gestion COMPTES CLIENTS, CREDIT, enquêtes solvabilité, RECOUVREMENT par relances interventions directes et précontentieux. Bonnes connaissances financières juridiques cherche poste Paris-province. RESPONSABILITES - Libre de suite.
Ecrire nº 2.898, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

VOS COUTS DE TRANSPORTS SONT TROP ELEVES

Vous cherchez à les réduire.
Vous souhaitez améliorer :
— VOTRE SERVICE ACHATS ;
— VOTRE GESTION DES STOCKS.

LOGISTICIEN D'ENTREPRISE

36 ans spécialiste de ces questions. Je peux vous apporter mon expérience.
Adresser toutes propositions de situation à nº 2.909, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Jne Fme, 21 ans, Comptable, Bac G2 + Probatoire DECS + 1 an B.T.S. Expérience 1 an. Libre de suite, cherche emploi prét. Centre Paris ou Banlieue St-Lazare. Accept. ttes proposit. Ecr. nº 1.977 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris, q. tr.

H., respons. Inform. organisat. quotidien concept. anal. dos/ os paie compta. stat. ordin. process. TP photocomp., cherche situat. corresp. gestion, presse, imprim. Ecr. nº 1.032, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur-2e.

Etudiant niv. maîtrise, cherche stage analyste pr juillet à Paris. Ecr. nº 0.988 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.H., 26 ans, célib. E.S.C.A.E. Amiens, angl., allem., espagn. courant, expér. 2 a., Représent. D.A.T.A.R. aux U.S.A., ch. poste à Responsab. division export, ou finances France ou ETRANGER. Ecr. A.M. PETOT, 9, square Michelet, 95100 ARGENTEUIL.

Ingénieur Sup. de Co, 25 a., ch. poste remplacem. ou autres pr 6 mois environ. T. 027-43-51.

Cadre, 28 ans, maîtrise gestion écon., angl. gest. administrat. ciale, création réseau vente effic. Expér. outre-mer. Libre voyager. Cherche poste simil. ou chef vente motiv. respons. et remun. Ecr. nº 0.977 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

HEC., C.P.A., 45 a., bn gestionn., Exc. Vendeur. Etud. ttes prop. Ecr. nº 2.888, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

Expert comptable, 32 a., lic. en drt, lib. déb. sept., rech. situat. secrétar. gal., direction administrat. et financ. consolidat. des comptes. Lieu de travail Paris. Ecr. nº T 067.443 Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris, q. tr.

REALISATEUR AUDIOVISUEL Expér. animation et diffusion TV réalisation diapos, film 16 mm, cherche poste à temps complet. Ecr. ou tél. P. Willoquet, 7, av. de Clichy, Paris-17e, tél. 522-53-72.

SUP. de Co, opt. F.C., J. F. 24 a., All., Ang., ch. situat. cadre débutant. Paris-Banl. - 328-28-91.

Spécialiste Distrib. Physique cherche poste à responsabilité ds industrie Gde Consommation. Ecr. à nº 1.801, Contesse Public., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ARCHITECTE D.P.L.G.

- Expér. et référ. 1er ordre dans domaines diversifiés.
- Dynamisme et sens rel. hum.
- Créativité positive.

Etudie toutes propositions

Ecr. nº 2915 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sup. de Co, 33 a.; angl., franc., allem. courant, 2 ans exp. vente Nigéria, 3 ans exp. vte Canada, direct. région. vente prod. gde consom. ch. poste à haute resp. France ou étranger.
Ecr. nº 2914, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrét. triling. all.-angl.-franç. 27 a. Suisse, ch. poste Paris agence voyages ou Sté relat. av. étrang. Ecr. nº 0973 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur-2e.

Lectrice correctrice expérim. édition ch. piges ou mi-temps Tél. 055-34-84.

Agro, économiste 36 a. libéré OM. Ing. agr. + dipl. aménag. territoire et IAE + doctorat sciences Eco (loin 75) cherche situat. dans développ. aménag. animat. secteur rural. Région Paris et déplacements ou Ouest. 14, 35, 44, 49, 53, 50
Ecr. AG. HAVAS 14 CAEN 9063.

J.-F. 26 a., lic. Sc. Eco 3 a. exp. financem. immob. libre de suite Etudier. toutes propositions Ecr. nº T. 67.372 à REGIE-PRESSE, 85 bis r. Réaumur-2e.

Femme 41 ans

CHEF DU PERSONNEL

moyenne entreprise
Sélection, embauche et gestion du person. Salaires et appointements + charges sociales et déclarations. Relat. av. délégués du personn. et comité d'entrep., recherche poste similaire ou Adjointe Chef du personnel. Libre immédiat. - Adr. réponse nº 1.023 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui tr.

J. H. 27 a., maîtrise Sc. hum., Sc. Po, 2 a. expér. profess. ds format. permanente, ch. emploi formateur ds entr. pub. ou priv. Ecr. nº 2.807, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COMPTABLE PRINCIPALE

responsable comptabilité entrepr. moyenne, trésorerie, prévisions, bilan, déclarations fiscales, connaissant paye et lois sociales, 15 ans expér., ch. sit. similaire. Ecr. nº 2.919 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

DIPL. ENSEIGN. SUP.

25 ans - Lic. en droit Dipl. IEP Paris (Sect. Eco. fi.), conn. anglais - italien (notions), 3 ans d'expérience bancaire. rech. poste corresp. à capacités. Ecr. nº 2.911 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Recherche situation au Brésil Ingénieur 32 a., Arts et Métiers, électromécanicien expér. équip. sidérurgiques, séjour 2 ans au Brésil, recherche responsabilité technico - commercial ou étude travaux neufs, secteur engineering ou biens équipement. — Ecrire nº T 067.361, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS, qui transm.

LIBRE DE SUITE
H. 42 ans, B.P. 1er prél., niv. 2e, cherche poste
SECRETAIRE GENERAL
demande contact verbal direct. Detain, 183, rue Belliard (18e).

Secrét. collabor. ou assist. de direct., 46 ans, sérieuses référ., expér. profession. ds secrét. de direction générale, de personnel et administratif, recherche poste similaire à PARIS. — Ecrire à nº 1.415, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

J.F. DIPLOMEE INTERPRETE TRADUCTRICE allem.-françaisanglais + Sciences Po. Sténodactylo trilingue. Expérience : attachée de presse, journal T.V. traduct. technique + expérience commerc., ch. poste PARIS et toutes possibilités de déplacem. Ecr. nº 452, CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

50.000 F MINIMUM
H. 25 ANS, 1 A. EXPERIENCE I.U.T. + LIC. CHIMIE + I.A.E. RENNES. Bon. connais. marché prod. chim., ch. poste de fonctionnel (études, market., prospective). Etud. toutes proposit. Ecr. nº 2.913, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ATTACHEE DIRECTION
29 a., bne présent., 6 a. expér. recrutement et gestion personnel., administr., relat. publiq. et comm., anglais, goût organisation, rédaction, ch. poste stable Paris. Libre. — Ecrire nº 1.639, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

formation profession.

PROGRAM. D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois — 180 h. de cours.

FAX

Ecole privée
6, rue d'Amsterdam, 874-95-69.

représent. demande

Représentant 20 ans expérience Particulier, Entrep. Négociant ch Situation Rég. parisienne Vente ou responsab. Ecr. nº 404 Blou, 17, r. Lebel, 94 Vincennes.

capitaux ou proposit. com.

Pour 70.000 F investissement exclusif. Rentabilité max. Nomb. contrats limités. Ecrire nº 36 Publimax, 36, av. Hoche, Paris-8e

---

Emprunte 100.000 F, offre 15 % + participation ch. affaires. Ecr. HAVAS 114038, TARBES (65)

Recouvrements créances
Enquêtes commerciales
FRANCE SECURITE - 924-79-53

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER

ayant déjà construit des hôtels et résidences d'une capacités de 3.000 lits.

CHERCHE

pour compléter son réseau de distribution européen

AGENTS IMMOBILIERS

sérieux et bien établis pour la vente de ses réalisations résidences secondaires.

Ecrire ou téléphoner à : J.-J. Stauffer,
EQUITY CORPORATION S.A., 50, avenue de la Gare, CH-1001 LAUSANNE.
Tél. : 20-42-71. Télex : 24403.

JOB DU SOIR

Libéral et ss soucis investissement : 150.000 F max. récupéré en 3 mois. Adresses fournies. gros bénéfices.
A.F.A.P.S., B.P. 65, 77400 Lagny. Tél. : 430-01-96.

occasions

Vd machine écrire et calculer OLIVETTI, excellent état Tél. : 227-56-21 de 8 h. à 14 h.

traductions

Couple franco-amér. ch. traduct. angl.-franç. - fr.-angl. 246-66-87.

transports

DEMENAGEMENTS combinés aller-retour, toute la France Nice et région RONDEAU 1bis rue Friant — 828-80-41.

autos-vente

Partic. vend JEEP universelle 6 cyl. version mixte, modèle C.J.-6, 4 R.M. empat. 2 m. 64 neuve, 4.000 km, garantie Tél. : 805-27-19.

L'immobilier

appartements vente

Paris

Porte Saint-Cloud. Réc., angle, pl. sol. Vue balc. 200 m² mixte, 2 l. tél. Imp. Cr. prop. 828-80-47.

Card.-Lemoine. Charme. R. G., 220 m², tt cft, 2 entr. palières, poss. div. 2 ap. ét. nf. 531-51-10.

AVENUE FOCH
GRAND 6 PIECES, 230 m² + chambres de service et parkg. G. Sorgniard. - EUR. 65-55.

CORVISART. - Immeuble neuf, stands, 4-5 p., entièr. s/jardin., balc., cuis. équip., 2 bs, box. 260-39-11 poste 242.

BAC - SAINT-GERMAIN.
Bel imm. 150 m² r.-ch. tt plaf. 3,50 m. Ch. cent. Spécial prof. libér. - 260-39-11 poste 242.

VAL-DE-GRACE
Imm. réc. Bel appt 90 m², park. Tél., soleil - 522-62-14.

NATION. Récent. Etage élevé, 4 pièces, verdure.
MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

9e - LA ROCHEFOUCAULD
Dans hôtel particulier plein soleil sur parc, magnifique duplex, 5 pièces avec jardin privatif, grand standing - 747-77-80.

Placement exceptionnel. 2 p., c., bains, wc, 79.000 F - 227-19-75.

PARIS-20e
Résidence Réunion 42, 40-42, rue de la Réunion.
Appts de 2 pièces à vendre. Bureau de vente sur place lundi et jeudi, de 14 à 18 h. 30.
S.O.G.E.I., 331-65-61 +.

15e MAINE-Montparnasse, 2-3 P., 45 M2 env. à rénov. Mardi 14 h. à 17 h. : 23, AVENUE DU MAINE.

17e Pr. PLACE PORTE DES TERNES ds imm. 1931 tt cft., 9e ét. Calme, soleil, balc., terras. GRD 2 P. caract. bel. haut. plaf., cuis., bains. S/pl. Mardi 14 h. 30 à 17 h. 30. 3, RUE DU DOBROPOL.

RESIDENCE

de qualité face Bois de Vincennes, 4.100 F le M2 du Studio au 6 pièces.

PLACEMENT-PIERRE

rentabilité assurée avec GARANTIE BANCAIRE.
IGE 11, rue de Téhéran, Paris. Tél. : 924-08-02.

18e. AV. CLICHY. PETIT STUD. wc, douche, 50.000 F. Excellent placement. 878-07-43, 783-43-99.

NATION. Vue s/av. St-Mandé. soleil, spl. Imm. P.T., rav., asc., vaste 4 p., entr., c., wc, s. bs. Prix 345.000. Téléph. 344-71-97.

2e PRES DE BOURSE ET PALAIS-ROYAL
Très bel imm. de gd standing

STUDIOS

2 ET 3 PIECES LOGGIA

Luxueusement aménagés et décorés - Poutres et pierres d'origine - Pied-à-terre idéal
LE PROPRIETAIRE GIRPA 325-56-78

exclusivités

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/358-29-93 +

16e - RUE RAFFET

Bureaux à louer
Bail précaire ou 3-6-9
2 niv. 80m2 + 1 niv. 55m2 + parkings.
Mlle Smith : 225-27-80.

appartem. vente

Paris

R. des STS-PERES - VERNEUIL
4 P. cuis., bns, 90 m², ch. cent. tél. A modernis. 566-80-31.

BUTTE - AUX - CAILLES résid. stdg., ent. s/verd. magn. dble liv. + 3 ch., 2 bns., balc., box. 460.000. RIC. 38-73.

VANEAU, agréable 2 pièces cuis., s. de bs sur cour jardin. T. : TUR. 97-81.

Région parisienne

NEUILLY, bd BARRES au midi, bel appt. à rez-de-ch. 200m2 avec jdin 360m2 + appt. de service + grand garage, dans immeuble grand confort. PASTEYER 266-35-84 matin.

forêts

FORET de 34 ha, chasse gardée. possibilité construire résidence 35 km de LA ROCHELLE. PROMOTEL S.A. « Le Seillery » LA CLISSE, 17600 SAUJON. Tél. : (46) 93-28-01.

appartem. achat

Recherche Paris 15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, r. A.-Bartholdi (5e). Tél. : 579-39-27.

locations non meublées

Offre

LOUEZ DIRECTEMENT
OFFICE des LOCATAIRES
9, rue de Hanovre, Mº Opéra, 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles.

8e Rome, gd 6 p. 165m2 tt cft. 5e ét., balc., sol., chbre serv., b. 6 a., 3.000 + ch. T. 256-13-29.

PARC MONCEAU, grand stdg, 7 p. 200m2, 2 bs, 2 w.-c., TEL., 3 CH. SERV. 4.500. LAF. 15-66.

Demande

CADRE ch. de PREF. à PART. 3 à 5 P. ou PAVILLON BANLIEUE OUEST. Tél. 950-36-70.

villas

ROYAN, Meschers 100 m. de la plage, belle villa F5 dans forêt de pins et de chênes verts. PROMOTEL S.A., « Le Seillery » « LA CLISSE » 17600 SAUJON. Tél. : (46) 93-28-01.

Vds villa 300 m. plage, RIVA-BELLA (14), séj. dble, 1 ch., cuis., bs., w.-c., dépend., ét. nf, 500m2 gazon et planté, 566-75-27 après 21 h. ou (31) 97-16-73.

fonds de commerce

NIGHT-CLUB 200m2 installation luxe S.A., bd SAINT-GERMAIN. A céder. Téléphone : 734-18-60.

locaux commerciaux

Niel, bel: boutique 100m2 toute ppté, bel imm., vitr. 7 m. (4 l. tél.). Px 420.000 F. T. 924-55-20.

pavillons

Part. vend PAVILLON F5 s/sol chf. cent., cour, jdin clos, G. Fevre 27, r. M.-Cachin 18 Vierzon.

fermettes

85 KM DE PARIS
REGION DE MORET
Fermettre très bien restaurée, séj. 40m2 avec cheminée, 3 ch., bns, w.-c., cuis. instal., garage, confort, joli jardin d'agrément, impeccable. Prix : 240.000 F. AGENCE DE VOULX 77940, 41, Grande-Rue, 431-91-20.

viagers

Estimation gratuite. Discrétion.
F. CRUZ S.A. 265-68-90. 8, r. La Boétie.

terrains

EXCEPTIONNEL

COTE D'AZUR

particulier vend terrain 6.000m2, 3 km centre Croisette Cannes, viabilité, perm. construire, grand stdg, entouré magnifique forêt 12 ha non constructible. Ecr. à nº 12.350 PUBLIMAXY, 21, rue Feydeau, 75002 Paris, qui trans.

Important cabinet d'architecte Paris, recherche pour groupe immobilier international, terrains à bâtir 50 à 500 logements. Très haute rémunération assurée aux négociateurs présentant dossiers sérieux. Téléphone : 734-85-74.

propriétés

ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité de construire. Tél. : 58 CERDON-DU-LOIRET par GIEN.

19e Pour investisseurs avertis
Dans deux immeub. en bordure du futur bassin de plaisance, vendons :

7 STUDIOS

confortablement aménagés
Placement exceptionnel
Plus-value très importante
Livraison immédiate
Me voir s/place les 8 et 9 avril 88, quai de la Loire, de 14 h. à 19 h.

5e Près Mosquée, charmt 3 P., cuis., bns., w.-c., tél., s/jard. 199.000 F. Tél. : 734-98-87.

15e
50 mètres place Félix-Faure
Dans très bel immeuble style provençal

STUDIOS - 2 PIECES

Luxueusement aménagés et décorés - Placement idéal
Livrables rapidement
LE PROPRIETAIRE
GIRPA - 325-25-25

JARDIN DES PLANTES

STUDIO 25 m2
Prop. S/pl. Ldi, Mardi, 13/18 h., 1, rue Linné (5e).

HOPITAL TENON

PETITS et GDS STUDIOS à partir de 75.000 F
Ds imm. entièrem. restauré. Location et gestion assurées par nos soins. - BUREAU DE VENTE s/place tous les jours (sauf dimanche), 11 - 19 hres : 88, R. PELLEPORT - 636-52-00.

Région parisienne

VINCENNES. Près métro, beau 2 pièces, calme, soleil, tout confort, 139.000 F - 344-43-87.

Part. vend appart. récent, tout confort, 95 m², 5 pièces princ., 170.000 F + C.F. SAINT-CYR-L'ECOLE. - 460-33-02.

ISSY - LES - MOULINEAUX Mairie. Imm. récent. Très joli appart. dans verdure. 63 m2. 230.000 F. — 522-62-14.

---

91 - WISSOUS

Près Antony. Partic. à partic., vend appt récent, libre sept.-octob., 4 P., tt cft, gar., s.-sol. 160.000 F. Vis. sam. et/ou dim. a.-m. Ecr. 6.671 le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

appartem. achat

Ach., urgt, rive gauche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 3 pièces paiement compt. chez notaire - Tél. 873-23-55.

Dispose paiement compt., ach. urgent 1 à 2 pièces, PARIS. Ecr. Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94-Fontenay-sous-Bois.

bureaux bureaux

PROPRIETAIRE LOUE PARIS (2e)

250 F LE M2 ANNUEL

480 M2 (réception - 20 bureaux)

Tous renseignements : 723-61-25 (poste 56).

---

1 à 20 BUREAUX ts quartiers. Location sans pas-de-porte. AG. MAILLOT, 293-45-55 + 522-19-10.

58, AV. MARCEAU. A LOUER TRES GRAND STANDING 580 m² sur 1 NIVEAU CLOISONNEMENT. LUXUEUX. KNIGHT FRANK ET RUTLEY. Tél. : 260-67-53.

RICHELIEU-4-SEPT. (Prox.) A LOUER SANS T.V.A. 700 m² en 33 bureaux. KNIGHT FRANK ET RUTLEY. Tél. : 260-67-53.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux immeuble neuf. Tél. 758-11-10.

EXCEPTIONNEL

CONVENTION - BUREAUX
Commercx gar. dépend., park., 300 m², cess. bail. 100.000 F. bail 3-6-9, 24.000. SOL. 39-10.

constructions neuves

7e, près des MINISTERES

7, RUE AUGEREAU

LIVRABLES IMMEDIATEM.
STUD., 32 m², balc. 7 m² 265.000.
2-3 P., 60 m², balc. 13 m² 447.600.
3-4 P., 94 m², balc. 19 m² 746.000.
GRAND DUPLEX + Terrasses
Garages 35.000.
S/pl. mardi 15-18 h., ven. 14-17 h.
NEVEU ET Cie, 527-51-84.

locations meublées

Offre

ETOILE. Petit 3 pièces cuisine, bs. TEL. 1.100 Net. ETO. 45-63.

locations non meublées

Offre

DUROC. Jamais hab. STUDIO c. éq., balc., 800 F. 754-08-68.

AV. DAUMESNIL. 3 p. tt cft, imm. P. de T., soleil. Bail 6 anc. 1.300 tt comp. 337-88-14.

Pour louer direct. avec propriét. Petits frais. 770-95-34, 523-21-73. 5, rue du Helder. Mº OPERA.

VIIIe PARC MONCEAU Gd standing. 7 pces tt confit, tél. + 2 chbres serv. Poss. prof. 4.500 + ch. AMP. 17-47

VIIe INVALIDES - Grand standing, 6 pces, refait neuf, tél. + chbre serv. 3.500 F + charges. - Tél. : AMP. 17-47.

viagers

LIBRE Etoile, Gd 2 P., 60 m², stdg. 150.000 + 1.500 F 1 T.
F. CRUZ S.A., 265-68-90. 8, r. La Boétie.

immeubles

SEVRES, 6 P. libres et 5 occupées. Prix exceptionn. 200.000 F avec 50.000 compt - 027-57-40.

RECHERCHE d'URGENCE av. paiement compt. Immeub. de rapp. à Paris, ttes catég., même av. faible rapp. ou travx à effectuer. Krempff & Morello, 11, r. A.-d'Estaing-16e 720-84-47, 720-81-57 et 89-18.

6, PL. CLICHY SOL. 39-10
Appts vides et occup., bel imm. bourg. Mardi, de 14 h. 30 à 17 h.

hôtels-partic.

DIJON - Centre ville.
HOTEL PARTICULIER
18e siècle et 2 imm. anciens.
T. 16-66-21-91-48, de 12 h. à 16 h.

fonds de commerce

Cède Hôtel restaurant 3 étoiles dans château, 70 km. N.-O. Paris. - 325-36-52.

RUE DE MIROMESNIL

Près Saint-Honoré, droit au bail de boutique à céder, conviendrait à galerie d'art ou tableaux. Particulier : 265-02-39.

pavillons

ROSNY-SS-BOIS - Centre

Pavil. bourg. 7 p., cuis. équip., 2 s. bs, 1 s. eau, 3 w.-c. sur ss-sol total, 440 m. jard., gar. prévu. Prix sur place, Valdi, 91, rue Claude-Decaen, 12e.

villas

VILLA FONTAINEBLEAU Excell. const. 8 P.P. Tt confit. Jardin. LANGLOIS, 13, rue de France, FONTAINEBLEAU.

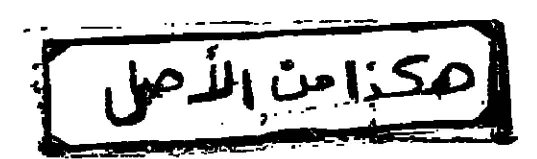
Flanc coteaux **MONTMORENCY**
Pl. SUD. Vue panoram. Belle VILLA réc. s/sous-sol : Hall, séj.-dble, vaste terras., 4 chb., gde cuis. Jol. s. bns, sal. jeux. Garage. Magn. jardin paysagé 850 m2. AFF. RARE. 550.000 F, avec 110.000 CPT. — 989-60-60.

propriétés

EXCEPTIONNEL
50 KM OUEST, tr. b. demeure style manoir, flanquée 2 tours, gde récept., 8 ch., 5 s. bns, tt cft, mais. gard. + dépend., magnifique parc 5 ha. VUE - PRIX JUSTIFIE

LARGIER

Demandor
BERNARD DUSSAUSSOY
32, bd Malesherbes - ANJ. 18-93





banque française du comme

EXERCICE 1974

L'assemblée générale des actionnaires de la Banque française du commerce extérieur, présidée par M. Jean Cottier, assisté de M. Georges Assémat, vice-président du conseil d'administration, et de M. François Giscard d'Estaing, directeur général, s'est tenue le 26 mars 1975.

Le rapport présenté à cette assemblée, et dont nous publions ci-après de larges extraits, porte principalement sur l'évolution des échanges mondiaux, le commerce extérieur de la France et l'activité de la Banque replacée dans ce contexte général.

DANS un environnement difficile, les échanges internationaux ont connu en 1974 un grand développement, qui tient toutefois plus à la hausse des prix qu'à l'accroissement des volumes qui reste modéré.

Dans les pays de l'O.C.D.E., qui réalisent près des deux tiers du commerce mondial, la croissance des exportations s'est poursuivie à un rythme rapide au premier semestre, puis s'est fortement réduite, du fait de l'affaiblissement de la demande dans les pays de la zone ; ce ralentissement a été en partie compensé par l'augmentation des achats des pays socialistes, de l'O.P.E.P. et des pays en développement. Pour l'ensemble de l'année, les exportations des pays de l'O.C.D.E., exprimées en dollars, ont progressé de près de 40 %, soit une hausse de 9 % en volume contre 14,5 % en 1973.

Le renchérissement du prix du pétrole a fortement accru les ventes des pays de l'O.P.E.P. (+ 162 %), qui se sont élevées à 110 milliards de dollars environ ; leurs achats, comportant une proportion importante de biens d'équipement, augmentent de 55 % et représentent près de 4 % des importations mondiales. Les Etats-Unis restent de loin les premiers fournisseurs de la zone et ont été, avec l'Allemagne fédérale, le Japon et la France, les principaux bénéficiaires de l'expansion récente de ces marchés.

Les exportations des pays en développement ont augmenté de 39 %, malgré le ralentissement de la hausse des prix des matières premières et la baisse de la demande mondiale ; parallèlement, leurs achats enregistraient une progression sensible, notamment en provenance des pays industriels.

Quant aux pays socialistes, enfin, ils ont accru leurs ventes de 23 % en valeur, les prix des transactions intrarégionales, qui constituent plus de la moitié du total de leurs échanges, ayant été relativement stables.

Au total les exportations mondiales ont atteint cette année 825 milliards de dollars, soit une hausse de 43 % en valeur et de 5 % en volume, contre respectivement 37 % et 15 % en 1973.

Le commerce extérieur de la France

EN France, l'année 1974 a été caractérisée par une vive expansion des échanges et par un déficit de la balance commerciale sensiblement inférieur aux prévisions initiales.

Au fort développement des importations au premier semestre, dû au renchérissement du prix du pétrole et au niveau élevé de la conjoncture intérieure, a succédé une nette décélération au cours des mois suivants, qui tient à la fois au ralentissement de l'activité, à des ajustements de stocks, à la baisse du prix des matières premières importées et à un certain renforcement du franc par rapport aux autres monnaies, dont surtout le dollar.

En sens inverse, les exportations ont bénéficié, au moins pendant la première partie de l'année, du niveau élevé de la demande mondiale, d'un début de fléchissement de la demande intérieure, qui a libéré des capacités de production, et de la bonne compétitivité des producteurs français vis-à-vis de leurs principaux concurrents

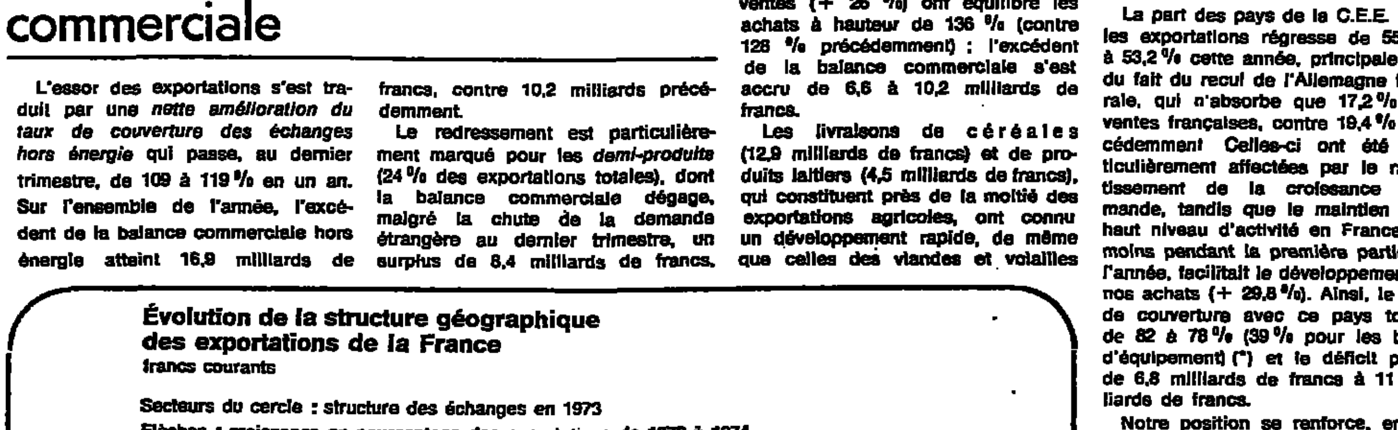
Ainsi, la France a pu, en 1974, malgré un environnement difficile, accroître ses parts de marchés dans de nombreux pays.

Pour l'ensemble de l'année, les ventes FOB (223,1 milliards de francs) progressent de 37,3 % ; les achats FOB (239,1 milliards de francs) augmentent de 53,7 %, abaissant ainsi le taux de couverture de 104 à 93 %.

La balance commerciale se solde par un déficit de 16 à 17 milliards de francs. contre un excédent de 7 milliards en 1973. Pour les seuls produits énergétiques, le déficit CAF/FOB s'établit à 50,4 milliards de francs (au lieu de 16,6 milliards de francs précédemment). La « facture pétrolière » est bien, comme cela a été indiqué dès le début de 1974, de près de 35 milliards de francs.

Plus encore qu'en 1973, la croissance des échanges en valeur est largement imputable à la hausse des prix, qui atteint, au cours des dix premiers mois, 38,1 % pour les importations et 20,3 % pour les exportations. En volume, le taux de progression des ventes FOB est nettement supérieur à celui des achats CAF : + 11 % contre + 3 % environ.

Mesurée en valeur, la part des exportations dans la production intérieure brute avoisinerait, pour la première fois cette année, 20 %, contre 16,2 % en 1973 et 12,5 % en 1969.



Amélioration de la balance commerciale

L'essor des exportations s'est traduit par une *nette amélioration du taux de couverture des échanges hors énergie* qui passe, au dernier trimestre, de 109 à 119 % en un an. Sur l'ensemble de l'année, l'excédent de la balance commerciale hors énergie atteint 16,9 milliards de francs, contre 10,2 milliards précédemment.

Le redressement est particulièrement marqué pour les *demi-produits* (24 % des exportations totales), dont la balance commerciale dégage, malgré la chute de la demande étrangère au dernier trimestre, un surplus de 8,4 milliards de francs, deux fois et demie supérieur à celui de 1973. Si les ventes de produits chimiques et sidérurgiques progressent de + 61,9 % et de 72,3 % respectivement, l'avance est beaucoup moins rapide pour les demi-produits textiles et les papiers-cartons qui accusent un déficit de 2,2 milliards, avec un taux de couverture de 17 %, contre 21 % précédemment.

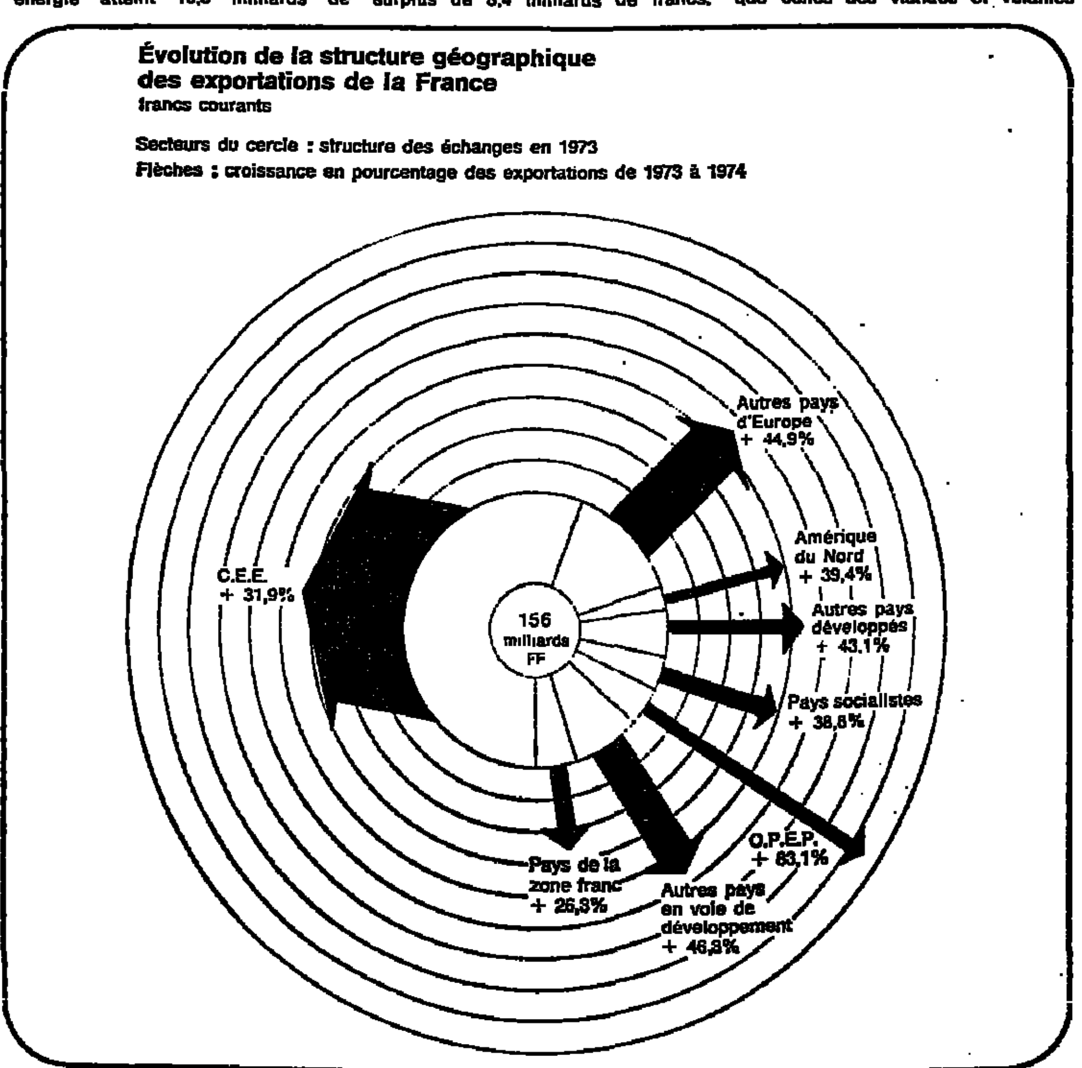
L'excédent de la balance commerciale augmente également dans les industries de *biens de consommation* (de 11,2 à 13,2 milliards de francs), en particulier pour l'industrie automobile (+ 11,8 milliards de francs), dont le taux de couverture passe de 185 à 204 %. La dégradation du marché intérieur a fortement réduit les importations, cependant que le niveau des exportations restait relativement soutenu (+ 22 %), grâce aux progrès réalisés hors des marchés traditionnels. En nombre de véhicules, les résultats font toutefois apparaître une légère baisse des quantités exportées, sauf pour les véhicules utilitaires (+ 23 %). Dans l'industrie du textile et des cuirs, la situation s'est légèrement détériorée, mais l'habillement a réalisé des progrès importants vers les pays extérieurs à la C.E.E.

Les *produits agricoles* (17,4 % des exportations) ont largement contribué, cette année, au rétablissement de la balance commerciale. Les ventes (+ 26 %) ont équilibré les achats à hauteur de 136 % (contre 128 % précédemment) : l'excédent de la balance commerciale s'est accru de 6,6 à 10,2 milliards de francs.

Les livraisons de céréales (12,9 milliards de francs) et de produits laitiers (4,5 milliards de francs), qui constituent près de la moitié des exportations agricoles, ont connu un développement rapide, de même que celles des viandes et volailles dont le taux de couverture se raffermit de 57 % à 73 %. Les exportations de vins et spiritueux (— 8,4 %) ont été, en revanche, affectées par la baisse de la demande chez nos principaux clients.

Dans le secteur des *biens d'équipement* enfin, le développement des ventes et la baisse des achats au deuxième semestre a entraîné une nette amélioration du solde des échanges, dont le taux de couverture pour l'année passe de 96 à 98 %. Ce progrès porte sur presque tous les postes, à l'exception du matériel de transport, et notamment sur les ouvrages en métaux, les machines mécaniques et électriques, le matériel de travaux publics, ainsi que sur les tracteurs et les machines-outils, qui demeurent toutefois largement déficitaires.

Si la part des biens d'équipement dans les exportations totales a légèrement régressé en 1974 (23,3 % contre 24 % précédemment), cette tendance devrait rapidement s'inverser, compte tenu du niveau particulièrement élevé des contrats conclus cette année avec l'étranger (52 milliards de francs contre 22 milliards en 1973, pour ceux qui sont couverts par la COFACE).


Évolution de la structure géographique des exportations de la France
francs courants

Secteurs du cercle : structure des échanges en 1973
Flèches : croissance en pourcentage des exportations de 1973 à 1974

Elargissement de l'éventail des pays clients

Sur le *plan géographique*, les résultats de 1974 montrent, pour la première fois depuis plusieurs années, un redéploiement des exportations hors des pays de la Communauté économique européenne, sous le double effet du ralentissement de la conjoncture chez nos principaux partenaires et des efforts déployés par les exportateurs français, et largement encouragés par les pouvoirs publics, en vue de conquérir de nouveaux marchés.

La part des pays de la C.E.E. dans les exportations régresse de 55,7 % à 53,2 % cette année, principalement du fait du recul de l'Allemagne fédérale, qui n'absorbe que 17,2 % des ventes françaises, contre 19,4 % précédemment. Celles-ci ont été particulièrement affectées par le ralentissement de la croissance allemande, tandis que le maintien d'un haut niveau d'activité en France, au moins pendant la première partie de l'année, facilitait le développement de nos achats (+ 29,8 %). Ainsi, le taux de couverture avec ce pays tombe de 82 à 78 % (39 % pour les biens d'équipement) (*) et le déficit passe de 6,8 milliards de franca à 11 milliards de francs.

Notre position se renforce, en revanche, sur les autres pays de la C.E.E., en particulier en Italie et au Royaume-Uni, où nous gagnons des parts de marchés, malgré une conjoncture défavorable. Les échanges de biens d'équipement avec ces deux pays restent toutefois déficitaires, avec des taux de couverture respectivement de 70 et de 88 % (*).

Dans les autres pays d'Europe (15 % des exportations contre 14,3 %), les progrès sont importants, en Suisse (+ 56,8 %), qui devient notre cinquième client, en Espagne, en Suède et au Portugal.

Avec les Etats-Unis (4,9 % du total), les ventes se développent au même rythme que les achats ; le taux de couverture reste inchangé (55 %).

Les autres pays industriels hors d'Europe ne représentent encore qu'une faible part de nos exportations (2,6 %), malgré un accroissement de nos livraisons en Afrique du Sud et en Australie ; au Japon, nos achats augmentent de 89 %, abaissant ainsi le taux de couverture de 79 à 49 %.

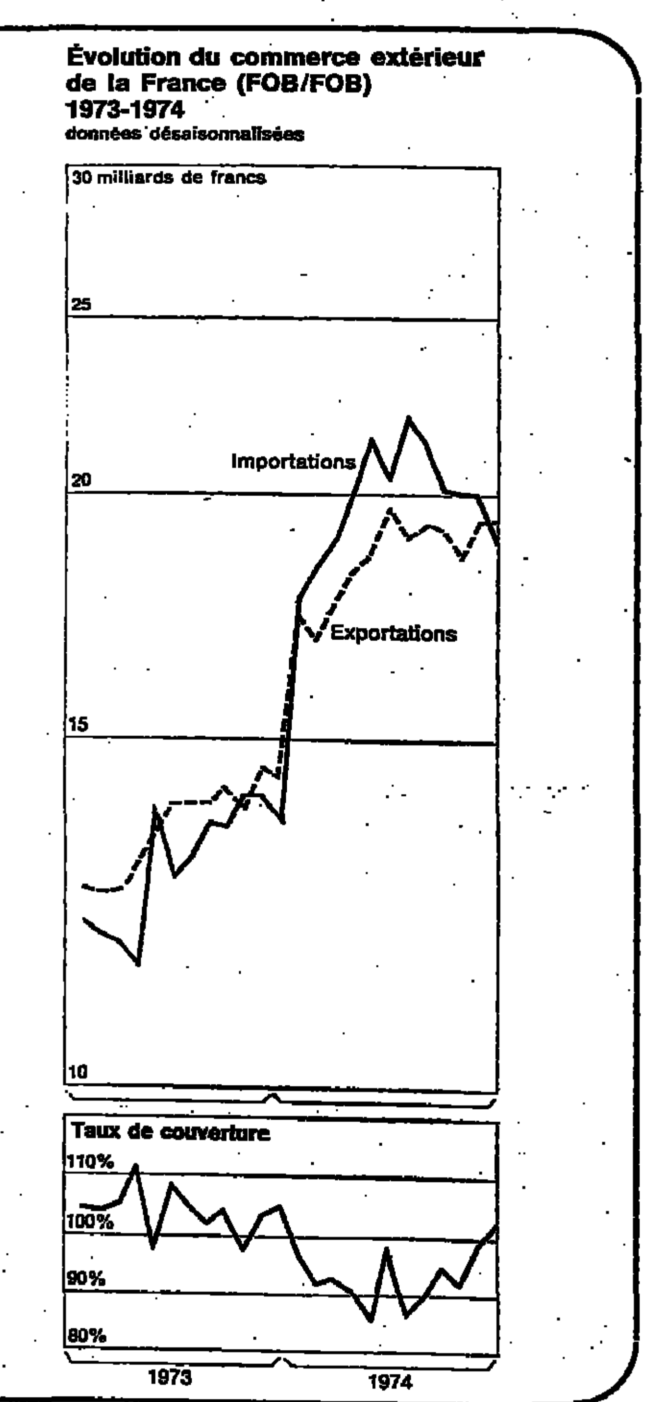
Les exportations à destination des pays socialistes (4,1 % du total) progressent à un rythme élevé, sauf vers la République démocratique allemande et vers l'U.R.S.S., où l'essor des ventes de biens d'équipement (+ 119 %) (*) n'a pas compensé la chute des livraisons agricoles (— 53 %) (*).

Vers les pays de l'OPEP, les exportations (13,4 milliards de francs) augmentent de 83,1 % notamment vers l'Algérie, la Libye, l'Irak et le Nigéria et, dans une moindre mesure, vers l'Iran et le Venezuela. Cette zone absorbe 6,1 % de nos ventes (contre 4,6 % précédemment), soit un montant comparable à celui de nos livraisons à la Suisse ou à l'Amérique du Nord.

Les pays en voie de développement, enfin, représentent moins de 12 % du commerce dans les deux sens. Les progrès sont particulièrement marqués vers l'Afrique du Nord, au Maroc, en Tunisie et en Egypte, et vers l'Amérique latine, notamment au Brésil, au Mexique et en Argentine. L'avance est plus limitée, en revanche, en Asie du Sud-Est, sauf en Thaïlande et à Singapour. Les pays francophones d'Afrique noire reçoivent une part décroissante de nos ventes (4,4 % contre 4,8 % en 1973) : seul fait exception le Gabon (+ 84 %).

Au total, les pays hors de l'O.C.D.E. absorbent près du quart de nos exportations et constituent, ainsi qu'en témoigne l'importance des contrats signés en 1974, un marché particulièrement intéressant pour nos industries de biens manufacturés. Le redressement ultérieur de nos échanges requiert toutefois un renforcement de nos structures industrielles, pour répondre à l'expansion de ces nouveaux marchés et également pour corriger les déséquilibres qui subsistent avec nos principaux partenaires, notamment dans le domaine des biens d'équipement.

(*) Neuf mois.


Évolution du commerce extérieur de la France (FOB/FOB) 1973-1974
données désaisonnalisées

Acti



e française du commerce extérieur

Activité de la B. F. C. E.

LES contraintes de la limitation du crédit, le loyer élevé de l'argent pendant les trois premiers trimestres, des mouvements sociaux tant dans la profession que dans les services publics sont autant de facteurs qui ont affecté l'activité bancaire.

Jusqu'à l'automne, la demande des crédits s'est affirmée sous l'influence de la hausse des prix, qui coïncidait avec un haut niveau d'activité, et sous l'effet d'une tendance générale au raccourcissement des délais de paiement consentis par les fournisseurs. Elle est toutefois devenue moins pressante au dernier trimestre. Le ralentissement de l'expansion économique enregistré à partir d'octobre, le destockage et la compression des programmes d'investissements industriels réduisaient les demandes des entreprises, du moins de celles travaillant principalement pour le marché intérieur.

Notre banque, confrontée au double souci de participer à la lutte contre l'inflation, en respectant les normes très strictes de progression des crédits fixées par les autorités monétaires, et de permettre aux entreprises de développer leurs échanges extérieurs, a dû procéder à une nouvelle répartition de ses concours.

Nos interventions ont été finalement orientées tantôt vers des financements en francs, soumis au régime de l'encadrement, tantôt vers des crédits en devises demeurées libres.

Nous avons pu ainsi, en restant dans les limites autorisées, continuer à apporter aux entreprises les moyens nécessaires à la poursuite de leurs efforts à l'exportation dont la progression a été particulièrement remarquable cette année dans une conjoncture extérieure difficile. Cette politique nous a, par ailleurs, permis de développer nos concours en faveur d'une nouvelle catégorie d'entreprises de taille moyenne, conscientes du fait que, pour progresser, leur activité devait se porter désormais vers les marchés extérieurs.

L'augmentation des importations et de leur coût nous a obligés, là aussi, à adapter nos interventions à de nouvelles nécessités. Limitées par l'encadrement du crédit, les entreprises ont eu recours à nos services pour contracter des emprunts à l'étranger destinés à assurer le financement de leurs importations ; nous les avons, par ailleurs, encouragées, pour parer aux inconvénients du flottement général des monnaies, à se prémunir contre les risques de change en souscrivant des contrats de change à terme qui ont enregistré, cette année, un large développement.

Ces actions vis-à-vis de nouvelles catégories d'entreprises ont été particulièrement développées en province et dans la périphérie de la région parisienne, où nos agences connaissent une progression satisfaisante qui nous a incités à poursuivre notre programme d'implantations nouvelles. Après l'ouverture en 1973 de l'agence de Nancy, nous avons préparé celles de Dijon et Grenoble qui débuteront leurs activités au cours de l'année 1975 ; complétant notre représentation dans les villes nouvelles de la couronne de Paris, notre agence de Cergy-Pontoise a commencé son activité et celle couvrant la zone de Rueil-Saint-Germain ouvrira ses portes dans le deuxième semestre de l'année 1975.

Les prêts accordés dans le cadre de la procédure du développement industriel à l'étranger, « procédure DIE », mise en place par le Crédit national et la B.F.C.E., ont accompagné la progression du courant d'investissements à l'étranger qui s'est largement accentuée en 1974. Aux motivations classiques — déplacement de la production vers les débouchés, les matières premières ou la main-d'œuvre disponible, souci d'échapper à des droits de douane prohibitifs — s'est, en effet, ajouté le désir des entreprises de participer directement à l'exploitation des sources d'énergie et de bénéficier des incitations offertes par les pays en voie de développement.

Le montant des prêts accordés en 1974 dans le cadre de cette procédure avec la participation de notre banque a atteint 450 millions de francs, en progression de 60 % par rapport à 1973. Ils se sont développés dans les secteurs aussi variés que l'exploitation minière, les produits pharmaceutiques, la mécanique et la métallurgie, l'ingénierie, la transformation du bois, la production alimentaire semi-industrielle et se répartissent également entre pays en voie de développement et pays industriels. Pour des raisons monétaires, ils sont désormais accordés en dollars lorsque leur montant est supérieur à 10 millions de francs.

Notre établissement a également participé au développement des investissements à l'étranger par la mise en place de prêts à moyen terme en dollars ou de crédits-relais dans l'attente de financements par les institutions internationales.

Enfin, nous avons prêté notre concours à de nombreux emprunts obligataires émis sur le marché financier français.

L'essentiel de notre effort, cette année, a été concentré sur l'étranger. Nous avons renforcé notre participation dans le capital libéré de l'United International Bank Limited (UNIBANK) portée à 600 000 livres sterling. Pour accompagner le développement de l'Union de banques arabes et françaises (UBAF), nous avons souscrit pour 3,2 millions de francs à une émission d'obligations convertibles de 40 millions de francs. A l'occasion de l'augmentation de capital de la Banque marocaine du commerce extérieur (B.M.C.E.), nous avons augmenté notre participation qui, fixée désormais à 3,6 %, nous place dorénavant au second rang parmi les banques étrangères intéressées au capital.

Sur le plan français, marquant l'intérêt que nous portons à la Société française de factoring, nous avons pourtant décidé d'accroître notre participation à l'occasion d'un remaniement du capital. Par ailleurs, en vue de favoriser les exportations des P.M.E., notre filiale, la société FINIMPEX, a été réorganisée avec la participation de nouveaux actionnaires, dont la COFACE et la régie Renault et, sous le nouveau nom de COFACREDIT, elle se propose de développer son activité d'affacturage et de confirmation de commande.

Enfin, dans le souci de resserrer nos liens avec les sociétés de développement régional, nous avons répondu à l'offre qui nous était faite de prendre dans la société toulousaine financière et industrielle du Sud-Ouest (TOFINSO), une participation à l'occasion de son augmentation de capital.

Les crédits à moyen et long terme exportation

LES financements des ventes de biens d'équipement consentis sous forme de **« crédit acheteur » à long terme** ont connu en 1974 un développement considérable, tant par la progression du nombre des contrats signés que par l'accroissement de leur montant unitaire. Alors que ces crédits augmentaient en valeur chaque année depuis 1966 (date de création de la procédure) d'environ 2 milliards à 4 milliards de francs, la somme des nouveaux contrats signés en 1974 a atteint 10,3 milliards de francs, marquant un accroissement de 162 % par rapport à l'année précédente, auxquels s'ajoutent 1,3 milliard d'avenants sur contrats antérieurs.

Au 31 décembre 1974, les encours utilisés en crédit acheteur s'élevaient à 3,3 milliards de francs, dont plus de la moitié sur les sept pays suivants :

Brésil, 13,45 % ; Algérie, 9,26 % ; Yougoslavie, 5,89 % ; Malaisie, 4,99 % ; Royaume-Uni, 9,73 % ; Mexique, 5,83 % ; République de Corée, 5,16 %.

Plus importants en nombre et en valeur, ces contrats deviennent en outre de plus en plus complexes ; ils portent désormais non seulement sur la fourniture d'usines complètes dites « clés en main » dont la mise en route est à la charge de l'entreprise française, mais sont fréquemment assortis d'accords concernant la formation de la main d'œuvre au niveau des techniciens et des cadres, et même du personnel d'exécution ; il en résultera de délicats problèmes de langue, d'accueil et de logement.

Par ailleurs, les **crédits acheteurs à moyen terme** ont connu également une progression exceptionnelle : 6,3 milliards de francs de contrats notifiés à la B.F.C.E. en 1974, contre 1,1 milliard en 1973.

Bien que moins rapide, la progression des **crédits fournisseurs à moyen et long terme** est cependant demeurée satisfaisante et les aménagements apportés à la procédure en simplifient maintenant l'application aussi bien pour les banques que pour les exportateurs.

Au 31 décembre 1974, l'ensemble des crédits moyen et long terme en cours atteignait 17,3 milliards, dont 7 milliards utilisés par la B.F.C.E. au titre de la nouvelle procédure instituée en 1971, et 3 milliards non mobilisables, portés en trésorerie par les autres banques ; ces derniers concours touchent 115 pays, et se répartissent entre : pays socialistes d'Europe, 31 % ; autres pays d'Europe, 16 % ; Amérique latine, 18 % ; Afrique, 15 % ; Asie, 11 % ; Moyen-Orient, 7 % ; U.S.A., 2 %.

Les nouveaux crédits fournisseurs engagés en 1974 se montent à 6,6 milliards.

Au total, la part des **exportations financée par les crédits fournisseurs à moyen et long terme** représente 19 % des exportations de biens d'équipement.

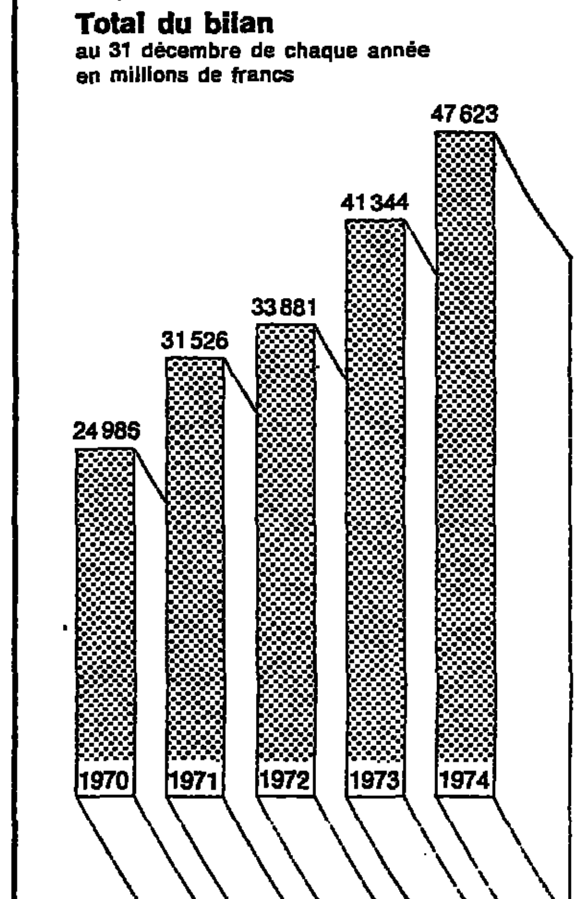
Sur le plan international, on note le souci d'harmoniser les conditions d'octroi des crédits à l'exportation : une convention intervenue entre les pays européens, auxquels se sont joints le Japon et les Etats-Unis, traduit la décision de principe de limiter la durée maximum des crédits commerciaux (cinq ans pour les pays industriels, huit ans pour les nations à commerce d'Etat, dix ans pour les pays en voie de développement) et d'en fixer le taux minimum à 7,5 %.

Conformément à la convention que nous avons signée avec le ministère de l'économie et des finances, la trésorerie de la partie long terme des crédits fournisseurs et acheteurs a été assurée à sa demande et sous garantie par diverses opérations financières (deux emprunts de 20 millions de dollars chacun, émis sur le marché des euro-devises, deux prêts bancaires respectivement de 35 millions et 15 millions de dollars) et par deux emprunts privés, l'un de 50 millions de dollars, l'autre de 25 millions de dollars, ce dernier constituant le premier emprunt privé français placé aux Etats-Unis depuis la suppression, au début de l'année, de l'Interest Equalization Tax.

Au cours de cette année, la procédure de garantie des investissements industriels privés à l'étranger a connu un développement certain, dû notamment à l'élargissement du nombre des pays qui y sont éligibles. Seize dossiers ont été admis par le comité des investissements, pour un montant total de 127 millions de francs. Ces opérations concernent la Yougoslavie, le Brésil, le Venezuela, le Nigéria, la Tunisie et l'Indonésie.

LE BILAN

En progression de 14 %, il dépasse 47 milliards



Les opérations à moyen et long terme exportation comprennent, d'une part, 17220 millions d'engagement par signature et, d'autre part, les utilisations de crédits acheteurs et le réescompte des crédits fournisseurs, qui s'accroissent ensemble de 23 % pour atteindre 4327 millions. Le financement de ces dernières a été, cette année, exclusivement assuré par des emprunts en devises, publics ou privés, s'élevant au total à 155 millions de dollars.

Parmi les autres rubriques du bilan, on note au passif que le total des créditeurs s'élève à 8 743 millions, dont 6 492 pour les banques et 2 251 millions pour la clientèle (en augmentation de 360 millions). A l'actif, les crédits en devises, placés hors encadrement, sont en plus rapide développement que le sconcours en francs à la clientèle.

Après constitution des différentes provisions, notamment pour l'impôt sur les société s(4,8 millions contre 31,9 pour 1973), pour l'intéressement des salariés (4,85 millions), d'amortissements, dont 18,5 sur les « immeubles », le « matériel » et le « mobilier » calculés de manière à ramener à 1 F chacun de ces postes, le bénéfice net, en augmentation de 32 %, s'élève à 18 820 705 F contre 14 244 907 F.

Cet accroissement des résultats a permis de doter la réserve de 5 500 000 F au lieu de 2 600 000 F pour 1973 et de porter le dividende de 7 à 7,5 %, avoir fiscal en sus.

L'activité à l'étranger

A l'étranger, les voyages effectués par nos collaborateurs, les contacts qu'ils entretiennent, l'action menée par nos représentants sur place, nous ont permis de développer nos services à la moyenne entreprise (accueil, mise en contact, recherche de représentants, etc.), et de participer à la conclusion d'importants contrats au bénéfice de l'industrie française.

C'est le cas notamment en Amérique du Sud, où notre banque a commencé de recueillir le fruit de ses efforts antérieurs. Au Brésil les succès remportés, notamment dans le domaine ferroviaire, ont conduit à la décision de créer un bureau de Sao-Paulo qui entrera en activité au cours du premier semestre 1975. L'action de notre délégué au Venezuela a permis un investissement et une importante prise de participation d'une société française dans une entreprise d'électro-métallurgie, tandis que celle de notre agent au Mexique laisse espérer des résultats appréciables pour l'exportation de nos biens d'équipement vers ce pays.

A Cuba, le protocole financier dont nous sommes chef de file a connu une bonne application, tandis que nous avons participé à plusieurs crédits financiers en faveur du Banco Nacional de Cuba.

Dans les pays de l'Europe de l'Est, où se présentent d'intéressantes possibilités pour l'industrie française, nous sommes intervenus dans le financement de ventes de matériel aéronautique à la Roumanie et nous avons apporté notre assistance technique aux industriels français, en particulier en Pologne et en U.R.S.S., pour la signature de gros contrats concernant les télécommunications, l'équipement agricole, la chimie, la construction d'usines pour pneumatiques. Une société commerciale, dont nous partageons le contrôle avec l'un de nos confrères, va prochainement installer une délégation permanente à Moscou.

En Asie du Sud-Est, où nos représentants à Bangkok et à Kuala-Lumpur sont toujours très actifs, nous avons participé à la mise en place de crédits à moyen et long terme en faveur d'acheteurs de la République de Corée, des Philippines, de Malaisie et de la République du Vietnam, suivi l'application des protocoles d'aide à la balance des paiements avec l'Inde, le Pakistan, l'Indonésie et le Bangla-Desh, et conclu ou renouvelé des protocoles interbancaires avec Sri-Lanka et la République démocratique du Viet-nam.

Quant aux relations avec les pays arabes déjà concrétisées par la particiption de notre banque à l'Union des banques arabes et françaises, elles ont été animées par le souci de faire participer l'industrie française au développement économique de ces pays.

En Algérie, nous avons apporté notre assistance commerciale et notre concours technique au montage de plusieurs crédits acheteurs de montants importants (complexe textile, construction de matériel de travaux publics).

Le développement des affaires avec l'Egypte, après une interruption de plusieurs années, nous a amenés à participer avec d'autres banques françaises à la signature d'un protocole interbancaire.

En Iran, enfin, l'action de notre banque sera développée et intensifiée dans la perspective de la création d'un poste de représentation.

Nous avons accru et renforcé notre réseau de correspondants afin de mieux soutenir encore les efforts de nos clients à l'exportation. Ainsi, les crédits documentaires ouverts, les lettres de crédits émises à l'étranger et les engagements par cautions se sont cette année largement développés.

Sur le plan de scrédits financiers, notre banque a suivi une politique empreinte d'une grande prudence, sélectionnant avec soin ses interventions et ses prises de participation dans des prêts consortiaux en euro-devises à moyen terme, notamment en liaison avec des exportations d'ensembles industriels français à l'étranger. D'autre part, nous avons continué à participer comme garant ou placeur à la quasi-totalité des opérations réalisées sur le marché des euro-émissions.

Les lecteurs, désirant recevoir le bilan et le texte complet du rapport, peuvent les obtenir en découpant et en adressant le talon ci-dessous au

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA B.F.C.E.

21, boulevard Haussmann à Paris

Nom ....

Adresse ....

La région parisienne

Libres opinions

RECONQUÉRIR LA CAPITALE

par GEORGES SARRE (*)

LES jeunes ménages quittent Paris. Deux cent mille habitants l'ont déjà abandonné depuis 1968. En quinze ans, un artisan sur deux et un ouvrier sur trois ont été chassés faute de travail. Il faut un revenu élevé pour acheter un quatre pièces dans notre capitale. Pourtant, le gouvernement continue une politique du logement catastrophique. Avec deux mille cinq cents H.L.M. construites en moyenne par an, c'est une véritable ségrégation sociale qui sévit à Paris. Aujourd'hui, quarante-neuf mille familles, dont seize mille prioritaires, attendent au fichier des mal-logés.

Devant cette extrême gravité de la situation, pour souhaitables qu'ils soient, l'agrandissement du jardin des Halles, l'ajournement de la voie express rive gauche, la sauvegarde de la Cité fleurie, ne sont que des gestes dérisoires qui relèvent de l'art du publicitaire.

Il n'y a pas de demi-mesure possible. C'est seulement en s'attaquant aux mécanismes financiers fonciers et en donnant la parole aux habitants que l'on peut sauver Paris. Pour changer la ville, il faut changer la vie. Cela signifie : toucher aux fondements de notre société d'inégalité.

La seule stratégie possible est la qualité. Que font le gouvernement et sa majorité à Paris. Un jour, ils renforcent le rôle de Paris comme métropole internationale · le projet du Centre du commerce international est lancé. Un autre jour, il est supprimé par le nouveau président de la République. Le projet de la cité financière, lui, est maintenu, le développement de la Défense aussi, etc. Une telle stratégie est une stratégie à courte vue. La « manhattanisation » de Paris ne suffira pas pour lui donner le poids financier de Londres et de Francfort. Par contre, elle aura pour plus sûr effet, déjà tangible, de faire perdre à Paris son atout majeur : être à la fois une métropole économique, une capitale politique et administrative, un centre culturel et intellectuel à vocation mondiale

Privilégier la qualité permettra au contraire de maintenir ce qui fait l'attrait de Paris et d'atteindre l'objectif de Paris capitale internationale : une population diversifiée, un cadre à l'échelle humaine, un lieu où il est agréable de vivre.

Un statut officiel pour les associations

Cela suppose une ville et une population responsables. La finalité profonde des institutions doit être de rendre le pouvoir aux citoyens. Au niveau local, cela implique que les associations de quartier non seulement ne soient plus ignorées ou tenues en gêneuses, mais aient un statut officiel, comme l'a demandé le groupe socialiste dans une proposition de loi.

Regroupées au sein d' « ateliers de quartier », ces associations permettraient l'intervention et le contrôle des habitants sur le cadre de leur vie quotidienne. Cet outil de travail, où l'on retrouverait les élus, les associations et des techniciens, aurait en charge la définition des plans d'urbanisme du quartier, la gestion et le fonctionnement des équipements socio-culturels, l'animation de la vie du quartier. Ces ateliers auraient à discuter des objectifs de l'aménagement, donneraient leur avis sur les projets, participeraient à la gestion de certains équipements (écoles, maisons de jeunes, espaces verts, etc.).

C'est dans un tel ordre, immédiat, à la portée et à la mesure des habitants, que doivent être recherchées des solutions aux défis particuliers que pose l'urbanisme parisien : logement, emplois, transports, équipements... Ces solutions traduiront une approche nouvelle : la soumission des approches techniques et des mécanismes économiques à une stratégie d'ensemble de caractère politique au meilleur sens du terme.

La Ville de Paris offre des emplois dans certains secteurs, mais perd près de dix mille emplois industriels par an, ce qui entraîne le départ des ouvriers. Ainsi, les déséquilibres s'aggravent. Combien de petites activités qui, en fermant leurs locaux parisiens, disparaissent pour toujours? Combien d'entreprises quittent Paris, seulement guidées par le souci de « réaliser » leur terrain, que guettent les spéculateurs immobiliers ? Quand il y a départ, celui-ci doit être sélectif. Ces terrains laissés doivent être achetés par la Ville pour éviter qu'ils n'alimentent la spéculation. Quant aux bureaux, outre l'interdiction pure et simple des autorisations « en blanc » (c'est-à-dire, sans destinataire désigné, donc purement spéculatives), ils doivent être édifiés en priorité dans l'Est, qui est actuellement déficitaire.

Dans le domaine des transports, les objectifs sont clairs : donner la possibilité de choix aux citadins, qu'il s'agisse du domicile, du travail, de la formation, des achats, des loisirs, des relations...: assurer l'accessibilité à tous, y compris à ceux qui ne sont pas motorisés. La mobilité croîtra donc et on ne peut attendre les miracles de prétendues nouvelles technologies pour y répondre.

L'automobile est au centre du débat. Fait économique et social, on ne peut la nier. On doit lui interdire de détruire la ville. Il s'agit donc de restreindre, non la possession de l'automobile, mais son usage, lorsque celui-ci nuit à la collectivité, c'est-à-dire dans le centre ou vers le centre, en heure de pointe. Donc, pas de restrictions par principe, qui seraient justement ressenties comme des brimades, mais l'organisation de son usage par des mesures immédiates : limitation de l'accès de l'automobile au centre ville (construction de parkings près des gares et du métro), priorité absolue aux transports d'intérêt général (multiplication des voies et couloirs réservés sur toute la région parisienne), droit des usagers prioritaires (transports scolaires, déplacements des handicapés, gratuité pour les retraités), création d'itinéraires piétons

Un vrai réseau d'autobus en banlieue

Il ne suffit pas de réclamer la priorité donnée aux transports en commun, il faut la traduire dans les crédits et les décisions. Outre l'accélération du R.E.R. et les prolongements du métro, on accroîtra la capacité du métro et son confort (fréquences des rames, places assises...) pour offrir une alternative de qualité à l'usage souvent obligatoire de la voiture. Créer un réseau d'autobus à correspondance sur toute la banlieue, véritable métro de surface au lieu des cent cinquante compagnies privées, rendre aux voyageurs les lignes S.N.C.F. marchandises sur toute la région parisienne ; aménagement de réseaux légers en site propre (tramways modernes sur les axes routiers, en souterrain aux principaux carrefours) qui assureront la desserte des zones peu denses.

Tout cela est possible par le seul transfert aux transports en commun d'une part des crédits réservés aux équipements routiers qui, à investissement égal, sont utilisés par dix fois moins de personnes à l'heure de pointe Une autorité régionale unique, dès aujourd'hui, une carte de transport domicile-travail payée par l'employeur demain, permettront de développer une politique de transports enfin cohérente.

Pour les socialistes, le développement de la Ville ne peut procéder des seules forces économiques : il a comme source fondamentale le pouvoir des citoyens.

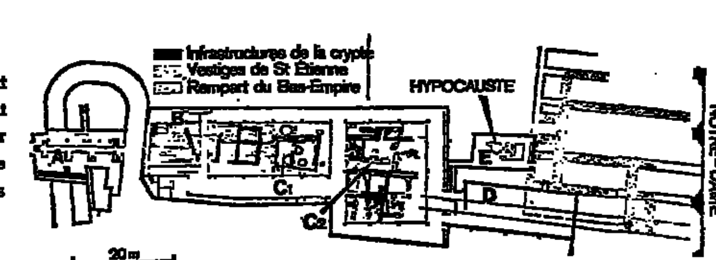
Pour réussir dans cette voie, il faut mettre fin au statut « versaillais » qui régit Paris. Malheureusement, le gouvernement ne s'oriente pas dans cette direction Son projet modifie les apparences, mais ne va pas au fond des choses Une fois encore, le pouvoir veut faire prendre des vessies pour des lanternes. A l'inverse, nos propositions indiquent des mesures essentielles à même de créer les conditions d'une véritable vie démocratique de Paris. La capitale ne serait plus enserrée dans un carcan et bénéficierait du droit commun, comme toutes les communes de France. Un conseil municipal et un maire assumeraient pleinement la responsabilité de leur gestion devant la population, alors qu'aujourd'hui le préfet dispose de toutes les prérogatives. Sans porter atteinte à l'unité de Paris, de nombreuses questions se régleraient au niveau de l'arrondissement, ce qui garantirait la particularité de chacun d'eux. Dans cette perspective, Paris retrouverait une vie locale à l'échelle humaine et les responsabilités seraient équilibrées entre les quartiers, l'arrondissement et la cité tout entière

(*) Conseiller de Paris, membre du bureau exécutif du parti socialiste.

Sous le parvis de Notre-Dame

LES RESTES DE LUTÈCE EN VITRINE

LA crypte archéologique de Notre-Dame, dont le gros œuvre est complètement terminé, devrait être aménagée définitivement et rendue accessible à tous dans un délai qu'on peut espérer très proche. Ce sera, comme toutes les réalisations de ce genre, une sorte de fonds d'archives archéologiques, présenté tel quel et sans l'apport d'aucune pièce étrangère au site.



Elle a été construite sous le parvis, qui offre lui-même un plus heureux aspect que le ci-devant « lac d'asphalte » imaginé par Haussmann, et qui rapetissait la cathédrale au lieu de la faire valoir. Le nouvel aménagement dû à M. André Hermant, architecte chargé de mission au ministère de la culture, a réduit la surface par des plantations d'arbres et un exhaussement du sol, auquel on accède par de larges degrés, tandis que le trajet de l'ancienne rue Neuve-Notre-Dame est recouvert d'un pavé identique à celui d'autrefois et que des lignes dessinent au sol les contours des monuments dont certains vestiges seront visibles dans la crypte archéologique. Des bornes de pierre et quelques bancs complètent ce décor d'où les touristes peuvent contempler la cathédrale sous l'angle qui en fait le mieux apprécier la majesté.

L'histoire du parvis Notre-Dame a toujours été intimement liée à celle de la capitale depuis Lutèce et le Moyen Age jusqu'au temps où la Cité était encore un lieu vivant, couvert d'églises et de nobles constructions, et non pas la morne caserne qu'elle est devenue au dix-neuvième siècle mais dont, fort heureusement, le sol recèle encore des témoignages de ce passé glorieux.

De premières fouilles entreprises par Théodore Vacquer en 1847 avaient permis de découvrir en avant de la cathédrale d'intéressants vestiges. Mais c'est très récemment, entre 1965 et 1970, et à la faveur de la construction du parc de stationnement sous le parvis, que M. Michel Fleury, directeur des antiquités historiques de la région parisienne et vice-président de la commission du Vieux-Paris, qu'on avait chargé de faire des sondages préalables dans le nouveau chantier, mettait au jour, dans l'axe de la cathédrale et à l'emplacement de la rue Neuve-Notre-Dame, des fondations gallo-romaines du Haut-Empire, des constructions du Bas-Empire d'une très grande importance telles que deux hypocaustes (1), une salle de bassin, de nombreux objets, un tronçon de rempart du troisième siècle miraculeusement conservé, et, du côté de Notre-Dame, une partie de façade de la cathédrale mérovingienne Saint-Etienne ainsi que de nombreux vestiges de constructions postérieures (fondations de l'ancienne église Sainte-Geneviève-des-Ardents, restes de la façade de l'hospice des Enfants trouvés (dix-huitième siècle) construit par Boffrand, etc.).

L'importance de ces découvertes conduisit naturellement M. Michel Fleury à proposer de déplacer le parc à voitures vers le fleuve et de lui adjoindre une vaste crypte archéologique préservant tout ce qui avait été découvert dans l'axe de la cathédrale. Cette proposition, qui souleva bien des discussions, fut finalement adoptée

Vestiges et voitures

L'aménagement de cette crypte, la plus grande du monde puisqu'elle mesure 117 mètres de long, suscita beaucoup de difficultés, et il fallut que M. Hermant combinât pour le mener à bien des éléments plutôt contradictoires tels que la surélévation du niveau du parvis, qui, tout en donnant au sol de la place un aspect beaucoup plus harmonieux, devait permettre d'accorder aux salles souterraines une hauteur suffisante tout en les dotant d'une couverture de la résistance imposée (40 tonnes), et aussi la construction à l'ouest de la place des rampes d'entrée et de sortie des voitures.

La crypte comporte trois parties, toutes communicantes, allant de l'ouest (préfecture de police) à l'est (Notre-Dame). Tout à fait à l'ouest se trouve dans la salle A le gros mur à contreforts du Bas-Empire et un morceau du rempart de la fin du troisième siècle. La conservation de ces vestiges représente un tour de force, car ils ont été découverts à l'emplacement primitivement prévu pour les rampes d'accès du parc de stationnement dont le profil a dû être modifié *in extremis*.

La salle A donne à l'extérieur par un escalier et communique avec la partie principale (B, C 1 et C 2) par des couloirs et escaliers passant sous une rampe d'accès du parc Mais c'est la partie centrale (B., C 1 et C 2) qui, occupant toute la largeur de l'ancienne rue Neuve-Notre-Dame, présente le plus d'ampleur, puisqu'elle est couverte par une seule portée de 10 mètres sans point d'appui intermédiaire. Vers l'est, la zone architecturale a été doublée en largeur pour permettre la présentation d'un beau morceau de rempart du Bas-Empire qui se trouve au milieu de murailles du dix-septième siècle, celles des caves des immeubles disparus. Les visiteurs pourront examiner le site sous tous ses angles, une large galerie ayant été aménagée autour de ces vestiges afin de leur permettre de circuler librement. Deux annexes (D et E) flanquant la salle centrale ont été établies. Dans la première, longue de 23 mètres et large de 10 mètres, se trouve une troisième fondation du rempart du Bas-Empire, tandis que l'annexe E présente un petit hypocauste à canaux gallo-romains et une partie des soubassements de la façade de la cathédrale mérovingienne Saint-Etienne bâtie au sixième siècle par Childebert.

La pose des glaces assurant la protection des vestiges, l'installation des projecteurs qui les mettront en valeur, la mise en place d'un circuit audiovisuel, restent à faire. On espère que ce modeste programme pourra être promptement réalisé, afin que tous les visiteurs de la cathédrale (et ils sont très nombreux) puissent avoir accès à la crypte. C'est le vœu de tous ceux qui s'intéressent à l'archéologie parisienne et qui demandent également que la crypte, dans un proche avenir, soit étendue jusqu'au pied de la cathédrale.

ANDRÉE JACOB.

(1) Fourneaux souterrains pour chauffer les bains ou les chambres.

A TRAVERS LES DÉPARTEMENTS

Essonne

PAS D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CORBEIL ET MALESHERBES

A M. Jean Colin, sénateur et maire de Longjumeau (centriste) qui souhaitait dans une question écrite l'électrification de la ligne S.N.C.F. Corbeil-Malesherbes « *qui dessert des localités devenues importantes et dont la population pour une grande part travaille dans la capitale* », le secrétaire d'Etat aux transports répond : « *Une étude technique et économique a été entreprise, mais, eu égard au niveau du trafic concerné et à la limitation des crédits d'investissement accordés à la Société nationale, il n'est pas apparu possible de classer cette opération parmi celles à réaliser en priorité au cours des prochaines années.* »

Yvelines

NON AUX BLOCS HOSPITALIERS

LES conseillers municipaux du Chesnay ont refusé le projet d'extension de l'hôpital de Versailles qui leur était proposé. Tout en reconnaissant la nécessité de l'extension et de la modernisation du Centre hospitalier actuel, le Conseil municipal est hostile à la construction des « blocs » prévus. Il serait à ses yeux préférable et plus conforme à la politique actuelle de répartir les cinq cent quatre-vingts lits nouveaux en petites unités.

Val-de-Marne

GROSSISTES A IVRY

LE ministre de l'équipement a signé, le 4 mars, un arrêté créant à Ivry (Val-de-Marne) une zone d'aménagement concerté (ZAC) où sera installé un *trade-mart* — une sorte de marché en gros — de 400 000 mètres carrés, consacré au commerce international. A terme, les projets de la municipalité communiste prévoient aussi la construction de mille logements dont cinq cents H.L.M., de 25 000 mètres carrés de bureaux, de 20 000 mètres carrés de commerces et de deux hôtels. La ZAC s'étend en bordure de Seine sur 29 hectares du secteur d'Ivry-Port.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

URBANISME

LE PROJET DE FERNAND POUILLON

Un nouveau Saint-Tropez sur le nouveau port

Toulon. — Les projets de M. Fernand Pouillon ont-ils séduit les Tropéziens ? Pendant quatre jours, le public a afflué dans la salle du conseil municipal où étaient exposés les plans du nouveau port. Sont notamment prévus : un casino, une salle des congrès, des logements sociaux. Les premiers travaux pourraient commencer en septembre prochain.

De notre correspondant

Dans la cité du bailli de Suffren, l'animation, pour intense qu'elle soit, ne dépasse guère la saison estivale. Le but de la municipalité, que dirige M. Bernard Biva, est de mettre fin à la léthargie où est plongé le port la majeure partie de l'année et de tirer un meilleur parti du terre-plein du nouveau port. Construit sur un terrain vague battu par le mistral, il est en effet le plus souvent utilisé pour le seul stationnement des voitures.

M. Pouillon affirme vouloir préserver la personnalité de Saint-Tropez et réaliser son projet avec la collaboration effective des artistes locaux et de la population. L'architecte fixe à trois années la durée des travaux. Mais on peut, en tenant compte des divers obstacles administratifs, plus raisonnablement estimer que le nouveau Saint-Tropez verra le jour en 1980. Si, bien entendu, la municipalité donne le feu vert définitif.

M. Pouillon propose un remodelage total du nouveau port. On découvre à son extrémité une capitainerie assez futuriste, l'Inscription maritime et diverses administrations qui étaient confinées au cœur de la vieille ville. Les chantiers navals sont reconstruits en bordure du quai de l'Annonciade. Parmi les nouveaux bâtiments proposés : un centre omnisports à vocation internationale, avec une piscine olympique, des établissements de thalassothérapie, un casino, une salle des fêtes (énorme bulle visible de la mer), une salle des congrès dotée de mille places et, bien entendu, un port de nautisme. Pour 50 %, la superficie retenue pour les logements sera affectée au secteur social. Sont aussi envisagés des commerces, et notamment un centre artisanal.

La première tranche du programme pourrait débuter en septembre. Elle concerne des logements bâtis sur des terrains appartenant à la ville. Leur vente ou leur location permettrait d'assurer la rentabilité de l'opération. Financée par l'Etat et la commune, la seconde tranche de l'opération commencerait en 1976. Elle concerne des installations à vocation administrative.

La hauteur des immeubles en surface, les aménagements de la voirie, les passages couverts, l'emplacement des nouveaux parkings (trois mille places) sont autant d'éléments qui alimentent déjà la discussion fort animée qui a lieu à Saint-Tropez. Les habitants sont divisés en deux camps, on l'a vu lors de l'opération « portes ouvertes ». Les uns sont résolument pour, les autres farouchement contre.

CHARLES GALFRÉ.

LE PRÉSIDENT ET LES ÉLUS

Le président de la République continuera-t-il à intervenir sur les questions de l'urbanisme, en particulier dans la capitale ? Dans une interview accordée au Point *du 7 avril, il répond notamment :*

« Pas de la même façon, parce qu'à partir du moment où il existe des instances bien placées, bien organisées pour prendre les décisions, il est évident que c'est à elles de jouer. »

M. Valéry Giscard d'Estaing ajoute : « La responsabilité des élus est essentielle, et elle pourra mieux s'exercer dans le cadre de la décentralisation que je suis décidé à conduire, en redistribuant les compétences entre l'Etat et les collectivités locales, et en adaptant les structures et les ressources de ces collectivités à leurs nouvelles missions. » *Sur ce point le chef de l'Etat précise :* « Si, comme je l'espère, le projet de réforme foncière est adopté, les villes disposeront également de ressources importantes qui leur permettront d'éviter ce phénomène regrettable et déshumanisant de ségrégation sociale. »

De leur côté, les associations d'habitants « devraient être stables et s'entourer d'un certain nombre de conseils afin de pouvoir jouer objectivement leur rôle. »

Au sujet de l'architecture, M. Valéry Giscard d'Estaing indique qu'il a demandé au secrétaire d'Etat à la culture d'étudier « la création d'un institut de recherches d'architecture — comme la Convention avait créé en son temps l'Ecole polytechnique — qui ne se substituerait pas aux formations actuelles ». *A propos des villes nouvelles, il affirme que cette* « solution était à retenir dans quelques très grandes agglomérations. Mais il faut recréer dans ces villes nouvelles, avec des techniques modernes, l'environnement psychologique et culturel des villes anciennes ».

A PROPOS DE...

LA PRÉPARATION DU VIIe PLAN

L'Ouest, entre l'Europe et l'océan

M. Jacques Aubert, conseiller d'Etat, présente ce lundi 7 avril le rapport préparatoire au VIIe Plan, intitulé « Aménagement du territoire et cadre de vie » (« le Monde » du 28 mars). Ce document insiste notamment sur la nécessité de renforcer le développement de l'ouest de la France et de la façade atlantique. On apprend à ce sujet qu'une entreprise de mécanique de précision, dont le siège est à Blois, vient de décider de créer une importante usine à La Rochelle. D'autre part, des mesures seront prises prochainement pour accélérer l'équipement dans les Pays de la Loire.

« Développer la façade atlantique et assurer la place des Pays de la Loire dans la communauté nationale par des équipements lourds portuaires, routiers et industriels », *telles sont les options fondamentales définies par les assemblées de cette région, qui viennent de répondre au questionnaire du commissariat général du Plan.*

En préambule à leurs réponses, les membres du conseil régional et du comité économique et social ont déclaré sans détour qu'un second effort national d'aménagement du territoire s'impose en faveur de l'Ouest, dont le développement industriel récent apparaît toujours fragile. Président du conseil régional, M. Olivier Guichard a insisté, en commentant les options, sur la nécessité et l'urgence d'une nouvelle phase volontariste au moment où les problèmes de l'emploi ont une acuité particulière et où les perspectives prévisibles ne sont bonnes ni à court terme ni à moyen terme. Le mouvement d'industrialisation s'est, en outre, plus que ralenti puisque depuis quelques mois les annonces de création d'emplois n'arrivent même plus à combler le déficit dans une région où on dénombre à l'heure actuelle près de 50 000 demandeurs d'emploi.

Le second effort national d'aménagement du territoire demandé doit consister à créer dans l'Ouest des équipements « lourds », préalable indispensable aux implantations industrielles.

Au cœur de l'Ouest atlantique, les Pays de la Loire pensent pouvoir accueillir les plus importants de ces équipements, d'autant plus qu'ils ont, avec le département de la Sarthe, un « pied » dans le Bassin parisien qui leur permet mieux qu'à d'autres d'assurer la liaison entre l'Europe et la façade atlantique. Parmi ces équipements, la région demande notamment :

- *Une route à quatre voies de Saint-Nazaire vers Paris et vers le centre industriel de l'Europe qui doit permettre à l'économie régionale de s'ouvrir son arrière-pays naturel ;*
- *L'approfondissement de 4 mètres supplémentaires du chenal de la Loire ;*
- *La réalisation des zones industrielles lourdes de la Basse-Loire pour assurer l'accueil des industries de base.*

Le conseil régional a demandé au gouvernement de faire siens ces objectifs et d'établir un calendrier de réalisation.

« Alors seulement, *a précisé M. Guichard,* nous pourrons faire notre propre plan régional. Celui-ci n'aurait pas de sens si les bases principales qui lui manquent n'étaient pas posées par l'Etat, dont c'est la mission. »

Pour les assemblées régionales, les moyens employés jusqu'ici, qui correspondaient aux ambitions progressives de l'action régionale (décentralisation parisienne et concours au développement des entreprises locales), ne sont plus à la mesure des problèmes actuels. Le mécanisme des aides de l'Etat au développement régional est devenu inefficace. Les lettres d'intention et les demandes de prime se sont raréfiées. Les assemblées ont laissé entendre qu'une crise durable s'installerait dans tout l'Ouest de la France si l'Etat ne place pas au premier rang des objectifs nationaux la création d'équipements lourds débouchant sur la valorisation de la façade atlantique.

Par leur façade maritime, les Pays de la Loire sont proches du monde entier. La région peut être aussi le point d'appui de toutes les recherches et exploitations de la dernière partie du monde inexploré, l'océan.

Le comité économique et social a chiffré l'effort ainsi demandé à l'Etat : 600 millions dans les cinq années à venir pour le programme d'investissements portuaires. Le coût total de 200 kilomètres de l'autoroute océane, qui restent à construire, la réalisation des zones industrielles portuaires, l'aménagement des accès du port, tout cela est trois fois plus faible que le coût du canal Rhin-Rhône en projet, ont indiqué, dans leurs documents, les assemblées régionales après avoir rappelé qu'elles avaient demandé aux habitants des Pays de Loire l'effort fiscal maximum autorisé par la loi.

« Par cette action, *ont-elles conclu,* la région a montré ses ambitions de développement et marqué que ce développement passe par l'investissement et les équipements. La solidarité nationale doit faire le reste. »

J.-C. MURGALÉ.

FAITS ET PROJETS

Aménagement du territoire

CORSE DU DESSUS ET CORSE DU DESSOUS

Des linguistes corses viennent de proposer une traduction des noms des deux nouveaux départements de la Corse, Haute-Corse et Corse-du-Sud, qu'ils suggèrent d'appeler « Corsica Suprana » et « Corsica Suttana », soit, littéralement la Corse « du dessus » et celle « du dessous ».

Ces traductions sont appelées à être utilisées, dans les manuels en cours d'édition, à la future université de Corte, qui sera bilingue, et dans des manifestations diverses.

Pêche

- CRISE DE L'ANCHOIS A SAINT-JEAN-DE-LUZ. — Les marins pêcheurs de Saint-Jean-de-Luz ont manifesté samedi 5 avril, en bloquant notamment le train Paris-Irun et en barrant les routes. Les pêcheurs protestent contre les prix qui leur sont proposés par les conserveurs d'anchois et contre les importations en provenance de Yougoslavie, Maroc, Espagne, Turquie, Argentine.

Transports

- LES ROUTIERS CORSES EN COLERE. — Les routiers corses ont bloqué, le samedi 5 et le dimanche 6 avril, le centre d'Ajaccio et de Bastia, et perturbé l'activité des deux ports. Ils ont annoncé leur intention d'étendre, le lundi 7 avril, leur action aux ports de Propriano et de Porto-Vecchio. Ils dénoncent *« la politique monopoliste des compagnies maritimes »*, ainsi que les liens privilégiés qu'elles entretiennent avec une société anonyme, la Technique et Transports corses (TETRACO). La TETRACO sert notamment de relais à la S.N.C.F. pour permettre à celle-ci d'assurer avec la Corse la *« continuité territoriale »* dans le transport des messageries.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

LES DIRIGEANTS AGRICOLES SONT REÇUS A L'ÉLYSÉE

M. de Combret, conseiller technique auprès du président de la République, a reçu ce lundi matin, 7 avril, six dirigeants de la viticulture méridionale, MM. Maffre de Baugé, Verdale, Courret, Hérail, Romain et Tessier. Ceux-ci lui ont exposé les revendications des vignerons : prolongation de l'arrêt des importations de vins italiens, distillation immédiate de nouveaux surplus de vins à un prix « correct » et révision du règlement communautaire.

Pendant le week-end les manifestations se sont poursuivies dans le Midi. Des viticulteurs de l'Aude et de l'Hérault ont dressé samedi 5 avril, dans le courant de la matinée, deux barrages de pneus enflammés près de Narbonne (Aude). Les deux barrages « filtrants » n'ont que légèrement entravé la circulation.

Près de Nîmes une centaine de vignerons ont intercepté, le même jour, un camion frigorifique et ont répandu sur la route les douze tonnes de tomates marocaines qu'il transportait.

Dimanche, enfin, quelque deux cents viticulteurs girondins ont vidé dans la cour de la gare de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), 2 700 hectolitres de vin italien contenus dans cinq citernes et destinés à un négociant de la localité.

- *Récoltes fruitières compromises dans le Gard.* — Le thermomètre est descendu samedi 5 avril à moins 6 degrés sur la rive droite du Rhône, entre Pont-Saint-Esprit et Bagnols-sur-Cèze (Gard). D'importants dégâts ont été occasionnés aux cultures fruitières. La récolte de cerises, d'abricots, de pêches, de pommes et de poires est considérée comme quasiment anéantie. C'est la quatrième gelée qui se produit depuis le début de mars dans cette région.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

A la veille de la reprise des discussions chez Renault

LA C.G.T. LANCE UN APPEL pour une action diversifiée

Alors qu'à l'usine du Mans, les ouvriers poursuivent, en nombre plus réduit, semble-t-il, la grève perlée, la C.G.T. essaye de mobiliser les salariés à la veille de la reprise des discussions.

« Travailleurs, vos revendications vont être soutenues demain dans la salle des négociations. C'est le moment qu'elles retentissent dans les ateliers. » Telle est la conclusion d'un tract distribué lundi matin 7 avril aux portes des usines Renault de Billancourt. Cet appel prudent à une action diversifiée est lancée le jour même où les salariés de plusieurs usines Renault devaient recevoir leur paye, après amputation de plusieurs journées chômées. Une avance au titre de l'indemnisation du chômage partiel est cependant accordée, la Régie ayant bien demandé aux services départementaux du ministère du travail à bénéficier de cette mesure.

Au niveau national, les dirigeants de la C.G.T. s'efforcent également de mobiliser le monde du travail. M. Henri Krasucki, numéro 2 de la confédération cégétiste, estime dans *l'Humanité* du 7 avril qu'il faut tenir compte de la fermeté gouvernementale et en *« tirer les conséquences : la lutte de chacun devient la lutte de tous »*. Les deux organisations, C.G.T. et C.F.D.T., qui doivent se rencontrer le 9 avril, *« sont à même*, affirme M. Krasucki, *de donner ensemble l'impulsion nécessaire au soutien pour Renault comme au développement de l'action revendicative dans les diverses branches »*.

Est-ce l'annonce d'une action nationale qui permettrait d'assurer une fin honorable du conflit du Mans ou au contraire le signe d'une nouvelle étape dans l'escalade ? Au Mans, où une certaine lassitude commence à apparaître, les grévistes les plus déterminés voudraient que cette nouvelle semaine soit celle du *« sprint final »*.

- *Le conflit de l'usine Arvac a pris fin.* — Depuis trois semaines, cette fabrique d'outils coupants, au Chambon-Feugerolles, près de Saint-Etienne (Loire), était paralysée par la grève des cent soixante ouvriers de l'entreprise. Ces derniers ont accepté, le vendredi 4 avril, un accord aux termes duquel ils obtiennent une prime mensuelle de 70 francs à compter du 1er mars, pour compenser la réduction du temps de travail (*le Monde* des 26 mars et 3 avril). L'horaire, qui avait été ramené de 44 heures à 40 heures, a été fixé à 42 heures par semaine pour l'ensemble du personnel. Aucun licenciement pour motifs économiques n'aura lieu d'ici au 30 octobre — *(Corresp.)*

- *Opération « portes ouvertes » à l'imprimerie Oberthur.* — Dix mille personnes, selon les organisateurs, ont visité, samedi 5 avril, les ateliers de l'imprimerie Oberthur de Rennes, toujours occupée par son personnel (*le Monde* du 6 mars). Cette opération « portes ouvertes » avait pour but de sensibiliser la population sur le sort de cette vieille entreprise rennaise, qui occupe mille deux cent soixante-cinq personnes. L'Intersyndicale dénonce le *« silence concerté des pouvoirs publics »* sur l'évolution des projets qui permettraient d'assurer l'avenir de l'imprimerie et de son personnel, après le projet de reprise présenté le 4 mars dernier au tribunal de commerce de la ville.

- *Débrayage aux chantiers de Dunkerque après un accident mortel.* — Cent vingt ouvriers travaillant à l'armement du méthanier *El Paso-Paul-Kaiser*, aux chantiers navals de Dunkerque, ont débrayé, le samedi 5 avril, après un accident mortel survenu la veille dans une cuve de l'*El Paso*, celui de M. André Verhaeghe, un caréneur âgé de quarante-huit ans, marié et père de neuf enfants. Selon les syndicats, des ouvriers postés dans les cuves du navire auraient déjà subi des malaises. La direction rétorque que le fluide utilisé pour les vérifications d'étanchéité du bâtiment n'est nullement *« asphyxiant »*.

- *Une société de location de personnel est mise en liquidation.* — Le tribunal de commerce de Lille a prononcé le vendredi 4 avril la liquidation de biens de la société d'emplois temporaires SOPRESI-FRANCE. Un syndic a été désigné. Depuis plusieurs semaines, une agence de cette société à Hellemmes, près de Lille, était occupée par des travailleurs qui n'avaient pas reçu leur salaire. — *(Corresp.)*

EMPLOI

M. ROCARD : ne pas laisser de répit au gouvernement.

M. Michel Rocard, membre du bureau exécutif du parti socialiste, a déclaré, dimanche 6 avril, à Roubaix :

« A la fin de l'année, le nombre des chômeurs sera d'un million et demi. 70 % des chômeurs secourus ont des ressources inférieures au SMIC, et le mirifique accord de garantie des ressources à 90 % ne joue que pour une part très faible, 2 %.

» La politique des socialistes doit être de pousser au maximum pour une relance et de ne pas laisser de répit au gouvernement, qui est incapable de dominer cette crise. Il n'y a de solution que globale, et par la prise du pouvoir par les socialistes et les forces de gauche. »

CIRCULATION

Les suspensions ou retraits de permis de conduire

Les automobilistes bénéficieront-ils du sursis au même titre que les condamnés de droit commun ?

La Fédération française des clubs automobiles a décidé de lancer une pétition nationale (1) auprès du président de la République en vue d'obtenir l'institution du sursis pour les suspensions ou les retraits de permis de conduire infligés aux automobilistes coupables d'infractions aux règles de la circulation. Elle fonde cette action sur un projet de loi qui donnerait notamment aux tribunaux le pouvoir de substituer à des peines d'emprisonnement dont sont passibles des délinquants de droit commun la suspension ou le retrait du permis de conduire, et d'accorder le sursis à l'application de cette sanction.

Sans se prononcer sur le fond, la Fédération estime qu'on ne peut plus désormais « continuer à refuser le bénéfice du sursis à des automobilistes frappés d'une suspension de permis pour une infraction aux règles de la circulation, alors qu'un condamné de droit commun pourra [...] bénéficier de cette mesure de clémence ».

La révolte des prisons de l'été dernier a montré une fois de plus que rassembler dans les mêmes prisons grands et petits délinquants aboutissait à la contamination des seconds par les premiers et, en fin de compte, à augmenter les récidives. Tirant la leçon des événements, le garde des sceaux, au nom du premier ministre, a déposé un projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de droit pénal, inspiré, dit l'exposé des motifs, par le souci *« de limiter l'emprisonnement, dans la mesure où les nécessités de la protection sociale et de la prévention le permettent »* et de substituer à cet emprisonnement *« une autre sanction qui puisse être tout aussi dissuasive mais qui* [n'en] *présente pas les graves inconvénients »*.

Dans ce but est proposé notamment un article 43-3 nouveau du code de procédure pénale ainsi rédigé :

« Lorsqu'un délit est puni de l'emprisonnement, le tribunal peut prononcer, à titre de peine principale, une ou plusieurs des sanctions pénales suivantes :

» 1) Suspension du permis de conduire ou interdiction de délivrance d'un permis de conduire pendant une durée de cinq ans au plus ;

» 2) Annulation du permis de conduire avec interdiction de solliciter la délivrance d'un nouveau permis pendant une durée de cinq ans au plus ;

» 3) Interdiction de conduire tous véhicules ou certains d'entre eux pendant une durée de cinq ans au plus ;

» 4) Confiscation d'un ou de plusieurs véhicules dont le prévenu est propriétaire ou dont il a la libre disposition. »

Trois autres paragraphes concernant l'interdiction de détenir ou de porter une arme, le retrait du permis de chasse, la confiscation d'armes.

Non seulement ces peines remplacent éventuellement une peine d'emprisonnement, mais elles peuvent être, elles aussi (à l'exclusion de la confiscation), assorties du sursis comme le prévoit un paragraphe nouveau de l'article 734-1 du code de procédure pénale.

Enfin, aux termes d'un alinéa nouveau de l'article 708, l'exécution des peines peut être suspendue ou fractionnée « pour motifs graves d'ordre médical, familial ou professionnel ».

Ainsi, un délinquant de droit commun qui se verra infliger une suspension ou un retrait de permis pourra obtenir le sursis : mieux, les juges pourront « moduler » la peine pour ne pas trop gêner le condamné dans ses obligations professionnelles. Les automobilistes coupables d'une simple infraction aux règles de la circulation n'ont pas cette « chance », ni d'ailleurs celle d'être jugés par des magistrats, avec toutes les garanties que cela suppose. (En 1973, les préfets ont prononcé près de deux cent trente mille suspensions de permis.)

C'est donc au nom de l'équité que la Fédération nationale des clubs automobiles lance sa pétition.

« Les services de la chancellerie, déclare-t-elle dans son commentaire, *se sont engagés hardiment dans la voie du libéralisme, mais à l'intention exclusive des délinquants de droit commun. Des mesures de bienveillance identiques, au moins dans l'état actuel du projet, ne pourront être prises à l'égard des automobilistes qui n'ont pourtant pas failli à l'honneur et à la probité, mais qui auront été frappés d'une suspension de permis pour excès de vitesse par exemple. »*

« Certes, nous n'entendons pas nous élever contre la rigueur d'un retrait de permis lorsqu'il s'applique à un ivrogne ou à un chauffard », poursuit la Fédération, mais, constatant que *« le sursis et le fractionnement de la sanction sont prévus en faveur des auteurs de délits de droit commun »*, elle regrette que la loi *« reste muette »* lorsqu'il s'agit des automobilistes. Elle demande, en conclusion, que cette souplesse dans le prononcé des décisions soit donnée aussi bien au préfet qu'au juge.

DANIEL CLAVAUD.

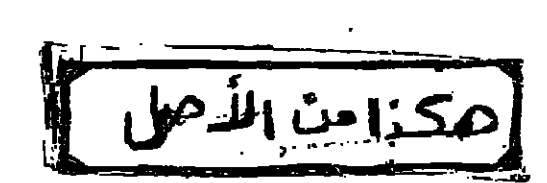
(1) Campagne sursis. Fédération nationale des clubs automobiles, 61-67, rue Haxo, 75020 Paris.

SYNDICATS

M. MALTERRE : ceux qui attaquent la hiérarchie devraient publier leurs revenus.

« Comment peut-on croire à la bonne foi de ceux qui attaquent la hiérarchie des salaires s'ils ne commencent pas d'abord par annoncer publiquement le montant de leurs revenus ? », a déclaré M. Malterre, président de la Confédération générale des cadres (C.G.C.), au cours d'une réunion à Marseille, samedi 5 avril. Le président de la C.G.C. a ensuite dénoncé *« l'incompatibilité entre un objectif de croissance de 5 % et une fausse politique sociale pénalisant le travail, manuel ou intellectuel »*.

Le même jour, M. Yvon Charpentié, président de la Fédération de la chimie et candidat à la présidence de la C.G.C., s'est élevé contre le *« matraquage de l'encadrement »* dans le domaine des inégalités sociales.



مكبر من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE

POINT DE VUE

Idées pour la conférence pétrolière

par PIERRE URI

QUAND le pétrole a doublé, puis encore doublé, deux thèses s'affrontaient. Celle des techniciens : aussi longtemps que les sources de remplacement ne seront pas disponibles sur une vaste échelle, il n'y aura pas de limite aux exigences du cartel. Celle des économistes : les anticipations jouent sur le marché. Qu'il y ait une résolution assez ferme de développer la substitution et l'économie dans l'utilisation, l'incertitude créée sur le prix futur du pétrole incitera les producteurs à en vendre le plus possible quand les cours sont le plus élevés et, par-là même, à en amorcer la baisse. L'expérience a tranché. Vingt-cinq pour cent de réduction, et ce n'est pas fini. Il est vrai que la conjoncture a exercé ses effets. En freinant par les restrictions de crédit la marche de leur industrie, les pays développés n'ont pas obtenu les répercussions qu'ils attendaient sur leurs prix internes, mais ils ont vigoureusement fait retomber ceux des matières premières. Car elles sont très sensibles à la demande : le marché se tend dès qu'il y a accélération dans l'industrie, se détend au moindre ralentissement, et pis encore par la récession.

Rien pour autant n'est résolu. Car la rançon est lourde : 25 millions de chômeurs entre l'Amérique, l'Europe et le Japon. Avec la reprise nécessaire, la hausse repartirait-elle ? Et même si les pays producteurs n'ont engrangé que 50 milliards de dollars alors qu'ils en espéraient 80, ils bousculent les monnaies en n'investissant qu'à court terme. Le paradoxe est même que, en *retirant* leurs fonds d'Amérique, ils ont accentué la chute du dollar avec lequel est acquitté leur pétrole.

Il reste donc fort à faire pour la conférence qui sera préparée par la réunion du 7 avril à Paris. Des prix plus modérés seront favorables à une reprise de la croissance, au développement de cette immense majorité du tiers-monde qui n'a pas de réserves dans son sous-sol, à une plus grande stabilité financière. Encore faut-il que le plan soit assez ample et assez cohérent.

Technique et finance

Jusqu'ici on a traité les problèmes techniques d'un côté, les problèmes financiers de l'autre : conservation et substitution, éventuellement répartition à l'Agence de l'énergie et dans les dialogues difficiles entre les Etats-Unis et l'Europe ; recyclage des capitaux au Fonds monétaire ou dans les conversations entre les trésoreries. Or, les deux affaires sont liées. Qu'on imagine d'émettre, comme l'Europe a commencé de le faire avec son emprunt en unités de compte, comme le Fonds monétaire pourrait l'envisager en les libellant en droits de tirage, des emprunts à long terme garantis, sinon contre toute hausse des prix, au moins contre les accès de faiblesse d'une monnaie particulière, on obtiendrait deux effets à la fois. L'un serait d'éviter la valse des capitaux à court terme tout en pouvant porter vers les pays qui en ont le plus besoin les moyens financiers collectivement rassemblés. Mais aussi ces actifs financiers d'un genre nouveau apparaîtraient plus sûrs aux pays pétroliers pour leur future croissance que des réserves conservées dans leur sous-sol et dont la valeur serait incertaine ou, plus encore, qui s'épuisent. Il serait donc de leur intérêt de les acquérir. En vendant leur pétrole, ils en consolideraient la baisse. Mais qu'on ne voie pas dans cette proposition une ruse, car elle est de l'intérêt bien compris des pays producteurs les plus peuplés. Aujourd'hui, l'Iran et l'Algérie se lancent dans un rythme échevelé d'industrialisation, au point que l'un envisage d'importer de la main-d'œuvre, que l'autre néglige l'immense chômage que ne résorbent pas des activités de pointe. Des actifs financiers de longue durée seraient le moyen pour ces pays d'étaler leur industrialisation pour éviter de déchirer leur propre tissu social.

Prix-plancher ou péréquation

Encore faut-il que l'autre condition soit assurée, c'est-à-dire que les investissements de substitution et de conservation puissent suivre leur cours. Ici, quel beau gâchage. Un objectif utile, qui est de leur donner une garantie ; un mécanisme mal calculé, celui des prix-planchers ; et la résultante, les pires malentendus entre l'Europe et l'Amérique, et l'affaiblissement de la position de négociation avec les producteurs.

Qu'on se souvienne de la proposition du Dr Kissinger. Il soulignait à bon droit que le développement du charbon, des schistes bitumineux, du pétrole sous-marin, de l'énergie nucléaire, risquerait de tourner court si une baisse ultérieure du pétrole leur enlevait leur capacité de concurrence. Il en tirait la conséquence que le pétrole ne devait pas tomber trop bas : il se plaisait au paradoxe que les moyens de le faire baisser exigeaient de lui assigner un prix minimum. Il n'en fallait pas plus pour que M. Jobert accuse immédiatement l'Amérique d'être favorable à l'énergie chère : elle la produira elle-même, tandis que l'Europe et le Japon verront leurs prix de revient grevés par le poids de leurs importations. Il y a des jours où M. Jobert est mieux inspiré. Car il oublie que les changes sont flottants et que la moindre baisse des devises européennes ou japonaises suffirait à restaurer une capacité de concurrence entamée par le prix de l'énergie.

La Communauté n'a jusqu'ici fait autre chose que proposer un prix-plancher plus bas. Comme si elle n'avait pas besoin d'une garantie au moins équivalente à celle qu'envisage l'Amérique ; son charbon est plus onéreux, son nucléaire comporte un coût incertain pour l'environnement, en mer du Nord l'investissement par baril est incomparablement plus élevé qu'en péninsule arabique.

Dans cette dispute, on mêle deux affaires. La garantie aux investissements de substitution et de conservation est nécessaire, mais elle se passe d'un prix-plancher sur le pétrole. Il y a un mécanisme classique, dont la Communauté du charbon et de l'acier a plusieurs fois fait application avec succès. Il suffit de prévoir qu'au cas où le pétrole redescendrait à un niveau plus bas que l'équivalent des sources nouvelles d'énergie, ou qui ne justifierait pas les investissements pour l'économiser, une péréquation serait pratiquée : le pétrole serait taxé du montant nécessaire à baisser le coût des investissements concurrents. La formule vaut, que le pétrole redevienne très cher, descende à égalité avec le nucléaire actuel, ou même beaucoup plus bas. Elle évite de prendre un pari impossible sur ses cours à venir. Elle assure que l'effort, pour n'être pas entièrement aux mains du Moyen-Orient, sera poursuivi sans à-coups. Elle est justifiée en tout état de cause, puisque les investissements nécessaires ne cesseraient d'apparaître rentables que par l'effet de leur succès même, c'est-à-dire par leur contribution à la baisse du carburant.

Si l'affaire est prise dans ces termes, le prix-plancher revêt un tout autre aspect : les pays industrialisés n'en ont pas besoin, ce sont les *producteurs* qui deviennent demandeurs. On peut négocier cette garantie à leur propre croissance, *mais il y a une contrepartie* qui serait le retour immédiat au prix prévisible de l'énergie de substitution : le nucléaire, les sables canadiens ou le pétrole de la mer du Nord ne valent pas l'équivalent de 11 ou même de 9 dollars le baril, mais plus probablement 5 ou 6 dollars.

Pétrole et céréales

Puisque les producteurs demandent que la conférence dépasse le domaine purement pétrolier, les pays industrialisés *pourraient* faire, en outre, une offre généreuse et habile. C'est un fait que la hausse des céréales a été une aubaine pour les Etats qui les produisent, et qui se confondent avec le monde industrialisé. Ils pourraient offrir de restituer la hausse qui a été subie sur ces approvisionnements essentiels par les pays le moins capables de la supporter : ceux qui dans le tiers-monde sont à la fois les plus pauvres et n'ont pas bénéficié d'une hausse appréciable de ce qu'ils avaient à exporter. Les pays pétroliers seraient invités à en faire autant quant à la surcharge que ces mêmes nations défavorisées ont subie sur leurs importations d'énergie. Cette action symétrique ne serait pas même une aide : elle réparerait seulement une détérioration tragique, elle replacerait les pays les plus misérables dans leur situation antérieure. Ou bien les producteurs de pétrole accepteraient, et les fournisseurs industriels éviteraient de perdre encore quelques marchés, d'aggraver encore leur dépression. Ou bien un refus ferait éclater que les pays nouvellement enrichis ne sont pas nécessairement les porte-parole les plus autorisés des plus pauvres.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE PÉTROLIÈRE DE PARIS ET LE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME ÉLECTRO-NUCLÉAIRE

Le Venezuela proposera une « approche intégrale » des problèmes

Caracas. — Pour le Venezuela, la conférence de Paris doit être une réunion entre pays industrialisés et pays en voie de développement, et *non* pas entre pays producteurs et consommateurs de pétrole. La délégation de Caracas, présidée par M. Manuel Perez Guerrero, ancien secrétaire général de la conférence des Nations unies pour le commerce et le développement, proposera une « approche intégrale » des problèmes des matières premières, de la réforme du système monétaire international et de l'aide au développement.

Le durcissement enregistré à Caracas depuis le transfert des pouvoirs au Parti d'action démocratique ne manque pas de provoquer une certaine inquiétude à Washington. (Le Venezuela fournit, en effet, le tiers environ du pétrole qu'importent les Etats-Unis.) Alors qu'il s'apprêta à nationaliser les compagnies, américaines pour la plupart, opérant au Venezuela, le gouvernement de M. Carlos Andres Perez a voulu donner à Washington l'assurance d'un approvisionnement régulier. Mais le fait est que la production, qui en 1974 avait baissé de 15 % par rapport à l'année précédente, continue de décroître.

De notre envoyé spécial

En outre, les initiatives diplomatiques du gouvernement Perez en Amérique latine tendent à gêner, voire contrarier l'action des Etats-Unis dans la région. Bien que n'ayant pas abouti, la conférence de l'O.E.A. (Organisation des Etats américains), convoquée à la demande de Caracas pour examiner la levée des sanctions économiques contre Cuba, a contraint Washington à prendre acte de l'existence d'une majorité favorable au rétablissement de relations normales avec La Havane. Le Venezuela, qui, pour sa part, a renoué les liens rompus avec le régime castriste, a lancé l'idée d'une conférence des chefs d'Etat d'Amérique latine. C'est à l'occasion de cette réunion, prévue pour le mois de septembre, que serait créé le SELA (Système économique latino-américain), *un organisme* chargé de promouvoir avec l'aide des « pétrobolivars » des entreprises multinationales latino-américaines.

M. Carlos Andres Perez a, par ailleurs, puissamment contribué à « torpiller » la conférence interaméricaine de Buenos-Aires, où devait, en mars, reprendre le « *nouveau dialogue* » entre l'Amérique latine et les Etats-Unis. En approuvant une loi sur le commerce discriminatoire à l'égard des pays de l'OPEP, le Congrès américain avait certes fourni *un* bon prétexte au Venezuela pour refuser de se rendre dans la capitale argentine.

Artisan du « nouveau dialogue » entamé en 1974 au Mexique, M. Henry Kissinger s'est cru offensé. Dans un discours exposant sa politique latino-américaine prononcé le 1er mars, le secrétaire d'Etat avait fustigé « *certains pays qui ont tendance à recourir à des tactiques d'affrontement entre les mondes développé et sous-développé* ».

Caracas n'en modèrera pas pour autant sa position à Paris, où la délégation vénézuélienne devrait assumer la reprsentation de l'Amérique latine sous-développée contre l'avis sans doute du Brésil, dont les intérêts sont sensiblement divergents. Les thèses du Venezuela sont en effet approuvées dans presque toutes les capitales, de Mexico à Lima et de Bogota à La Havane. Les énormes ressources dont dispose actuellement le Venezuela lui ont mérité ailleurs des amitiés intéressées mais solides.

PHILIPPE LABREVEUX.

M. de Guiringaud : nous sommes condamnés à réussir

M. L. de Guiringaud, « président technique » de la réunion sur l'énergie, parlant au nom de la puissance invitante, après avoir demandé à l'assistance d'observer une minute de silence à la mémoire du roi Fayçal, a rappelé ce qu'était la situation de l'économie mondiale (« *déséquilibre* » et « *interdépendance* ») quand le président Giscard d'Estaing a proposé, le 24 octobre 1974, de réunir une « *conférence restreinte rassemblant des pays représentant les principaux producteurs et importateurs de pétrole, qu'ils soient industrialisés ou en voie de développement* ».

Il a poursuivi :

« *(...) Aussi le président de la République française a-t-il jugé qu'il devenait urgent de prendre des dispositions pour se réunir dans une formation représentative mais restreinte, afin d'engager sérieusement un examen de cette situation inquiétante. Il avait spécialement en vue, parce qu'ils jouent un rôle à la fois universel et essentiel, les problèmes de l'énergie et tous ceux qui s'y rattachent.*

» *Cette entreprise ne peut réussir si elle s'attarde dans de vaines controverses sur les origines du désordre actuel. Il ne s'agit pas de chercher à imputer des responsabilités aux uns ou aux autres, mais plutôt de manifester que nous sommes conscients de notre responsabilité collective telle qu'elle est déjà ressentie par l'opinion mondiale. Nous devons en tirer de concert des conséquences pratiques, sans nous laisser arrêter par les difficultés qui nous attendent, c'est-à-dire dégager en commun des formules d'entente qui concilient le respect des souverainetés de pays tous égaux avec l'exigence de solidarité d'un monde interdépendant.*

» *Permettez-moi de citer ici ce que le président de la République française déclarait il y a juste un mois : « Il s'agit maintenant » de reconstruire un nouvel ordre » économique plus équitable et » profitable à tous. Que cette » reconstruction ne puisse pas » naître d'un antagonisme, d'un » affrontement opposant des » organisations de pays consommateurs à des organisations de » pays producteurs, cela me paraît » évident, et c'est le motif pour » lequel j'œuvre en ce sens. La » seule méthode concevable pour » résoudre les problèmes actuels » me paraît être celle du dialogue » inspiré par la volonté de compréhension mutuelle et par le » sentiment de l'interdépendance » de toutes les nations.* »

» *L'accueil fait, dès l'origine, à notre proposition a montré que le besoin de dialogue était très largement partagé. En dépit des exigences de ceux-ci et des objections de ceux-là, nous sommes finalement réunis ici, et ce simple fait est déjà de bon augure. On a critiqué, pourquoi ne pas le reconnaître, la liste des pays que la France invitait à Paris. A cela je répondrai que la liste en question avait, parmi d'autres mérites, celui d'exister et de répondre aux besoins d'une réunion préparatoire.*

» *Je répondrai surtout que la composition de la réunion préparatoire ne préjuge en rien celle de la conférence elle-même. Nous avons pris note de toutes les recommandations et résolutions qui ont été adoptées sur ce point lors des réunions internationales tenues ces dernières semaines. Il va de soi que notre conférence devra être représentative de l'ensemble des pays intéressés à la recherche et à la mise en œuvre des formules d'entente que j'évoquais il y a un instant.*

» *Ce dialogue, que nous souhaitons sincère, ouvert et fructueux, comment peut-il s'ordonner Il vous appartient naturellement de décider vous-mêmes de la manière dont vous voudrez organiser vos travaux, mais, puisque notre initiative nous donne des responsabilités particulières, je me permettrait de vous faire un certain nombre de suggestions. (...)* »

M. de Guiringaud passe alors en revue les points de l'ordre du jour proposé :

« *Le deuxième point porte sur la procédure. Nous avons préparé un projet de règlement de procédure très simple qui nous paraît répondre aux nécessités d'une réunion comme celle-ci, qui devrait éviter de tomber dans un formalisme excessif. Ce règlement est basé sur le principe du consensus, seul principe qui soit de nature à conférer aux résultats de nos travaux le poids nécessaire, le seul également qui donne à chaque délégation le pouvoir d'écarter toute recommandation ou décision qui lui paraîtrait réellement contraire à ses vues et à ses intérêts essentiels. Il s'ensuit que nous sommes en quelque sorte condamnés à réussir, c'est-à-dire à trouver des formules qui concilient les préoccupations des uns et des autres. Le consensus traduit donc bien l'esprit dans lequel doivent se dérouler nos débats (...).*

» *Les points cinq et six constituent l'objet même de la réunion préparatoire. Il est convenu en effet que celle-ci doit traiter essentiellement de la composition et de l'ordre du jour de la conférence elle-même.*

» *En tant que représentant de la puissance invitante, je crois avoir dit tout ce qu'il m'appartenait de dire*, conclut M. de Guiringaud. *Laissez-moi, en terminant, exprimer l'espoir que cette réunion préparatoire remplisse sa tâche dans un esprit de compréhension mutuelle. Nous entamons aujourd'hui un processus qui devrait conduire à l'établissement de nouveaux rapports fondés sur l'égalité, et dans lesquels la confrontation devrait s'effacer pour que la coopération puisse l'emporter. Toute restreinte qu'elle soit, cette réunion doit préparer un débat qui intéresse l'ensemble de la communauté mondiale. Il convient qu'elle le fasse dans la sérénité, et je suis convaincu d'être votre interprète en affirmant que tel est bien l'esprit dans lequel vos gouvernements vous ont délégués ici.* »

LE PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA « PRÉSIDENCE TECHNIQUE »

Voici le projet d'ordre du jour présenté par M. de Guiringaud, « président technique » de la réunion, et qui devrait être discuté lundi après-midi. Cette proposition n'est pas à confondre avec le projet d'ordre du jour de la conférence proprement dite.

1. Désignation du président ; 2. Adoption des règles de procédure ; 3. Déclarations liminaires des délégations ; 4. Approbation de l'ordre du jour de la réunion préparatoire ; 5. Définition de la procédure de désignation des participants à la conférence proprement dite (Etats et organisations internationales) ; 6. Etablissement du projet d'ordre du jour de la conférence proprement dite ; 7. Fixation de la date et du lieu de la conférence ; 8. Adoption des diverses mesures concernant la préparation de la conférence (règles de procédure, documentation générale, rapports techniques, etc.).

LE F.M.I. REND PLUS SÉVÈRE L'ACCÈS AUX NOUVEAUX « CRÉDITS PÉTROLIERS »

Washington (*A.F.P.*). — Le Fonds monétaire international a précisé dimanche les conditions dans lesquelles les pays membres pourront avoir recours à son « mécanisme pétrolier » pendant l'année 1975.

Les crédits, destinés aux pays souffrant d'un déficit des paiements extérieurs attribué à la hausse des prix du pétrole, avaient été mis en place en 1974 grâce à des emprunts contractés, surtout auprès des pays producteurs de pétrole, pour un montant de l'ordre de 3,2 millions de droit de tirage spéciaux (D.T.S.), soit l'équivalent de 3,6 milliards de dollars.

Le F.M.I. indique dans un communiqué que d'autres emprunts dont le montant n'est pas précisé sont sur le point d'être conclus définitivement, à un taux d'intérêt de 7,25 %.

Les conditions d'utilisation des facilités de crédit du mécanisme pétrolier ont été renforcées, souligne le communiqué. Les emprunts seront fonction du jugement porté par le F.M.I. sur les politiques suivies par les emprunteurs pour résoudre à moyen terme leurs problèmes de balances des paiements.

Les pays emprunteurs devront faire connaître les mesures prises ou envisagées pour économiser le pétrole ou développer des sources d'énergie de remplacement.

Les pays membres pourront emprunter au maximum soit jusqu'à 125 % de leur quote-part au F.M.I., soit jusqu'à 85 % de l'augmentation du coût de leurs importations pétrolières. Les emprunts pourront être contractés pour une période de trois à sept ans, à un intérêt de 7 5/8 % à 7 7/8 % suivant la durée de l'emprunt, ajoute le F.M.I.

[Il semble que le F.M.I. ait certaines difficultés à recueillir les sommes qu'il voulait emprunter. Il n'a pu jusqu'à maintenant réunir qu'un peu moins de 6 milliards de dollars.]

DES INVESTISSEURS ARABES ENVISAGERAIENT DE CRÉER UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ESSENCE EN EUROPE

Des investisseurs arabes auraient l'intention de créer un réseau de stations-service en Grande-Bretagne. Jugeant les bénéfices des compagnies pétrolières excessifs, ils veulent vendre à bas prix les produits pétroliers aux consommateurs britanniques. L'un des auteurs de ce projet, précise l'hebdomadaire londonien l'*Observer*, est l'ambassadeur de la Fédération des émirats arabes unis en Grande-Bretagne, M. Al-Tajir. Disposant d'une fortune personnelle estimée à plus de 20 milliards de francs français, l'ambassadeur explique que les pays producteurs reçoivent l'équivalent de 6 pence le gallon de pétrole brut alors que l'automobiliste anglais paie 74 pence (dont 37 en impôts) pour un gallon d'essence. « *Nous voulons que le consommateur paie son essence le moins cher possible* », indique M. Al-Tajir. Pour ce faire, « *le seul moyen est que nous organisions notre propre marché* ». Une telle idée ne s'appliquerait pas à la seule Grande-Bretagne, mais également à d'autres pays européens.

L'énergie du désespoir ?

(Suite de la première page.)

Jusqu'à maintenant, le débat n'a pas eu lieu. C'est un peu la faute de chacun des deux camps. Pour les « nucléaristes », en effet, il va de soi qu'il faut se servir de l'énergie atomique. Pour le camp opposé, disons, pour simplifier, celui des écologistes, que l'on peut s'en passer. Personne ne décrit avec précision ce que serait, pour les premiers, une société nucléaire ; pour les seconds, une société non nucléaire.

Une telle définition est, pour le moment, pratiquement impossible, parce qu'on ignore aussi bien ce que sera l'offre d'énergie que la demande d'énergie.

Premiers points d'interrogation

Le quintuplement du prix du pétrole brut a complètement bouleversé l'économie énergétique mondiale. Voyons ce qu'écrivent du charbon, par exemple, les experts de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.), dans leur rapport *Sciences et technologies pour l'énergie* : « *Bien des connaissances que l'on possède sur le charbon remontent encore aux travaux de recherche menés en Allemagne entre 1910 et 1940... Le charbon est un minéral complexe, qui n'est pas encore parfaitement compris sur le plan chimique... Cet état de choses reflète... la diminution des efforts de recherche au cours de la dernière décennie, quand les prix du pétrole ont diminué l'intérêt pour le charbon.* »

Ensuite, le pétrole : « *Toutes les estimations que l'on a pu faire des réserves mondiales sont en cours de révision. On estime*, écrivent les mêmes experts, *que le plateau entourant les continents est au moins aussi prometteur que les continents eux-mêmes.* » Grâce, d'autre part, à l'amélioration des techniques de récupération, ajoutent les experts, « *au cours des années 80, 40 % au moins des ressources pétrolières en place, connues, devraient être récupérables contre 30 % à l'heure actuelle, ce qui en soi représente quantitativement une augmentation considérable des réserves récupérables* ».

Quant aux autres combustibles, les réserves de gaz naturel sont très difficiles à évaluer. Actuellement, les techniques employées pour les schistes bitumineux sont assez décevantes ; mais si on parvenait à les exploiter *in situ*, de très grands espoirs seraient permis. Enfin, les données relatives aux ressources que l'on peut tirer des sables asphaltiques « *sont très limitées* », concluent les experts de l'O.C.D.E.

Ainsi, le bas prix du pétrole appliqué pendant la dernière décennie a-t-il, en quelques sorte, étouffé les efforts d'innovation dans les différents modes d'énergie classique, pétrole compris.

Le quintuplement du prix du « brut » va provoquer, provoque déjà, un « boom » dans la recherche et l'exploration des sources d'énergie classique, hydrocarbures inclus.

Un prix trop bas du pétrole avait fini par entraîner un gaspillage considérable, puis la pénurie, selon un scénario bien connu. Le prix actuel, trop élevé du point de vue strictement économique, pourrait conduire à terme à une situation d'abondance (1). Cette perspective, qui peut paraître incroyable aujourd'hui, est cependant si peu invraisemblable que les dix-huit pays industrialisés regroupés au sein de l'Agence internationale de l'énergie sous la houlette des Etats-Unis, sont occupés à définir un prix-plancher pour le pétrole brut importé, afin de garantir la rentabilité des investissements dans les énergies de substitution.

La demande d'énergie n'est pas mieux connue. Jusqu'à la « crise », la relation était assez stable entre l'activité économique et la consommation d'énergie. D'un rythme donné de croissance du produit national brut, on pouvait déduire les besoins d'énergie correspondants.

A partir d'observations empiriques, on a constaté, sans jamais très bien en comprendre les raisons, que le rapport de la consommation d'énergie au produit national brut était resté à peu près stable en France pendant les deux dernières décennies, alors qu'il avait fortement augmenté en Italie.

Dans le noir

Après le quintuplement du prix du pétrole, ces relations ont été pulvérisées. Le VIe Plan avait prévu une « fourchette » allant de 470 à 425 millions de tonnes équivalent charbon (T E C). Avant même le début de la crise, les experts de la rue de Martignac ont révisé ce plan pour ne plus retenir que l'hypothèse basse. Après la crise, la Délégation générale à l'énergie a choisi un chiffre plus bas encore : 360 millions de TEC C'est celui qu'a pris le gouvernement comme référence. Plus récemment, des chercheurs de Grenoble ont évalué à 333 millions de TEC les besoins de la France en 1985 : soit 140 millions de TEC de moins que le premier chiffre du VIe Plan. Une telle marge est largement supérieure à l'équivalent énergétique attendu du programme nucléaire français en 1985 : 100 millions de TEC.

Si l'enveloppe globale des besoins énergétiques est floue, son contenu n'est pas moins incertain. Comment prévoir les besoins en électricité de la France, ce qui est pourtant indispensable à l'établissement du programme nucléaire puisque celui-ci est destiné à produire précisément de l'électricité. Jusqu'à maintenant l'E.D.F. fondait ses prévisions sur la fameuse loi du doublement en dix ans. La consommation étant de 100 térawatts-heures (2) en 1965, elle aurait dû atteindre au moins 200 térawatts-heures, en 1975, et même plus, entre 205 et 210, en tenant compte du fait que les Français sont de petits mangeurs d'énergie en général, et d'électricité en particulier, comparés à leurs voisins du Marché commun. Aujourd'hui, on prévoit pour 1975 une consommation de 185 térawatts-heures seulement soit 25 de moins que l'hypothèse maximum retenue il y a dix ans.

Si la même erreur se reproduit pour 1985, ce ne sont pas 400 térawatts-heures qui seront consommés à cette date, mais, disons, 370 térawatts-heures, soit 30 térawatts-heures en moins : de quoi économiser cinq tranches nucléaires !

Autres incertitudes

Ajoutons à cela qu'aucune hypothèse sérieuse n'a été avancée jusqu'à maintenant sur les taux de croissance du produit national brut correspondant. Aucune estimation du rythme de l'activité économique n'était associée aux prévisions de la délégation générale à l'énergie. Ces prévisions, dont l'auteur était M. Blancard, à l'époque délégué général à l'énergie, n'étaient en fait qu'une extrapolation des tendances passées corrigées « au doigt mouillé », si l'on peut dire, pour tenir compte de la « crise ». Et ce n'est pas un hasard si le Conseil supérieur de planification s'est d'abord consacré à l'énergie, avant de s'intéresser aux perspectives de croissance à moyen terme. Encore une fois, on ne connaît pas le contenu énergétique de la « nouvelle » croissance économique ; et ce qui ajoute encore au brouillard dans lequel nous nous trouvons, personne ne peut dire avec certitude à quel rythme cette croissance se poursuivra, ni quelles seront ses composantes. Moyennant quoi, pour parer au plus pressé — car il faut maintenant prendre des décisions qui n'auront leur plein effet que dans dix ans — on a arrêté le programme nucléaire.

Enfin on n'a rien dit de l'incertitude qui subsiste quant aux estimations des coûts comparés des différents modes d'énergie ainsi que de leur prix de vente sur les marchés internationaux et nationaux. Tant et si bien qu'en fin de compte le choix nucléaire tend à précéder les choix de société, personne aujourd'hui ne pouvant dire avec précision à quoi il correspond et à quoi correspondrait son contraire. C'est pourtant cette relation qu'il faudrait d'urgence établir, faute de quoi on pourrait être porté à croire que seul le réflexe d'indépendance nationale a joué dans une affaire aussi vitale. Il reste en effet à démontrer que l'on ne pourrait vraiment pas se passer du nucléaire si les réserves énergétiques de la planète étaient gérées de manière optimale, si une « autre » croissance économique s'instaurait pour un autre style de société, ou si des raisons éthiques interdisaient de recourir au nucléaire.

PHILIPPE SIMONNOT.

(1) Voir les articles parus dans *le Monde* les 12 et 13 juillet 1974 : « Energie : dans dix ans l'abondance ? ».

(2) Le térawatt-heure est l'équivalent de 1 milliard de kilowatts-heures.

Le projet français

Les centrales nucléaires qui fonctionnent déjà représentent une puissance installée de 2 600 mégawatts. Vingt-cinq « tranches » d'au moins 1 000 mégawatts chacune sont engagées en principe pour la période 1974-1977. Les commandes correspondantes ont été passées auprès des constructeurs. Pour 1978-1979-1980, l'E.D.F. compte sur six tranches supplémentaires par an. Elle en a chiffré le coût à 82 milliards en francs 1974 (pour le programme 1974-1980). Ses propositions pour l'an 2000 se tiennent toujours entre cent soixante et deux cents tranches groupées en une quarantaine de sites et fournissant 160 000 à 200 000 mégawatts, soit 50 % de l'énergie estimée nécessaire aux Français en l'an 2000 (hypothèse du doublement de la consommation d'énergie).

Il est difficile de prévoir aujourd'hui quelles seront les parts respectives des autres sources d'énergie en l'an 2000. Pour 1985, le gouvernement a retenu les hypothèses suivantes : 25 % pour le nucléaire, 40 % pour le pétrole, 15 % pour le gaz, 13 % pour le charbon, 5 % pour l'hydraulique et 2 % pour les énergies nouvelles : l'ensemble devant représenter une consommation globale de 357 millions de tonnes-équivalent-charbon.

Le prix actuel d'une tranche de 1 000 mégawatts est de 1,7 milliard, il a augmenté de 25 % en un an. Il faudra y ajouter d'autres coûts non encore pris en compte. Celui du démantèlement des centrales (actuellement évalué au minimum à 5 % du prix de construction : 85 millions), celui du développement du réseau de distribution (évalué entre 3 et 4 milliards par an) et de transport du courant, celui du traitement et de la surveillance des déchets, etc

L'E.D.F. affirme que tout cela est compatible avec nos capacités Il en coûtera, dit M. Boiteux, 3 % du P.N.B. pendant vingt-cinq ans alors que la construction des grands barrages a coûté 5 % du P.N.B. pendant la période d'activité maximum (une dizaine d'années).

DEUX DÉFINITIONS

CENTRALE NUCLEAIRE. — On appelle centrale le site nucléaire (Bugey, Saint-Laurent-des-Eaux, etc.).

TRANCHE. — La tranche nucléaire est une unité autonome de production comportant le réacteur (les commandes passées portent sur des réacteurs d'une puissance de 1 000 mégawatts environ), le groupe des turbo-alternateurs et le génie civil. Le coût des investissements se divise à peu près également entre ces trois ensembles composant la tranche.

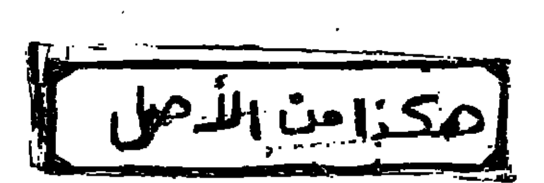
Prochain article :

UN « RELAIS » RENTABLE DU PÉTROLE
par DOMINIQUE VERGUESE

(Lire page 38 les réactions à l'implantation des centrales nucléaires.)

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 3/8	6 3/8	1	2	3	4
1 mois	6 5/8	7 1/8	3 1/4	3 3/4	3 7/8	4 3/8
3 mois	7 3/8	7 7/8	4 1/8	4 5/8	5 1/4	5 3/4
6 mois	8	8 1/2	5 1/4	5 3/4	6	6 1/2



LA VIE ÉCONOMIQUE

LE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME ÉLECTRO-NUCLÉAIRE

POUR OU CONTRE LES CENTRALES ?

FLAMANVILLE : oui

De notre envoyé spécial

Flamanville. — *« Vous êtes contents ? Vous l'aurez votre sale centrale ! — Oui, on est contents, pourquoi on ne le serait pas ? »* Les regards qu'on échange, en cette fin de dimanche, sur le parvis de la petite mairie de Flamanville (Manche) sont lourds et menaçants. Les poings ont du mal à rester dans les poches. Il y a des semaines et des semaines que le village est divisé sur cette question de l'installation éventuelle d'une centrale nucléaire (*le Monde* du 12 mars) et ce n'est pas le résultat de la « consultation » organisée le 6 avril qui détendra l'atmosphère : 428 électeurs pour la centrale, 246 contre.

Les membres du « comité de base » qui ont lancé ici une campagne exemplaire pour le respect des sites et contre la pollution remâcheront longtemps l'amertume d'une défaite qu'ils ne prévoyaient pas. Mais trop de paroles irrémédiables auront été prononcées à cette occasion, trop de bagarres rentrées, trop d'illusions exaltées pour qu'il ne reste pas longtemps — centrale ou pas — des traces du « grand débat nucléaire » à Flamanville.

Ici on n'a pas l'habitude de disserter sur les ressources de la planète, on a trop à faire avec ses ressources propres. Vivre c'est travailler, et travailler c'est avoir du travail. Alors, quand on vient proposer aux habitants de ce bout du monde, à l'extrême nord-ouest du Cotentin, de construire une usine nucléaire chez eux, ils ne vont pas faire la fine bouche ! Flamanville, dans une région rurale et de pêche, est surtout une cité ouvrière. Foin des paysages, de la littérature et du sentiment : on ne va pas tout de même cracher sur cette centrale et les emplois qu'elle va fournir. La peur du nucléaire ? A Flamanville l'atome fait moins peur depuis qu'une partie de la population travaille à l'usine de retraitement de La Hague, de l'autre côté de la baie.

Quarante fois plus

Flamanville n'est pas la France. En mai 1974, au premier tour, M. René Dumont, l'écologiste, avait recueilli 6 voix, une sur cent. Au deuxième tour, M. Mitterrand était arrivé en tête (322 voix contre 306 à M. Giscard d'Estaing). Les militants de l'écologie pourront toujours se consoler en remarquant que leurs partisans, en un an, ont été multipliés par quarante.

Gravité, absence totale d'humour (on ne plaisante pas avec l'avenir), la consultation historique du 6 avril s'est déroulée comme les autres, dans la sérénité frileuse d'un dimanche villageois à peine perturbé par les cris des supporters de l'équipe de football, hurlant au loin à la mort de l'arbitre.

Vers 17 heures, pourtant, la tension montait autour du bureau de vote. Le maire, M. Henri Varin, favorable à la centrale, faisait les cent pas à une vitesse de plus en plus grande. Des villageois, des voisins, des floppées de journalistes commençaient à s'agglutiner autour de l'urne en bois où les électeurs de Flamanville avaient déposé l'enveloppe bleue du destin.

Pour un peu on se serait cru à Chamalières, au soir du 19 mai, lorsque le maire, d'une voix émue, le visage congestionné, fatigué par la lumière des projecteurs, annonça que le *oui* l'emportait. Alors la foule, jusque-là tendue mais calme, explosa en cris de joie ou en vociférations hostiles. *« Les Flamanvillais,* commentai le maire socialiste (indépendant), *ont voté pour l'emploi. »* Tandis que le conseiller général du canton, au comble de la joie — *« un tel résultat était inespéré »* — venait congratuler le maire, les groupes houleux échangeaient une dernière fois les arguments cent fois entendus : *« Nous voulons du travail. — Vous n'en aurez pas, la centrale embauchera des gens de l'extérieur. — Ce sera excellent pour les finances de la commune. — Vous voulez dire pour les vôtres, vous vendrez plus de pain et vous plus de vin, c'est de l'égoïsme. — Tout ça c'est de la politique. — Mais non, en Russie aussi ils ont des centrales, ça prouve bien que ce n'est pas de la politique. »*

Le secrétaire de mairie, M. Rouland, qui s'affirme chrétien et de centre gauche, partisan de la centrale et du progrès, ne croit pas au développement touristique : *« Ça dure combien de mois par an ? Non, nous on veut le calme. »* D'autres, pour évoquer le magnifique site de Flamanville, ses immenses falaises de granit, sa lande qu'aucune faute de goût n'est venue déparer, parlent de *« notre tas de cailloux »*. Au bas des falaises, la mer, dimanche, était particulièrement calme, comme recueillie. Mais elle en a vu d'autres : au-dessus de Diélette, le petit port de Flamanville, une carrière de granit, désaffectée, achève de s'effondrer. A l'ouest, le squelette inutile d'une ancienne mine de fer, fermée en 1962, achève de rouiller. La mer se dit peut-être que même les centrales nucléaires sont mortelles.

BRUNO FRAPPAT.

PORT-LA-NOUVELLE : non

Les habitants de Port-la-Nouvelle, dans l'Aude, consultés par « référendum », se sont, le 6 avril, prononcés contre le projet d'installation d'une centrale nucléaire sur le territoire de la commune.

Deux questions étaient posées : 1) souhaitez-vous l'implantation d'une centrale nucléaire sur le territoire de Port-la-Nouvelle ? Oui ou non ? ; 2) je souhaite un sursis ou un moratoire de garantie.

Les résultats ont été les suivants : 2 905 inscrits, 1 743 suffrages exprimés sur la première question : oui, 385 ; non, 1 250. Sur la deuxième question : pour le moratoire, 108.

Ce référendum avait été organisé sur l'initiative du maire de la commune, M. Ferval (socialiste), qui, à l'origine, s'était prononcé pour l'installation de la centrale mais, devant les réactions négatives de son conseil municipal et des communes voisines, avait dû organiser cette consultation.

Les résultats du référendum n'ont pas surpris, même si le pourcentage des réponses négatives a été plus élevé que ce à quoi on s'attendait.

Depuis plusieurs mois, des associations actives, notamment l'Association de sauvegarde du littoral audois et le Comité de défense des pêcheurs et conchyliculteurs, avaient fait campagne contre les projets de l'E.D.F. Elles présentaient deux sortes d'arguments. Les pêcheurs redoutent les conséquences de la pollution sur les poissons, jusqu'à présent très abondants en cette partie de la côte. Ils s'appuient notamment sur l'expérience des pêcheurs espagnols qui insistent sur les effets néfastes pour eux du rejet en mer des eaux chaudes de la centrale de Vendellos, près de Tarragone (*le Monde* du 3 avril). D'autre part, plusieurs responsables redoutent que les centrales et leurs éventuels dangers n'éloignent les touristes qui fréquentent traditionnellement les plages audoises.

En février dernier, un large débat avait été ouvert sur ce sujet lors de la réunion du conseil régional du Languedoc-Roussillon qui avait à examiner deux projets de centrales : l'une à Port-la-Nouvelle, l'autre à Sète-Frontignan. Contrairement au comité économique et social, qui s'était prononcé pour, le conseil régional avait estimé que les apaisements donnés par les pouvoirs publics étaient « illusoires » et avait demandé qu'avant toute décision un débat soit organisé au Parlement (*le Monde* du 12 février).

EN SUISSE

Quinze mille manifestants sur le site de Kaiseraugst

De notre correspondant

Lausanne. — Bravant le froid, la pluie et la neige, quelque 15 000 personnes se sont réunies, le dimanche 6 avril, sur le chantier de la future centrale nucléaire de Kaiseraugst, dans le canton d'Argovie, en Suisse, pour protester contre sa construction. De nombreux « contestataires » français, allemands et hollandais étaient d'ailleurs venus exprimer leur solidarité à leurs amis suisses. De l'extrême gauche à l'extrême droite, toutes les tendances politiques étaient présentes à Kaiseraugst. Même le président de l'Action nationale, mouvement d'inspiration xénophobe, M. Valentin Oehen, député de Berne, a pu prendre la parole en dépit des réserves exprimées par les groupes français et allemands d'extrême gauche qui ne comprenaient guère la nécessité *« de laisser parler un nationaliste à une démonstration qui se veut internationale »*.

Au-delà de certaines divergences politiques, les différents orateurs ont réaffirmé la volonté de la population *« de se défendre contre la destruction de son environnement »*.

Dans une résolution votée à « parapluies levés » qui sera également transmise au Conseil de l'Europe, les manifestants ont invité le gouvernement et le Parlement helvétiques à décréter la cessation immédiate des travaux et à renoncer à poursuivre en justice les personnes qui, depuis le 1er avril, occupent le chantier. Ils demandent, en outre, une expertise météorologique et l'organisation d'un référendum auprès de la population. En attendant, ils continuent leur occupation.

Interrogé par la télévision suisse, M. Ritschard, chef du département fédéral des communications, des transports et de l'énergie, a rappelé que la centrale nucléaire de Kaiseraugst avait été autorisée par le gouvernement helvétique conformément aux lois existantes, et qu'après plusieurs recours, l'instance juridique suprême du pays, le tribunal fédéral avait donné son accord pour la construction.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

A L'ÉTRANGER

En Italie

Deux accords sociaux, mais relance de la lutte syndicale chez Fiat

De notre correspondant

Rome. — Toutes les usines du groupe Fiat seront paralysées mercredi 9 avril, pendant quatre heures, par une grève lancée par la Fédération des travailleurs de la métallurgie. L'annonce de cet arrêt de travail fait suite à l'échec des négociations qui étaient engagées avec la direction sur la réduction des horaires et les garanties à donner aux entreprises sous-traitantes. Le ministre du travail, dont un premier arbitrage s'est révélé sans effet, doit convoquer à nouveau les parties en présence mardi ou mercredi.

En attendant, les syndicats ont décidé de relancer les « luttes de fabrique » sur divers thèmes comme l'encadrement, la péréquation, la diversification et le rythme de la production. Cela traduit la détérioration du climat chez Fiat où un important accord avait été conclu en novembre dernier : cet accord permettait aux syndicats d'être associés à toutes les décisions de l'entreprise. Celle-ci s'engageait pour sa part à ne procéder à aucun licenciement au cours de l'année 1975. Après des débuts positifs, la « *cogestion de la crise* » devait se heurter à deux obstacles : la volonté de la direction d'instaurer de nouvelles réductions d'horaires et ses réticences à s'engager trop avant dans des garanties de travail aux quelque trois cent mille ouvriers des industries annexes.

Plusieurs syndicalistes réclament maintenant une révision de l'accord de novembre, mais ils n'en contestent pas le principe. Même les plus déçus considèrent toujours ce contrat comme une importante conquête syndicale.

Le monde du travail en Italie peut se prévaloir de deux autres victoires depuis le 5 avril. La première concerne les retraités, dont les pensions suivront désormais les augmentations salariales; le minimum versé équivaudra toujours à 27,75 % du traitement moyen des travailleurs de l'industrie. L'autre accord intéresse les quarante-cinq mille dirigeants des industries publiques et privées qui voient leur statut amélioré et leur emploi mieux garanti. Aucun transfert ne pourra survenir après l'âge de cinquante-cinq ans pour les hommes et cinquante ans pour les femmes. En cas de licenciement, un collège arbitral sera constitué : s'il constate l'absence de motif valable, le dirigeant licencié recevra son traitement pendant une durée variant de sept à douze mois. — R. S.

AUTOMOBILE

● VOLKSWAGEN AUGMENTE SES PRIX DE 4,5 %. — Volkswagen annonce une augmentation des prix pour tous ses modèles — à l'exception de la VW Polo — de 4,5%. La dernière majoration des tarifs remonte au 1er janvier 1975 (3,5 %).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BENDIX CORPORATION

La Bendix Corporation (Southfield Michigan, U.S.A.), qui détient plus des deux tiers du capital de la Société D.B.A., a été approchée par deux actionnaires français de cette société désireux de céder leurs actions qui représentent un peu plus de 6 % du capital. Un accord est intervenu entre les parties pour une cession de ces titres au prix de 120 F par action, et l'application a été effectuée en Bourse le 26 mars 1975.

A la suite de cette opération et ainsi que le précise un avis de la Chambre syndicale des agents de change, Bendix Corporation s'est engagée à acquérir en Bourse au même prix de 120 F, durant un minimum de quinze séances de Bourse à compter du 26 mars 1975, toutes quantités d'actions D.B.A. qui seraient présentées à la vente.

Bendix Corporation, consciente des perspectives incertaines à court terme qui s'offrent à la Société D.B.A., a pris cette disposition en plein accord avec la Chambre syndicale des agents de change afin d'étendre à tous les actionnaires qui le désireraient la possibilité de céder leurs actions au même prix que celui retenu pour la transaction ci-dessus mentionnée.

En effet, la conjoncture actuelle, peu favorable au développement des activités automobiles et aérospatiales de D.B.A., ne permet pas d'envisager, au cours de l'exercice actuel, un redressement suffisant de la rentabilité de cette société, qui a été particulièrement éprouvée au cours de l'année 1974.

En outre, la liquidation décidée récemment de la Société Deutsche Bendix Ausrustung, filiale commune en Allemagne de Bendix Corporation et de D.B.A., obligera cette dernière à passer par pertes et profits des provisions importantes, certainement supérieures à la valeur au bilan de D.B.A. de cette participation de 12 800 000 F, et à rembourser la part qu'elle a garantie de certains emprunts contractés pour le financement de cette filiale allemande.

BANQUE OTTOMANE

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale annuelle, conformément aux dispositions de l'article 29 des statuts, pour le mercredi 7 mai 1975, à midi et demi, au Great Eastern Hotel (Essex Room), Liverpool Street, Londres E. C. 2.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport du comité pour l'exercice ;
2. Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 1974 ;
3. Fixation du dividende ;
4. Nomination de membres du comité.

Conformément aux dispositions de l'article 27 des statuts, l'assemblée générale est composée de toute personne réunissant au moins trente actions, soit comme actionnaire, soit comme mandataire, soit comme actionnaire et mandataire.

Toutefois, afin de pouvoir exercer le droit de prendre part à l'assemblée générale, il est nécessaire que les titres et éventuellement les pouvoirs aient été déposés dix jours au moins avant la date fixée pour la réunion :

— A Istanbul, au siège central ;

— à Paris, à la Banque ottomane, 7, rue Meyerbeer, 75009 ;

— à Londres, à la Banque ottomane, 23, Fenchurch Street, E. C. 3 ; ainsi que dans les diverses agences de la Banque.

Le rapport du comité et les comptes qui seront présentés à l'assemblée générale sont à la disposition des actionnaires au siège social à Istanbul et dans les sièges de Londres et de Paris.

BANQUE OTTOMANE

Après examen des comptes de l'exercice 1974, le comité a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée pour le mercredi 7 mai à Londres, la distribution à titre de dividende d'un montant de 700 000 livres, soit 1 livre sterling et 40 pence par action, qui entraînerait, conformément aux statuts, le paiement aux parts de fondateur d'un montant total de 25 000 livres, soit 115,74 livres par part entière.

BANQUE NATIONALE DE PARIS « INTERCONTINENTALE »

Le conseil d'administration a arrêté le bilan de l'exercice 1974 ainsi que le compte de pertes et profits, qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

Le bilan totalise 1 357 184 894 F contre 1 141 882 938 F au 31 décembre 1973.

Après amortissements et provisions, le compte de pertes et profits fait apparaître un solde bénéficiaire de 13 589 232 F contre 11 437 721 F.

Compte tenu du report à nouveau, le montant disponible ressort à 16 327 776 F.

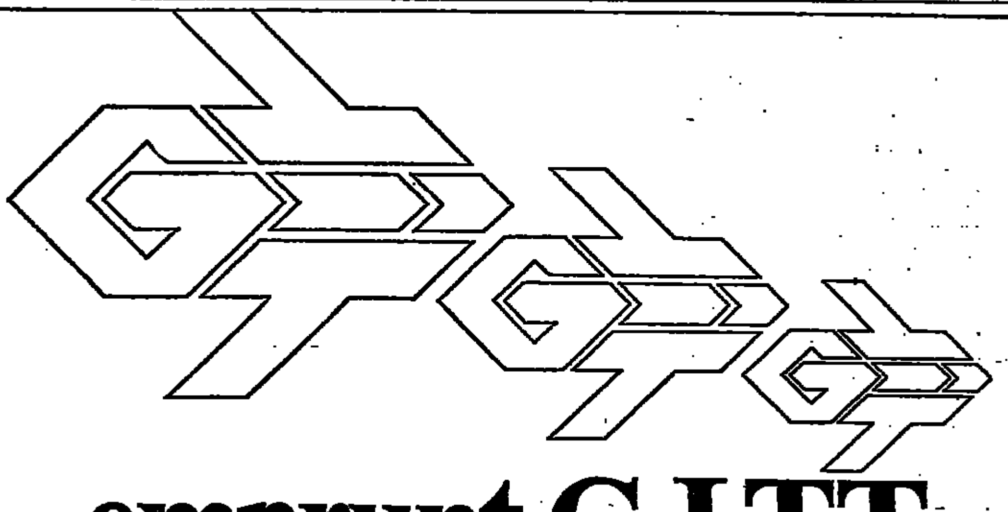
Le conseil proposera à l'assemblée générale de distribuer aux 1 184 664 actions de 50 F nominal, représentant la totalité du capital social, un dividende de 10 % (contre 8,40 % l'année précédente), soit l'intérêt statutaire de 6 % majoré d'un superdividende de 4 %.

En conséquence, il sera versé un montant de 5 F (au lieu de 4,20 F en 1974), ce règlement assurant un revenu global de 7,50 F par action, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 2,50 F (2,10 F en 1974).

Il sera également demandé à l'assemblée de prélever sur le reliquat un montant de 7 000 000 de francs de manière à porter l'ensemble des réserves à 57 000 000 de francs.

Le solde reporté à nouveau sera de 3 141 197 F.

La situation consolidée au 31 décembre 1974 de la Banque nationale de Paris « Intercontinentale » et de ses filiales (Banque nationale pour le commerce et l'industrie (océan Indien), Banque marocaine pour le commerce et l'industrie, Union bancaire pour le commerce et l'industrie, B.N.P. Canada Inc. et Banco fiduciario de Panama) s'établit à 5 879 925 532 F, contre 4 490 828 449 F au 31 décembre 1973.



LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-ÉMISSIONS

Coup de frein à la baisse des taux

Agefi. — Le coup de frein à la baisse des taux d'intérêt est venu plus rapidement que prévu. Parti de New-York, le mouvement est en train de s'étendre dans les différents secteurs du marché international des capitaux, renversant brutalement la tendance antérieure et menaçant à nouveau l'activité fraîchement retrouvée. De tous les grands marchés obligataires mondiaux, c'est New-York qui est le plus touché pour l'instant. La situation s'y est nettement détériorée, au cours de la semaine écoulée, sous l'effet conjugué de la déclaration de M. Simon affirmant avec éclat que les taux à long terme étaient appelés à retrouver et à dépasser le niveau des 10 % et d'un calendrier déjà surchargé que les besoins du Trésor des Etats-Unis sont venus perturber encore davantage. Nombreux sont les banquiers qui se sont indignés de l'intervention fracassante du secrétaire américain au Trésor, qui a eu pour conséquence de jeter la panique sur le marché U.S. On peut y déceler des arrière-pensées politiques évidentes destinées à mettre en garde ceux qui, avec l'appui d'un Congrès inquiet devant la poussé du chômage aux U.S.A. à moins d'un an des élections, prônent le retour à une politique monétaire nettement plus expansionniste.

Il n'en demeure pas moins que le discours de M. Simon reflète une réalité qu'il n'est plus possible de dissimuler. Les sociétés américaines ne peuvent plus trouver les fonds à terme qui leur sont nécessaires, tandis que les taux qui s'y attachent montent à une allure record.

Première conséquence : ce n'est certainement plus le moment pour les sociétés étrangères d'aller se présenter outre-Atlantique. La S.N.C.F a prévu d'offrir 50 millions de dollars de notes à sept ans le 17 avril prochain. Il faut souhaiter que les conditions s'améliorent d'ici là, sinon il serait plus avisé pour la S.N.C.F. d'ajourner son placement. L'autre conséquence est que la remontée des taux aux Etats-Unis se répercute de ce côté-ci de l'Atlantique. Le taux sur l'eurodollar à trois mois, qui, la semaine avant Pâques, était d'environ 6 3/4 %, est passé, en fin de semaine dernière, à 7 1/2 %. Celui sur les certificats de dépôts en dollars émis à Londres a progressé dans le même temps de 6 1/4 % à 7 1/4 %. Et nous n'en sommes qu'au début, car il est bien évident que l'écart entre le loyer de l'argent en Europe et à New-York ne pourra longtemps demeurer aussi grand qu'il l'est présentement.

LONDRES

Fermeté

La semaine a commencé, à Londres, sur une note très ferme : le marché a poursuivi le redressement amorcé la semaine précédente, l'indice F.T. des industrielles repassant au-dessus de 300. Recul des mines d'or, en liaison avec celui du métal.

DR (couverture) dollars : 173 25 contre 173 65

VALEURS	CLOTURE 4/4	COURS 7/4
War Loan 3 1/2 %	27 ...	26 7 8
Beechams	217 ...	219 1/2
British Petroleum	347 ..	349 1/2
Shell	231 .	227
Vickers	127	127 ...
Imperial Chemical	226 ..	227
Courtaulds	104 ...	107 ...
De Beers	244	238 1/2
* Western Holdings	36 1/4	34 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	132	138 ..
* West Driefontein	46 1/2	45 ...

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	2 avril	3 avril
Valeurs françaises	129,7	130,2
Valeurs étrangères	122,7	121,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74	74,8

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BANQUE OTTOMANE. — Dividende pour 1974 : 1 livre et 40 pence par action (inchangé).

CHARFA. — Résultat brut pour 1974 : 21 millions de francs environ contre 6,1 millions en 1973. Dividende global : 16,50 F (inchangé) sur un capital accru de 50 % par distribution d'actions gratuites.

COMPAGNIE LA HENIN. — Augmentation du capital pour rémunérer l'apport de 42 % du capital du Crédit foncier immobilier détenu par la Compagnie financière de Suez et Auxiges. Parité retenue : 5 actions Compagnie La Hénin pour 11 actions Crédit foncier immobilier.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Banque nation. Mexique	3 p. 28	....

B. A. L. O.

Le numéro du 7 avril publie notamment les insertions suivantes :

Finextel. — Emission d'un emprunt de 500 millions de francs représenté par 500 000 obligations de 1 000 francs nominal, à intérêt de 11,40 %, amortissable en sept ans au maximum à partir du 9 mai 1984.

Sociétés de développement régional. — Emission d'un emprunt obligataire groupé de quatre sociétés de développement régional d'un montant de 210 millions, divisé en 210 000 obligations de 1 000 F nominal. Cet emprunt groupé 10,60 % avril 1975 est émis conjointement et sans solidarité par Lordex, Centrest, SADE et Champex.

Groupement des industries du transport et du tourisme G.I.T.T. — Emission d'un emprunt de 158 millions de francs représenté par 158 000 obligations de 1 000 F nominal, 11,40 %, amortissables en neuf ans maximum à partir du 7 avril 1981.

Emission au pair de 35 870 actions nouvelles de 100 F, jouissance 1er janvier 1975. Le capital est porté de 22 742 700 F à 26 329 700 F.

Compagnie financière de l'Union européenne. — Emission à 53 F de 754 649 actions nouvelles de 50 F, jouissance 1er juillet 1975 (1 pour 5). Le capital est porté de 188 662400 F à 236 394 850 F.

Pont-à-Mousson S.A. — Emission au pair de 369 220 actions nouvelles de 200 F, jouissance 1er juillet 1975 (2 pour 15). Le capital est porté de 553 830 000 F à 627 674 000 F.

Algemene Bank Nederland N.V. — Emission à 250 florins de 265 422 actions nouvelles de 100 florins, jouissance 1er janvier 1975 (1 pour 10). Le capital autorisé est porté de 500 030 000 florins à 526 572 200 florins.

Delalande S.A. — Attribution gratuite de 62 529 actions de 100 F (1 pour 5), jouissance 1er janvier 1974, portant le capital de 31 264 600 F à 37 517 500 F.

Compagnie générale des papiers. — Attribution gratuite de 20 387 actions de 100 F (1 pour 5), jouissance 1er janvier 1974, portant le capital de 10 183 900 F à 12 220 600 F.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	8 5/8 %
Moyen terme	....	8 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/4	7/4
1 dollar (en yens)	291 90	292 40

BOURSE DE PARIS — 4 AVRIL — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 20	1 528
5 %	55 70	0 863
5 % 1920-1960	... ..	0 893
3 % amort. 45-54	68 ..	2 030

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	418	415
Préservatrice S.A.	329	330
Prévoyance	1055	1054
Protectrice A.I.R.	230	230

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	225	225
SLIMINCO	140 20	145 10
Sté Cent. Banque	77 50	78 50
SOFICOMI	141 80	142 50
Sovabail	154	149

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	110	108 50
Acier Investiss.	97	98 50
Gestion Sélect.	200	200
Invest. et Gest.	124	124
Parisienne Plac.		160

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
540	4,50 % 1973	545	549 50	542 50	544 ..
1119	C.N.E. 3 %	1078	1082	1082	1080 ..
295	Afrique Occ.	294	296 30	295 20	295
350	Air Liquide	350	350	350	346 50
64	Als. Part. ind	68	67 10	67 60	67
84	Alsthom	84	83	83	81 50
30	Amtar P. Afr.	30	29 30	29 30	28 70
260	Applicat. gaz	265	271 80	271 50	270
605	Aquitaine	589	619	619	619

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
850	Cie Gle Eaux	857	855	853	856
104	Electro-Méc.	102 80	103 20	103 20	101 20
255	Eng. Matra	264	260	260	260
168	E. J. Lefebvre	174 80	169	171	169
70	Esso S.A.F.	68 50	69 90	69 30	70
171	Eurafrance	177	179 90	180	181
305	Europe Nº 1	328 50	328	328	329
275	Ferodo	292	295	295 ..	294 ..
165	Fin. Paris B.P.	169 50	169	169 50	168 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
175	Olida-Caby	215	208	205	204 ..
81	Opfi-Paribas	81	79	79	79
127	Paris-France	126	125	125 50	124 ..
142	Patern. S.A.	141 50	143 90	143	141 10
69	Pechelbronn	69 50	69 50	69 50	68 45
128	P.U.K.	129	129 50	129	128
59	Penarroya	60	58 50	58 50	58 90
220	Penhoët	239	235 10	236	236 50
544	Pernod-Ric.	539	539	538	539

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
255	Talcs-Luz.	254	260	260	259 ..
295	T.R.T.	346	350	349	349 ..
940	Tél. Electr.	935	943	945	943 ..
630	Tél. Ericss.	652	659	659	651 ..
89	Terres Roug.	89 50	88	87 50	87 50
205	Thomson-Br.	200	195	196	195 ..
158	U.I.S.	156 30	158 50	156 40	157 ..
345	U.C.B.	339	343 80	344	343 80
220	Un. Fr. Bques	238	239	242	240
61	U.T.A.	63 20	60 15	60 15	61 20
92	Usinor	92	93 50	93	94
120	— (obl.)	120	120 20	120 50	119
228	Amer. Tel.	208 80	208 30	207 50	204 30
25	Ang. Am. C.	25 10	24 60	24 90	24 35
245	Angold	239	237	232	236
265	Astur. Mines	267 50	268	268	269
280	B. Ottoman	274	286	268 ..	271 10
260	BASF (Akt)	273	274 50	276 ..	270
225	Bayer	235	230 10	230 10	234 70
119	Buffelsfont.	114	112 50	111 50	114 70
14	Charter	14	13 90	13 90	13 65
141	Chase Manh.	133	133	132 50	135
385	C.F. Fr.-Can.	378	378	378 ..	378
15	De Beers (S).	15 25	14 90	14 90	14 80
230	Dome Mines	231 50	227	217	223
425	DuPont Nem.	429	425	424 50	428
385	East. Kodak.	383	376	376 20	379
73	East Rand	69 40	68 05	66 90	68
230	Ericsson	214 50	216	215 20	215
310	Exxon Corp.	310	302	300 50	300
158	Ford Motor	155	151 50	151 60	148 50
172	Free State	174	170 50	168	172

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
199	Gen. Electric	195	190 50	190 80	190 20
185	Gen. Motors	174	174	174 50	176
23	Goldfields	21 55	21 60	21 55	* 21 20
49	★ Harm. Go.	48 20	47 25	48 50	47
245	Hoechst Akt.	266 50	259 50	260 50	264 50
23	Imp. Chem.	22 85	22 40	22 40	22 05
108	Imperial Oil	105 10	105 10	105 10	103 10
835	I.B.M.	881	844	842	831
98	Internickel	105 50	105 20	105 10	103 10
87	I.T.T.	85 80	85 40	84 80	85 85
172	Mob. Oil Co.	163	161 80	161 80	162 30
4890	Nestlé	4910	4920	4920	4840
225	Quilmès	221 50	221 50	221 50	218
183	★ Randfont.	178	172 50	168 20	175
62	Rand. Selec.	58 50	57 40	57 40	57 10
147	Royal Dutch.	148 50	145 40	148	146
13 50	Rio Tinto Zinc	13 60	13 50	13 65	13 50
198	St-Helena	206	198 50	195	198 50
440	Schlumberger	464 80	461	456 .	460
24	Shell Tr (S.).	22 60	23	23 10	22 60
480	Siemens A.G.	495 .	492 50	493 ..	498 90
42	Sony	41 90	41 90	41 80	41 80
13	Tanganyika	12 55	12 80	12 80	12 70
185	Unilever	185	186 50	186 50	184
28	Union Corp.	28 50	28 60	28 55	28 10
157	U. Min. 1/10	161 80	161 30	161 30	161 30
280	West Drief.	288	278 40	277 50	275 10
119	West Deep.	128	114 50	111	114 60
225	West Hold.	225 10	228	221	223
3 50	Zambia Cop.	3 80	3 75	3 75	3 75

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 218	4 226	4 21
Canada ($ can. 1)	4 205	4 209	4 19
Allemagne (100 DM)	179 400	178 430	172 25
Belgique (100 fr.)	12 121	12 074	11 85
Danemark (100 krd.)	77 320	77 080	76 50
Espagne (100 pes.)	7 539	7 535	7 45
Grande-Bretagne (£ 1)	10 142	10 115	10 10
Italie (100 lires)	0 668	0 666	0 66
Norvège (100 krs.)	85 700	85 480	85 .
Pays-Bas (100 fl.)	175 800	175 200	175 .
Portugal (100 esc.)	17 368	17 285	16 .
Suède (100 krs.)	107 145	106 805	106
Suisse (100 fr.)	165 500	165 150	165 37

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/4
Or fin (kilo en barre)	24360	24100
Or fin (kilo en lingot)	24375	24185 .
Pièce française (20 fr.)	255 40	253
Pièce française (10 fr.)	175 10	172
Pièce suisse (20 fr.)	245	242 20
Union latine (20 fr.)	233 80	230
Souverain	236 50	231 70
Pièce de 20 dollars	1099 60	1080 80
Pièce de 10 dollars	555	560 80
Pièce de 5 dollars	415 .	410
Pièce de 50 pesos	981 ..	980 .
Pièce de 10 florins	220 50	219 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 6-7 avril 1975 a été tiré à 508 600 exemplaires.

A B C E F G H

DEUX RENDEZ-VOUS SUR L'EMPLOI

• M. Bergeron chez M. Chirac
• M. Marchais chez M. Durafour

La dégradation de la situation de l'emploi est au centre des entretiens qu'ont eus, ce lundi 7 avril en fin de matinée, d'une part une délégation de Force ouvrière, conduite par M. Bergeron, avec le premier ministre, M. Chirac, d'autre part M. Marchais, secrétaire général du P.C., avec M. Durafour, ministre du travail. L'objectif du dirigeant communiste est d'obtenir de M. Durafour, à propos des difficultés de l'usine Valstar à Arcueil, dans la région parisienne et de la croissance du chômage en général, une intervention plus énergique du gouvernement pour relancer l'économie.

Le secrétaire général de Force ouvrière, M. Bergeron, qui est aussi président de l'UNEDIC (« Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce », institution d'assurance chômage complémentaire), devait insister, auprès du chef du gouvernement, sur la nécessité d'une relance plus soutenue. « *Même si quelques timides signes avant-coureurs de reprise semblent se manifester dans quelques endroits, la situation économique demeure dans l'ensemble préoccupante* », a d'ailleurs déclaré M. Bergeron, le 6 avril, à Vesoul, « *Je mets solennellement en garde le gouvernement* », a ajouté le leader syndical qui, à la tête de l'UNEDIC, apprécie mieux que quiconque « *les conséquences redoutables* » que pourrait avoir une nouvelle aggravation du chômage.

L'indemnisation des salariés sans emploi pose d'ailleurs des problèmes difficiles aux représentants des syndicats et des employeurs.

● *Chômage total* : les dirigeants de l'UNEDIC, qui se réuniront en conseil d'administration extraordinaire à la mi-mai, devront se prononcer sur l'augmentation du taux de cotisation : un relèvement d'environ 0,50 % pourrait être décidé après celui de 0,80 % appliqué au début de l'année, ce qui porterait le taux à 2,10 % des salaires.

● *Chômage partiel* : le C.N.P.F. et les syndicats F.O. et C.F.T.C. devraient signer mardi 8 avril un accord revalorisant l'indemnité de chômage partiel (3,50 F de l'heure au lieu de 3 F), à laquelle s'ajouterait une majoration de l'aide de l'Etat (2,50 F au ieu de 2,10 F).

Dans un communiqué commun publié lundi, la C.G.T. et la C.F.D.T. critiquent vivement F.O., qui, « *faisant fi des intérêts des travailleurs, vole au secours du pouvoir et du C.N.P.F.* ». Alors que les indemnités seront portées au total de 5,10 F à 6 F, les deux organisations réclament « *une garantie de ressources équivalente au SMIC pour chaque heure chômée, c'est-à-dire 6,95 F* ».

● *M. Jacques Chirac*, après avoir reçu lundi matin 7 avril une délégation du bureau confédéral Force ouvrière conduite par M. André Bergeron, a convié à déjeuner les membres du gouvernement dont les attributions portent sur des problèmes de caractère social. Etaient présents : MM. Haby (éducation), Durafour (travail), Mme Veil (santé), MM. Soisson (universités), Achille-Fould (P.T.T.), Tomasini (relations avec le Parlement), Péronnet (fonction publique), Granet (formation professionnelle), Mme Giroud (condition féminine), MM. Dijoud (immigrés) et Lenoir (action sociale).

Après la mise en disponibilité de M. Gandouin

Vingt-six préfets ont été écartés de leurs fonctions depuis un an « notamment pour un travail insuffisant »

indique M. Michel Poniatowski

Evoquant la mesure prise à l'égard du préfet de la Sarthe, M. Gandouin (lire page 12), M. Michel Poniatowski a précisé, lundi 7 avril, au cours d'une réunion de presse, que vingt-six préfets ont été écartés de leurs fonctions depuis son arrivée au ministère de l'intérieur, c'est-à-dire depuis juin 1974.

Ces vingt-six décisions — mises en disponibilité ou en position hors cadre » « *ont été prises notamment pour un travail que je jugeais insuffisant* », a expliqué le ministre d'Etat.

« *Les maires qui organiseront réellement des milices privées seront poursuivis en justice et les membres de ces milices aussi* », a d'autre part annoncé M. Michel Poniatowski. Rappelant que les pouvoirs de police du maire lui permettaient de « *réquisitionner ses administrés pour un travail de garde ou de protection jusqu'à l'arrivée de forces de police* », le ministre de l'intérieur a souligné qu'une telle réquisition ne pouvait être que transitoire. « *Si les communes, les entreprises privées organisaient des milices armées qui arrêtaient les gens à tout bout de champ, le pays serait presque dans une situation de guerre civile.* »

Auparavant, M. Poniatowski avait dit sa satisfaction devant les résultats des opérations de sécurité dans le métro pour le premier trimestre 1973. 58 actes de criminalité contre 550 pour l'ensemble de l'année 1974, 1 600 vols à la tire contre 11 600, 1 700 plaintes contre 12 000. En revanche, le nombre d'interpellations est passé de 175 000 pour l'année 1974 à 213 000 pour le premier trimestre de 1975.

M. Poniatowski a encore dit l'importance du référendum communal — système légal et autorisé — pour l'association des citoyens aux décisions importantes de leur commune.

[Le chiffre avancé par le ministre de l'intérieur ne semble pas correspondre à la situation réelle du corps préfectoral. Depuis un an, en effet, aucune mesure prise envers un préfet n'a été présentée comme une sanction.

Si, comme c'est le cas en permanence, des mutations fréquentes affectent le corps préfectoral, on ne peut relever, depuis que M. Poniatowski dirige le ministère de l'intérieur, aucune accélération dans la transformation des situations des préfets.

Même en additionnant les mises hors cadres, en congé spécial en disponibilité et les départs en retraite, on ne peut arriver au chiffre annoncé par le ministre, puisque, au total, ces diverses mesures n'ont même pas concerné une vingtaine de préfets.]

ATTENTATS PAR EXPLOSIFS DANS LE LOT-ET-GARONNE ET DANS LE GARD

Un attentat par explosif a été commis, dans la nuit du dimanche 6 au lundi 7 avril, contre la préfecture de Lot-et-Garonne, à Agen. Un des murs du bâtiment a été fortement endommagé par l'explosion de l'engin, qui avait été placé à l'extérieur de l'enceinte, à proximité de services ouverts au public pour la délivrance de cartes grises et d'autres papiers administratifs ; la déflagration a brisé de nombreuses vitres dans le quartier. Aucun tract ni aucune inscription n'ont été découvertes sur les lieux.

Un autre attentat par explosif a détérioré, dans la même nuit, la grille d'entrée et la façade du centre d'impôts d'Uzès (Gard). Rien ne permet, dans ce cas non plus, d'identifier les auteurs.

Les 12 et 13 avril

UNE RÉUNION DE « RÉFLEXION » DES NEUF AURA LIEU A DUBLIN

Les ministres des affaires étrangères des Neuf tiendront le samedi 12 et le dimanche 13 avril, à Dublin, une réunion « *non formelle de réflexion* », apprend-on de bonne source.

Les Neuf s'étaient rencontrés dans le même esprit, l'an dernier, à Gymnich, près de Bonn.

Ce « séminaire » ne remplacera pas la réunion régulière de coopération politique prévue pour le 28 mai à Dublin. Les Neuf pourraient également discuter de la coopération politique en marge du prochain conseil des ministres de la C.E.E., le 15 avril à Luxembourg.

LE P.S. EST FAVORABLE A L'AUTONOMIE INTERNE DE LA POLYNÉSIE déclare M. Mitterrand

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a pris la parole, samedi 5 avril, à Papeete, à l'occasion d'un meeting organisé par les deux partis autonomistes de Polynésie, et en présence de MM. Francis Sanford, député réformateur, et Pouvanaa Oopa, sénateur Union centriste.

M. Mitterrand a notamment déclaré : « Le programme de la gauche, en parlant d'autodétermination, a voulu dire qu'il appartiendrait aux populations de chaque territoire de décider elles-mêmes de quelle façon elles entendaient diriger leurs affaires. Si je laisse parler mon cœur, je souhaite que nous restions ensemble. Si je laisse parler ma conscience politique, il vous appartient d'en décider. » Il a précisé que le parti socialiste était disposé à voter la proposition de loi sur l'autonomie interne déposée par le député et le sénateur de la Polynésie française.

FERMETÉ PERSISTANTE DU DOLLAR

Le dollar s'est montré ferme lundi matin sur les marchés des changes, sa vive remontée de la fin de la semaine dernière se trouvant ainsi confirmée. A Paris, il valait 4,235 F contre 4,215 F vendredi matin ; à Francfort, 2,375 DM contre 2,365 DM, et à Zurich 2,56 FS contre 2,55 FS. L'interdiction faite aux banques suisses de spéculer sur les devises et l'arrêt apparent de la baisse des taux aux États-Unis sont à l'origine de cette relative fermeté de la monnaie américaine.

NOUVELLES BRÈVES

● *La détente en Europe serait compromise* par un renversement des alliances au Portugal, auraient indiqué à l'Union soviétique certains pays occidentaux, et notamment la République fédérale d'Allemagne. Selon l'agence France-Presse, qui donne cette information, en citant des sources diplomatiques de Moscou, cette question avait fait l'objet des entretiens qui ont eu lieu le 28 mars dans la capitale soviétique, entre M. Pato, l'un des principaux dirigeants communistes portugais, et M. Katouchev, secrétaire du comité central du parti communiste soviétique. Une source soviétique a indiqué au correspondant de l'A.F.P. à Moscou que M. Katouchev avait fait part à M. Pato du désir de l'U.R.S.S. que « *les choses n'aillent pas trop vite et trop loin* » à Lisbonne, dans une direction qui soit défavorable à la politique générale de détente en Europe.

● *L'Opération Fraternité Vietnam S.O.S.*, qui fera partir mercredi matin pour Vientiane un Boeing-707 de la compagnie Air France, chargé de quinze tonnes de secours destinés aux enfants et aux populations du Vietnam du Sud, lance un appel à tous les laboratoires pharmaceutiques pour qu'ils lui fassent parvenir de toute urgence des médicaments et des produits indispensables pour sauver des milliers de personnes. Elle précise que de nombreux cas de rougeole ont été enregistrés parmi les populations montagnardes des Hauts-Plateaux, dans la région de Dalat, et que les responsables locaux manquent de produits pour les traiter efficacement.

Fraternité Vietnam, dont le siège est 18, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris (tél. 033-52-95), insiste sur l'urgence de l'envoi dans les plus brefs délais de ces produits pour enfants. Les envois peuvent également être directement adressés au 49, rue de la Fédération, 75015 à Paris.

● *Terre des hommes France*, présent au Vietnam depuis plusieurs années avec une équipe de soixante-dix personnes, lance un appel pour faire face aux besoins accrus.

★ 14, avenue Flachat, 92600 Asnières, C.C.P. Paris 11-670-57.

M. NORBERT SÉGARD SE REND EN VISITE OFFICIELLE A PRETORIA

Johannesburg (*A. F. P.*) — M. Norbert Ségard, ministre français du commerce extérieur, fait à partir de ce lundi 7 avril une visite officielle d'une semaine en République Sud-Africaine afin de renforcer la coopération économique et commerciale entre les deux pays.

Cette visite constitue le premier séjour officiel d'un membre du gouvernement français en Afrique du Sud.

Les relations commerciales entre les deux pays se sont rapidement développées au cours des dernières années, et la France occupe le sixième rang des exportateurs vers l'Afrique du Sud, derrière la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Japon et l'Italie. Ainsi, outre les ventes d'armes importantes, dont le montant est tenu secret, la France a exporté l'année dernière dans ce pays pour 1,7 milliard de francs, tandis qu'elle lui achetait pour 1,2 milliard de francs.

Par ailleurs, le gouvernement de Pretoria a décidé la semaine dernière d'assouplir le régime pénitentiaire auquel sont soumis les deux principaux dirigeants des mouvements nationalistes noirs sud-africains hostiles à l'apartheid.

DEUX PIRATES DE L'AIR IRAKIENS EXÉCUTÉS EN IRAN

Téhéran — (*A.F.P.*). — Les deux pirates de l'air qui avaient détourné, le 1er mars, un Boeing-737 des lignes intérieures irakiennes sur l'aéroport de Téhéran-Mehrabad ont été exécutés lundi matin, 7 avril, après avoir été jugés et condamnés à mort par un tribunal militaire.

Cette exécution constitue un fait sans précédent dans l'histoire de la piraterie aérienne.

Les deux Irakiens, Fouad Mahmoud El-Kheitan et Taha Hossein Naimi, qui se trouvaient à bord de l'appareil avec un complice, avaient obligé le pilote à se diriger sur Téhéran. Ils avaient alors exigé, en demandant à s'entretenir avec les ambassadeurs d'Irak et du Liban, la libération de quatre-vingt-cinq prisonniers détenus en Irak et la remise d'une rançon d'un million et demi de dinars irakiens.

